REVUE AFRICAINE

VOLUME 73 ANNÉE 1932

JOURNAL DES TRAVAUX
DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE
PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ
SOUS LA DIRECTION DU PRÉSIDENT

PUBLICATION HONORÉE DE SOUSCRIPTIONS DU MINISTRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,
DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DB L'ALGÉRIE
DES CONSEILS GÉNÉRAUX DES DÉPARTEMENTS D'ALGER ET D'ORAN.

ALGER
A. JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

CONSTANTINE
A RNOLET, IMPRIMEUR-LIBRAIRE
RUE DU PALAIS

PARIS
CHALLAMEL AÎNÉ, LIBRAIRE,
30, RUE DES BOULANGERS.

1932

REVUE AFRICAINE

Vol. 73

ALGER
IMPRIMERIE JULES CARBONEL
11, Rue Livingstone, 11

1932

KRAUS REPRINT
Nendeln/Liechtenstein
1980

KRAUS REPRINT
A Division of
KRAUS-THOMSON ORGANIZATION LIMITED
Nendeln/Liechtenstein
1980

Printed in The Netherlands

Liste des Membres de la Société

Président d'honneur :

M. le Gouverneur Général de l'Algérie.

Membres d'Honneur :

MM. Charles Bémont, membre de l'Institut, directeur de *la Revue Historique.*

Bosch y Gimpera, professeur à l'Université de Barcelone.

Emile Bourgeois, membre de l'Institut, professeur à l'Université de Paris.

Americo Castro, professeur au Centro de Estudios historicos de Madrid.

Abbé Chabot, membre de l'Institut.

Alfred Coville, membre de l'Institut, président de la Fédération nationale des Historiens français.

H. Koht, président de la Fédération internationale des Historiens.

Marcel Marion, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Obermaier, professeur à l'Université de Madrid.

Comte Pellati, inspecteur général des Antiquités à Rome.

Henri Pirenne, membre de l'Académie royale de Belgique.

Puig y Cadafalch, directeur de l'Institut d'études catalanes, à Barcelone.

Smets, recteur de l'Université de Bruxelles

Stevens, directeur de l'Académie américaine de Rome.

Susta, professeur à l'Université de Prague.

Ussani, professeur à l'Université de Rome.

Wiegand, directeur du Musée archéologique de Berlin.

Membres honoraires

E. Albertini, professeur au Collège de France.

J. Carcopino, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris.

H. Massé, professeur à l'Ecole des langues orientales vivantes.

BUREAU

Président : M. Luciani, directeur honoraire au Gouvernement général, président des Délégations financières.

Vice-présidents { MM. Yver, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger.

Secrétaire général : M. Esquer, administrateur de la Bibliothèque Nationale d'Alger, archiviste bibliothécaire du Gouvernement général.

Secrétaires adjoints : M. Fernand Braudel, et M. Lucien Bessière, professeurs agrégés au Lycée d'Alger.

Trésorier : M. Berque, administrateur de commune mixte, détaché au Gouvernement Général.

Membres
- MM. Marçais (Georges), directeur du Musée des Antiquités algériennes.
- Alazard, conservateur du Musée des Beaux-Arts d'Alger.
- Lespès, professeur agrégé au Lycée d'Alger.
- Lahnaude, chargé de cours à la Faculté des Lettres d'Alger.
- Canard, chargé de cours à la Faculté des Lettre. d'Alger.
- Leschi, chargé de cours à la Faculté des Lettres d'Alger.
- Ibnou Zekri, professeur à la Médersa d'Alger,

Membre correspondant : M. Martial Douel, Inspecteur général des Finances à Paris.

MEMBRES A VIE

Azan (Général Paul), chef du service historique à l'État Major général de l'armée, 37, rue Général Foy, Paris (VIIIe).

Boulogne (Gaston), conseiller de Gouvernement honoraire, 143, chemin du Télemly, Alger.

Herber (Dr), 10, rue des Postes, Sète (Hérault).

Joleaud (L.), professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris, 143, boulevard St-Michel, Paris (Ve).

Luciani (J.-D.), directeur honoraire au Gouvernement général de l'Algérie, président des Délégations financières, *président*.

Monchicourt (Ch.), docteur ès lettres, contrôleur civil, Tunis.

Pallary (Paul), instituteur en retraite, Eckmühl (Oran).

Poinssot, directeur des Antiquités tunisiennes, 75, rue de l'Eglise, Tunis.

Ricard (Robert), professeur à l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, Rabat (Maroc).

Sergent (Edmond), directeur de l'Institut Pasteur, Jardin d'Essai, Alger.

MEMBRES

Abd El Wahab, caïd de Mahdia (Tunisie),

Aboudou, chez Janmamode Hacham, Diégo-Suarez (Madagascar).

Abria (Mlle Yvonne), palais Khéredine, La Manouba (Tunis).

Ahmed Ali, à Pamanzi Dzaoudji, Mayotte (Comores).

Alazard (Jean), conservateur du Musée des Beaux-Arts, professeur à la Faculté des Lettres, au Musée (Jardin d'Essai), Alger, *membre du bureau*

Alcocer (R. P. Raphaël), 81, rue Bernardo, Madrid (Espagne).

Mlle Allais, professeur au Lycée de Jeunes Filles, Alger.

Amady Soalihy M'koudou, commerçant-libraire à Tanambao, Diego-Suarez (Madagascar).

Andraud, professeur agrégé d'anglais au Lycée, Alger.

Archives départementales, Constantine.

Archives départementales, Oran.

Asher, Buchandlung, W. 8. Behrenstrasse, 17, Berlin.

Ballu (Albert), inspecteur général des Monuments historiques, 30, rue Blanche, Paris (IXe).

Barbès (L.), contrôleur des Contributions directes, 6, rue Lys du Pac, Alger.

Barrelier, directeur de la Compagnie des pétroles de l'Afrique du Nord, El-Biar (Alger).

Basset (André), professeur à la Faculté des Lettres d'Alger.

Bataillon (Marcel), maître de conférences à la Faculté des Lettres, Alger.

Baudouin (Robert), administrateur adjoint, Aïn-M'lila (Constantine).

Bel (Alfred), correspondant de l'Institut, directeur de la Médersa, Tlemcen (Oran).

Bel (Georges), commerçant, avenue de la République, Batna (Constantine).

Bernard (Augustin), professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, 10, rue Decamps, Paris (XVIe).

Bernard, contrôleur général honoraire des Chemins de fer, Villa Montigny, le Ruisseau-Kouba, Alger.

Berque (Augustin), administrateur de commune mixte, détaché au Gouvernement Général de l'Algérie, 10, rue Lacépède, Alger, *trésorier*.

Bessière, Lucien, professeur agrégé d'histoire et de géographie au Lycée d'Alger, *secrétaire adjoint*.

Bévia (Jean), architecte, 16, rue Michelet, Alger.

Bibliothèque populaire, Aïn-M'lila, Constantine.

Bibliothèque de la Société des Anciens Elèves des Ecoles Laïques, Aïn-Temouchent (Oran).

Bibliothèque municipale, rue Général Boissonnet, Alger.

Bibliothèque nationale, rue Emile Maupas, Alger.

Bibliothèque des Assemblées Algériennes, rue de la Liberté, Alger.

BIBLIOTHÈQUE publique, Aumale (Alger).
BIBLIOTHÈQUE publique, Beni-Saf (Oran).
BIBLIOTHÈQUE populaire, Blida (Alger).
BIBLIOTHÈQUE municipale, Bône (Constantine).
BIBLIOTHÈQUE pédagogique, Bône (Constantine).
BIBLIOTHÈQUE publique, Boufarik (Alger).
BIBLIOTHÈQUE de la Ligue de l'Enseignement, Bougie (Constantine)
BIBLIOTHÈQUE publique, Bou-Sfer (Oran).
BIBLIOTHÈQUE populaire, Burdeau (Alger).
BIBLIOTHÈQUE publique, Canrobert (Constantine).
BIBLIOTHÈQUE publique, Chateaudun du Rhummel (Constantine).
BIBLIOTHÈQUE publique, Coléa (Alger).
BIBLIOTHÈQUE populaire du Belezma, Corneille (Constantine).
BIBLIOTHÈQUE populaire, Damiette (Alger)
BIBLIOTHÈQUE populaire, Descartes (Alger).
BIBLIOTHÈQUE publique, Douéra (Alger).
BIBLIOTHÈQUE municipale, Duperré (Alger).
BIBLIOTHÈQUE populaire, El-Biar (Alger).
BIBLIOTHÈQUE publique, El-Milia (Constantine)
BIBLIOTHÈQUE populaire, Fontaine du Génie (Alger).
BIBLIOTHÈQUE publique, Fort-de-l'Eau (Alger).
BIBLIOTHÈQUE municipale, Fort-National (Alger).
BIBLIOTHÈQUE populaire, Frenda (Oran).
BIBLIOTHÈQUE publique, Guelma (Constantine).
BIBLIOTHÈQUE populaire, Hammam-bou-Hadjar (Oran)
BIBLIOTHÈQUE publique, Inkermann (Oran).
BIBLIOTHÈQUE publique, Khenchela (Constantine).
BIBLIOTHÈQUE publique, Lapasset (Oran).
BIBLIOTHÈQUE populaire, Laveyssière (Oran).
BIBLIOTHÈQUE publique, Lourmel (Oran).
BIBLIOTHÈQUE populaire, Malherbe (Oran).
BIBLIOTHÈQUE populaire, Marengo (Alger).
BIBLIOTHÈQUE pédagogique, Mascara (Oran).
BIBLIOTHÈQUE publique, Ménerville (Alger).
BIBLIOTHÈQUE publique du Djurdjura, Michelet (Alger).
BIBLIOTHÈQUE municipale, Miliana (Alger).
BIBLIOTHÈQUE publique, Mouzaïaville (Alger).
BIBLIOTHÈQUE publique, Palikao (Oran).
BIBLIOTHÈQUE publique, Perrégaux (Oran).
BIBLIOTHÈQUE publique, Prudhon (Oran).
BIBLIOTHÈQUE municipale, Rabelais (Alger)
BIBLIOTHÈQUE populaire, Robertville (Constantine).
BIBLIOTHÈQUE populaire, Saïda (Oran).

BIBLIOTHÈQUE publique, Saint-Cloud (Oran).
BIBLIOTHÈQUE populaire, Saint-Leu (Oran).
BIBLIOTHÈQUE de la Société Populaire de Lecture, Sétif (Constantine).
BIBLIOTHÈQUE pédagogique, Sidi-bel-Abbès (Oran).
BIBLIOTHÈQUE de l'Université Populaire, Sidi-bel-Abbès (Oran).
BIBLIOTHÈQUE publique, Staouéli (Alger).
BIBLIOTHÈQUE populaire, Tabia (Oran).
BIBLIOTHÈQUE populaire, Taher (Constautine).
BIBLIOTHÈQUE publique, Le Télagh (Oran).
BIBLIOTHÈQUE de la Ligue de l'Enseignement, Ténès (Alger).
BIBLIOTHÈQUE publique, Téniet-el-Haâd (Alger).
BIBLIOTHÈQUE municipale, Tlemcen (Oran).
BIBLIOTHÈQUE pédagogique, Tlemcen (Oran).
BIBLIOTHÈQUE publique, Trumelet (Oran).
BIBLIOTHÈQUE publique, Uzès-le-Duc (Oran).
BIBLIOTHÈQUE publique, Valée (Constantine)
BIBLIOTHÈQUE de l'Ecole des Langues orientales vivantes, 2, rue de Lille, Paris (VIIe).
BIBLIOTHÈQUE de l'Université, La Sorbonne, rue des Ecoles, Paris (V^e^).
BIBLIOTHÈQUE de l'Ecole des Hautes Etudes Marocaines, Rabat (Maroc).
BIBLIOTHÈQUE générale du Protectorat, Rabat (Maroc).
BIBLIOTHÈQUE de la Résidence générale de France, Tunis.
BOBÉRIÉTHER, professeur au Collège, Blida (Alger).
BOSSOUTROT, interprète judiciaire, 28, rue d'Italie, Tunis.
BOUJOL, administrateur-adjoint de la commune mixte, Aflou (Oran)
BOURLON (Henri), chef de gare, La Mare-d'Eau (Oran).
BOUZAR (Mohamed), interprète judiciaire, Miliana (Alger).
BRAUDEL, professeur agrégé d'histoire et de géographie au Lycée d'Alger, *Secrétaire adjoint*.
BRENTANO's, libraire, 37, avenue de l'Opéra, Paris (VIIIe).
BRICAUT, 14, rue de Constantine, Alger,
BRITISH MUSEUM, Londres (Angleterre).
BRUNOT (L.), chef de bureau à la direction de l'Enseignement, Rabat.
BUREAU des Affaires civiles de la Région de Fez (Maroc).
BRYÈRE, capitaine au 15e régiment de Tirailleurs Algériens, Fez (Maroc)
CABINET CIVIL du Résident Général de France, Rabat (Maroc).
R. P. CALLENS (Maurice), des Pères Blancs, Ighil-Ali (Constantine).
CANARD (M.), maître de conférences à la Faculté des Lettres, 104, boulevard Camille Saint-Saens, Alger, *Membre du bureau*.
CARBONEL (Jules), imprimeur-éditeur, 11, rue Livingstone, Alger.
CARDONNE (P.), ingénieur agronome, Tlemcen (Oran).
CASSARD (D^r^), 35 *bis*, rue Es-Sadikia, Tunis.
CAURO, administrateur de Commune mixte, Port-Gueydon (Alger).

CAUVET, Chef de Bataillon en retraite, villa du Bois, Birmandreis (Alger)

CAVAZZA (Conte professore Filippo), direttore di colonizzatione, Tripoli,

CAZENAVE (Jean), professeur agrégé d'espagnol au Lycée d'Alger. 1, avenue de la Bouzaréa, Alger.

CECCALDI (Charles), ingénieur du corps de l'Aéronautique, 39, rue Ribéra, Paris (XVIe).

CERCLE MILITAIRE, Fort-National (Alger).

CHAMBRE DE COMMERCE de Marseille (Bouches-du-Rhône).

CHAMPION (Edouard), éditeur, 5, quai Malaquais, Paris (VIe).

CHARLES (Raymond), juge d'instruction. Palais de Justice, Alger.

CHARLÉTY (Sébastien), recteur de l'Académie, Paris.

CHASSERIAU (Baron A.), 12, rue de la Néva, Paris (VIIIe).

CHEF du service Sociologique des Affaires indigènes, Safi (Maroc).

CHEF du Service des Affaires Indigènes à la Résidence générale de France, Tunis.

CHEMOUL, professeur au Collège, Oudjda (Maroc).

CHRISTOFLE (Marcel), architecte en chef des monuments historiques, Palais d'Hiver (Alger).

CLERRE (Mlle), libraire, 37, rue Michelet. Alger.

COBB (Humphrey M.), Vaverley place, New York City (U. S. A.)

COCHAIN (Lucien), 41, rue de Paris. Joinville-le-Pont (Seine).

COCKENPOT, professeur agrégé d'histoire au Lycée (Alger).

COGNARD, 10, boulevard Général Farre, Alger.

COLLE (Mlle), professeur au lycée de Jeunes Filles, Alger.

COLLÈGE de garçons, Blida (Alger).

COLLÈGE de garçons, Bône (Constantine).

COLLÈGE de jeunes filles, Bône (Constantine).

COLLÈGE franco-musulman Moulai Idriss, Fez (Maroc)

COLLÈGE de garçons, Mostaganem (Oran).

COLLÈGE de Garçons, Philippeville (Constantine).

COLLÈGE de garçons, Sétif (Constantine)

COLLÈGE de Garçons, Sidi-bel-Abbès (Oran).

COMMUNE d'El-Biar (Alger).

COMMUNE d'Er-Rahel (Oran).

COMMUNE MIXTE d'Aflou (Oran).

COMMUNE MIXTE d'Aïn-Bessem (Alger).

COMMUNE MIXTE d'Aïn-el-Ksar. El-Mahder (Constantine).

COMMUNE MIXTE d'Aïn-M'lila (Constantine).

COMMUNE MIXTE d'Aumale (Alger).

COMMUNE MIXTE de l'Aurès, Arris (Constantine).

COMMUNE MIXTE du Bélezma, Corneille (Constantine).

COMMUNE MIXTE de Beni-Mansour, Maillot (Alger).

COMMUNE MIXTE des Bibans, La Medjana (Constantine).

COMMUNE MIXTE du Cheliff, Orléansville (Alger).

COMMUNE MIXTE du Djurdjura, Michelet (Alger).

COMMUNE MIXTE de l'Edough, Bône (Constantine)

COMMUNE MIXTE des Eulma, St-Arnaud (Constantine).

COMMUNE MIXTE de Fedj-Medzala (Constantine).

COMMUNE MIXTE de Fort-National (Alger).

COMMUNE MIXTE de Géryville (Oran).

COMMUNE MIXTE de Guergour (Constantine).

COMMUNE MIXTE de La Calle (Constantine).

COMMUNE MIXTE de La Mina (Oran).

COMMUNE MIXTE des Maadids, Bordj-bou-Arréridj (Constantine)

COMMUNE MIXTE de Morsott, Tébessa (Constantine).

COMMUNE MIXTE de Nedroma (Oran).

COMMUNE MIXTE de l'Oued-Cherf (Constantine).

COMMUNE MIXTE de l'Oued-Marsa (Constantine).

COMMUNE MIXTE d'Oum-el-Bouaghi (Constantine).

COMMUNE MIXTE de Palestro (Alger).

COMMUNE MIXTE de Sedrata (Constantine).

COMMUNE MIXTE de Sidi-Aïssa (Alger).

COMMUNE MIXTE de Tébessa (Constantine).

CONSUL général de Grande-Bretagne, Alger.

CONTENCIN, juge au Tribunal mixte, 4 bis, rue Bou-Chnack (Tunis).

CONTROLE CIVIL de Béja (Tunisie).

CONTROLE CIVIL de Bizerte (Tunisie).

CONTROLE CIVIL de Djerba (Tunisie)

CONTROLE CIVIL de Gabès (Tunisie).

CONTROLE CIVIL de Gafsa (Tunisie).

CONTROLE CIVIL de Grombalia (Tunisie).

CONTROLE CIVIL de Kairouan (Tunisie).

CONTROLE CIVIL du Kef (Tunisie).

CONTROLE CIVIL de Moctar (Tunisie).

CONTROLE CIVIL de Medjez-el-Bab (Tunisie).

CONTROLE CIVIL de Sfax (Tunisie).

CONTROLE CIVIL de Souk-el-Arba (Tunisie).

CONTROLE CIVIL de Sousse (Tunisie).

CONTROLE CIVIL de Tabarka (Tunisie).

CONTROLE CIVIL de Teboursouk (Tunisie).

CONTROLE CIVIL de Thala (Tunisie).

CONTROLE CIVIL de Tozeur (Tunisie).

CONTROLE CIVIL de Tunis (Tunisie).

CONTROLE CIVIL de Zaghouan (Tunisie).

COUR, docteur ès lettres, professeur à la chaire d'arabe, place Négrier, Constantine.

COURS SECONDAIRE DE JEUNES FILLES, Blida (Alger).

COURS SECONDAIRE DE JEUNES FILLES, Philippeville (Constantine).
CROS (Contre-Amiral), 26, rue de Naples (Paris).
COUTEIL, rue Nationale, Philippeville (Constantine).
DALET, professeur au Lycée (Alger).
DARBÉDA, Architecte du Gouvernement Général, 18, rue Elie de Beaumont, Alger.
DARIMONT, 15, rue des Saints-Pères, Paris (VI°).
DELMER (R. P.), des Pères Blancs, Beni-Yenni (Alger).
DENY (G.), professeur à l'École des langues orientales, 2, rue d'Ulm, Paris (V°).
DERENDINGER (Colonel), 20, quai de Passy, Paris (XV°).
DESPARMET (J.), professeur agrégé d'arabe au Lycée, 14, rue Berthelot, Alger.
DESSUS-LAMARE, conservateur du Musée d'art Musulman, Alger.
DIRECTEUR de *La Quinzaine Coloniale*, 17, rue d'Anjou, Paris (VII°).
DIRECTION de l'Enseignement à la Résidence de France, Rabat (Maroc).
DOLCEMASCOLO (Docteur), Kalâa-Djerda (Tunisie).
DOUËL (Martial), inspecteur général des Finances, 14, rue Wilhelm Paris (XVI°), *membre correspondant*.
DOURNON (A.), directeur de la Médersa, Constantine.
DROIT, administrateur de Commune mixte, Chateaudun du Rhummel (Constantine).
DUBOSQ (Abbé), curé de Tipaza (Alger).
DUMAS (Charles), directeur de l'Ecole Normale, Bouzaréa (Alger).
ECOLE NORMALE, Bouzaréa (Alger).
ECOLE NORMALE (Constantine).
ECOLE NORMALE DE JEUNES FILLES (Miliana)
ECOLE NORMALE DE JEUNES FILLES (Constantine).
ECOLE NORMALE DE JEUNES FILLES (Oran).
ECOLE RÉGIONALE BERBÈRE, Azrou (Maroc).
ESQUER (Gabriel), administrateur de la Bibliothèque Nationale, archiviste-bibliothécaire du Gouvernement Général, 12, rue Emile Maupas, Alger, *secrétaire général*.
ESSEMIANI (Mohammed), instituteur, Téniet-el-Haâd (Alger).
FABREGOULE, secrétaire du Conseil de Gouvernement, Palais des Assemblées algériennes, Alger.
FABRY (de), inspecteur général des Finances, au Trésor, Alger.
FARGES (J.), ingénieur agronome, 12, rue Courbet, Alger.
FAVREAU, professeur agrégé d'histoire au Lycée, Alger.
FAYOLLE (Th.), receveur des Postes en retraite, rue Ernest-Feydeau, Alger.
FLASSELIÈRE, professeur agrégé de Lettres au Lycée, Alger.
FRANC (J.), docteur ès lettres, professeur au Lycée, 9, rue Enfantin, Alger.
FROGER (Amédée), délégué financier, 106, rue Michelet, Alger.
GAROBY, professeur agrégé au Lycée, 29, rue Auber, Alger.

GARTEISER (Commandant), 38, avenue de la Bourdonnais, Paris (VII°).
GASSER (Docteur), conseiller général, Saint-Denis-du-Sig (Oran).
GAUDEFROY-DEMOMBYNES, professeur à l'Ecole des Langues orientales, 9, rue Joseph Barra, Paris (VI).
Mme GAUDRY-BOAGLIO, avocat à la Cour d'Appel, 43, boulevard Saint-Saëns, Alger.
GAUTHIER (Docteur), 39, rue d'Isly, Alger.
GAUTIER (E.-F.) professeur à la Faculté des Lettres, Institut de Géographie, Alger.
GERBIER, administrateur principal de la commune mixte, Cherchell (Alger).
GIACOBETTI (R. P.), des Pères Blancs, Maison-Carrée (Alger).
GLÉNAT (Jean), conservateur au Musée des antiquités, Alger-Mustapha-Supérieur.
GRANDCHAMP (Pierre), chef de service à la Résidence Générale, 20, avenue Garros, Tunis.
GRELLET (Ch.), propriétaire, 9, rue Edmond-Adam, Alger.
GRENIER, professeur agrégé de philosophie au Lycée, Alger.
HARVARD Collège library, Cambridge, Massassuchets (U. S. A.).
HILBERT, Vétérinaire, 4, rue de l'Artillerie, Oran.
HOGNON, chef d'escadron au 3° régiment de spahis, Batna (Constantine).
HORLUC, vice-recteur de l'Académie, rue Michelet, Alger.
HOUEL, chef des services municipaux, Safi (Maroc).
HOWARD (E. L.), Hôtel Beauséjour, Alger.
IBNOU ZEKRI, professeur à la Médersa d'Alger, *membre du bureau*.
IMMARIGEON, proviseur du Lycée Regnault, Tanger (Maroc).
INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE, Palais Azem, Damas (Syrie).
JULIEN (Ch.-André), professeur agrégé d'histoire au Lycée Janson de Sailly, 1, square de Port-Royal, Paris (XIII°).
KEHL, avocat, 10, rue Pélissier, Oran.
KEST (Docteur), 12, rue Richelieu, Alger.
KONGELIGE BIBLIOTHEK, Copenhague (Danemark).
KÜNTZ, capitaine de zouaves, Fort-National (Alger).
LADREIT DE LACHARRIÈRE (Jacques), professeur à l'Ecole Coloniale et à l'Ecole des Sciences Politiques, 20, rue Vaneau, Paris (VII°)
LAHERRE, professeur agrégé des lettres au Lycée, Alger.
LARNAUDE (Marcel), professeur à la Faculté des Lettres, 123, rue Michelet, Alger, *membre du bureau*.
LARROQUE, directeur de l'école El-Hamma, contrôle de Gabès (Tunisie).
LAURENS (Docteur), avenue de la République, Batna (Constantine).
LEBAR (S.), 23, rue Bab-Azoun, Alger.
LEFRANCQ (Paul), archiviste départemental, Oran.
LEHOCQ, administrateur de la commune mixte, Cassaigne (Oran).
LEMOINE, Conseiller de Gouvernement, adjoint au Secrétaire général du Gouvernement, Alger.
LESCHI (L.), maître de conférences à la Faculté des Lettres, 87, boulevard Saint-Saëns, Alger, *membre du bureau*.

Lespès (René), professeur agrégé d'histoire et de géographie au Lycée, 15, boulevard Laferrière, Alger, *membre du bureau*.

Lestrade-Carbonel, administrateur de la commune mixte, Bordj-bou-Arréridj, (Constantine).

Levé (Général), 21, rue Cassette, Paris (VIe).

Lévi-Provençal (E.), directeur de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, Rabat (Maroc).

Mgr Leynaud, archevêque d'Alger.

Liaras (docteur), 20, boulevard Bugeaud, Alger.

Llabador (François), étudiant en pharmacie, 2, rue Théodore Bressy, Alger.

Lorenzi (Claude), 116, rue Michelet, Alger.

Lorion, 5, rue de Constantine, Alger.

Loups (Léo), juge au Tribunal de première instance, Batna (Constantine).

Lovichi, préfet honoraire, Villa Josette, El-Biar (Alger).

Lung (Frédéric), négociant, 1, rue du Laurier, Alger.

Luthereau, officier interprète, Tiznit, par Agadir (Maroc).

Lycée de garçons, Alger.

Lycée de garçons, Constantine.

Lycée de garçons, Oran.

Lycée de jeunes filles, Alger.

Lycée de jeunes filles, Constantine.

Lycée de jeunes filles, Oran.

Maglione et Strini, libraires, 88, via due Macelli, Rome.

Mahdi Sadok, interprète judiciaire, Fedj-M'Zala (Constantiee).

Marçais (Georges), directeur du Musée des Antiquités algériennes, professeur à la Faculté des Lettres, Alger, *membre du bureau*.

Marçais (William), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 99, boulevard Péreire, Paris (XVIIe).

Marguet (Gaston), rédacteur en chef du *Sémaphore Algérien*, 137, rue de Constantine, Alger.

Martin, professeur au Lycée (Constantine).

Martino (Pierre), Doyen de la Faculté des Lettres, 131, rue Michelet, Alger,

Massiera, principal du Collège, Condom (Gers).

Massignon, professeur au Collège de France, 21, rue Monsieur Paris (VIIe).

Massoutier (Jacques), 111, rue Michelet, Alger.

Mathieu, professeur agrégé des Lettres au Lycée, Alger.

Maury (E)., directeur des Contributions diverses, adjoint au contrôleur des dépenses engagées du Gouvernement Général, Alger.

Maury (F.), conseiller de Gouvernement, 3, rue Berlioz, Alger.

Méonin (Dr), médecin de colonisation, Rabelais (Alger).

Mercier (Gustave), avocat à la Cour d'Appel, délégué financier, parc Gatlif, Alger.

Merlin (Alfred), conservateur des Antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre, Paris.

Mersiol, professeur agrégé d'allemand, au Lycée, Alger.

Meunier (A.), ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats, 28, boulevard Carnot, Alger.

Meunier (Wladimir), inspecteur général de l'Assistance publique, 1, rue Tirman, Alger.

Mirante (J.), directeur des Affaires indigènes au Gouvernement Général, Alger.

Mispoulet, contrôleur civil, Berkane (Maroc).

Moisy (Mlle), professeur au Collège, Sétif (Constantine).

Montaland (Charles), architecte du Gouvernement général, 10, rue Michelet, Alger.

Musée Demaeght, Oran.

Nessler, boulevard de l'Industrie, Oran.

Nick, administrateur de C. M., détaché à la Sous-Préfecture, Bône (Constantine).

Olivier (Mme), Haouch el Bey, Rouïba, Alger.

Oppetit, sous-préfet, (Orléansville) (Alger).

Parker (J.), libraire, 27, Broad Street, Oxford (Angleterre).

Pérès, chargé de cours à la Faculté des Lettres, rue Michelet, Alger.

Philippar, directeur du Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, 43, rue Cambon, Paris (Ier).

Pitaud, fabricant de Tapis, Tlemcen (Oran).

Poullet, contrôleur civil, Gabès (Tunisie).

Publ. bibl. Ka. SSS. R. W. I. Lenine, Mochawaja, 3, Moscou (U.R.S.).

Rattier, architecte en chef des Monuments historiques, 72, avenue Victor-Hugo, Paris (XVIe).

Ravenet, chef de service à la Direction des Territoires du Sud du Gouvernement général, Alger.

Rémy, huissier, Aïn-M'iila (Constantine).

Rey (Rodolphe), bâtonnier de l'Ordre des avocats, 16, boulevard, Bugeaud, Alger.

Reygasse (Maurice), directeur du Musée d'Ethnographie, chargé de cours à la Faculté des Lettres, Alger.

Ricome (Jules), négociant, 11, boulevard Carnot, Alger.

Roffo (Docteur), rue de Polignac, Le Ruisseau (Alger).

Rohbacher, administrateur de commune mixte, détaché à la sous-préfecture d'Orléansville, (Alger).

Rolland (Edouard), avocat, 66, avenue Derb-Zemmouri, Meknès (Maroc).

Rols (Denys), attaché au Cabinet du Gouverneur Général, Alger.

Romand, professeur agrégé d'histoire au Lycée, Alger.

Rouvier (Paul), professeur à la Médersa, Tlemcen (Oran).

Rozis (A.), sous-directeur des Territoires du sud au Gouvernement Général, Alger.

Sabatier (J.), secrétaire général du Crédit municipal, 16, rue des Blancs Manteaux, Paris (IVe).

Sagot (François), docteur ès lettres, juge au tribunal de la Haute-Saône (Vesoul),

Saint-Calbre (Charles), directeur de la Médersa, Alger.

Salenc, directeur du Collège Moulay-Idriss, Fez (Maroc).

Samboeuf (Louis de), avocat à la Cour d'Appel, 11, rue de Constantine, Alger.

Saurel (Jules), avoué, conseiller général, 1, rue de Belleville, Oran.

Schveitzer, professeur agrégé d'histoire au Lycée, Alger.

Section historique du Maroc, 101, rue du Bac, Paris (VIIe).

Section Sociologique des affaires Indigènes, Salé (Maroc).

Serres (Jean), ancien chef du Cabinet civil du résident général de France, Rabat (Maroc).

Service des affaires indigènes et du personnel militaire, 5, rue du Soudan, Alger.

Service des affaires indigènes. Résidence générale de France, Tunis.

Simon, professeur au Lycée, 107, boulevard Saint-Saens, Alger.

Société des Beaux-Arts, 4, rue Généraux-Morris, Alger.

Soualah (M.), docteur ès lettres, professeur d'arabe au Lycée, Alger.

Steckert, libraire, 16, rue de Condé, Paris (VIe)

Supérieur de la Société des Missionnaires d'Afrique, Maison Carrée, Alger.

Syndicat agricole et viticole, Tlemcen.

Tailliart (Charles), recteur de l'Académie, Alger.

Teissier, trésorier payeur général, Basse-Terre (La Guadeloupe).

Torrès Balbas, directeur de l'Alhambra, Grenade (Espagne).

Trouilleur (G.), 4, rue Arago, Alger,

Valat (Georges), professeur agrégé d'arabe au Lycée, Alger.

Valet (René), chef-adjoint du Contentieux des Chemins de fer algériens de l'Etat, Alger.

Vallois, professeur à la Faculté des Lettres, Bordeaux (Gironde).

Viallat, conseiller à la Cour d'appel, 10, rue de la Merci, Montpellier (Hérault).

Mme Vincent, 14, boulevard Sébastopol, (Oran).

Vonderheyden (Maurice), docteur ès lettres, professeur à la Médersa, Alger.

Wender (capitaine), Section d'Etudes, Caserne Charron, Alger.

Weichmachter (R. P.), des Pères Blancs, Ouazzen.

Yver (Georges), professeur à la Faculté des Lettres, 23, rue Michelet, Alger, *vice-président.*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 17 Janvier 1932

La Société Historique Algérienne s'est réunie en Assemblée Générale le 17 janvier 1932 à 10 heures, dans la Salle des cours de la Faculté des Lettres. M. J.D. Luciani présidait, assisté des membres du Bureau.

Le Président a rendu hommage à la mémoire des membres de la Société décédés depuis la dernière Assemblée Générale : Stéphane Gsell, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, qui a occupé pendant un quart de siècle la chaire d'archéologie nord-africaine à l'Ecole, puis à la Faculté des Lettres d'Alger ; Marcel Morand, doyen de la Faculté de Droit d'Alger ; le docteur Lucien Raynaud, inspecteur général des Services d'Hygiène et de la Salubrité Publiques.

Le Secrétaire Général a donné lecture du télégramme de condoléances qu'il a adressé, au nom de la Société Historique, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à l'occasion de la mort de Stéphane Gsell et de la lettre de remerciements que lui a envoyée le Secrétaire Perpétuel de cette Académie. Il ajoute que M. Albertini a bien voulu se charger d'écrire sur la vie et l'œuvre de Gsell une notice étendue qui paraîtra dans le premier fascicule 1932 de la *Revue Africaine*.

Le Secrétaire Général a rendu compte de l'état d'avancement des numéros réguliers ou spéciaux de la *Revue*. Pour ces derniers il a la satisfaction de parler au pré-

sent de ce dont il pouvait seulement il y a un an, parler au futur. Les manuscrits des Actes du Congrès National des Sciences Historiques, qui s'est tenu à Alger en 1930 et les articles qui forment le numéro du Cinquantenaire de la Faculté des Lettres sont en cours d'impression. Les deux numéros seront distribués dans le courant de 1932.

Quant au 2e semestre 1931 de la *Revue Africaine*, l'absence prolongée de tout manuscrit a fait que ce numéro n'a pu être remis à l'imprimeur qu'avec un grand retard. Pour toutes les revues spécialisées, la situation est identique : la copie se raréfie de façon inquiétante. Il serait d'une ironie singulière que maintenant qu'elle est assurée sinon de l'avenir, du moins du lendemain, la publication de la *Revue Africaine* fût interrompue faute de copie. Il était du devoir du Secrétaire Général de la Société Historique de ne pas dissimuler cette situation.

Sur la proposition du Président, l'Assemblée adopte à l'unanimité le vœu que le nom de Stéphane Gsell soit donné au Musée des Antiquités d'Alger, dont il a été le créateur.

Le Trésorier donne ensuite lecture de son rapport sur la situation financière de la Société pour l'exercice 1931.

ACTIF

Excédent de l'exercice 1930..............	34.782 55
Subvention du Gouvernement Général.....	10.000 »
Subvention du Conseil de l'Université d'Alger	3.000 »
Cotisations	2.019 80
Total de l'Actif..........	49.802 35

PASSIF

Payé à M. J. Carbonel, imprimeur........	18.564 60
Dépenses d'administration, frais d'envoi des fascicules de la *Revue Africaine*, frais de correspondance, achat d'imprimés.......	2.097 95
Total du Passif..........	20.662 55

Excédent de l'actif : 29.139,80 auquel il faut ajouter 271 fr. 50 du compte-caisse, soit : 29.411 fr. 30.

Les comptes du Trésorier sont approuvés à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'élection du Bureau pour 1932.

Sont réélus :

Président : M. J.-D. Luciani.

Vice-Présidents : MM. G. Yver et A. Albertini.

Secrétaire Général : M. G. Esquer.

Secrétaires : MM. F. Braudel et L. Bessière.

Trésorier : M. A. Berque.

Membres du Bureau : MM. J. Carcopino, G. Marçais, H. Masse, R. Lespès, J. Alazard, M. Larnaude, M. Canard, Ibnou Zekri.

Membre correspondant : M. Douël.

Stéphane GSELL

(1864-1932) (1)

Stéphane Gsell vient d'être enlevé à la science, et à l'affection de ses amis. Cette perte, que ressentent douloureusement tous ceux qui s'intéressent à l'Afrique du Nord, atteint particulièrement l'Université d'Alger, que l'enseignement de Gsell a illustrée pendant plus de vingt ans, et la Société historique algérienne, aux travaux de laquelle il a souvent collaboré. Il convient qu'un exposé sommaire de son œuvre et une évocation de sa personne rappellent ici les raisons que nous avions de l'admirer et de l'aimer.

***

Stéphane Gsell est né à Paris le 7 février 1864, d'une famille protestante d'origine alsacienne, établie en Suisse, à St-Gall, depuis plusieurs générations. Du côté maternel, il était parent de Pasteur. Son père était peintre ; par son père, par ses frères, il eut de bonne heure et conserva toujours des attaches avec le monde des artistes. Les souvenirs de son enfance parisienne, égayée de villégiatures dans la banlieue, étaient très vivaces en lui ; il avait des amitiés qui remontaient à ses premières années de lycée, celle par exemple qui le liait à Paul Painlevé.

Il entra à l'Ecole Normale en 1883. De solides affec-

(1) La substance de cet article est celle d'une leçon faite le 4 mars 1932 à la Faculté des Lettres d'Alger.

tions s'établirent entre lui et plusieurs de ses camarades de promotion, Joseph Bédier, René Durand, Emile Mâle, et, parmi ceux qui sont morts avant lui, Lucien Herr, avec qui il avait plus d'un trait commun : même origine alsacienne, même faculté de tendresse sous une apparente brusquerie, même désintéressement, même puissance d'attraction sur ceux qui le connaissaient vraiment. En 1886, Gsell sortit de l'Ecole Normale, reçu premier à l'agrégation d'histoire. Son goût pour les études d'histoire ancienne le désignait pour être membre de l'Ecole française de Rome, où il eut le bonheur de passer quatre ans, de 1886 à 1890.

La longueur exceptionnelle de ce séjour s'explique par les qualités, exceptionnelles elles aussi, que montra tout de suite cet historien de vingt-deux ans. Alfred Croiset, rendant compte à l'Académie des Inscriptions des travaux envoyés par les membres des Ecoles d'Athènes et de Rome en 1887 (1), parle du mémoire de Gsell sur Domitien comme d'un « ouvrage considérable », résultat d'un « travail vraiment immense ». Ce sont des termes qu'on n'a pas coutume d'employer pour apprécier des mémoires de débutant. En 1889, du commencement de février à la fin de mai, Gsell put faire des fouilles dans la nécropole étrusque de Vulci : la diplomatie du directeur de l'Ecole, Geffroy, et la bienveillance du prince Torlonia avaient rendu possible cette entreprise, qu'il a été rarement permis à des étrangers de renouveler par la suite sur le sol italien. Dès la fin de l'année le mémoire de Gsell sur les fouilles de Vulci était signalé par l'Académie comme devant être « le docu- « ment le plus important que puisse consulter le futur « historien de la civilisation étrusque » (2) ; Georges Perrot notait que Gsell avait fait preuve à Vulci « d'un

(1) *Comptes rendus de l'Académie*, 1889, p. 66-67.
(2) *Ibid.*, p. 456.

« sang-froid, d'une énergie, d'un esprit de suite qui « sont des qualités rares, surtout chez un très jeune « homme » ; il louait les « qualités d'historien et d'écri- « vain qu'a développées en lui toute l'éducation qu'il a « reçue » (1). Les maîtres de Gsell ont été perspicaces et ne se sont pas trompés sur sa valeur.

Les réserves même qu'il a bien fallu introduire — c'est une loi du genre — dans tel ou tel de ces rapports tournent en réalité à l'avantage de Gsell. Alfred Croiset reconnaît que dans le mémoire sur Domitien la documentation, la critique des sources, l'exposé des faits sont irréprochables ; il regrette un peu que la physionomie personnelle de Domitien ne se dessine pas en plein relief ; et il se demande : « L'auteur, habitué à « ne marcher que sur des documents très précis, a-t-il « craint de se hasarder sur un terrain nouveau pour lui, « celui de la psychologie historique ? » Toute l'œuvre de Gsell nous met en mesure aujourd'hui de répondre à cette question : si Gsell ne s'est pas lancé dans le terrain hasardeux de la psychologie historique, ce n'était point par crainte, ni par brièveté de souffle ou sécheresse d'imagination ; c'était par volonté réfléchie de n'introduire dans l'histoire aucune construction arbitraire, de ne rien affirmer qui ne fût démontré ou du moins démontrable, de ne rien écrire qui compromît cette probité intellectuelle égale chez lui ou plutôt identique à la loyauté du caractère. A ces scrupules d'historien, il est resté obstinément fidèle : à l'autre bout de sa carrière, un texte de M. Doumic fait écho à celui d'Alfred Croiset. Dans le rapport sur les prix décernés par l'Académie Française en 1929, M. Doumic, après avoir annoncé que le prix Jean-Reynaud est décerné à Gsell et après avoir fait de l'*Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* l'éloge légitime, ajoute : « On peut même trouver que M. Gsell a exagéré

(1) *Comptes rendus de l'Académie*, 1890, p. 67-70.

« la sévérité des bonnes méthodes : on souhaiterait « parfois, chez lui, un peu plus de liberté dans l'inter- « prétation des textes, une part plus large faite à l'hypo- « thèse ». Gsell s'est toujours refusé ces libertés dangereuses. Quand il louait un historien d'avoir eu « le sen- « timent salutaire que, tout bien pesé, il convient très « souvent de demeurer dans le doute », de n'avoir pas osé « remplacer par la divination les lacunes de nos « connaissances » (1), il pouvait avoir l'impression de faire sa propre apologie.

Les *Fouilles dans la nécropole de Vulci* furent publiées en 1891, avec une exactitude, une abondance et une précision de détails qui en font un travail de grande importance pour la chronologie des tombes étrusques : « le « livre de Gsell reste le fondement de nos connaissances « sur les ruines de Vulci », ont écrit les archéologues allemands qui ont pu reprendre les fouilles en 1928 (2). Le mémoire sur Domitien, imprimé en 1893, fut la thèse principale de Gsell quand il soutint son doctorat en février 1894. Après bientôt quarante ans, cet *Essai sur le règne de l'empereur Domitien* est toujours le livre essentiel pour la période des Flaviens ; si des points de détail ont été complétés ou éclaircis par des découvertes postérieures, rien n'est à changer dans l'ensemble, dans les faits de quelque portée et dans le dessin de l'évolution historique. Tous ceux qui savent combien il est difficile en histoire ancienne d'arriver à des résultats durables comprendront la valeur de cette constatation.



Il fallait s'attarder un peu sur ces premiers travaux de Gsell, pour deux raisons : d'abord pour souligner sa maî-

(1) *Notice sur Delachenal*, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, LXXXV, p. 245.

(2) Messerschmidt, von Gerkan et Romazewski, *Nekropolen von Vulci*, Berlin, 1930, p. 10.

trise précoce, cette solidité d'esprit qui lui permettait de composer des œuvres à l'âge où d'ordinaire on en est encore aux ébauches ; ensuite, parce qu'il a clairement montré alors son aptitude à pénétrer dans toutes les parties de l'histoire ancienne et de l'archéologie, à dominer la délicate chronologie des antiquités italiques aussi bien que la complexe organisation de l'Empire romain. Les circonstances de sa carrière allaient l'amener à concentrer ses recherches sur une région déterminée du monde antique, l'Afrique du Nord, à l'étudier en profondeur en s'interdisant l'extension dans l'espace — à part quelques excursions vers l'Ibérie, si proche de la Berbérie à bien des titres. — Mais il ne perdit jamais de vue la notion exacte de la place tenue dans l'ensemble du monde méditerranéen par la région à laquelle il s'attachait ; il ne laissa jamais son horizon se rétrécir aux limites de ses recherches spéciales ; il eut toujours le don de concevoir large et de regarder loin.

L'arrêté ministériel qui nomma Gsell, en novembre 1890, chargé de cours d'archéologie à l'Ecole des Lettres d'Alger décida de son orientation et commanda tout le reste de sa vie. A partir de décembre 1894, il occupa comme professeur titulaire à l'Ecole des Lettres la chaire d'antiquités de l'Afrique, et la conserva naturellement quand l'Ecole fut transformée en Faculté. Il fut en outre, à partir de 1900, inspecteur des antiquités de l'Algérie ; à partir de 1902, directeur du Musée des antiquités algériennes et d'art musulman ; il n'avait d'ailleurs pas attendu qu'on lui conférât ces fonctions pour se donner tout entier à l'étude des monuments à l'aide desquels on peut tenter de reconstituer le passé lointain de l'Afrique du Nord.

Gsell faisait sa tâche de professeur très consciencieusement et très bien, comme tout ce qu'il faisait. Mais en ce temps-là les étudiants étaient moins nombreux qu'aujourd'hui, la préparation aux examens moins astreignante ;

Gsell pouvait sans remords faire de longues randonnées à travers l'Algérie, travailler sur le terrain, explorer, fouiller. Sa chaire fut essentiellement une chaire de recherche, et grâce à l'abondance de la matière qui s'offre en Algérie à l'épigraphiste et à l'archéologue, grâce aussi et surtout à l'étonnante puissance de travail de Gsell, les résultats s'accumulèrent rapidement.

Gsell les a présentés soit dans des articles de détail, donnés au *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, aux *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, aux *Mélanges de l'Ecole française de Rome*, à la *Revue archéologique*, à la *Revue africaine*, au *Recueil de la Société archéologique de Constantine*, aux *Bulletins* de Bône et d'Oran, soit dans des livres. Sa thèse latine fut une monographie de Tipasa, ville de la Maurétanie Césarienne (il la donna ensuite en français dans les *Mélanges de l'Ecole de Rome*) : non seulement il avait étudié avec un soin extrême toutes les ruines éparses dans les broussailles, mais, partant d'une suggestion de Mgr Duchesne (qui était alors l'abbé Duchesne), il avait retrouvé la tombe et la basilique de sainte Salsa à l'endroit précis où ses conjectures les plaçaient. Ses *Recherches archéologiques en Algérie* (1893) contiennent, outre un mémoire sur cette basilique de sainte Salsa, le compte rendu de ses explorations dans la région de Sétif et dans celle de Souk-Ahras ; il parcourut ensuite, en compagnie d'Henri Graillot, le pays au nord de l'Aurès, puis au nord des monts de Batna. Il publia en 1896 un *Guide archéologique des environs d'Alger*, très clair et très vivant, qu'il devait reprendre et mettre à jour en 1926, sous le titre de *Promenades archéologiques aux environs d'Alger*. Dans la série des « Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie », il s'est chargé du *Musée de Philippeville* (1898) et du *Musée de Tébessa* (1902). On trouvera plus loin la liste de ses travaux ; ce qu'il faut dire en ce moment, c'est qu'il lui est arrivé souvent d'enfermer

dans une brochure, dans un article de quelques pages des recherches d'une grande portée et des idées fécondes : je citerai par exemple sa brochure sur les *Fouilles de Bénian* en Oranie (1899), si instructive pour les derniers temps du donatisme, sa brochure sur les *Fouilles de Gouraya* (1903), fouilles brèves, mais fructueuses, dans une nécropole punique à l'ouest de Cherchel, son mémoire sur les *Edifices chrétiens de Thelepte et d'Ammaedara* en Tunisie, perdu dans les introuvables *Atti del II° Congresso internazionale di archeologia cristiana (1900)* (1), son article de huit pages sur *Le fossé des frontières romaines dans l'Afrique du Nord* (*Mélanges Boissier*, 1903), qui éclaire d'un jour nouveau toute la question du *limes* romain en bordure du Sahara.

L'étendue de son information, la justesse de son sens critique, l'ardeur passionnée avec laquelle il se vouait au travail historique se manifestent à plein dans la série des douze *Chroniques archéologiques africaines* qu'il donna de 1892 à 1904 d'abord dans la *Revue africaine*, puis dans les *Mélanges de l'Ecole de Rome*. Pas un livre, pas un article, pas une découverte grande ou petite, dans tout le domaine des antiquités de l'Afrique du Nord, qui ne soit signalé, commenté, critiqué dans ces chroniques : le départ y est fait, avec une sûreté irréprochable, entre les résultats acquis, les hypothèses à vérifier, les fantaisies à rejeter. Ces chroniques où il n'y a pas seulement de l'érudition, mais du pittoresque, de l'entrain, et aussi de la polémique, des protestations contre telle dépense mal justifiée ou telle restauration contestable, sont un tableau très animé de l'activité scientifique dans un champ que Gsell connaissait admirablement. Il va sans dire que ce n'est pas seulement l'Algérie, mais toute l'Afrique du Nord que Gsell comprenait dans ses enquêtes : il a fait

(1) Grâce à une heureuse initiative de M. Saumagne, ce mémoire se réimprime dans la *Revue tunisienne* (1932).

plusieurs voyages en Tunisie, et, dès que ce fut possible, il a visité le Maroc.

Il sentait le besoin de rassembler, en des répertoires commodes pour lui-même et pour tous les travailleurs, les matériaux qu'il amoncelait. D'une demande de renseignements qui lui fut adressée sur les ruines antiques de l'Algérie classées comme monuments historiques, sortirent les deux volumes des *Monuments antiques de l'Algérie* (1901), sept cent cinquante pages et plus de cent planches ; Gsell y résume tout ce qu'on sait de l'archéologie algérienne, consacrant un chapitre à chaque catégorie de monuments, depuis les grottes et abris sous roches jusqu'aux forteresses byzantines et aux sépultures chrétiennes. Son effort s'appliqua ensuite à l'*Atlas archéologique de l'Algérie*, qui parut en fascicules de 1902 à 1911, et qui représente un labeur prodigieux : sur une édition spéciale de la carte au 200.000^e, tous les points où des vestiges antiques existent ou bien ont été jadis signalés sont marqués par un numéro ; à chaque numéro correspond, dans le texte qui accompagne la carte, une notice qui décrit ces vestiges, indique les sources d'où les renseignements sont tirés, résume quand il y a lieu l'histoire de la localité, en donne à l'occasion un plan. Ce travail suppose d'une part beaucoup d'investigations sur place, d'autre part le dépouillement d'une quantité effrayante de textes anciens, de livres et de périodiques : Gsell, à lui seul, l'a mené à bien ; son *Atlas* est un modèle dont on voudrait posséder l'équivalent pour les autres régions du monde antique ; pour l'Algérie c'est le cadre dans lequel les recherches et les découvertes s'inscriront, sans le modifier, pendant des générations.

D'autres travaux, assez ingrats en apparence, mais durablement utiles, sont à comprendre dans ce groupe de répertoires : c'est l'*Enquête administrative sur les travaux hydrauliques anciens en Algérie* (1902), où Gsell se fit l'éditeur des notices demandées aux maires, aux adminis-

trateurs des communes mixtes et aux officiers des affaires indigènes par le Gouvernement général, à l'instigation de Gsell lui-même ; et c'est le volume où il composa, au prix de recherches patientes, un *Texte explicatif des planches de Delamare*, augmentant beaucoup ainsi l'intérêt des planches d'archéologie que Delamare avait publiées en 1850 et qu'il n'avait point complétées par un commentaire.

*
* *

Quand ce dernier volume parut, en 1912, Gsell n'était plus à Alger. Un grand deuil l'avait déterminé à quitter ce pays auquel il était cependant si fortement attaché. Après un an de mariage, sa femme était morte en 1910 en lui donnant un fils ; il voulut s'éloigner d'un séjour où trop de choses lui rappelaient à chaque instant un bonheur vite brisé. Appelé au Collège de France, il quitta Alger dans les premiers mois de 1912.

Mais ce départ ne changeait rien à la direction de son activité. La chaire que le Collège de France venait de créer pour lui était une chaire d'histoire de l'Afrique du Nord. Il emportait d'Alger à Paris des travaux commencés ou projetés. Il conservait la fonction d'inspecteur des antiquités de l'Algérie, et, à ce titre, revenait en Algérie périodiquement. Il fut en outre, à partir de 1919, inspecteur général des musées archéologiques et scientifiques d'Algérie. Passant à Paris la plus grande partie de l'année, il pouvait, plus aisément peut-être qu'il ne l'aurait fait à Alger au milieu des besognes quotidiennes, se consacrer à l'effort de synthèse qu'il s'était toujours proposé comme le terme de ses études.

Bien entendu, il ne renonçait point aux minutieuses analyses de détail, fondement nécessaire de toute synthèse viable. C'est de 1914 à 1922 qu'il a publié, avec la collaboration de Ch. A. Joly pour l'illustration, ses monographies de *Khamissa*, *Mdaourouch*, *Announa*, où il

présente les résultats des fouilles exécutées dans ces trois villes par le Service des monuments historiques. En 1915 il inaugura par un *Hérodote* la collection, entreprise par l'Université d'Alger, des « Textes relatifs à l'histoire de l'Afrique du Nord ». Il avait d'autre part conçu le projet et commencé à réunir les matériaux d'un recueil des *Inscriptions latines de l'Algérie*, et le gouverneur général Jonnart lui accorda les moyens de réaliser son plan : Gsell a publié en 1922 le premier volume de ce recueil, contenant les inscriptions de la province Proconsulaire. Plus récent, donc plus complet, et mieux ordonné que la partie correspondante du *Corpus Inscriptionum Latinarum*, ce volume apporte beaucoup de textes établis par les lectures personnelles de Gsell ; les commentaires sont concis et pleins ; ce chef-d'œuvre de méthode impeccable s'offre à ceux qui doivent continuer le recueil et qui auront à utiliser des matériaux rassemblés par Gsell comme un modèle difficilement imitable.

Mais l'œuvre qui fut au premier plan dans la pensée de Gsell pendant les vingt dernières années de sa carrière, ce fut son *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, dont huit volumes ont paru de 1913 à 1928.

Dès 1900, à l'occasion de l'Exposition universelle, il avait écrit, sous le titre *L'Algérie dans l'antiquité*, une brochure qui était en réalité une histoire sobre et substantielle, valable pour toute la Berbérie, de la période antique, depuis la civilisation de la pierre jusqu'à l'invasion arabe. Il en donna une seconde édition, revue et corrigée, en 1903. Cette seconde édition elle-même a été mise à jour pour former la première partie de l'*Histoire d'Algérie*, par Gsell, G. Marçais et Yver, publiée en 1927.

Ce n'était là que l'esquisse et le sommaire du grand ouvrage qu'il pouvait et voulait composer, et dont les huit volumes parus — près de 3.200 pages de format grand in-8° — contiennent l'histoire de l'Afrique du Nord depuis les origines jusqu'à la transformation du

royaume de Maurétanie en provinces romaines, en 40 après J.-C.

Il serait superflu de redire longuement aujourd'hui les mérites de cette œuvre. Tous les documents de toute espèce qui nous sont accessibles sont étudiés, critiqués, mis en valeur par Gsell, avec une telle sûreté de méthode que ce travail est définitif, dans la mesure où le mot peut être employé pour un ouvrage historique. Il y avait avant Gsell dans le passé de la Berbérie des périodes fort mal connues, comme la période punique, ou tout à fait obscures, comme la période des royaumes indigènes. Après Gsell, il subsiste encore des zones d'ombre, dont la plupart sans doute ne s'illumineront jamais, mais elles sont nettement délimitées ; des notions fermes sont acquises, les grandes lignes sont établies et clairement dessinées, l'évolution de la Berbérie apparaît ; l'Afrique du Nord a désormais une histoire vivante.

On se plairait à insister sur la qualité littéraire, artistique de cette *Histoire*. Gsell ne pensait pas qu'un ouvrage d'érudition pût être écrit n'importe comment, et que, sous prétexte qu'on sera lu par un tout petit nombre de personnes, on eût le droit de négliger la forme. A plus forte raison lui convenait-il de la soigner dans son *Histoire*, qui était appelée à être dans les mains de tous les hommes cultivés. Appuyé sur cette culture classique dont Georges Perrot avait reconnu la marque dans ses premiers travaux, il a écrit son *Histoire* dans une langue d'une pureté, d'une netteté parfaites ; on n'y trouve pas un terme impropre, pas une phrase mal bâtie ou choquant l'oreille ; on n'y trouve pas non plus une seule note de fausse éloquence, un seul effet de recherche déplacée. La forme, modelée sur le fond, est vigoureuse comme lui, et l'émotion contenue qui se devine dans certaines pages est d'autant plus forte qu'elle s'étale moins.

Il est à jamais regrettable que ce monument reste inachevé. Gsell avait l'intention de continuer, de faire l'his-

toire de l'Afrique du Nord sous l'Empire romain. Dans l'introduction qu'il a mise en tête du livre *Histoire et historiens de l'Algérie* (1931, p. 15), il dit : « Au bout « de huit volumes, consacrés à des « siècles obscurs », « je suis arrivé au seuil de la terre promise, de l'Empire « romain, où une documentation plus abondante et plus « sûre rend possibles des vues plus claires. Je m'efforce- « rai, si j'en ai le temps, d'écrire l'histoire de cette « période ».

Il n'a pas eu le temps, il n'est pas entré dans la terre promise. Confiant dans sa constitution robuste, peut-être était-il trop disposé à traiter par le mépris les premiers symptômes de vieillissement physique. Une affection grave se révéla à la fin de septembre 1931 ; une opération pratiquée au début de décembre donna d'abord bon espoir ; puis des complications se manifestèrent ; Gsell fut emporté par une embolie dans la matinée du 1er janvier.



Ce qu'aurait été son histoire de l'Afrique sous l'Empire romain, quelles en auraient été la richesse et la nouveauté, nous le pressentons en lisant, par exemple, son mémoire de 1926 sur *La Tripolitaine et le Sahara au IIIe siècle de notre ère*, où l'on voit comment, à cette date, des Berbères nomades, apprenant à utiliser le chameau, imposèrent leur domination au Sahara et en déterminèrent l'histoire pour de longs siècles, ou encore son article de 1928 sur *Le christianisme en Oranie avant la conquête arabe*. Dans une étude suivie et complète de cette période sur laquelle nos renseignements sont en somme assez riches, il aurait eu l'occasion de déployer largement la qualité qui nous apparaît comme l'élément essentiel de sa supériorité, ce goût de la vision directe, cette curiosité précise, qui le maintenait toujours en contact avec les réalités concrètes de l'histoire et de la vie.

Lorsque, élu à l'Institut, il eut à composer une notice

sur son prédécesseur, qui se trouvait être Delachenal, l'historien de Charles V, il ne se contenta pas de lire soigneusement les livres dont il avait à parler : il passa des heures à flâner, lui qui d'habitude ne flânait guère, dans les vieux quartiers de Paris où l'on reconnaît quelque chose de la topographie et des monuments du XIV[e] siècle; car une histoire purement livresque, pour lui, ne comptait pas ; il voulait reprendre sans cesse des points d'appui dans le réel.

C'est ce désir de voir par lui-même, de toucher les pièces originales où se révèle quelque chose du passé, qui l'a amené à s'intéresser à des objets très divers, à s'assurer une compétence dans des domaines très éloignés les uns des autres. Il a été, pour les gravures rupestres, l'éditeur posthume des travaux de Flamand ; et, à l'autre extrémité de l'histoire africaine, il a acquis une connaissance très étendue de l'art musulman et des industries indigènes. Il était légitimement fier d'avoir formé, à Alger, le Musée d'art musulman ; il a écrit, en 1903, sur *Les industries indigènes en Algérie* une brochure pleine d'observations et de vues justes ; il fut, en 1905, le principal organisateur de l'Exposition d'art musulman installée à la Médersa d'Alger ; et le Musée d'Alger possède, dans les papiers que lui a laissés Gsell, le plan, dressé par lui il y a plus de vingt ans, de toute une histoire de l'art musulman en Algérie.

Il aimait beaucoup ce pays, sa lumière, sa mer, la silhouette de ses montagnes et les horizons de ses plateaux : c'est une affection vraie pour l'Algérie qui s'exprime dans le discours qu'il prononça en 1905 devant les Congrès des Sociétés savantes et des Orientalistes. Il a souvent rappelé avec une insistance reconnaissante les concours qu'il a trouvés, pour soutenir ses entreprises scientifiques, auprès du Gouvernement général et des Délégations financières. Et il est un au moins de ses amis algériens qui doit être nommé ici : c'est M. Dominique Luciani, qui lui était particulièrement cher, et qui, comme directeur des Affaires indigènes, fut son collaborateur dans la création du Musée d'art musulman et dans bien d'autres tâches.

Gsell s'intéressait à toutes les manifestations de la vie algérienne. Il ne parlait jamais sans quelque attendrissement de l'Alger d'il y a quarante ans, qu'il avait trouvé, à son arrivée, si pittoresque et sympathique. Mais surtout il aimait le bled, qu'il avait parcouru à pied, à bicyclette, à mulet ou en patache, en un temps où il n'y avait pas d'autos. Capable d'une grande endurance, ayant besoin de peu de sommeil, et acceptant avec une indifférence magnifique le gîte et la nourriture tels qu'ils se rencontraient, il connaissait tous les aspects de l'Algérie, les formes modestes d'existence comme les formes brillantes, les gourbis indigènes comme les fermes françaises, les tentes des nomades comme les villages kabyles. Sa joie, lors de ses voyages en Algérie, était de reprendre pour quelques jours ces pérégrinations. C'était une bonne fortune que d'aller se promener avec lui dans quelque ville antique, de l'entendre évoquer les souvenirs qui se levaient pour lui derrière chaque mur, de le voir se rappeler et parfois retrouver celui qui avait été jadis son compagnon de promenade ou son guide, ici un caïd, là un cavalier de commune mixte, ailleurs un marabout. A respirer l'air de Cherchel, de Djemila, de Timgad, de Tébessa ou de Madaure, il se sentait rajeuni, plein d'énergie et de bonne humeur. Et alors que, en ces dernières années, il se plaignait de ses yeux et éprouvait quelque peine à se conduire dans une pièce un peu sombre, il récupérait dans un champ de ruines, en présence d'une inscription fruste, l'acuité merveilleuse de son regard d'autrefois, et il déchiffrait plus vite que personne le texte à demi effacé.

De quel secours cette familiarité avec les gens et les choses lui a été dans son œuvre d'historien, c'est ce dont

tous ses livres portent le témoignage. Il a senti et fait sentir la continuité, fondée sur la permanence des conditions physiques et du principal élément ethnique, qui se manifeste à travers toutes les périodes de l'histoire de la Berbérie, à travers la conquête romaine, la diffusion du christianisme, l'invasion de l'Islam et la colonisation française. Un exemple typique de cette persistance est noté dans la petite monographie que Gsell a écrite sur le village français de Pasteur (1894 ; p. 24) : « Vingt-neuf « colons ont formé un syndicat ; chacun d'eux dis- « pose tous les quatorze jours et demi, soit de midi « à minuit, soit de minuit à midi, des eaux de l'oued « Kétami. Les détails de ce règlement rappellent d'une « manière bien curieuse un document que nos bra- « ves gens ignoraient tous » : et Gsell résume ici l'inscription de Lamasba, trouvée dans la même région, qui est un règlement d'irrigation remontant au règne d'Elagabal. Il savait bien que ce qui fait l'intérêt de l'épigraphie et de l'archéologie africaines, ce sont les jours qu'elles nous ouvrent sur les vies humbles, les besognes quotidiennes, les efforts anonymes des cultivateurs et des artisans, le lent et dur aménagement du pays. La solidarité entre les diverses époques de la Berbérie se perçoit surtout dans les volumes où Gsell reconstitue la vie des royaumes indigènes, entre les guerres puniques et l'annexion par Rome. C'est son expérience de l'Afrique contemporaine qui lui permet de démêler dans les témoignages anciens, différents par la date et inégaux en sincérité, d'Hérodote, de Salluste, de Corippus, ce qui est authentique et ce qui est suspect, ce qui est permanent et ce qui est accidentel. Dans le passé de la Berbérie, il y a pour lui autant d'éléments vivants que d'éléments morts ; et la valeur de son *Histoire* tient à ce que, derrière chaque page, pour la nourrir et la soutenir, il y a vingt ou trente ans de souvenirs algériens.

***

Les récompenses de ces grands mérites ne sont venues à Gsell ni très tôt ni très abondamment, sans doute parce qu'il ne mettait pas beaucoup d'empressement à les rechercher. Correspondant de l'Institut depuis 1902, c'est en 1923 seulement qu'il est devenu membre de l'Académie des Inscriptions. Chevalier de la légion d'honneur depuis 1903, il est mort vingt-neuf ans plus tard sans avoir été promu au grade d'officier. Mais il savait de quelle estime et de quelle admiration l'entouraient ses confrères, en France et à l'étranger, et ses disciples ; il en a recueilli les témoignages, qui lui faisaient plaisir, lorsqu'il présida en 1930 à Alger le Ve Congrès international d'archéologie, et lorsqu'on célébra à Paris, au mois d'octobre 1931, le cinquantenaire de l'Ecole de Rome. Il n'ignorait pas que sa vie droite et désintéressée, dévouée tout entière à la science, était saluée comme un exemple, et que la réserve stoïque avec laquelle il taisait ses épreuves commandait à tous le respect.

Dans l'affliction où sa mort a laissé ceux qui le connaissaient, il n'y avait pas seulement la tristesse de voir un grand savant disparaître avant que son œuvre fût achevée. Il y avait un regret profond qui s'attachait à l'homme. Sous une brusquerie de manières où entrait une part de timidité et de pudeur, sous une verve spirituelle qui était volontiers caustique et dont le *Cri de Paris* a plus d'une fois recueilli les mots, Gsell dissimulait mal une bonté foncière, une vive capacité d'émotion, une délicatesse et une loyauté infinies. Très accueillant pour les jeunes, il les aidait libéralement de ses conseils et de ses notes. Pour ceux qui sont entrés après lui dans la carrière de l'archéologie africaine, pour Jérôme Carcopino, pour Félix De Pachtere, pour moi, pour nos jeunes camarades de Rome qui viennent étudier les monuments d'Algérie, il a été d'une bienveillance et d'une générosité inépuisables. De même qu'il ne s'est jamais consolé de ses chagrins, il n'a jamais laissé se dénouer

ou s'affaiblir ses amitiés. Nous sommes quelques-uns qui pouvons attester par expérience personnelle combien son affection était active et efficace ; quelques-uns qui n'oublierons pas que ses dernières démarches, ses dernières pensées ont été pour mettre en lumière les travaux et pour faciliter la carrière de ceux à qui il avait donné sa sympathie.

⁂

L'idée a été lancée — notamment par J. Carcopino, dans le *Journal des Débats* du 5 janvier 1932 — qu'il conviendrait d'appeler du nom de Stéphane Gsell un centre de colonisation situé quelque part en Algérie, dans une région riche en ruines romaines. C'est un hommage dont Gsell aurait accueilli favorablement le projet ; nous l'avons entendu dire, sur ce ton mi-sérieux, mi-plaisant, qu'il prenait volontiers : « Si je travaille bien, on don- « nera peut-être mon nom à un village ». Qu'il ait « bien travaillé », tout le monde en est d'accord, et il est permis d'espérer que son nom s'inscrira en effet sur la carte de l'Algérie, comme s'y sont inscrits ceux de Renier et de Masqueray. Ainsi son souvenir se perpétuera même lorsque nous ne serons plus là pour garder son image, dans nos mémoires et dans nos cœurs, comme celle d'un homme pour qui nous avions une respectueuse et profonde affection, qui a élevé une œuvre magistrale, et en qui l'Algérie a le devoir d'honorer un de ceux qui l'ont le mieux connue et le mieux servie.

EUGÈNE ALBERTINI.

—— ——

BIBLIOGRAPHIE

des travaux de Stéphane GSELL

———

1887

1. — *Etude sur le rôle politique du Sénat romain à l'époque de Trajan*, dans *Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'Ecole française de Rome*, VII, p. 339-382.

2. — Compte rendu de Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux, tome I, ibid.*, p. 385-386.

1888

3. — *Notes d'épigraphie*, dans *Mélanges de Rome*, VIII, p. 69-80.

1889

4. — Notice biographique sur *Hippolyte Noiret, 1864-1888*, dans l'*Annuaire* de l'Association des anciens élèves de l'Ecole normale supérieure, p. 62-67, et dans une brochure *A la mémoire de Hippolyte Noiret*, Lille, p. 3-18.

5. — *Inscriptions découvertes à Rome*, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, p. 22-23.

6. — *Chronologie des expéditions de Domitien pendant l'année 89*, dans *Mélanges de Rome*, IX, p. 3-16.

1891

7. — *Fouilles dans la nécropole de Vulci*, Paris et Rome, 565 p.

8. — *Inscription chrétienne de Madaure*, dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, p. LXXXI.

1892

9. — *Note sur quelques inscriptions de Tipasa*, dans *Bulletin du Comité*, p. 319-321.

10. — *Note sur les fouilles récentes de Tipasa*, dans *Comptes rendus de l'Académie*, p. 242-250.

11. — *Note au sujet de l'incinération en Etrurie*, dans *Mélanges de Rome*, XII, p. 425-431.

12. — *Note sur la basilique de Sertei (Maurétanie Sitifienne)*, dans les *Mélanges G. B. De Rossi*, supplément au t. XII des *Mélanges de Rome*, p. 345-358.

13. — *Note sur deux proconsuls d'Afrique*, dans *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine*, XXVII, p. 188-199.

14. — *Mosaïques des Ouled-Agla et de Bougie*, *ibid.*, p. 230-249.

15. — *Chronique archéologique africaine, année 1891*, dans *Revue africaine*, XXXVI, p. 69-124.

16. — *Le musée d'Alger*, *ibid.*, p. 389-396.

1893

17. — *Essai sur le règne de l'empereur Domitien*, Paris, 392 p.

18. — *Recherches archéologiques en Algérie*, Paris, 434 p. (1re partie : La basilique de sainte Salsa à Tipasa ; 2e partie : Ruines romaines au Sud-Est de Sétif ; 3e partie : Ruines à l'ouest de Sétif ; 4e partie : Inscriptions de Khamissa, de M'daourouch et de Ksiba-Mraou).

19. — *Exploration archéologique dans le département de Constantine. — Ruines romaines au nord de l'Aurès*, dans *Mélanges de Rome*, XIII, p. 460-541, en collaboration avec H. Graillot. — Suite dans le t. XIV, p. 17-86.

20. — *Sarcophage trouvé près de Tipasa*, dans *Revue africaine*, XXXVII, p. 52-55.

21. — *Chronique africaine, archéologie et histoire ancienne, année 1892*, *ibid.*, p. 56-128.

22. — *Bulletin sur des découvertes récentes*, *ibid.*, p. 288-294.

1894

23. — *De Tipasa Mauretaniae Caesariensis urbe*, Alger, 161 p. — Version française du même travail : *Tipasa, ville de la Maurétanie Césarienne*, dans *Mélanges de Rome*, XIV, p. 291-450.

24. — *Pasteur, un village en Algérie*, Alger, 27 p.

25. — *Exploration archéologique dans le département de Constantine. — Ruines romaines au nord des monts de Batna*, dans *Mélanges de Rome*, XIV, p. 501-610, en collaboration avec H. Graillot.

26. — *Note sur deux portraits du musée de Philippeville*, dans *Recueil de Constantine*, XXIX, p. 537-542.

27. — *Inscriptions de Thibilis*, *ibid.*, p. 608-645.

28. — *Chronique africaine, archéologie et histoire ancienne, année 1893*, dans *Revue africaine*, XXXVIII, p. 109-233.

1895

29. — *Inscriptions latines de Pasteur et d'Aumale*, dans *Bulletin trimestriel de la Société de géographie et d'archéologie d'Oran*, XV, p. 60-62.

30. — *Satafis (Périgotville) et Thamalla (Tocqueville)*, dans *Mélanges de Rome*, XV, p. 33-70.

31. — *Chronique archéologique africaine*, *ibid.*, p. 301-350

1896

32. — *Guide archéologique des environs d'Alger*, Alger, 189 p.

33. — Article *Gratiae*, dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio, t. II, p. 1658-1667.

34. — *Le Tombeau de la Chrétienne*, dans *Association française pour l'avancement des sciences*, 25e session (Congrès de Carthage), p. 767-778.

35. — *Note sur la basilique de Castiglione*, dans *Bulletin du Comité*, p. 139-142 (cet article, signé « Bertrand, professeur au lycée d'Alger », a été en réalité écrit par Gsell).

36. — *Inscriptions inédites de l'Algérie*, *ibid.*, p. 156-220.

37. — *Chronique archéologique africaine*, dans *Mélanges de Rome*, XVI, p. 441-490.

38. — *Observations sur l'inscription des martyrs de Constantine*, dans *Recueil de Constantine*, XXX, p. 212-217.

1897

39. — Publication de : Gavault, *Etude sur les ruines romaines de Tigzirt*, Paris, 136 p. ; Gsell n'a signé que la courte préface, mais de cette préface même il résulte que Gsell est pour beaucoup dans l'ensemble de l'ouvrage (Gavault était mort en 1895).

40. — *Inscriptions inédites de l'Algérie*, dans *Bulletin du Comité*, p. 556-573.

1898

41. — *Musée de Philippeville*, Paris, 89 p. (Gsell avait l'habitude de citer cet ouvrage en ajoutant à son nom celui de L. Bertrand, conservateur du musée).

42. — *Mosaïque de Fouka*, dans *Bulletin du Comité*, p. CXLV-CXLVII.

43. — *Note sur quelques monuments figurés découverts en Algérie*, *ibid.*, p. 338-342.

44. — *Le mausolée de Blad-Guitoun*, dans *Comptes rendus de l'Académie*, p. 481-499.

45. — *Chronique archéologique africaine*, dans *Mélanges de Rome*, XVIII, p. 69-140.

46. — *Notes sur quelques forteresses antiques du département de Constantine*, dans *Recueil de Constantine*, XXXII, p. 249-297.

1899

47. — *Fouilles de Bénian (Alamiliaria)*, Paris, 50 p. (cf. lettre de Gsell à Boissier sur ces fouilles, dans *Comptes rendus de l'Académie*, p. 276-278).

48. — *Ruines au lieu dit Souama*, dans *Bulletin du Comité*, p. CLXXIII-CLXXIV.

49. — *Inscription rupestre de Tigzirt*, *ibid.*, p. CLXXX-CLXXXI.

50. — *Observations sur la liste des sarcophages chrétiens d'Afrique*, *ibid.*, p. CLXXXI-CLXXXII.

51. — *Notes d'archéologie algérienne*, *ibid.*, p. 437-464.

52. — *Chronique archéologique africaine*, dans *Mélanges de Rome*, XIX, p. 35-83.

53. — *Les statues du temple de Mars Ultor à Rome*, dans *Revue archéologique*, XXXIV, p. 37-43.

1900

54. — *L'Algérie dans l'antiquité*, Alger, 84 p. — Un fragment en est reproduit sous le titre : *L'action des Romains en Afrique*, dans *L'Algérie nouvelle*, V, 1900, p. 297-304.

55. — *Catalogue des moulages de monuments antiques et musulmans du Musée d'Alger*, Alger, 10 p. (sans nom d'auteur).

56. — *Edifices chrétiens de Thelepte et d'Ammaedara*, dans *Atti del II° Congresso internazionale di archeologia cristiana tenuto in Roma nell' aprile 1900* (volume publié en 1902), p. 197-239. — Ce mémoire est réimprimé dans la *Revue tunisienne*, 1932.

57. — *Découvertes à Tobna*, dans *Bulletin du Comité*, p. CLXXIII-CLXXV.

58. — *Découvertes d'antiquités en Algérie*, *ibid.*, p. CLXXXV-CXC.

59. — *Note sur des tumulus de la région de Boghar*, *ibid.*, p. 373-375.

60. — *Notes sur diverses antiquités d'Algérie, ibid.*, p. 376-387.

61. — *Note sur quelques antiquités non romaines conservées à Bône*, dans *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, XXX, p. 1-6.

62. — *Note sur un bas-relief de Saint-Leu (Portus Magnus) représentant la déesse celtique Epona*, dans *Bulletin d'Oran*, XX, p. 121-122.

63. — *La basilique de Rusguniae*, dans *Comptes rendus de l'Académie*, p. 48-52.

64. — *Chronique archéologique africaine*, dans *Mélanges de Rome*, XX, p. 79-146.

65. — *Bas-relief africain représentant la déesse Epona*, dans *Revue archéologique*, XXXVII, p. 260-261.

1901

66. — *Les monuments antiques de l'Algérie*, Paris, 2 vol., 290 et 447 p.

67. — *Instructions pour la conduite des fouilles archéologiques en Algérie*, Alger, 15 p. (sans nom d'auteur).

68. — *Découvertes en Algérie*, dans *Bulletin du Comité*, p. CXLIX-CLIV.

69. — *Découvertes à Sidi-Ferruch et près de Mouzaïaville, ibid.*, p. CLX-CLXIII.

70. — *Inscription de Takricht, ibid.*, p. CLXXVIII-CLXXIX.

71. — *Inscription néo-punique de Ksiba-Mraou, ibid.*, p. CXCV.

72. — *Inscription libyque d'El-Kantara, ibid.*, p. CXCVII.

73. — *Découvertes en Algérie, ibid.*, p. CCVI-CCX.

74. — *Fouilles de Tobna, ibid.*, p. CCXII-CCXIV.

75. — *Inscriptions de la région au nord de l'Aurès, ibid.*, p. CCXIV-CCXVI.

76. — *Inscription de Bénian, ibid.*, p. CCXXV-CCXXVI.

77. — *Note sur quatre consoles chrétiennes trouvées à Morsott, ibid.*, p. 158-161.

78. — *Notes d'archéologie algérienne, ibid.*, p. 308-323.

79. — *Note sur des antiquités découvertes à Tobna et à Mustapha, ibid.*, p. 447-451.

80. — *Note sur une inscription d'Ighzer-Amokrane (Kabylie)*, dans *Comptes rendus de l'Académie*, p. 170-172.

81. — *Claveau d'une des portes du théâtre de Khamissa, ibid.*, p. 344.

82. — *Chronique archéologique africaine*, dans *Mélanges de Rome*, XXI, p. 181-241.

83. — *Tête de l'empereur Hadrien* (trouvée à Belcourt), dans *Revue africaine*, XLV, p. 65-67.

84. — *Notes sur quelques sculptures antiques de l'Algérie*, dans *Revue archéologique*, XXXVIII, p. 72-81.

1902

85. — *Enquête administrative sur les travaux hydrauliques anciens en Algérie*, publiée par Gsell, Paris, 143 p.

86. — *Musée de Tébessa*, Paris, 95 p.

87. — *Note sur deux antiquités puniques trouvées en Algérie*, dans les *Mélanges Perrot*, p. 151-153.

88. — *Inscriptions de la région de N'gaous*, dans *Bulletin du Comité*, p. CXL-CXLIV.

89. — *Reliquaires d'Henchir-Akhrib, ibid.*, p. CCXVI-CCXVII.

90. — *Rapport archéologique sur les fouilles faites en 1901 par le Service des monuments historiques de l'Algérie, ibid.*, p. 308-341.

91. — *Notes d'archéologie algérienne, ibid.*, p. 506-532.

92. — *Chronique archéologique africaine*, dans *Mélanges de Rome*, XXII, p. 301-345.

1903

93. — *L'Algérie dans l'antiquité*, nouvelle édition, revue et corrigée, Alger, 150 p.

94. — *Fouilles de Gouraya*, Paris, 51 p. (cf. *Bulletin du Comité*, 1900, p. CXLV).

95. — *Les industries indigènes en Algérie*, Alger, 21 p.

96. — Collaboration, pour la partie archéologique, au *Guide Joanne* d'Algérie et Tunisie.

97. — *Le fossé des frontières romaines dans l'Afrique du Nord*, dans les *Mélanges Boissier*, p. 227-234.

98. — *Ampoules de saint Menas*, dans *Bulletin du Comité*, p. CLVI.

99. — *Trésor de monnaies de Juba II, du cap Djinet, ibid.*, p. CLX-CLXI.

100. — *Inscriptions de Tocqueville et d'Aïn-Kerma, ibid.*, p. CCX-CCXI.

101. — *Le metallum Siguense*, dans *Bulletin de la Société archéologique de Sousse*, I, p. 135-139.

102. — *Chapelle chrétienne d'Henchir-Akhrib*, dans *Mélanges de Rome*, XXIII, p. 3-25.

103. — *Chronique archéologique africaine, ibid.*, p. 273-317.

104. — *Observations géographiques sur la révolte de Firmus*, dans *Recueil de Constantine*, XXXVI, p. 21-46.

1904

105. — *Note sur les grottes du mont Chenoua*, dans *Bulletin du Comité*, p. CLXXIV.

106. — *Mosaïque de Timgad, ibid.*, p. CLXXXVIII-CLXXXIX.

107. — *Chronique archéologique africaine*, dans *Mélanges de Rome*, XXIV, p. 329-370.

1905

108. — *Exposition d'art musulman (Médersa d'Alger). Notice sommaire des collections exposées*, Alger, 9 p.

109. — *Etendue de la domination carthaginoise en Afrique*, dans le *Recueil de mémoires et de textes publié en l'honneur du XIV*[e] *Congrès des Orientalistes*, Alger, p. 347-387.

110. — Discours prononcé à la séance générale des Congrès des Sociétés savantes et des Orientalistes, le 26 avril 1905, dans *Bulletin du Comité*, p. XCIV-XCIX, et en brochure (*Congrès des Sociétés savantes à Alger*).

111. — *Inscription de M'rikeb-Thala*, dans *Bulletin du Comité*, p. CLXIV.

112. — *Mosaïque romaine de Sila*, dans *Recueil de Constantine*, XXXIX, p. 1-7.

113. — *Un article de M. Gauckler sur la mosaïque*, dans *Revue africaine*, XLIX, p. 49-50.

1906

114. — *Inscriptions chrétiennes d'Algérie*, dans *Bulletin du Comité*, p. CCVIII.

115. — *Main panthée de Tipasa, ibid.*, p. CCXXXII.

116. — *Inscription de Msad, ibid.*, p. CCXLVIII-CCXLIX.

117. — *Mosaïque d'Aïn-Babouch et inscriptions d'Algérie, ibid.*, p. CCLIX-CCLXIII.

118. — *Disque de bronze de Gunugu, ibid.*, p. CCLXXIII-CCLXXIV.

119. — *Note sur une inscription de la région de Sétif*, dans *Recueil de Constantine*, XL, p. 111-118.

1907

120. — *Inscription de Tocqueville*, dans *Bulletin du Comité*, p. CXC-CXCII.

121. — *Inscriptions de Tourhzout, ibid.*, p. CCXIV-CCXV.

122. — *Inscription d'El Milia*, *ibid.*, p. CCXVIII.

123. — *Inscriptions de la région de Sétif*, *ibid.*, p. CCXXVII-CCXXIX.

1908

124. — *Inscriptions néo-puniques d'Algérie*, dans *Bulletin du Comité*, p. CLXIX-CLXX.

125. — *Deniers de Juba II découverts au Maroc*, *ibid.*, p. CLXXXVIII-CLXXXIX.

126. — *Inscriptions de Pascal et de Tocqueville*, *ibid.*, p. CLXXXIX-CXC.

127. — *Inscription chrétienne de la région de Tiaret*, *ibid.*, p. CCI.

128. — *Fouilles de Tocqueville*, *ibid.*, p. CCXV-CCXVII.

129. — *Inscriptions de Taoura et de Constantine*, *ibid.*, p. CCXLI-CCXLII.

130. — *Lampe chrétienne de bronze*, *ibid.*, p. CCLIII-CCLIV.

1909

131. — *Sépultures romaines à Alger*, dans *Bulletin du Comité*, p. CLXXIX-CLXXXI.

132. — *Note sur deux inscriptions latines d'Algérie*, *ibid.*, p. 183-186.

133. — *Thanaramusa* (*Berrouaghia*), dans *Revue africaine*, LIII, p. 20-25.

134. — *Les cultes égyptiens dans le nord-ouest de l'Afrique sous l'Empire romain*, dans *Revue de l'histoire des religions*, 1909, I, p. 149-159.

1910

135. — *Antiquités d'Algérie*, dans *Bulletin du Comité*, p. CC-CCIII.

136. — *Inscriptions de Tigzirt*, *ibid.*, p. CCV-CCVI.

137. — *Inscriptions de Sétif et d'Aumale*, *ibid.*, p. CCXIV-CCXVIII.

138. — *Notes d'archéologie africaine* (comptes rendus), dans *Revue africaine*, LIV, p. 195-200.

1911

139. — *Atlas archéologique de l'Algérie* (publié en sept fascicules, de 1902 à 1911), Alger et Paris, 50 cartes et 510 pages.

140. — *Inscription du Djebel Tamgout*, dans *Bulletin du Comité*, p. CCII-CCIII.

141. — *Le climat de l'Afrique du Nord dans l'antiquité*, dans *Revue africaine*, LV, p. 343-410 (chapitre détaché du t. I de l'*Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*).

1912

142. — *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840-1845. Archéologie. Texte explicatif des planches de Ad.-H.-Al. Delamare*, Paris, 193 p.

143. — *Plaque de bronze avec inscription votive à Mercure*, dans *Bulletin du Comité*, p. CLXVII.

144. — *Inscriptions de Djemaa-Saharidj*, *ibid.*, p. CLXXXIX.

145. — *Découvertes archéologiques en Algérie*, *ibid.*, p. CCXXXIII-CCXXXV.

146. — *L'histoire de l'Afrique du Nord*, leçon d'ouverture au Collège de France, dans *Revue bleue*, p. 772-777 et 805-809.

1913

147. — *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. I, *Les conditions du développement historique. Les temps primitifs. La colonisation phénicienne et l'Empire de Carthage*, Paris, 544 p.

148. — *Inscription de Blad-Guitoun*, dans *Bulletin du Comité*, p. CLXXII.

149. — *Tête d'Antinoüs découverte à Carthage*, *ibid.*, p. 322-323.

1914

150. — *Khamissa, Mdaourouch, Announa* (avec la collaboration de Ch. A. Joly pour l'illustration), 1re partie, *Khamissa*, 1er fascicule (le second n'a pas paru), Alger et Paris, 114 p.

151. — *Inscription des environs de Constantine et inscriptions de Mdaourouch*, dans *Bulletin du Comité*, p. CLV-CLIX.

1915

152. — *Hérodote* (*Textes relatifs à l'histoire de l'Afrique du Nord*, fasc. I), Alger, 253 p. (la couverture porte : Alger et Paris, et le millésime 1916).

153. — *Inscriptions découvertes en Algérie*, dans *Bulletin du Comité*, p. CXCV-CCI.

154. — *Inscription de Sétif*, *ibid.*, p. CCXXXVII-CCXXXVIII.

155. — *La basilique chrétienne de Mdaourouch*, *ibid.*, p. 222-234.

1916

156. — *Vase anthropoïde punique*, dans *Bulletin du Comité*, p. 53 (addition à une note d'A. Merlin).

157. — *Tête de femme coiffée d'une dépouille d'éléphant, découverte à Cherchel*, *ibid.*, p. 54-57.

1917

158. — *Inscriptions latines découvertes en Algérie*, dans *Bulletin du Comité*, p. 309-348.

1918

159. — *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. II, *L'Etat carthaginois*, et t. III, *Histoire militaire de Carthage*, 475 et 424 p.

160. — *Khamissa, Mdaourouch, Announa*, 3e partie, *Announa*, 100 p.

1919

161. — *Inscriptions latines d'Algérie*, dans *Bulletin du Comité*, p. CXLI-CL.

162. — *La légende Saeculum frugiferum sur les monnaies*, *ibid.*, p. CLII-CLIV.

163. — *Inscriptions de Madaure*, *ibid.*, p. CLXX-CLXXIV.

1920

164. — *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. IV, *La civilisation carthaginoise*, 515 p.

1921

165. — Publication de G.B.M. Flamand, *Les Pierres Ecrites*, Paris, 434 p. ; Gsell (voir l'*Avertissement* écrit par lui) a complété et mis au point, avec la collaboration de M. Solignac, le manuscrit de Flamand (mort en 1919).

166. — *Note sur le mur cyclopéen d'Hippone*, dans *Bulletin du Comité*, p. CLVI-CLVII.

1922

167. — *Inscriptions latines de l'Algérie*, t. I, *Inscriptions de la Proconsulaire*, Paris, 458 p.

168. — *Khamissa, Mdaourouch, Announa*, 2e partie, *Mdaourouch*, 135 p.

1923

169. — *Notice sur la vie et les travaux de M. Roland Delachenal*, Paris, 28 p. ; publiée de nouveau dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, LXXXV (1924), p. 233-250.

170. — *Rapport sur une tombe découverte au cap Spartel*, dans *Bulletin du Comité*, p. CCX-CCXII.

171\. — *Cuve de marbre découverte à Marrakech*, dans *Comptes rendus de l'Académie*, p. 282-284.

172\. — *Tartessos*, dans *Journal des Savants*, p. 193-200 (à propos de Schulten, *Tartessos*).

1924

173\. — Préface à R. Roget, *Le Maroc chez les auteurs anciens* (p. 5-7).

174\. — *Caveau funéraire près de Constantine*, dans *Bulletin du Comité*, p. XXXVII-XXXVIII.

175\. — *L'huile de Leptis*, dans *Rivista della Tripolitania*, I, p. 41-46.

1925

176\. — *Le tombeau de Tin Hinane*, dans *L'Afrique française*, p. 639-640.

177\. — *Note sur une découverte de la mission franco-américaine au Hoggar*, dans *Comptes rendus de l'Académie*, p. 337-340.

1926

178\. — *Promenades archéologiques aux environs d'Alger*, Paris, 168 p.

179\. — *La Tripolitaine et le Sahara au IIIe siècle de notre ère*, dans *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XLIII, p. 149-166.

180\. — *La découverte de l'Afrique au moyen âge*, dans *Journal des Savants*, p. 22-32 (à propos de Ch. de La Roncière, *La découverte de l'Afrique au moyen âge*).

1927

181\. — *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. V, *Les royaumes indigènes. Organisation sociale, politique et économique*, et t. VI, *Les royaumes indigènes. Vie matérielle, intellectuelle et morale*, 297 et 302 p.

182\. — *Histoire d'Algérie*, par S. Gsell, G. Marçais, G. Yver, Paris, 327 p. : les p. 1-82, *L'Algérie dans l'antiquité*, sont une nouvelle édition, mise à jour, du n° 93.

183\. — *L'oppidum-refuge d'Aïn-Leuh (Maroc)*, dans *Bulletin du Comité*, p. 102-103.

184\. — *Jardins et demeures au Maroc*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 1er semestre, p. 250-255 (à propos de J. Gallotti, *Le jardin et la maison arabes au Maroc*).

185\. — *Juba II, savant et écrivain*, dans *Revue africaine*, LXVIII, p. 169-197 (chapitre détaché du t. VIII de l'*Histoire*).

186\. — *Les premiers temps de la Carthage romaine*, dans *Revue historique*, CLVI, p. 225-240.

1928

187\. — *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. VII, *La République romaine et les rois indigènes*, et t. VIII, *Jules César et l'Afrique. Fin des royaumes indigènes*, 312 et 306 p.

188\. — Préface à M. Solignac, *Les Pierres Ecrites de la Berbérie orientale* (p. V-VI).

189\. — *Connaissances géographiques des Grecs sur les côtes africaines de l'Océan*, dans le *Mémorial Henri Basset*, t. I, p. 293-312.

190\. — *Le christianisme en Oranie avant la conquête arabe*, dans *Bulletin du Cinquantenaire de la Société de géographie et d'archéologie d'Oran*, p. 17-32.

191\. — *Vieilles exploitations minières dans l'Afrique du Nord*, dans *Hespéris*, p. 1-21.

192\. — *L'architecture musulmane en Occident*, dans *Journal des Savants*, juin, p. 209-220 (à propos de G. Marçais, *Manuel d'art musulman*).

193\. — *Sur une inscription chrétienne de Timgad*, dans *Revue africaine*, LXIX, p. 20-22.

194\. — *Les camps de Scipion devant Numance*, dans *Revue archéologique*, XXVII, p. 5-17.

1929

195. — *Gravures du Djebel-Seddina, près de Fès*, dans *Bulletin du Comité*, p. 281-282.

196. — Compte rendu de Schulten, *Numantia*, t. IV, dans *Journal des Savants*, p. 422-424.

197. — Revision, en vue de la publication, du mémoire posthume de Carton, *Sanctuaire punique découvert à Carthage*, Paris, 55 p.

1930

198. — *Fouilles de Mme Alquier à Zana ; inscriptions*, dans *Bulletin du Comité, Procès-verbaux*, janvier, p. XXI-XXVII.

1931

199. — Introduction (p. 1-16) de *Histoire et historiens de l'Algérie*.

200. — Préface à Ch. A. Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord* (p. IX-XI).

201. — *Rapport sur les travaux de l'Ecole française de Rome durant l'année 1929-1930*, dans *Comptes rendus de l'Académie*, p. 62-70.

202. — *Autel romain de Zana, ibid.*, p. 251-269.

203. — Compte rendu de Putorti, *L'Italia antichissima*, dans *Journal des Savants*, p. 273.

204. — *La ville ibérique de Numance, ibid.*, p. 291-300 (à propos de Schulten, *Numantia*).

205. — *La base de M. Sulpicius Felix et le décret des décurions de Sala*, en collaboration avec J. Carcopino, dans *Mélanges de Rome*, XLVIII, p. 1-39.

A l'impression :

206. — *Les esclaves ruraux dans l'Afrique romaine*, dans les *Mélanges Glotz*.

207. — *Virgile et les Africains*, dans *Revue africaine*, fascicule du Cinquantenaire de la Faculté des Lettres d'Alger.

208. — Discours prononcé à l'ouverture du Ve Congrès international d'archéologie (Alger, 1930), dans les *Actes* du Congrès.
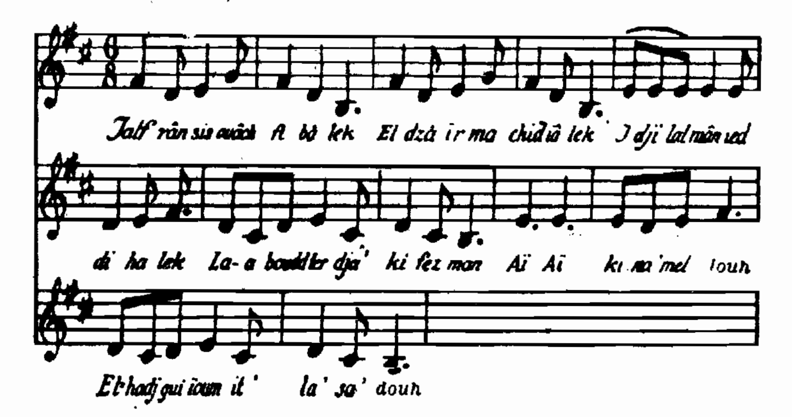
209. — *Grandeur et décadence de Rome en Afrique*, dans *Le Correspondant* (texte, rédigé par Gsell, d'une conférence qu'il devait faire à Louvain dans l'hiver 1931-32).

Il est probable qu'en outre quelques fragments laissés manuscrits par Gsell et relatifs à l'histoire de l'Afrique sous les empereurs pourront être publiés.

E. A.

La Chanson d'Alger
pendant la Grande Guerre

AVANT-PROPOS



Cet air s'est fait entendre dès les premiers jours de la mobilisation dans le quartier arabe d'Alger. Bientôt, sur les lèvres goguenardes des indigènes, il remplit les cafés maures, les rues et les squares de la ville, et il obséda si bien nos oreilles que nous vîmes les petits israélites des magasins, les espagnols de Bab-el-Oued et les élèves français des écoles l'adopter successivement. Il se répand en quelque temps dans toute la population arabophone du département jusqu'au désert, et, parmi les berbérophones, jusqu'à Bougie. Il règne à Tunis, au point que les milieux juifs en revendiquent l'invention, comme à Constantine, où on le croit aussi autochtone. Par le Chélif, il gagne l'Oranie, Mascara, Tlemcen, Taza ; au-delà je ne l'ai plus suivi. Mais nous savons que, avec

les zouaves et les tirailleurs, il a retenti partout où l'on s'est battu, sur le front Tripolitain, en Belgique, en France, à Salonique, en Palestine. Il est l'expression que revêt l'opinion du populaire algérien, tant dans le civil que dans la zone des armées.

Cette vogue universelle prouve qu'il répondait à un besoin général. Quel peut-il être, sinon le besoin de narguer l'Européen dans l'embarras et de le narguer sans danger ? La proclamation de la loi martiale a fait naître la chanson d'El Hadjdj Guioum (*ghenia mta' hadjdj Guioum*). La xénophobie en effet trouvait une trop belle occasion de blasonner les infidèles et on la bâillonnait ! Nous pûmes lire, un beau matin, sur une porte de la Grande Mosquée cette protestation : « Nous vivons à l'époque du silence (forcé) : celui qui ment se voit confirmé et celui qui dit la vérité meurt » (1). Jamais les indigènes de l'Algérie ne répétèrent plus souvent leur proverbe : « Garde le *mim* (c'est-à-dire *mâ na'ref* = je ne sais pas), il te gardera ! » (2) ni ne furent plus complètement, comme ils disent : « l'arche d'Israël qui ne laisse tomber miette de ce qu'elle contient » (3). Quand on s'approchait d'un groupe, on entendait quelqu'un donner l'alarme : « La forêt a des oreilles et la haie des yeux ! » (4) Les indigènes se méfiaient même de l'enfant qui se jetait dans leurs jambes : « C'est l'ânon qui colporte les semences ! » (5) disaient-ils. « A cette heure, m'avouait un blidéen, l'homme qui bavarde se regarde les épaules (à droite et à gauche) ; l'homme ne se confie

---

(1) هذا زمان السكوت ,,, متكلم الباطل جهو ثبوت ,,, ومتكلم الحق جهو يموت

(2) احرز الميم يحرز

(3) صندوق ابنوا اسرايل ما تتبتت منه حتى امسالة

(4) الغابة ابوذنيها والزرب ابعينيه

(5) الجحش اينغل الزريعة

même pas à ses habits » (1). Et la raison de tant de méfiance ? « C'est que le plomb du baïlek ne tombe pas dans l'eau » (2). Evidemment, ils exagéraient à plaisir. Ils affectaient une peur qui justifiait leur animosité. Cependant l'instinct nationalitaire comprimé devait chercher un moyen de se donner carrière. Il se mit à persifler, n'osant braver. On chanta ce que l'on ne pouvait dire. Et c'est ce qui donne peut-être à ces impromptus populaires la valeur de documents.

Nous connaissons l'inspiration première de notre chanson, ainsi que sa cause occasionnelle : elle a jailli du tréfond racial sous la pression de l'état de siège. Pouvons-nous analyser les éléments techniques qui sont entrés dans sa formation ? C'est chose rare dans la littérature populaire. Cependant, nous en distinguons deux, l'un traditionnel, l'autre moderne : la partie métrique est arabe et la partie musicale serait d'origine française.

Déjà au XIVe siècle, dans ses *Prolégomènes*, Ibn Khaldoun parle « d'un genre de poésie qui est très usité et qui se compose de stances renfermant chacune quatre vers, dont le dernier diffère par la rime des trois autres ». C'est sous cette forme que se sont produites les premières chansons populaires sur la guerre à Alger. Nous la retrouvons intacte dans notre morceau n° I, dont le quatrième vers ne rime pas avec les trois premiers, mais avec les vers correspondants de couplets qui suivaient dans l'original et que nous n'avons pu relever. Nous retrouverons le système appliqué intégralement dans les numéros XXXV, XXXVI et XXXVII. Mais il était trop complexe pour la brièveté de l'inspiration populaire et la notation au jour le jour d'actualités détachées. De

(1) ابن ادم بى هذا الساعة كي يهدريشوب لاكتابه واحوايجه الانسان ما يامن شي

(2) رصاص البايلك ما يغرق شي

bonne heure, elle choisit la forme du quatrain isolé, monorime, à rimes plates ou croisées, dont la rapidité lui convenait mieux pour mettre en relief une défaillance ou décocher un trait. Elle semble avoir emprunté celle-ci à un genre de la poésie populaire bien connu sous le nom de *çiâh*. Le çiâh, qui veut dire étymologiquement *un cri*, peut être défini, comme l'épigramme antique, une courte pièce susceptible de traiter tous les sujets, mais qui de préférence glisse à la tournure satirique. Nous avons donné jadis quelques spécimens de cette production de la littérature nord-africaine dans une communication au Congrès international des orientalistes d'Alger, (Actes du XIVe congrès international des orientalistes ; IIIe section : La poésie arabe actuelle à Blida et sa métrique, p. 541).

Pouvons-nous dire aussi sûrement l'origine de la phrase musicale ? Il faut reconnaître que certaines ressemblances apparentent la mélodie de notre chanson à celle de nos complaintes populaires. Mais ces complaintes ont-elles pénétré en Algérie ? Le mystère de l'invention règne ici, comme dans la plupart des compositions populaires ; c'est ce que prouve la multiplicité des villes qui s'en disputent la création. Ce que l'on peut affirmer c'est que, à la même époque, à Alger, il était de mode, parmi les petites gens en goguette, surtout les Espagnols, dans les parties de campagne dites de la mouna, d'improviser un couplet ou deux de vers de sept ou huit syllabes que l'on faisait suivre d'un refrain passe-partout, tiré d'une chanson égrillarde de café-concert. Ainsi, pour exprimer sa joie, un loustic chantait en dansant :

Avec deux sous de cacaouettes
Le roi d'Espagne, il fait la fête.
Refrain : Ah ! comme il est joli
Mon paillasson de nuit !

Les indigènes auraient-ils adopté le système, en l'appliquant à la guerre et en lui donnant le ton satirique.

alors qu'il relevait du genre érotique ou comique chez nos bons vivants de la Cantère ? On a prétendu que les frondeurs arabes avaient pastiché ce refrain par dérision ou par mimétisme et calcul. L'hypothèse est permise.

Le premier hémistiche du refrain arabe (Aï ! Aï ! kina' mel louh = Aïe ! Aïe ! Que faire contre lui ?) avec sa variante (kina'melou = que ferons-nous ?) rappelle vaguement, compte tenu de la prononciation locale, le refrain : Ah ! comme il est joli, qui se disait aussi : Aïe ! Aïe ! Qu'il est joli ! Le second (*Hadjdj Guioum itla' sa'douh* Hadjdj Guillaume voit monter son étoile !) a subi maintes retouches. Nous l'avons vu changer suivant les exigences de la circonspection. En particulier, quand la susceptibilité patriotique des Français surexcitée par les événements fit mine d'en prendre ombrage, on retourna l'expression. Guillaume ne vit plus, — en présence des Roumis tout au moins — monter (*itla'*) son étoile, ni s'embellir (*iziïen*) son bonheur ; il les vit tomber (*itih'*) ou se noircir (*isououed*) ; il se grilla même le sang (*ichououi demmouh*). Pour mieux endormir les soupçons, des pince-sans-rire substituèrent à ce second vers compromettant une phrase française, anodine en apparence : « Guillaume est au Casino ! » Mais la police ne goûta pas longtemps le sadisme de ce Néron au théâtre, contemplant l'incendie qu'il avait allumé. Alors, nos petits cireurs chantèrent en français, avec une exagération d'enthousiasme inquiétante : « Guillaume est tombé dans l'eau ! » On les prit rarement à court de variantes opportunes. Mais jamais, dans les différentes concessions qu'ils firent à la prudence, ils n'abandonnèrent les deux exclamations narquoises du début (Aïe ! Aïe !) qui, plus que l'air même de la chanson, complètement défiguré à la longue, lui restèrent comme sa marque d'origine.

La « scie de *kinamélou* » (ainsi les européens avaient baptisé cette chanson) grinça aux oreilles de nos colons dans la campagne jusqu'à la fin de la guerre, et même

au delà, car les indigènes, les ruraux et les montagnards en particulier, se refusaient, encore deux ou trois ans après l'armistice, à croire à l'effrondement de l'Allemagne. Mais, dans les villes, comme Alger et Blida, je constatai dès 1917 que cette voix populaire se taisait graduellement ou ne dominait plus le concert familier de nos rues. Ce n'est pas qu'elle fût tombée en défaveur ni qu'elle eût épuisé sa vogue ; mais, à cette époque, la police se montrait moins tolérante. On a beau être dépourvu de ce que Louis Bertrand a appelé le sens de l'ennemi, l'échauffourée des Beni Chougran, le soulèvement du Sud tunisien et l'insurrection de l'Aurès étaient pour rendre le patriotisme du Roumi plus chatouilleux. On pourchassait les chanteurs de profession et d'occasion qui, sous le masque de la goguenarderie, propageaient les faux bruits. Et notre air était trop connu pour ne pas encourir la proscription.

Alors, nos frondeurs changèrent de ton. En abandonnant le chant de Guillaume comme trop dangereux, ils n'entendaient pas désarmer. Ils se rabattirent sur le vieux répertoire indigène. Ils avaient déjà emprunté, comme nous l'avons vu, la métrique du çiâh. Ils choisirent parmi les chants d'amour et les cantilènes populaires les airs les plus ingénus et les plus courants pour déguiser leurs épigrammes, par exemple dans nos numéros XXIV et XXXVII. Ils enguirlandaient leurs sarcasmes de ritournelles érotiques. Et ils les nasillèrent sur le ton des prières après les avoir modulés avec des flonflons. Notre dernier morceau (n° XXXVIII), qui a joui de la vogue la plus longue, semble aussi avoir subi le plus grand nombre de travestissements musicaux, y compris bien entendu le plus sûr de tous, le récitatif imposant de la psalmodie liturgique. Ainsi, traquée sous le costume français, la xénophobie réendossa le burnous ; elle quitta le masque européen pour le litham indigène ; et, quand elle abandonna le persiflage, ce fut pour hausser le ton et s'élever à l'imprécation.

Ce persiflage est une des formes de l'humour maghrebin. On l'appelle dans le pays *m'âni*, c'est-à-dire les significations, avec le sens d'insinuations, allusions, brocards. Nous le définirions volontiers une épigramme voilée. L'artifice consiste à lancer les malices les plus mordantes de l'air le plus innocent du monde. Dans dix-sept de nos chansons, notre chanteur narquois affecte de parler des souffrances de la guerre comme lui étant personnelles ; mais il faut se souvenir du proverbe arabe : « Si les paroles me concernent, l'idée vise ma voisine ! » (1) Le procédé lui donne la licence d'étaler complaisamment les misères de l'époque et les tourments ou les craintes du roumi ; et ce n'est qu'avec le refrain que l'on peut voir s'il y compatit vraiment ou s'il s'en réjouit en secret. Dans les trente-huit numéros que nous avons réunis, sauf trois, il affiche une pitié qui cache mal la gouaillerie, avec ses « Aïe ! Aïe ! » ambigus ; ou bien il fait semblant de soupirer une chanson d'amour et, sous les airs érotiques, il glisse des pointes politiques ; le sarcasme se débite sur le ton de l'élégie ; le pamphlet est maquillé en idylle. Ce jeu produit un effet de contraste amusant pour l'auditeur et tout à fait réjouissant pour le xénophobe, en même temps qu'il assure à l'arme séditieuse et à celui qui la manie l'avantage d'un camouflage prudent.

Le parti-pris de dissimulation qui se fait sentir dans la composition de ces chansons a présidé aussi à leur diffusion. C'est ce qui explique le nombre relativement minime que j'ai pu en recueillir. Le hasard m'en a fait surprendre quelques-unes directement sur les lèvres des indigènes (n°ˢ I, XIII, XIV, XVI, XXIV, etc.), ou dans les papiers des copistes (XXXIV, XXXV, XXXVI, XXXVII) : ce ne sont pas les moins expressives. Les numéros XXVI

(1) Cf. *Proverbes arabes de Ben Cheneb.* الكلام عليي والمعنى على جارتي

à XXXIII m'ont été communiqués par M. Adam de Beaumais, d'Akbou. On y trouvera une trace de la répugnance qu'ont éprouvée certains Kabyles à marcher contre les Turcs. Je dois les autres à la complaisance de mes élèves du lycée d'Alger d'origine française et surtout israélite. Nous y remarquons une ironie moins amère, une hostilité plus voilée, une inspiration même franchement gallophile dans les numéros II, III et IV. Peut-être se ressentent-ils du patriotisme sincère des milieux d'où ils me sont venus, soit qu'ils aient été triés avant d'y être adoptés, soit qu'ils se soient modifiés sous des influences conscientes ou non. Je n'ai pas cru devoir signaler les noms de mes jeunes informateurs, mais seulement le lieu et la date de leurs observations, comme plus suggestifs et plus utiles pour la documentation.

Si l'on considère notre recueil dans son ensemble, l'on constate que tous ces petits poèmes s'inspirent du même esprit, que même, en grande majorité, ils ont été composés sur le même rythme, chantés sur le même air, solidarisés par le même refrain. Ils forment comme autant de couplets de la grande complainte ironique que la guerre a fait naître sur les lèvres des indigènes algériens et qu'ils ont appelée le Chant d'Elhadjdj Guillaume. Cette compilation folklorique anonyme, spontanée, production inconsciente de la collaboration de tous, constitue un témoin historique dont on ne peut mettre en doute la sincérité. Si notre collection était complète — ce qui était impossible —, elle serait d'une autorité irréfutable. Telle que nous l'avons notée, elle reste un document sérieux, malgré sa naïveté. Cette chanson des rues a bien été la chanson de l'époque ; et nous sommes fondés à croire qu'elle nous en représente, sinon l'opinion raisonnée, du moins le sentiment commun, l'état d'âme collectif, sinon pour tous les musulmans, du moins pour la masse populaire dans le département d'Alger.

J. DESPARMET.

TRADUCTION

I

Après Charleroi

Eh ! Français, que t'imagines-tu ? — Alger n'est pas ton bien ! — L'Allemand vient qui te l'enlèvera. — Il est fatal (1) qu'elle redevienne ce qu'elle était jadis.

Refrain. Aïe ! Aïe ! que faire contre lui ? (2) Hadj Guillaume ! Son bonheur (son étoile) monte ! (3) (ou puisse son étoile s'élever ! (4)

II

Après la première victoire de la Marne

Eh ! L'Allemand, retiens ton imagination ! — L'Alsace n'est pas à toi ! — Prends garde de perdre tes richesses — et que nous te prenions Berlin !

Refrain. Aïe ! Aïe ! que faire contre lui ? — Ce Guillaume se coupera le cou (5).

---

(1) Allusion aux prophéties annonçant l'expulsion des Français Cf. dans le *Bulletin de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord* (22e année 1917) la Turcophilie en Algérie, p. 68-69.

(2) Les surnoms de Guillaume II, dans la Mettidja, pendant la guerre, ont été : Hadjdj Qaddour (le Pèlerin Qaddour) ; Hadjdj Râbah' (le Gagneur) ; Elhadjdj Mançour (le Victorieux) ; Bou Chemit (le Briseur) ; Elhadjdj (le Pèlerin) tout court ; ou encore Lui (houa).

(3) Ce couplet se chantait à Bab-el-Oued en septembre 1914. Il a gardé sa vogue pendant toute la durée de la guerre. La rime du quatrième vers prouve qu'il était suivi d'autres couplets que je n'ai pu retrouver.

(4) L'indicatif a aussi le sens optatif en arabe barbaresque. Tous les refrains que nous donnerons présentent cette amphibologie intraduisible en français.

(5) Entendu à Alger et Berrouaghia, jusqu'au commencement de 1916, dans la bouche des Juifs.

III

Pour moi, je déteste ces Boches. — J'aime beaucoup le général Joffre, — parce que rien qu'avec sa sage méthode, — il nous sauve et sauve la France.

Refrain. Aïe ! Aïe ! Que faire contre Lui ? — Hadjdj Guillaume ! Sa fortune tombe ! (1)

IV

La poudre parle aujourd'hui — et la faute en est à Elhadjdj Guillaume. — O Guillaume, ne te mets rien dans l'esprit, — car Berlin n'est plus à toi. — Les Chrétiens (Alliés) te tueront ton fils — et, Berlin, ils te l'enlèveront.

(Refrain). Aïe ! Aïe ! Que faire contre Lui ? Elhadjdj Guillaume noircit sa fortune ! (2)

V

Les embarquements de troupes

On nous fit descendre du train, — en nous bousculant comme des moutons, — et nous nous rendîmes à la Marine (3), — pour que le *Duc d'Aumale* (4) nous fît faire la traversée.

Nous descendîmes à la Porte de l'Ile (5), — avec notre bardelle (notre sac) et notre gamelle, — des souliers ferrés aux pieds, — et le caporal bataillant avec nous.

Voyez, voyez, ô gens, — ce qu'est cette guerre des Puissances (6).

---

(1) Même époque, même lieux, mêmes chanteurs que pour le précédent.

(2) Alger, 1914-1915, chanté par des juifs et néo-français.

(3) Quartier du Vieux port d'Alger.

(4) Bateau de la Compagnie Transatlantique.

(5) Bab el dzira, la Porte de l'Ile, vieux nom dont le sens précis a disparu avec l'ancienne topographie et qui signifie aujourd'hui les quais en général, surtout du côté de l'Amirauté.

(6) *Ladjnâs* ne se dit que des nations européennes.

VI

Quand nous fûmes montés à bord, — on nous empila comme des figues sèches. — Nous y trouvâmes un arabe du sud avec son *guennour* (son immense turban) ; — son pantalon dégouttait d'urine.

(Refrain). Aïe ! Aïe ! Que faire contre Lui ? — Hadjdj Guillaume ! sa fortune monte !

VII

Quand nous arrivâmes en France, — meurtris, en bouillie comme des pommes de terre, — on nous fit monter sur un chaland, — tandis que la mer nous ballotait.

(Refrain). Aïe ! Aïe ! Que faire contre Lui ? — Hadjdj Guillaume : sa fortune monte ! (1).

VIII

Sur les juifs mobilisés

Mon Dieu ! qu'est-ce que cette affliction ? — On nous a enlevés de chez nos parents. — Nous mangions des pieds de moutons et de la *tfîna* (pois chiches aux épinards avec de la viande). — Maintenant nous mangeons de la *soupe* (en français) dans une *gamelle* (en français).

Ah ! Grâce ! Grâce ! Grâce ! — pour tout ce que les Allemands nous ont fait (2).

---

(1) Ces trois derniers numéros ont été signalés à Alger, Blida, Miliana et Berrouaghia.

(2) Les Kouâra' (pieds de mouton) et la *tfîna* sont des plats particulièrement chers à la cuisine israëlite. On raille les Juifs, en affectant de les plaindre à propos des ennuis de la vie militaire. Les cris de grâce qu'on leur met dans la bouche font allusion à leur prétendue couardise. S'est chanté à Alger en 1914, et, dans la zone des armées, au 1er Zouave, au 3e Zouave et au 1er mixte (Zouaves-Tirailleurs) en 1915 et 1916. Comparer le chant sur la conscription des Juifs que j'ai donné dans mes *Mœurs, Coutumes, Institutions*, Livre de l'Enfance, Jourdan, 1913, p. 70.

IX

Mon Dieu ! qu'est-ce que cette persécution ? Notre café nous est servi sans sucre ! (1) Aïe ! Aïe ! etc...

X

Mon Dieu ! qu'est-ce que cela ? Alger tout entier est *mobilisé* (en français). — Les uns sont morts, les autres *blessés* (en français), — et les autres couchés de leur long dans les *tranchées* (en français).

(Refrain). Aïe ! Aïe ! Que faire contre Lui ? — Elhadjdj Guillaume (voit) monter son étoile.

XI

Mon fils était dans la tranchée, — tenant à la main son fusil, — quand une balle l'a atteint au front, — et lui a fait laisser là son sang en ruisseaux.

(Refrain). Aïe ! Aïe ! Que faire contre Lui ? — Elhadjdj Guillaume (voit) monter son étoile ! (Variante : Hadjdj Guillaume est au casino !)

XII

Et les jeunes filles s'habillèrent couleur *tango*, — et les jeunes hommes s'en allèrent combattre. — Personne n'oubliera cette année-ci, — à cause de ce que nous ont fait les Allemands !

(Refrain). Aïe ! Aïe ! Que faire contre Lui ? — Hadjdj Guillaume (voit) monter son étoile ! (Variante : est au casino !).

---

(1) Un incident de la vie des tranchées aurait fait improviser ce distique, qui, pris dans un sens général et métaphorique, se serait propagé à Alger. (1915-1916).

XIII

Période de l'expédition des Dardanelles

Si j'étais *une hirondelle,* — J'irais *aux Dardanelles,* — pour voir *mon petit fiancé,* — *qui est là-bas dans les tranchées !*

(Refrain). Aïe ! Aïe ! Que faire contre Lui ? — Hadjdj Guillaume (voit) monter son étoile ! (Variante : Que ce Guillaume se coupe le cou !)

XIV

On a emmené *la classe de dix-huit ans.* — *C'est pas des hommes, c'est des enfants !* — On les a emmenés *aux Dardanelles,* — et ils ont laissé *les demoiselles.*

Si *tu m'écris pas,* — j'irai te trouver *là-bas* (1).

XV

Ah ! Français ! Ah ! maboul ! — Pourquoi es-tu parti à Stamboul ? — On nous a fait monter sur le bateau à vapeur, — aux sons de la clique et du tambour. — Nous sommes allés aux Dardanelles. — On nous y a exterminés avec des balles et des boulets (2).

XVI

Les Allemands dévorent les pays (de France), — et les Français lisent les journaux (3). Aïe ! Aïe ! etc...

(1) Les couplets n° XIII et XIV se chantaient aux jeunes européennes se promenant sous les arcades de la rue Bab-Azoun, dans les squares, etc., sur l'air de Aïe ! Aïe ! kina'mel louh. Le mélange du français à l'arabe provient du désir de se faire entendre par des oreilles peu habituées à l'arabe. Les mots en italique sont en français dans le texte. La « classe de dix-huit ans » était en réalité la classe 1918.

(2) Le texte est en kabyle. Il a été recueilli à Alger de la bouche d'un indigène de Michelet, en avril 1916.

(3) Hussein-Dey, 1916 ; chanté par des ouvriers kabyles de Bougie.

XVII

Sur les remplacements militaires

Les enfants d'Oran murmurent. — Celui qui a de l'argent est exempté ! (1) — Quelques-uns d'entre nous sont couverts de cicatrices ! — Nous apportons notre cou au *Baïlek,* comme les moutons (au boucher).

(Refrain). Aïe ! Aïe ! Aïe ! Comment faire contre Eux (les Allemands) ? — Les Français (voient) tomber leur drapeau (2).

XVIII

Quand nous prîmes notre fusil et nos armes, — chacune de nos mères pleura et se lamenta, — disant : « Aïe ! Quand aurai-je quelque répit ? — Mon fils m'a laissée à l'abandon ».

(Refrain) Aïe ! Aïe ! Aïe ! Que faire contre Eux (les Allemands) ? — Les Français voient s'abattre leur drapeau (3).

XIX

Nous avons quitté nos femmes enceintes — pour les beaux yeux du Général Joffre ! (4). Aïe ! Aïe ! etc...

XX

Quand nous fûmes montés dans le train, — on nous compta comme des moutons, — pendant que nos pa-

(1) Le prix d'un remplaçant en juin 1916, à Bordj Menaïel, était de 1500 frs ; à Blida, de 2.000 frs. Il s'est élevé à 5.000 à Alger. Des courtiers (semsarine), aidés de racoleurs, se chargeaient de trouver des hommes disponibles que l'on se disputait aux enchères. On disait par dérision qu'on les achetait au poids, 100 fr. le kilog.

(2) Chanté dans la région de Mascara. 1916. 1917.

(3) Région de Mascara, 1916-17.

(4) Berrouaghia, Djelfa, Laghouat, 1917.

rents pleuraient sur nous. — Mon Dieu ! Qu'est-ce que cette affliction ? — Aïaïaï pour ces Allemands ! — On nous a emmenés, enfants et jeunes hommes ! (1).

XXI

Quand nous fûmes montés sur le bateau, — (aux sons de) la clique et des tambours, — on nous a jetés en plein sous les obus ! — Mon Dieu ! Qu'est-ce que cette iniquité ? — Aïaïaï pour ces Allemands ! On nous a emmenés, enfants et jeunes hommes ! (2).

XXII

Sur l'entrée en lice de l'Italie

L'Italien est un fou. — Il a bourré ses canons avec du macaroni. — L'empereur d'Autriche lui a répondu : — « Il te manque du fromage et des tomates ! » (3). Refrain : Aïe ! Aïe ! etc...

XXIII

La fraternité française

Le Français est notre frère ! — Il installe des hôpitaux dans nos mosquées. — De nos enceintes sacrées il fait des églises. — Allez donc voir cette avanie ! (4).

(1) Berrouaghia, Djelfa, Laghouat, 1917.

(2) Berrouaghia, Djelfa, Laghouat, 1917.

(3) Chant des Beni bou Yaqoub 1915. A Alger et Blida, on disait des Italiens : iefquer ou ienfguer, ils s'en tireront ruinés et étripés.

(4) Beni bou Yaqoub. Refrain : Aïe ! Aïe ! etc.

XXIV

Le bilan de l'année 1915

La Russie est morte (1). — L'Allemand en a enterré les os. — La France est changée en désert (2). — L'Anglais se déchire les fesses avec les ongles (de désespoir) (3).

(Refrain) La belle me torture le cœur, ma mère ! — La belle me torture le cœur, ma mère (4).

XXV

O Français, ô fou ! — Pourquoi veux-tu tenir tête à cet ogre ? — Il monte au ciel sans échelle, — pour faire couler en ruisseaux ton sang !

Aïaïaï ! Comment faire contre Lui ? — Hadjdj Guillaume ! Sa fortune monte !

O Guillaume, viens contre les Français !... (5).

XXVI

O Guillaume, qu'est-ce que c'est que cela ? — Tout le monde est *mobilisé* (français). — L'un est mort, l'autre *blessé* (fr.) ; — l'autre dans la *tranchée* (fr.) pâtit. — Aïe ! Aïe ! Que faire contre Lui ? — Et Guillaume voit sa chance se noircir (6).

(1) La Russie avait perdu la Galicie, la Pologne et la Courlande. La Serbie était écrasée.

(2) La France était « saignée à blanc » d'après les Allemands : l'expression était parvenue jusqu'ici avec les journaux espagnols.

(3) Une variante donne *it'ebbel*, tambourin, au lieu de *tendeb*, se déchire.

(4) Le refrain est celui d'une chanson d'amour très connue. Alger, Blida, printemps 1916.

(5) Berrouaghia, 1917. La fillette arabe surprise à chanter ces vers n'a pas voulu continuer devant des Français.

(6) Berrouaghia, 1917-20.

XXVII

Et la guerre commença en Ramadan — entre la France et l'Allemagne, — dans le ciel avec des aéroplanes — et dans la mer avec des sous-marins.

Refrain : Aïe ! Aïe ! Que faire contre Lui ? — Aux Dardanelles je n'irai pas !

XXVIII

Messieurs, comment ferai-je ? — Les Allemands ont fondu sur nous avec toutes leurs forces. — Tout enfant est mobilisé. — Les uns sont morts, les autres blessés !

Refrain : Aïe ! Aïe ! Que faire contre Lui ? — Aux Dardanelles je n'irai pas !

XXIX

O Paris, la (plus) belle des villes, — toi qui n'as que de jolies filles, — tes toilettes ont tourné la tête à Guillaume, l'Allemand. — Il veut te prendre avec ses fantassins et ses cavaliers.

Refrain : Aïe ! Aïe ! Que faire contre Lui ? — Aux Dardanelles je n'irai pas !

XXX

Quand il bombarda les cathédrales, — il tua des fidèles, vieillards et enfants. — Il laissa leurs femmes pleurant dans leurs maisons, — les larmes aux yeux, élevant leur mouchoir.

Refrain : Aïe ! Aïe ! Que faire contre Lui ? — Aux Dardanelles je n'irai pas !

XXXI

Que n'a pas fait Guillaume, le roi, — à la bataille de Charleroi ? — Les boulets Dumdum ont chauffé. — L'un était tué, l'autre étourdi.

Refrain : Aïe ! Aïe ! Que faire contre Lui ? — Aux Dardanelles je n'irai pas !

XXXII

Messieurs, voilà le sujet de notre affliction ; — ils nous ont fait coiffer la calotte bleue ! — L'un part et l'autre reste ; — et nos femmes pleurent dans la rue ! —

Refrain : Aïe ! Aïe ! Que faire contre Lui ? — Aux Dardanelles je n'irai pas !

XXXIII

Messieurs, l'Allemagne et l'Autriche — ont décidé de fondre sur les Français. — Elles ont décidé de donner des lois à Paris, — comme en l'année (18)70 !

Refrain : Aïe ! Aïe ! Que faire contre Lui ? — Aux Dardanelles je n'irai pas !

XXXIV

Mes frères, au jour d'aujourd'hui, — que n'a pas fait Guillaume II ? — Longtemps ils ont erré dans les montagnes, — quand il les a frappés de ses boulets Dumdum !

Refrain : Aïe ! Aïe ! Que faire contre Lui ? — Aux Dardanelles je n'irai pas !

XXXV

Sur la cherté de la vie

Mon Dieu, regarde avec mansuétude notre situation : — cette cherté de la vie pèse depuis trop longtemps sur nous. — Le riche a vu s'épuiser ses ressources, — et, quant au pauvre, son souci le brûle comme un cautère !

Ma femme m'a interpellé en me faisant honte : — « C'est assez, m'a-t-elle dit, rester à la maison ! — Sors, va acheter pour les petits des effets — qui leur procurent quelque joie ».

« Femme, lui ai-je dit, d'où me viendrait l'argent ? — Si je vais vendre mon gros burnous d'hiver, — sur le marché, il ne me rapportéra pas de quoi te voiler toi seule.

« Peut-être si j'allais voir mon voisin, — il me prêterait un sultani. — Pour toi, file toujours mon fil ; — nous nous acquitterons petit à petit ».

Je suis allé chez mon voisin en me faisant bien humble. — Les paroles m'ont manqué quand j'ai voulu parler. — Il m'a dit : « C'est là une situation dans laquelle nous nous trouvons nous-mêmes. — Ce que tu souffres, je le souffre aussi ! » (1)

XXXVI

Je suis allé au marché, que j'ai parcouru comme un brocanteur : — tout y est cher, chaud à brûler comme le piment. — Même les blettes qui ont commencé à se flétrir, — les acheteurs, argent en main, se pressent autour d'elles.

Si les habitants de notre cité donnaient quelque relâche au marché (c'est-à-dire le boycottaient), — l'arabe de la campagne nous supplierait — et nous pourrions lui acheter (2).

(1) Blida, décembre 1917.

(2) Blida, décembre 1917.

XXXVII

Sur les Turcs

Alger, (voici) pour toi une bonne nouvelle (1) ! — Etendards verts claquant au vent, — ils te viendront, un matin, de bonne heure, — aux sons des tambours et des fifres.

(*Refrain*). O mes yeux ! Mes yeux ! (Quel) cadeau ! Allah ! Allah ! Allah !(2)

Les Dardanelles se trouvent débloquées, — et nos vaisseaux vont et viennent (en liberté). — Notre ennemi pleure, désespéré, — devant l'Hamidiéh ! (3)

O mes yeux ! Mes yeux ! (Quel) cadeau ! Allah ! Allah ! Allah ! Allah !

Enver-pacha a juré par serment, — et, avec lui, Yousof 'Izzeddîn, — que, par Dieu ! il ne rengaînerait pas son épée — avant d'avoir exterminé les Moscovites !

O mes yeux ! Mes yeux ! (Quel) cadeau ! Allah ! Allah ! Allah ! Allah (4)

XXXVIII

O Vivant ! O Eternel ! — Qu'Allah fasse triompher le roi Guillaume ! — O mon Maître ! O Toi qui es le Roi suprême ! — Puisse Allah paralyser l'armée des Moscovites ! — Je t'en conjure au nom des Gens de l'élite (les saints) : — puisse Allah abandonner les armées de la France ! — O Subjugueur ! O Puissant ! — débarrasse

(1) Allusion aux prophéties qui circulaient. L'étendard vert désigne suffisamment les Turcs.

(2) Refrain emprunté au répertoire érotique courant.

(3) L'Hamidiéh est ce vaisseau turc qui, le 29 octobre 1914, à la suite du Goeben et du Breslau, pénétra dans la Mer Noire, bombarda Odessa, Théodosia etc., coula une cannonière russe, attaqua le vapeur français Portugal et finalement amena la rupture diplomatique et la guerre entre les Alliés et les Turcs.

(4) Ce chant a été recueilli à Alger ; il a été chanté à Blida et à Boufarik en 1916 et 1917.

ton royaume terrestre de la race des Anglais ! — Ainsi soit-il ! Ainsi soit-il ! Ainsi soit-il ! — Ainsi soit-il ! ô Maître des mondes ! (1)

---

(1) Ce dernier numéro était bien connu dans la Mitidja, durant les quatre années de la guerre ; il y a été répété dans mainte circonstance et chanté sur tous les tons, au propre et au figuré. Plus d'un Vieux Turban serait mort en le récitant. Il relève de la prose rimée plus que de la poésie : ce n'est pas une chanson, quoiqu'il ait été souvent chantonné, mais une *da'oua*, une prière-incantation. La da'oua se psalmodie d'ordinaire à la manière d'une adjuration magico-religieuse. Debout, les coudes au flanc, les doigts allongés, celui qui la prononce tourne les paumes de ses mains vers le ciel pour une demande favorable et les retourne vers le sol pour un anathème ; ce qui était le cas. L'assistance s'y associe en concluant en chœur : « Ainsi soit-il, Maître des mondes ! »

Un jour (février 1917) que je souriais de la naïve violence de ces vœux, devant un lettré indigène, celui-ci se fâcha et il me dit gravement : « La France perdra certainement la partie, parce qu'elle est à bout d'hommes et d'argent, sans doute ; mais aussi et surtout, elle succombera sous les malédictions des musulmans. Vous sous-estimez la puissance de l'Islam : il possède une arme plus terrible que les vôtres. Le Prophète a dit : « L'arme du Vrai-Croyant, c'est la prière (*da'oua*) » الدعا سلاح المومن et ailleurs : « Plus légère que la flèche est la malédiction de l'opprimé ». اخف من السهم هى دعوة المظلوم

« N'as-tu pas entendu le meddah chanter dans les carrefours ce vers du vieux poète Elmaghraoui . « Ce qui est plus rapide que le vent, c'est le cri de vengeance que pousse vers Dieu l'homme opprimé » ;

وما هو اسرع من الريح ياجوال ،، بهــو دعـــا المظلــوم للمنـــان

« Et ne connais-tu pas le proverbe populaire :
« L'imprécation de l'opprimé monte tout droit vers Celui auquel il en appelle » ? دعوة المظلوم تطلع قبالة لمولاهـــا

« Si tu es intelligent, tu méditeras ces vers : « N'opprime personne, si tu n'es pas de force à le faire ; — l'oppresseur vit sous la menace des représailles. — Ton œil dort, pendant que ta victime veille, — appelant sur toi la malédiction divine — et l'œil d'Allah ne se ferme pas ! »

لاتظلمــن اذا ما كنت مقتـــدرا ،، ان الظلوم على حــد من النقم
تنام عينك والمظلوم منتبــــه ،، يدعـو عليك وعيــن الله لم تنم

TEXTES

I

يـا الفرنسيس واش في بالك * الجزايــر ماشــي ديالــك
يجي لالمان يـديهــا لــك * لابد ترجع كيف في الزمـــان
اي اي كـــي نعـــمـــل لــه * الحاج فيـوم يطلــع سعــده

II

يـــا لالمـــان احـــرز بالــك * و الالـزاس ماشــي ديالــك
بالــك لا تخســـر مالــك * او بـــرلان تـاخـذوهـا لــك
اي اي كـــي نعمـــل لــه * هــذا فيوم يقطـع راســه

III

وانـا نغش هــذوا لي بـــوش * نبغي بـزاف الجنيـرال جوفـــر
عـــلى خاطـــر غيـــر بسياســـة * يسلكنـا ويسلــك فرنســا
اي اي كـــي نعمـــل لــه * الحاج فيــوم يطيـــح سعـــده

IV

الـــبـــارود راه الــيـــوم * وهذا الشي على الحاج فيليـوم
يا فيليوم ما تعمل شي في بالك * او بـــرلان ماشي ديـالــك
راهم النصارى يقتلوا وليدك * او بــرلان يـديـوهـــا لــك
اي اي كـــي نـعـمـــل لــه * الحـــاج فيـوم يســود سعـــده

V

هبطونا من الماشينا * كي الكبّاش يدمروا بينا
اورحنا للماريّنا * باش الديك دومال يساڢر بنا
نهبطوا لباب الدزيرا * بالبردعة والڢاميلا
صباط مصمر ڢى رجلينا * والكبران ايحرب بينا
شوبوا شوبوا ياذا الناس * هذا الڤيرة متاع لاجناس

VI

كيف اركبنا ڢى البابور * وسڢونا كيف الباكور
الڤينا عربي بڢنور * صروالة يڨطر بالبول
اي اي كي نعمل له * الحاج ڤيوم يطلع سعده

VII

كيف اوصلنا لڢرانصا * امبزعين كي البطاطا
ركبونا ڢوق الشاطا * والبحر بنا يتعاطا
اي اي كي نعمل له * الحاج ڤيوم يطلع سعده

VIII

يا ربي واش هذا الغبينا * نحونا من عند والدينا
كنا ناكلوا كوارع وتبينا * دابا ناكلوا صوبة ڢى الڨميلا
اه يا امان امان امان * على ما عمل بينا لالمان

IX

يا ربي واش هذا المنكر * القهوة يعطيوها لنا بلا سكر

X

ياربي واش هذا الشي * دزاير كامل مبليزي
شي ميت اوشي بليسي * اوشي مطيش ڢى الطرانشي
اي اي كي نعمل له * الحاج ڤيليوم يطلع سعده

XI

كان اوليدي ڢى الطرانشي * والمكحلة ڢي يده
حكماته رصاصة ڢى جبينه * اوخلات له دمه سوافي
اي اي كي نعمل له * الحاج ڤيليوم يطلع سعده

XII

والعواتق لبسوا طانڢوا * والعوازب امشاوا يطاردوا
حد ما ينساش هذا العام * على ما عملوا بينا لالمان
اي اى كي نعمل له * حاج ڤيليوم يطلع سعده

XIII

لوكان جيت ون ايرنديل * انا نروح للدردانيل
باش نشوف موبتي بيانسي * كيي لابا دا لاطرانشي
هاي هاي كي نعملوا * حاج ڤيوم يطلع سعده

XIV

اداوا لا كلاص ديزويطان * صي باديزوم صي ديزانڢان
اداوهم للدردانيل * اوخلاوالي دموازيل
لوكان تي مكري با * انجي نصيبك لابا

XV

ابرنصيص ايا مهبول * اشوكيبوين غر سطنبول
سركبنغ غب البابور * سلموزيقه ذطمبور
انروح غر الدردانيل * اكبنغ سرساس ذلكور

XVI

لالمان ياكل البلدان * والبرنسيس يفرا الجرنان

XVII

اوليدات وهران راهي تتكلم * الي عنده مال راه يسلم
شي منا خرج امخزم * نعطيوا ارفابنا للبايلك كالغنم
اي اي اي كي نعمل الهم * البرنسيس ايطيح سنجافهم

XVIII

حين اربدنا المكحله والسلاح * كل يمانا تبكي وتنوح
تقول اي وفت نروح * ولدي خلاني متلوح
اي اي اي كي نعمل الهم * البرنسيس ايطيح سنجافهم

XIX

خلينا نسانا بالجوع * اعلى خاطر جنرال جوبر
اي اي كي نعمل له * الحاج ڤيوم يطلع سعده

XX

كيف اركبنا بى الماشينة * كيف لغنام يحسبوا بينا
والدينا يبكوا اعلينا * ياربي واشن هذا الغبينا
ايا ياي الهذا لالمان * اداونا لاولاد والشبان

XXI

كيف اركبنا بى البابور * الموزيفه والطانبور
لاحونا بي بلان الكور * ياربي واش هذا المنكر
ايا ياي الهذا لالمان * اداونا لاولاد والشبان

XXII

الطاليان راجل مهبول * عمر المدابع بالمفارون
واجبه سلطان لوتريش * خصك الجبن والطماطيش

XXIII

البرنسيس راجل خونا * عمل صبيطارات بي جوامعنا
الحرم رده فليسيا * روحوا تشوبوا ذا المحنا

XXIV

الموسكو راه مات * لالمان ادبن اعظامه
وبرنسا راهي خلات * لانقليز يندب بي ترامه
والزين عذب فلبي يا امي * والزين عذب فلبي يا امي

XXV

ايا البرنسيس اويا المهبول * واش راك تعند بي ذاك الغول
يطلع للسما بلا سلوم * باش يجري منك الدموم
ايا ياي كي نعمل له * حاج ڤيوم يطلع سعده
يا ڤيوم ايا للبرنسيس * ....

XXVI

يا ڤيوم واشن هذا الشي * ڤاع الناس راهم مبليزي
اخر ميت اخر بليسي * اخر ڢي ترانشي ايفاسي
ايايا كي نعمل له * وڤيوم ايسود سعده

XXVII

والڤيره ابدات ڢي رمضان * ما بين افرنسه وللمان
فالسما بالاريوبلان * وفالبحر بالسوماران
اياي كي نعمل لو * دردانل ما نمشيلو

XXVIII

يا سيادي كيف انواسي * للمان زدم علينا فورسي
كل مولود موبيليزي * شي ميت وشي مبليسي
اياي كي نعمل لو * دردانيل منا نمشيلو

XXIX

يا باريز زينت البلدان * ڢيك ابنات غير الشبان
درابلك عشفه ڤيوم للمان * حب ياخذك بعسكر او فرسان
اياي كي نعمل لو * دردانيل ما نمشيلو

XXX

كي بنبارده الكاطيدرال * افتل اعباد اكبار واصغار
خلى انساهم يبكيوا فالدار * بادموعهم ربدوا المشوار
اياي كي نعمل لو * دردانيل ما نمشيلو

XXXI

ما ذا اعمل ڤيوم لروه * فالباطاي د شرلروه
والكور الدمدوم افوى * حد ايموت حد ينتشوى
اياي كي نعمل لو * دردانيل ما نمشيلو

XXXII

يا سيادي ذاك لمشفه * لبسونا الشاشيه الزرفه
حد يمشي حد يتبفى * وانسانا تبكي ڢى الزنفه
اياي كي نعمل لو * دردانيل ما نمشيلو

XXXIII

ياسيادي للمان لوطريش * حبوا يزدموا على افرانسيس
خبوا يديوا له باريس * كيف العام السواسنديس
اياي الخ

XXXIV

يا خاوتي ڢى نهار اليوم * ما ذا اعمل دزيام ڤيوم
طالوا ڢي الجبال اتهوم * كي ضربهم بكور الدمدوم
اياي الخ

XXXV

ربي والطب بالحال * هذا الغلا اعلينا طال
الغاني افنى له المال * والفليل كيته كيا
نابتني المراه بالعار * [فالتلي] برك من افعاد الدار
[اخرج] اشري احوايج لصغار * يتلاهاوا بها شويا

[فلتلها] يامراة امنايـن جانـي * [نمشي] انبيـع الزغـدانـي
بـالـسـوف مـا يسـوا لـي * بـاش تبـغـطـاي انتيـا

لوكان نمـشـي الجـاري * يسلبلـي سلـطـانـي
وانتـي اغزلـي اغـزالـي * رانـا انسلكـوه اشـويـا

مشيـت الجـاري انـذمـم * غاب لي الكلام كي نتكلم
[فالي] هذا حـال رانـا بيـه * الـي بـيـك راه بـيـا

XXXVI

امشيـت للسـوق انـدلـل * كـل شي غالي يكوي ولهل
حتى سلـف ابـدا يـذبـل * راهـم بـالضـرب اعليـه

لوكان نـاس امدينـتـنـا * يعطيـوا بالسـوق الهـدنـا
يرجـع العـربـي ايحلـلـنـا * واحـنـا نشريـوا اعليـه

XXXVII

الجزايـر لـك البـشـرى * بسناجـق تربـرب خضـرا
تانـي بى الصبحـة بكـرة * بـطـبـول او زرنـاجـيـة
ياعيونـي ياعيونـي هـديـة الله الله الله الله

الدردنيـل اصبـح مفتـوح * وسفاينـا تمشـي وتـروح
وعدونـا بـاكـي مفـروح * فـدام الحـمـيـديـة
ياعيونـي ياعيونـي هـديـه الله الله الله الله

لانـوار حلـب بيمـيـن * ومعـاه يوسف عـز الـديـن
والله لا يـرد السـكـيـن * حتـى يفنـي المسكويـه
ياعيونـي ياعيونـي هـديـه الله الله الله الله

XXXVIII

يـا حـي يـا قيـوم * الله ينصر الملك فيليوم
يا ربي يـا ذا المـلـك * الله يخذل جيش المسكو
نتوسـل لـك بالخـواص * الله ايـذل اجيـوش لافرانـص
يا جبـار يا عـزيـز * اخلي المُلْكْ من جنس لانقليز
اميـن اميـن اميـن * اميـن يارب العلامين

Les Écoles de Langues Orientales

fondées au XIII[e] Siècle par les Dominicains

en Espagne et en Afrique (1)

La Société fondée par Saint Dominique devant l'hérésie prit dès ses premières années une orientation intellectuelle. Son recrutement parmi la jeunesse instruite lui constitua des cadres solides, et l'ordre compta dans ses rangs dès le XIII[e] siècle une pléiade d'hommes de premier plan.

Dans l'action missionnaire, le côté intellectuel fut lié à l'effort de connaître les mœurs et les langues des races à convertir. Cet effort aboutit à la création de centres d'études de langues orientales appelés alors *Studia Linguarum.*

Une lettre d'Humbert de Romans, général des Dominicains de 1254 à 1265 éclaire les desseins des dirigeants de l'ordre (2).

Afin de pouvoir discuter avec des étrangers, il faut d'abord les comprendre et se placer à leur point de vue. L'étude de la mentalité des peuples s'impose en premier

(1) Ces pages sont extraites d'un travail qui paraîtra prochainement : *Raymond Martin, frère prêcheur*, thèse présentée pour l'obtention du diplôme d'archiviste-paléographe (Voir Positions des thèses soutenues par les élèves de l'Ecole nationale des Chartes de la promotion 1931. Paris, les Presses universitaires, in-8°).

(2) Humbertus de Romanis. *Opera*. Ed. J. Berthier, T. II. p. 492-3.

lieu. Cette étude, H. de Romans la recommande aussi approfondie que possible.

Il n'y faut rien négliger pour être renseigné sur les mœurs, les coutumes, l'esprit d'une race étrangère. Il ne convient pas seulement d'étudier l'histoire, la littérature, la religion (dogme et liturgie) et les institutions, il est indispensable de se familiariser avec le sentiment populaire, de prendre contact non seulement avec les savants, mais aussi avec les simples voyageurs, les commerçants pour recueillir les détails les plus précis, les plus suggestifs.

Toute enquête doit être directe et s'appuyer sur des documents originaux : livres ou conversations. La connaissance approfondie du langage est ce qui favorise le mieux toute information.

Il y a là tout un programme d'école de langues.

A travers le Moyen-Age on rencontre parmi les chrétiens d'Occident des hommes capables de comprendre l'hébreu, l'arabe, le grec. Soit par relations avec un Juif, en lui payant ses leçons, soit en s'attachant quelque esclave sarrazin, ils trouvaient le moyen de s'instruire.

L'originalité des Dominicains fut d'avoir organisé chez eux l'étude des langues pour permettre aux frères qui montraient des dispositions, de s'y adonner et d'avoir créé des centres scolaires. Les exhortations des maîtres généraux, les monitions des chapitres généraux et provinciaux montrent que cette question fut considérée comme très importante et que des soins spéciaux y furent donnés.

Dans le *De Officio ordinis* (1) d'H. de Romans, on peut lire ce passage suggestif : « Bien qu'il faille travailler à tout ce qui touche le salut des âmes, on doit « cependant être animé d'un zèle particulièrement vif

(1) Humbertus de Romanis, *Opera*, Ed. J. Berthier, II, p. 187-188.

« à l'égard des nations barbares et païennes : sarrazi-
« ne, juive, hérétiques, schismatiques et autres qui sont
« hors de l'Eglise.

« Le travail et la sollicitude de l'Ordre doivent les
« diriger vers la route du salut ; aussi faut-il veiller à
« ce qu'il y ait toujours dans l'ordre des traités contre
« leurs erreurs, capables de former les frères. Il convient
« en même temps que les frères qui le peuvent se met-
« tent activement à apprendre les langues arabe, hébraï-
« que et barbare dans les lieux spécialement désignés
« pour ces études ».

Le premier avertissement général pour développer l'étude des langues chez les Dominicains est de 1236 ; il est contenu dans une monition du chapitre général de Paris. De 1237, nous avons une lettre de Philippe, provincial de Terre Sainte, à Grégoire IX sur l'heureux succès de l'évangélisation en Terre Sainte et en Orient.

Le premier « Studium Linguarum » semble avoir été organisé à Paris.

Les éditeurs du *Cartulaire de l'Université de Paris* mentionnent en effet frère Thibaut de Sézanne, comme ayant signé la sentence contre le Talmud rendue à Paris par le légat Eudes de Tusculum. Ce frère Thibaut doit être l'auteur du livre *Excerpta ex talmud* dont l'incipit porte : Isti sunt errores judoeorum in libro Thalemot, quorum translationem fr. Theobaldus subprior ordinis proedicatorum in villa Parisiensi, qui, quondam erat Iudeus, transtulit de Iudaico in latinum (1).

D'autre part, le correctoire de la Bible (2), porte aux folios 181, 207, 218 cette mention : *correctorium fratris Theobaldi.*

A cette époque, il y avait à Paris un juif converti,

(1) Bibl. Univ., Prague. Cf. Truhlar *Catalogus...* nos 125, 144, 806, 860.

(2) Bibliothèque Nationale, ms. latin 16.721.

entré dans l'ordre de St-Dominique qui avait signé la sentence contre le Talmud, travaillé au correctoire de la Bible et était l'auteur d'un recueil des erreurs du Talmud. Ce juif converti était un professeur tout désigné pour les études d'hébreu chez les Dominicains de Paris (1).

Nous savons aussi, et c'est lui-même qui nous l'apprend que Thomas de Cantimpré (2) dans son *De natura rerum*, a traduit de l'hébreu l'ouvrage d'un juif sur les pierres précieuses.

Et vers l'année 1246, il est fait mention par Mathieu Paris (3) de Maître Robert de Harundel qui « in hoebreo idiomato fuerat peritissimus et multa de hebreo in latinum fideliter transtulerat ».

Mais c'est dans la province dominicaine d'Aragon que s'est porté le principal effort de création d'école de langues. Il est dû surtout à R. de Péñafort qui, après s'être démis du généralat de l'ordre, vécut 35 ans dans le couvent de Barcelone.

Il lui est fait honneur de cette initiative dans la bulle donnée pour sa canonisation en 1601 par Clément VIII. Des mentions de vieux textes le concernant, comme les relations qu'il eut avec la papauté prouvent qu'il fut le grand artisan de toute entreprise de conversion des Sarrazins et des Juifs (4).

(1) Denifle et Chatelain. *Chartularium Universitatis parisiensis*, t. I, p. 211.

(2) L. Delisle, *Hist. Litt. de la France*, t. XXX, p. 368. — E. Berger, *Thomoe Cantipratani Bonum universale de apibus*, p. 14.

(3) Mathieu de Paris, *Chronica Majora*, T. IV, p. 553.

(4) La meilleure source d'information pour suivre ce mouvement est le *Recueil des actes des chapitres provinciaux de la province d'Espagne*. Malheureusement, il nous est parvenu avec beaucoup de lacunes. C'est grand dommage quand on voit quelle mine de renseignements fournissent les actes des Chapitres de la province de Toulouse qui eux furent préservés par les soins de Bernard Guy. — Douais, *Acta capitulorum provincialium ordinis fratrum proedicatorum*, p. 612. — Denifle. *Dié Universitäten*, T. I, p. 495. — Douais. *Essai sur l'organisation des études dans l'ordre des frères prêcheurs*, p. 137.

Humbert de Romans a collaboré avec R. de Péñafort. En 1255 (1) dans une lettre encyclique, il fait appel aux religieux de l'ordre pour évangéliser Juifs, schismatiques et païens. Il fait remarquer que deux causes empêchent cette évangélisation : l'ignorance des langues et l'amour du pays natal. Il demande que les religieux désireux d'apprendre les langues le lui fassent savoir. En 1256 (2), dans une autre lettre, il fait connaître que son appel a été entendu et s'en félicite. Faisant allusion probablement à la lettre où Raymond de Péñafort lui annonce le succès de l'évangélisation des Sarrazins d'Espagne et d'Afrique (3), il affirme qu'en Espagne les frères qui, depuis déjà de nombreuses années étudient l'arabe ont, non seulement bien profité de leurs études, mais encore ont pu se répandre parmi les Sarrazins, et accorder à plusieurs d'entre eux la grâce du baptême.

Les provinciaux d'Aragon, eux aussi, furent zélés, tel Romeu Sabruguera don Samuel Berger (4) dit qu'on lui doit d'avoir développé l'enseignement de l'arabe dans les couvents de sa Province.

C'est en Afrique même que fut tenté le premier établissement d'un *studium arabicum*. Tunis fut le centre choisi.

Les Franciscains étaient arrivés dans cette ville dès 1219. Les Dominicains s'y établirent en 1230. Raymond de Péñafort leur envoya alors la solution de cas de conscience (5) qui lui avaient été soumis. L'activité des religieux amena de nombreuses conversions, écrit Alta-

(1) Humbertus de Romanis. *Opéra*, éd. Berthier, II, p. 492-3.
(2) *Id.*, II, p. 501-502.
(3) *Vitoe Fratrum*, *éd. Reichert*, p. 309-310.
(4) *Romania*, *T. XIX* (1890), p. 524-25.
(5) Balme et Paban. *Raymundiana*. Fasc. II, p. 29 : « Dilectis in Christo fratribus N. Priori de Ordine Predicat. et N. ministro fratrum Minorum in regno Tunicii commorantibus, frater R. Domini Pape penitenciarius salutem in Domino » (cette lettre est de fin 1234).

ner (1), entre autres celle d'un parent de l'émir qui se réfugia en Italie, mais fut emprisonné par Frédéric II avant son baptême, malgré les remontrances de Grégoire IX.

Capitale des Hafcides, Tunis était à cette époque le meilleur asile que l'Afrique du Nord pouvait offrir aux Dominicains.

L'unité de l'empire almohade, déjà entamée par les défaites d'Espagne, avait été détruite par des révolutions de Palais. En Ifriqya, le gouverneur hafcide Abou Zakarya avait rompu avec le Khalife en 1228 et pris le titre d'émir. Il se ménagea le concours des Nomades et il établit son autorité sur Constantine, Bougie, Alger, Tlemcen.

« Son prestige, écrit A. Julien (2), s'étendit au delà des limites de la Berbérie. Les Andaloux menacés par la reconquista se mirent sous la protection du souverain Hafcide qui avait, au début de sa carrière, gouverné à Séville et se réfugièrent en masse à Tunis. Ses relations avec Frédéric II de Hohenstaufen, roi de Sicile et empereur d'Allemagne, furent excellentes et aboutirent à une trève de dix ans et à un traité de commerce. On le considérait à juste titre comme le souverain le plus puissant de Berbérie ».

A cette époque, malgré les différences de religion, les rapports entre chrétiens et musulmans étaient très actifs. Au XII[e] et au XIII[e] siècle, les négociants chrétiens étaient accueillis avec bienveillance à Tunis.

« A l'aube du XIII[e] siècle, des négociants de Tunis adressaient des lettres amicales et pressantes à un pisan qui avait quitté la ville à la suite d'une saisie, pour lui donner tous apaisements. « N'hésite pas à vendre », insis-

(1) Altaner. *Die Dominikanermissionen des 13 Jahrhundert*, p. 113.
(2) Ch. André Julien. *Histoire de l'Afrique du Nord*, p. 421.

tait un drogman, tu trouveras partout excellent accueil et tous ceux qui viendront avec toi de même. Les marchandises sont à bas prix, tu pourras faire tous les achats que tu voudras » ; et un corroyeur musulman enchérissait : « La tranquillité et les affaires sont en bon état, mieux même qu'à l'époque de ton départ. Vous serez reçus et traités parfaitement comme autrefois » (1).

Des accords réglèrent officiellement cette bonne entente. Pellissier de Reynaud résume ainsi le traité de 1230 (2) :

« En 1230, un traité, rapporté en entier par Antonio Marin dans son *Histoire du commerce de Venise*, fut conclu entre les Pisans et le souverain qui régnait alors à Tunis, Abou Zakkaria. Ce traité dont la durée fut fixée à trente ans, semble avoir été la base du droit public dans le Moyen Age entre le Nord de l'Afrique et les Etats maritimes de l'Italie. Il garantissait aux Pisans la liberté du commerce dans les états du monarque Africain ; la faculté d'y avoir des magasins, des maisons, des églises, des bains et des cimetières ; le droit d'y entretenir un consul, avec juridiction sur et entre ses nationaux, et le privilège pour ce consul d'être admis, une fois par mois, à l'audience du prince, en quelque lieu qu'il se trouvât... »

Tunis était en même temps le centre intellectuel le plus vivace de l'Afrique.

« Dès 1289, écrit Georges Marçais (3), le tableau que

(1) A. Julien, *op. cit.*, p. 411.

(2) E. Pellissier, *Exploration Scientifique de l'Algérie*, t. VI, p. 188.

Sur les relations entre chrétiens et musulmans au Moyen-Age voir : Mas Latrie (Comte de), *Relations et commerce de l'Afrique septentrionale ou Maghreb avec les nations chrétiennes au Moyen-Age*, Paris, Firmin Didot, 1886. — André E. Sayons, *Le commerce des Européens à Tunis depuis le XIIe siècle jusqu'à la fin du XVIe siècle*, 1929.

(3) G. Marçais, *Les Arabes en Berbérie du XIe au XIIIe Siècle*, p. 430.

nous trace de ses villes le voyageur El-Abderi porte tous les traits d'un empire profondément appauvri, et d'où la vie économique et la vie intellectuelle se retirent à la fois. Seule Tunis, grâce à sa position exceptionnelle, grâce aussi à la ruine des pays jadis florissants dont elle est entourée, conserve quelque apparence de splendeur. En dépit de la faiblesse de son gouvernement, elle restait une opulente cité, rendez-vous des voyageurs de l'Orient et de l'Occident, lieu d'échange entre les flottes et les caravanes. Sa banlieue, qui n'avait pas trop à redouter des brigandages arabes, était bien cultivée ; ses demeures empruntaient quelque richesse aux matériaux antiques dont elles étaient bâties ; enfin, le voyageur érudit y trouvait, chose rare en Berbérie, des grammairiens et des juristes. « Si je n'étais pas entré à Tunis, dit El-Abderi, j'aurais déclaré que la science n'avait laissé aucune trace en Occident ».

« Tunis, ajoute Emile-Félix Gautier (1), c'est le même groupe de citadins enfermé et à peu près à l'abri dans ses murailles. Dans ces limites à peu près strictement urbaines, lettrés, commerçants, artisans, fonctionnaires ne peuvent pas vivre sans un sultan, à la tête de leur organisation millénaire. Sous tous les avatars, c'est toujours l'éternelle Carthage ».

Le *Studium* dominicain de Tunis est mentionné en 1250 dans les *Actes des Chapitres provinciaux d'Espagne*. On y lit (2) que pour obéir à un ordre du Maître Général sont assignés « ad studium arabicum » huit religieux. Ceux-ci sont priés d'accepter, en rémission de leurs péchés et en égard à l'expresse volonté du Maître Général et du chapitre.

Ces huit religieux ainsi envoyés sont : Fr. Arnaldus de Guardia, Fr. Petrus de Cadireta, Fr. Raymundus Martini, Fr. Petrus Arc, Fr. Petrus de Puteo, Fr. Petrus

(1) E. F. Gautier, *Les Siècles obscurs du Maghreb*, p. 396.

(2) Doutis, *op. cit.*, p. 612.

de Sancto Felice, Fr. Didacus Stephani, Fr. Petrus de Canellis. Arnaud de Guardia leur est donné « in prelatum ».

En réalité, douze religieux auraient dû être nommés. Il n'y en a que huit. On se réserve de compléter leur nombre dès qu'on le pourra.

Le lieu de destination n'est pas précisé dans l'acte. Selon toutes probabilités, il n'en concerne pas moins Tunis.

Nous lisons en effet dans le *De felici obitu Raymondi de Péñafort* (1) : « Studia linguarum pro fratribus ordinis sui Tunicii et Murcie statuit... » Si les indications de ce texte sont rigoureuses, le studium de Tunis aurait été établi avant celui de Murcie. Or, que le texte du Chapitre Provincial de 1250 se rapporte à l'organisation de ce studium, cela explique pourquoi il porte que l'un des frères a été assigné « ut prelatum ». Cela explique aussi pourquoi on ne rattache cet envoi de religieux à aucun couvent de la Province. De plus, l'appel à l'obéissance fait à ces frères, la rémission promise de leurs péchés et leur effectif réduit comme si la province hésitait à se dépouiller de trop de religieux, sont l'indice d'un départ pour une ville plus éloignée que Murcie.

Une série de bulles dans lesquelles le pape s'intéresse au sort des Prêcheurs de Tunis, confirme cette opinion. En 1256, Alexandre IV ordonne au provincial d'Espagne d'envoyer des religieux à Tunis. Il renouvelle ce commandement en 1258. Le 15 juillet 1260, il écrit à Raymond de Péñafort, qui lui a rendu compte du succès de

---

(1) Balme et Paban, *Raymundiana*, p. 10.

La mission dominicaine d'Afrique date du début du XIIIe Siècle. Les premiers missionnaires ont été envoyés en 1225.

Sur les premiers apôtres dominicains d'Afrique, voir : Altaner. *Die Dominikanermissionen des 13 Jahrhunderts*, p. 89-113. — *Année dominicaine*, T. XXXVI (1896), p. 312-316 ; — Grabmann. *Die missionsidee bei den Dominikaner Theologen des XIII Jahrhunderts*, (*Zeitschrift fur Missionswissenschaft*, T. I (1911), p. 137-146).

la mission de Tunis, et il lui confirme la délégation donnée par le provincial d'Espagne de pouvoir envoyer des religieux à Tunis (1). Il semble aussi que ce soit au groupe des frères de Tunis que se rapporte, dans le Chapitre provincial de Saragosse de 1257, l'avertissement donné aux frères de penser au *negocium arabicum* et la recommandation faite aux prieurs de les engager à prier fréquemment dans les chapitres, pour les religieux assignés « *huic negocio* » (2).

Parmi les religieux envoyés à Tunis, en 1250, nous voyons mentionné fr. Raymond Martin. Ce religieux qui joignait au goût de l'érudition la pénétration de l'intellectuel et l'ardeur de l'apôtre, fut la grande figure des *Studia linguarum*.

Doué pour les langues, il connaissait notamment l'hébreu, l'arabe et le chaldéen au point qu'il était capable d'aborder avec aisance les documents littéraires hébreux et arabes les plus difficiles. Ce talent d'orientaliste peut s'apprécier dans ses ouvrages :L'*Explanatio simboli apostolorum* ; le *Capistrum Judaeorum*, le *Pugio Fidei*.

Dès son arrivée à Tunis, il passe pour y être devenu l'ami du Khalife. Revenu en Espagne vers 1267, il retourna une seconde fois à Tunis, qu'il quittait en septembre 1269.

Une question se pose : doit-on, à lui comme au *studium arabicum*, attribuer une part de responsabilité dans l'orientation donnée à l'expédition de St-Louis en 1270.

G. Marçais, résumant les causes de cette croisade, invoque comme raisons l'intervention de Charles d'Anjou et celle des commerçants frustrés du paiement de leurs créances.

« Les recherches modernes, écrit-il (3), ont permis de

---

(1) *Bullarium O. P.*, t. I, p. 309, 358, 395.

(2) Douais. *Acta capitulorum prinvincialium*, p. 617.

(3) G. Marçais, *op. cit.*, p. 421.

connaître le véritable caractère (de la croisade). On sait comment cette expédition, dirigée par St-Louis contre la Terre Sainte, fut détournée par Charles d'Anjou vers l'empire des Hafcides. Un tribut avait été promis par l'émir musulman au prince de Sicile. La chute des Hohenstaufen parut à El-Mostancir une occasion propice de s'affranchir de cette charge...

« Charles d'Anjou voulut exiger (ce tribut) avec les arrérages et quelques sommes dues par El-Louliyâni, l'ancien ministre de Tunis, à des marchands chrétiens. Dans le but de recouvrer ces créances, il décida son frère à cingler vers la terre d'Afrique ».

Aider un parent, réparer une injustice ont pu agir sur l'âme du roi. Cependant, son expédition ayant un caractère religieux, on peut estimer qu'elle ne fut pas déviée sans cause religieuse.

« Ce qui, paraît-il, écrit Mercier, d'après Michaud (1), acheva de décider St-Louis, ce fut l'espoir d'obtenir par sa présence la conversion du prince musulman, son ami. « Je consentirais volontiers, disait St-Louis, à passer le reste de mes jours enchaîné dans une prison, si je pouvais obtenir ce résultat de convertir le roi de Tunis et son peuple à la religion chrétienne ».

« Le souverain de Tunis avait, en différentes occasions, envoyé des ambassades à St-Louis pour l'assurer de son dévouement et même de sa sympathie pour sa religion, déclarant qu'il n'aurait aucune répugance à la pratiquer ».

Raymond Martin qui, nous l'avons dit, passait pour être l'ami du Khalife, fut aussi, d'après ses biographes, l'ami du roi St-Louis (2). A ce double titre, il devait être un agent particulièrement zélé pour la cause d'une Afrique Chrétienne régénérée.

(1) E. Mercier. *Examen des causes de la croisade de St-Louis contre Tunis, 1270* (*Revue africaine*, 1872, pp. 267-272).

(2) Diago. *Historia de la provincia de Aragon de la orden de Predicatores*, Barcelone 1599, p. 136 et sq.

Précisément, en septembre 1269, peu de temps avant l'embarquement des troupes à Aigues-Mortes, Raymond Martin, accompagné de Frère F. Cendra débarquait à son retour de Tunis à Aigues-Mortes. Et il y retrouvait le roi d'Aragon, Jayme le conquérant, qui avait pris la croix, s'était embarqué à Barcelone, mais avait renoncé à l'expédition, sa flotte ayant été jetée par la tempête sur les côtes de France.

Cette rencontre du religieux et du roi d'Aragon est contée par Diago (1) qui ajoute que le roi d'Aragon apprenant la présence de frère Martin, demanda à le voir. Ce dernier, et les dominicains d'Espagne ne devaient pas être étrangers au départ du roi d'Aragon pour la croisade.

Ces faits permettent d'entrevoir un plan dominicain pour le rétablissement en Afrique du catholicisme, plan peut-être conçu à la suite des études faites par les religieux chargés de créer un centre intellectuel à Tunis.

Charles André Julien parait avoir écrit avec raison (2) : « On comprend davantage la détermination de St-Louis inspirée par le frère R. Martin, professeur d'hébreu et d'arabe au couvent des dominicains de Tunis et ami du Khalife. Le roi de France fut avisé ou crut comprendre qu'El-Mostancir était décidé à se convertir... »

L'arrivée de la flotte française devant Tunis amena de la part des musulmans des représailles contre les chrétiens de la ville (3). La panique se répandit dans les comptoirs et des missionnaires furent emprisonnés. Les Dominicains furent peut-être particulièrement maltraités, s'ils ont pu être soupçonnés d'être la cause de la venue de l'armée française.

(1) Diago, *op. cit.*, p. 137.

(2) Ch. A. Julien, *op cit.*, p. 422.

(3) Altaner. *Die Dominikanermissionen des 13 Jahrhunderts*, p. 113.

Ce qui résulte des documents, c'est que le *studium arabicum* de Tunis semble ne plus exister après 1270. Après cette date, la création de centres d'études de langues orientales est réservée à la terre d'Espagne.

Cependant le traité de 1271 contenait les clauses les plus favorables pour les chrétiens (1).

Les articles 3 et 4 portent :

« Il sera permis aux moines et aux prêtres chrétiens de s'établir dans les états du commandeur des croyants. On leur accordera un lieu où ils pourront bâtir des maisons, construire des chapelles, enterrer les morts. Il sera permis aux moines et prêtres de prêcher dans l'intérieur des Eglises, de réciter à haute voix leurs prières.

« Les marchands chrétiens qui sont sous l'autorité des princes susdits et qui se trouvaient dans les états du Commandeur des Croyants lorsque l'expédition a eu lieu rentreront dans tous leurs droits comme par le passé ; si on leur a pris quelque chose on le leur rendra. »

Malgré ces promesses, le *Studium Arabicum* de Tunis fut transporté à Murcie. Les beaux projets d'Afrique avaient momentanément échoué et Tunis était devenu inhospitalier aux religieux dominicains.

Le *Studium* de Murcie fut établi avant la mort de Raymond de Péñafort (6 janvier 1275). Murcie fut prise par Jacques Ier en 1265. Les Dominicains s'y établirent aussitôt, puisque dès cette date leur couvent reçut des privilèges royaux (2). D'autres donations furent faites

(1) Pellissier, *op. cit.*, p. 280.
L'expédition de St-Louis faillit réussir : El-Mostancir hésitait fort à souscrire aux exigences de Ch. d'Anjou, écrit G. Marçais, mais une circonstance l'y détermina. L'automne était proche et d'un jour à l'autre les arabes menaçaient d'abandonner les abords de Tunis, pour retourner vers les pâturages du Sud Mieux valait payer le tribut et les indemnités que de se hasarder à continuer les hostilités sans l'aide des Nomades (Marçais . *Les Arabes en Berbérie*, p. 422).

(2) *Archives générales O.P.* kkk fol. 23, 24, 25, 26, 31.

en 1270 et 1272. C'est peut-être comme se rapportant au *Studium* de Murcie qu'il faut entendre ces mots de la vieille vie de Raymond de Péñafort : « Avec la permission du maître de l'ordre et l'aide du roi de Castille et du roi d'Aragon, il établit un *studium* de langue arabe, où vingt frères de l'ordre des frères Prêcheurs et même plus furent instruits en cette langue par ses soins ».

Barcelone vit aussi des écoles fondées dans ses murs. Le chapitre général de Valenciennes (1) porte en effet : « Nous ordonnons au provincial d'Espagne d'établir dans le couvent un *Studium* pour l'étude de l'arabe où les frères pourraient profiter de leur enseignement pour aider au salut des âmes. Les religieux désireux d'apprendre l'arabe n'auront qu'à écrire au maître général ». Ce texte est de 1259. Notons en passant que la permission accordée de s'adresser directement au maître général dénote l'exceptionnelle importance attachée à l'étude des langues.

Ce *studium arabicum*, sur lequel nous n'avons pas d'autre information, est remplacé, en 1281, par un *studium hebraicum*. Au chapitre provincial tenu à Estella en 1281 (2) on assigne au couvent de Barcelone: « *ad studium hebraicum* » fr. Jacobum de Gradibus, fr. Sancium de Boleia, fr. R. Fabri, dudit couvent, fr. Nicholaum Segobiensem et fr. Raymundum Martini (en qualité de lecteur) ; *item* fr. Jacobum Angalarie et Fr. Guillelmum de Traverseriis, fr. Jacobum de Villa et Fr. Berengarium de Spapipiol.

L'établissement du *studium hebraicum* est dû, sinon à l'initiative, du moins à la valeur reconnue de R. Martin.

Ce même chapitre d'Estella assigne au couvent de Valence « ad *Studium arabicum* » fr. Petrum Terterii, fr. Natalem, fr. Martinum de Serriono de eodem con-

(1) *Chapitre général de Valenciennes 1259*. Edt. Reichert, t. I, p. 98-99.

(2) Douais, *op. cit.*, p. 625.

ventu ; item, fr. Johannem Serranum (du couvent de Cordoue), fr. Garciam Arcii et fr. Pohannem de Podio ventoso (en qualité de lecteur) ; fr. Petrum Angerii, fr. Andream de Fraga, fr. Simonem Jordanis.

Il y avait donc simultanément en 1281 un *studium hebraicum* à Barcelone et un *studium arabicum* à Valence qui remplaçait peut-être celui de Barcelone, si toutefois celui-ci avait été établi conformément aux prescriptions de 1259. Il est permis d'émettre des doutes à ce sujet, car Raymond de Péñafort était alors à Barcelone et il n'est mentionné dans ses « vies » que les *studia* de Tunis et de Murcie. Il est compréhensible que l'organisation de ces *studia* ait absorbé toute l'activité des religieux. Les *studia arabica* sont plutôt établis au milieu des populations mauresques ; Barcelone au contraire pouvait rester le grand centre d'études hébraïques.

Le chapitre général de Palencia (1291) (1) comporte donation aux frères de Catalogne d'une maison à Jativa pour qu'il y ait là un *studium hebraïcum* et *arabicum*.

Le *studium* de Murcie ne faisant plus dès lors parler de lui, il est vraisemblable que celui de Jativa lui fut substitué. Le chapitre de la province d'Aragon, tenu à Valence en 1303 (2), désigne comme lecteur d'hébreu Pierre Scarramati et ajoute que le prieur de Jativa doit payer un juif sachant l'arabe ou un sarrazin pour assister le lecteur. Ce *Studium* existe encore en 1314 (3), époque à laquelle le roi Jacques II d'Aragon promulgue en la confirmant une des clauses du testament de sa femme la reine Blanche. C'est un don de 200 livres à faire chaque année, en la fête de Saint-Michel, tant que le *studium* existera, aux frères prêcheurs de Jativa adonnés à l'étude de l'hébreu et de l'arabe.

(1) *Chapitre gén. de Palentia, 1291.* Edit. Reichert, I, p. 263-18. — Denifle. *Die Universitäten*, I, p. 497.

(2) Denifle. *Die Universitäten*, I, p. 497.

(3) H. Finke. *Acta Aragonensia*, I, p. CLXXX, note 5.

Ainsi, nous avons constaté dans la province d'Espagne, l'existence de trois *studia hebraica*, l'un à Barcelone, l'autre à Valence, le troisième à Jativa. Les *studia arabica* furent au nombre de quatre ou cinq même, si l'on pense que l'un deux a été installé à Barcelone d'après l'ordonnance de 1259. La seule date de fondation dont on soit sûr est celle du *studium* de Jativa (1291). Pour les autres on ne saurait dire avec certitude s'ils ont existé plusieurs à la fois ou successivement.

Cependant nous avons pu conjecturer que Murcie par exemple, dut remplacer Tunis, puis Jativa, Murcie. L'existence du *studium* de Jativa est celle qui est mentionnée le plus tardivement. Nous ne savons combien de temps ont duré ceux de Valence et de Barcelone.

Il reste que depuis 1250, il y a jusqu'à la fin du XIII[e] siècle, dans le royaume d'Aragon, un effort ininterrompu pour maintenir le fonctionnement d'écoles des langues arabe et hébraïque. Si bien qu'au début du XIV[e] siècle, les Dominicains songèrent à étendre ce mouvement et à établir des écoles d'hébreu, de grec et d'arabe dans plusieurs provinces (1).

Le catalan R. Lull collabora de son côté à la fin du XIII[e] siècle, à la fondation d'écoles de langues : « Le trésor spirituel, écrit-il dans son Livre des Cinq Sages, c'est que de saints religieux et séculiers qui voudraient supporter la mort pour honorer N. S. Dieu et qui sont illuminés de la doctrine sacrée, apprissent divers langages pour aller prêcher les Evangiles par tout le monde. Il faudrait enseigner toutes les langues du monde et fonder des collèges ». En 1311 R. Lull obtient du pape un décret, confirmé par le concile de Vienne, qui instituait à Rome, Paris, Oxford, Barcelone, Salamanque, huit professeurs enseignant l'hébreu, l'arabe, le grec,

(1) *Chapitre gén. de Plaisance 1310.* Edit. Reichert, I, p. 50.

le chaldéen. Ch. Thurot (1) prétend que ce décret ne fut jamais exécuté. Cependant, nous voyons qu'à Paris, il y avait un professeur de chaldéen et d'hébreu en 1319 et en 1320. Il est vrai que R. Lull avait fait des démarches particulières auprès de l'Université de Paris.

Les écoles de langues d'Aragon eurent des résultats importants dans l'évangélisation des Arabes et des Juifs. Les anciennes vies de Raymond de Péñafort (2) nous le disent. Mais préférable est le témoignage direct de celui-ci dans sa lettre à Humbert de Romans, dont nous avons parlé plus haut (3). On doit surtout à ces écoles un avancement considérable dans la connaissance les langues orientales. Les premiers professeurs furent des Juifs et des Sarrazins. Mais bientôt des religieux dominicains furent à leur tour capables d'enseigner et de poursuivre de grands travaux : tel fut Dominique Marrothini. A la prière de son disciple Rufin d'Alexandrie, il traduisit un livre sur les maladies des yeux. Cette traduction fut faite au *studium* de Murcie, ainsi que nous le montre l'explicit de plusieurs manuscrits, en 1271 (4).

Ce même Dominique, aidé de Rufin d'Alexandrie traduisit aussi de l'arabe les *Questiones medicae Johannicii* (5). Ce travail vient également de Murcie. Nous pourrions citer encore Pablo Christiani comme maître en langues orientales. Mais incontestablement l'homme qui personnifie le mieux ce haut enseignement des langues

(1) Ch. Thurot, *De l'organisation de l'enseignement dans l'Université de Paris au Moyen-Age*, p. 85. — *Chart. Univ. Paris*, II, p. 83, 228, 237.

(2) Denifle. *Die Universitäten*, I, p. 497, note

(3) Voir supra, p. 88.

(4) *Catalogus codicum Bernensium*, éd. H. Hagin Berne, 1875 mss. 216. — Prague. *Bibl. publ. et univ. lat.* 839, fol, 35 a, 73 a. J. Truhlar, *Catalogus cod. mss. lat.*, I, n° 838, p. 342-3.

(5) Steinschneider. *Die europaïschen uebersetzungen aus dem arabischen.* Wien, 1904, p. 75 (n° 105) et *Schriften der araben in hebraïschem handschriften* (Zeitschrift der deutschen morgenlandischen Gesellschaft, B. d. XLVII (1873), p. 350.

donné dans les studia, c'est Raymond Martin. Et si l'histoire de ces « studia » explique l'œuvre de Martin, à son tour l'œuvre de Raymond Martin est le meilleur foyer pour éclairer le travail et les méthodes de ces studia (1).

Au studium de Barcelone, Raymond Martin eut pour disciples non seulement des religieux de son ordre, mais aussi des étrangers. A cette époque le célèbre médecin catalan Arnaud de Villeneuve étudie l'hébreu sous sa direction. Il se déclare son disciple dans un de ses ouvrages daté de 1292 : « Pluries desideravi, beatissime Pater, ut semen illud Hebraicae linguae quod in hortulo cordis mei sevit Fratris Raymundi Martini diligens disciplina, non mihi solum, sed et aliis fidelibus ad aeternam prodesset salutem (2) ». Le *Tetragrammaton* est dédié à Pierre Pouget de l'ordre des Frères Prêcheurs.

(1) Echard. *Scriptores Ord. Pred.*, I, 396-397. — Douais, *op. cit.*, p. 138.

En bref, les travaux essentiels de ces studia comprenaient :

1. Des traductions. Elles étaient la grande besogne et concernaient les œuvres des plus diverses : œuvres philosophiques, littéraires, scientifiques (en particulier traduction d'ouvrages de médecine).

2. La constitution de recueils d'erreurs des philosophes étrangers, des De erroribus philosophorum ou des tractatus contra errores (La rédaction d'œuvres semblables est spécialement réclamée par Humbert de Romans).

3. La rédaction d'explications du symbole des apôtres destinées à servir de guide pour la prédication des missionnaires, en les mettant en garde sur les difficultés suscitées par les dogmes religieux étrangers. Tels l'*Explanatio simboli apostolorum de R. Martin* ou l'explication du symbole rédigé en Palestine lors de la première croisade de St-Louis par frère Henri qui « moult fut grand clerc » (Joinville).

4. La préparation d'œuvres de controverses de grande envergure, tels le Capistum Indaeorum de R. Martin et son Pugio Fidei où l'auteur s'avise de construire l'apologie du dogme catholique en partant soit de la littérature rabbinique, soit des œuvres des philosophes arabes.

5. Les travaux écrits s'accompagnaient d'enquêtes directes, de relations avec les savants des races adverses.

A Barcelone, des controverses publiques avec des rabbins étaient organisées.

A Tunis les religieux avaient pu approcher l'émir lui-même.

(2) Le *Tetragrammaton* se trouve dans la Bibliothèque d'Avignon, n° 233 (*Catalogue général des mss. des bibl. publ. de*

Arnaud de Villeneuve dut aussi travailler l'arabe avec R. Martin. En effet, il a traduit de l'arabe cinq traités de médecine. Or, l'un d'eux est daté de 1282 et il a été écrit à Barcelone (1), c'est-à-dire auprès de Raymond Martin.

A Barcelone, celui-ci non seulement travaillait et enseignait, mais il consacrait une partie de son temps aux controverses publiques avec les Juifs. Il parle souvent de ces controverses dans le *Capistrum Judoeorum* et le *Pugio Fidéi.* Elles étaient parmi les préoccupations directes des Prêcheurs.

En décrivant les centres d'études des langues qui furent établis après 1270 en Espagne, nous avons abandonné la terre d'Afrique, comme les Dominicains l'avaient eux-mêmes fait, à l'égard du moins de leur *studium arabicum.*

Frère Martin resté à Barcelone n'avait pas dû se consoler de l'échec de la croisade de Saint-Louis. Il n'abandonna pas toute espérance (2).

En 1282, il crut saisir une occasion favorable pour promouvoir une nouvelle entreprise. Nous voulons parler de l'expédition de Pierre III d'Aragon à Collo (3). Quelle part dans cette entreprise peut-on attribuer au Dominicain ?

France, t. XXVII, p. 142. Fink (*Aus dem Tagen Bonifaz*, VIII, p. CXXVII-CXXIX) dit qu'A. de Villeneuve a tiré les relations dans la Trinité du *Pugio Fidei*. — Voir S. Berger. *Quam notitiam linguae Hebraicae habuerint Christiani*, p. 41.

(1) « *Galeni liber de rigore et tenore translatus Barchinone à M. Arnaldo de Villanova a. d. 1282* ». — Wustenfeld (F) Die *uebersetzungen arabischer Werke indes lateinische seit dem XI Jahrhundert* Göttingen, 1877, p. 117-18.

(2) Dans son ouvrage, le *Capistum Iudaeorum*, écrit en 1267, R. Martin parle avec émotion des basiliques chrétiennes dont les ruines sont encore visibles en Afrique. L'accent est celui d'un témoin oculaire. Cf. Bibl. Nat. ms. lat. 3643.

(3) L. Charles Féraud. *Expédition du roi Pierre III d'Aragon à Collo au XIII*e *Siècle d'après une chronique catalane* (*Revue africaine*, 1872).

Nous avons vu son crédit sur le Roi Jayme. Il dut également entretenir des relations avec Pierre III d'Aragon.

La *Cronica d'El Rey en Pere* par Bernard d'Esclot donne des précisions intéressantes sur cet événement

Ibn-Ouezir, Gouverneur de Constantine vers 1280, croyant avoir trouvé le moment opportun pour usurper le pouvoir, demanda par écrit au roi d'Aragon l'envoi d'un corps de troupes qui s'établirait à Constantine et ferait des excursions sur les terres du Sultan. « S'il passait à Collo, lui disait-il dans sa missive, avec 800 cavaliers et 2.000 hommes d'infanterie, il lui livrerait Constantine qui est non loin de Collo et de la mer de Stora ».

Si Pierre III consentit à suivre cette proposition et annonça l'envoi d'une flotte, il est bien probable que Raymond Martin a joué le rôle d'avocat et de Conseiller pour les affaires d'Afrique.

La flotte du roi arriva à Collo le 28 juin 1282. La population indigène avait déserté le port. Mais ce débarquement ne fut le prélude d'aucune conquête.

Les affaires de Sicile attirèrent l'attention de Pierre III qui quitta Collo après avoir soutenu quelques combats contre les Sarrazins.

De ce qui précède, il n'est pas téméraire de conclure que l'activité et l'influence du studium arabicum établi à Tunis au XIIIe siècle par les Dominicains et de frère Raymond Martin en particulier, firent naître l'idée et l'ambition d'implanter à nouveau le catholicisme sur la terre africaine Cette idée se concrétise dans deux expéditions de princes chrétiens qui n'eurent d'ailleurs pas le succès attendu.

André BERTHIER.

L'ADIEU AU MOIS DE RAMAḌĀN

De toutes les innovations rituelles, *bida'* (1), dont est chargé le mois de Ramaḍān : tarāwiḥ, cérémonies pompeuses du quatorzième et du vingt-sixième jour, fin de la lecture du Qorān ou du Ṣaḥīḥ d'al-Buḥārī, l'adieu au mois du jeûne est certainement le moins répandu et le moins connu. Dans les villes d'Orient, en Syrie et dans le Ḥijāz, les poètes composaient des qaṣā'id en l'honneur du Ramaḍān, qu'ils récitaient ou le plus souvent chantaient eux-mêmes la veille de la fête de la rupture du jeûne, après la ṣalāt al-'išā (2), du haut des minarets, tandis que leurs amis et le peuple formaient auprès de la mosquée, dans les boutiques du quartier et sur les terrasses avoisinantes, un auditoire plein d'attention et d'admiration. Rien ne les attirait à ces récitations nocturnes que la renommée du poète et l'amour des beaux vers. On passait ainsi la soirée à se communiquer ses impressions et à porter des jugements qui, le lendemain, pouvaient consacrer un poète.

(1) Bida', dérogations à la rigoureuse observance de la religion pure. Cf. *Encycl. Isl.*, I, p. 731.

(2) Ṣalāt al-'išā, la dernière des cinq prières quotidiennes. Cf. *Encyl. Isl.* IV, p. 99.

Le thème peut prêter à des variations infinies. On définirait avec exactitude ces poèmes d'adieu en les comparant aux envois des Jeux Floraux : on constate, le plus souvent, une facture parfaite, un style élégant, fleuri de comparaisons, tantôt gracieuses, tantôt outrées ou banales. En somme, de bonnes compositions de rhétoriqueurs et de rimailleurs avec toutefois, par endroits, une belle envolée lyrique, un souffle léger de mysticisme.

Depuis son arrivée au pouvoir, le sultan wahhābite Ibn Sa'ūd, craignant que cette innovation dans les rites fût incorporée à la religion même, a formellement interdit, dans son zèle de puriste, la récitation des poèmes d'adieu. Ses craintes ont pu avoir leur fondement dans ce fait qu'en Egypte, par exemple, cette coutume de l'adieu a été agrégée au rite. En ce pays, en effet, si nous en croyons le témoignage de Ahmed Deif (romancé, il est vrai, par Fr. Bonjean) (1), nous constatons que l'adieu fait déjà partie du culte, car les poèmes, au lieu d'être chantés par leurs auteurs sur les minarets, sont entonnés par la foule des fidèles, à l'intérieur du ḥaram.

Dans les mosquées d'Alger, la coutume de réciter l'adieu au mois de Ramaḍān est si forte qu'elle est respectée avec presque le même empressement que les cérémonies canoniques. Il est vrai que les gens cultivés la considèrent toujours comme une *bid'a*, mais ils l'ont tacitement adoptée et lui ont conféré, en quelque sorte, le droit de cité. Cependant les générations montantes de ṭolba, sous l'in-

(1) « Et voici qu'une fois de plus *Ramadan* était mort, que l'heure « de ses obsèques avait sonné. Notre petite troupe s'arrêta contre « le mur de la mosquée. Nous creusâmes un trou dans la terre « avec un grand clou. L'un après l'autre nous y collâmes notre oreille. « Tous nous entendîmes, le cœur battant, le chant des funérailles de « *Ramadan.* » François Bonjean et Ahmed Deif : *Mansour*, Paris, 1923, page 31.

fluence des idées wahhābites, influence qui s'est déjà révélée par un violent mouvement anti-maraboutique, supportent malaisément cette entorse à la simplicité et au rigorisme de l'islām et il est fort probable que, d'ici quelques années, l'adieu au mois de Ramaḍān aura disparu à Alger comme il a disparu à la Mekke et à Médine (1).

La veille donc du 'Id al-Fiṭr (2), après la dernière prière, sur la *sedda* (3), les chantres de la mosquée psalmodient d'abord, sur un mode musical classique, une qasida d'inspiration ṣūfi, puis le poème de l'adieu que la plupart d'entre eux savent par cœur. Après quoi, l'un d'eux, généralement le bāš-ḥazzāb (4), chante un second adieu en prose rythmée ou, si l'on préfère, en vers libres.

Sur l'origine et l'ancienneté de ce genre de poésie, il n'existe aucun témoignage, exception faite d'un renseignement que nous fournit un manuscrit de l'Escurial, dont il ne reste, malheureusement, que le premier feuillet portant le titre d'un adieu composé par Ibn al-Jawzī, lequel vécut de 510/1116 à 597/1200 (5). Il est, par conséquent, permis de faire remonter la coutume d'adresser des adieux au mois de Ramaḍān au moins au VIe siècle de l'hégire.

Nous donnons le texte et la traduction des poèmes qui sont chantés dans la Mosquée de la Pêcherie d'Alger, où la cérémonie de l'adieu revêt le plus de solennité et de faste. Les deux poésies se trouvent dans un recueil de cantiques extrêmement répandu dans toute l'Algérie (1).

---

(1) La campagne anti-maraboutique a été déclanchée en 1927, par la revue mensuelle *Aš-Šihāb*, qui paraît à Constantine depuis 1343/1924 (primitivement sous la forme d'un journal).

(2) 'Id al-Fiṭr, fête de la rupture du jeûne. Cf. *Encycl. Isl.*, II, p. 472.

(3) *Sedda*, estrade de bois placée au centre de la salle des prières. Cf. G. Marçais : *Manuel d'Art Musulman*, Paris, 1926 : I, p. 314 ; II, p 684, note 2. W. Marçais, *Textes arabes de Tanger*, pp 330-331

(4) Bāš-Ḥazzāb. Le mot ḥazzāb désigne le lecteur attaché à une mosquée pour la lecture quotidienne d'une partie du Koran (V. Beaussier : *Diction.*, Alger, 1931, p. 198) et W. Marçais : *Textes arabes de Tanger*, p. 159, n° 2. Les *ḥazzābin* élisent l'un d'eux bāš ou chef, lequel a pour fonction de réciter, aux solennités, les sūrates les plus célèbres du Qorān et d'indiquer aux chantres sur quel mode musical ils doivent réciter les Qaṣā'id. Dans cette élection purement honorifique il est tenu compte surtout de la pureté de la voix du bāš-ḥazzāb et de sa science du tajwīd ou art de la récitation du Koran. (Sur le tajwīd, cf. *Encycl. Isl.*, IV, p. 631.

(5) H. Derenbourg : *Les Manuscrits de l'Escurial*, I, p. 298, cote 456. Le folio 186 de ce manuscrit représente le premier feuillet d'un œuvre perdue d'Ibn al Jawzī (sur cet auteur, cf. : *Encycl. Isl.*, II, p. 394). Le recto de l'unique feuillet conservé porte le titre :

وداع شهر رمضان المعظم لابن الجوزي

« Adieu au mois vénérable de Ramaḍān, composé par Ibn al-Jawzī et deux variantes d'un distique sans intérêt pour nous. Le verso est consacré aux longues formules liminaires si chères aux écrivains arabes. Au bas de ce feuillet, un appel des bénédictions divines sur Abū Bakr, dont Ibn al-Jawzī se prétendait le descendant, prouverait la légitimité de l'attribution de cette œuvre à Ibn al-Jawzī, si l'on élevait quelque doute sur la teneur du recto.

(1) مجموع القصائد والادعية « Recueil des cantiques et des invocations », Alger, Kaddour Roudoci, éditeur. Les éditions sont très nombreuses. Nos deux poésies se trouvent dans l'édition de 1344/1925, la dernière, respectivement aux pages 31 et 35.

ومما يُنْسَبُ لسيّدى عبد الرحمن الثعالبيّ رضى الله عنه
(من المتقارب)

تَمُرُّ اللَّيَالِي بِنَفْسِي وَمَالِي * فَيَا قَوْمِ مَالِي (1) عَنِ المَوْتِ سَالِي
نَهَارِي جِدَالٌ وَلَيْلِي آنْجِدَالٌ * وَحَوْلِي رِجَالٌ عَلَى مِثْلِ حَالِي
يَبِيعُونَ (2) رُشْداً صَحِيحاً بِغَيٍّ * فَبُؤْساً وَسُحْقاً لَهُمْ مِنْ رِجَالِ
قَطَعْتُ لَعَمْرِي بِسَاعَاتِ عُمْرِي * بِزَيْدٍ وَعَمْرٍو (3) وَقِيلٍ وَقَالِ
فَيَا صَاحِ مَهْلاً أَتَسْلُكُ (4) جَهْلاً * وَأَتْبَعُ غَيّاً (5) سَبِيلَ الضَّلَالِ
أَبَى المَوْتِ رَيْبٌ أَيَجْمُلُ عَيْبٌ * لِمَنْ لَاحَ شَيْبٌ لَهُ فِي القَذَالِ (6)

(1) Tajnīs simple ou paronomase. Cf. *Encycl. Isl.*, IV, p. 629.

(2) يبيعون Rapprochez, pour le sens, du verset suivant :
اولائك الذين آشتروا الضلالة بالهدى فما ربحت تجارتهم وما كانوا مهتدين
« Ce sont eux qui ont échangé l'erreur contre le droit chemin, mais « leur trafic ne leur a pas profité et ils ne sont pas guidés ». *Qor.*, II, v. 15).

(3) Zayd et 'Amr. Réminiscence d'études de grammaire. Zayd et 'Amr sont les noms que les grammairiens emploient dans les exemples qu'ils forgent. L'auteur désigne également des gens dont il est inutile de donner le nom. Cette expression correspond tout à fait au français : X... et Y...

(4) Ce verbe rappelle la notion du sulūk des ṣūfīs ou progrès du mystique dans la Voie vers Dieu. Cf. *Encycl. Isl.* : IV, p. 575.

(5) Le *Lisān* donne cette définition : الغيّ الضلالة والخيبة « L'égarement est la perdition et la déception ». *Lis.*, XIX, p. 377. De nombreux passages du Qorān évoquent cet égarement de l'impie. قد تبيّن الرّشد من الغيّ « La voie droite a été distinguée de la voie fausse » ; *Qor.*, ch. II, v. 257.
فسوف يلقون غيّا : Ils ne trouveront que la perdition ». *Ibid.*, ch. XIX, v. 60.

(6) القذال désigne l'ensemble de la partie postérieure du crâne.

شَبَابِي يَمُرُّ وَشَيْبِي يَكُرُّ * وَمَا إِنْ تَمُرُّ المَنُونُ بِبَالِي
طَرِيقِي (1) طَوِيلٌ وَزَادِي قَلِيلٌ * وَحَمْلِي ثَقِيلٌ فَكَيْفَ آحْتِيَالِي
أَرَى عِظَمَ ذَنْبِي فَيَشْتَدُّ كَرْبِي * وَلَكِنَّ رَبِّي عَظِيمُ النَّوَالِ
فَيَا ذَا الجَلَالِ وَيَا ذَا الجَمَالِ * وَيَا ذَا المَعَالِي عَلَيْكَ آتِّكَالِي (2)
فَكُنْ عِنْدَ ظَنِّي وَلَا تُسْلِمَنِّي * وَلَا تَخْذُلَنِّي بِسُوءِ فِعَالِي
فَأَنْتَ الرَّجَاءُ وَمِنَّا الدُّعَاءُ * وَمِنْكَ العَطَاءُ فَهَبْ لِي سُؤَالِي

Poème choisi parmi ceux qui sont attribués à Sidi 'Abd-ar-Rahmān aṯ-Ṯa'ālibi (3) (Mutaqārib)

« Les nuits emportent mon âme et mes biens, mais,
« ô peuple, qu'ai-je donc à être oublieux de la mort ?
« Mon jour est une lutte, ma nuit, je la passe vautré

Cf. *Lisān al-'Arab* : XIV, p. 70. Ici le poète semble prendre la partie pour le tout. Cf. aussi L. Cheikho : *Poètes Arabes chrétiens*, Beyrouth, 1890, t II, p. 486 : Salama ben Jandal : (بسيط)
ياخدّ أمسى سواد الرأس خلطه * شيب القذال آختلاط الصّفو بالكدر
(Basīṭ) « O joue de l'aimée, la canitie de l'occiput se trouve mêlée « à la noirceur de la tête, tel le mélange de la pureté et de la souil- « lure. »

(1) Ṭarīq désigne, chez les ṣūfīs, la voie vers Dieu, divisée en māqamāt ou étapes. C'est à cause de ce voyage que le poète parle de viatique. Cf. *Encycl. Isl.* : IV, p. 715 et sq.

(2) Ce mot rappelle la théorie mystique du tawakkul. Cf. : *Id.*, *ibid.*

(3) Sur Abū Zayd 'Abd ar-Raḥmān ben Muḥammad ben Maḫlūf aṯ-Ṯa'alibī al-Jaza'irī, cf. M. Bencheneb : *Etude sur les personnages mentionnés dans l'Idjaza du Cheikh Abd al-Qādir al-Fāsi*, Paris, 1907 n° 53, p. 103 et sq. Ce cantique est attribué sans raison aucune, en apparence, au santon d'Alger et cette paternité, bien qu'incertaine, suffit à expliquer sa vogue chez les Algérois. Il est peu probable que le grand mystique soit l'auteur de ce poème, car ses biographes ne

« sur ma couche et, autour de moi, il y a des hommes dont « l'état est semblable au mien.

« Ils échangent un chemin sûr contre l'erreur. Malheur « à ces hommes ! Qu'ils périssent !

« J'ai passé, sur ma vie ! les instants de mon existence « à écouter Zayd et ʻAmr et les racontars oiseux.

« Ami, tout doux ! Puis-je suivre le « droit » chemin « avec mon ignorance et suivrai-je, par égarement, la « voie de perdition ?

« Sur la mort y a-t-il un doute ? Le défaut peut-il « devenir qualité chez celui dont les cheveux blanchissent « sur l'occiput ?

« Ma jeunesse s'enfuit et mes cheveux blancs revien- « nent à la charge et la mort ne traverse pas mon esprit.

« Ma route est longue, mon viatique léger et mon « fardeau bien lourd. Quelle ruse employer ?

« Je vois l'énormité de mon péché et mon affliction « s'accroît, mais mon Dieu est grand dans ses faveurs.

« O Dieu de Majesté ! O Dieu de Beauté ! O Dieu de « Grandeur ! C'est en Toi que je place ma confiance.

« Sois présent à mes pensées. Ne me trahis pas, ne « m'abandonne pas avec mes mauvaises actions.

« Car Tu es l'Espoir. A nous d'implorer, à Toi d'être « généreux : exauce mes vœux. »

---

soufflent mot de ses dons poétiques. Toutefois, il ne faut point oublier (les pères de l'Eglise chrétienne ont eu les mêmes pudeurs) qu'un pieux théologien musulman n'avoue jamais qu'il se livre à des divertissements profanes et qu'il tombe dans le péché de ceux que Dieu maudit aux versets 224, 5, 6 de la XXVIe sûrate. Aussi bien, le thème : détachement du monde, méditations, idée de la mort et la présence de nombreux termes appartenant au vocabulaire technique des ṣûfîs permettent-ils d'attribuer le poème, sinon à Sidi ʻAbd ar-Raḥmân, du moins à l'un de ses confrères ou de ses condisciples, sans que nous puissions ajouter une autre précision. Tout au plus, et du fait que ce poème est jalousement conservé par les Algérois, peut-on inférer qu'il est d'origine locale.

وممّا قيل (1) في وداع شهر رمضان الذى أنزل فيه القرآن

(من الكامل)

لهفي على شهر الصّيام الفاضل * ولّى وأصبح كالخيال الحائل

ولّى سريعا وانقضى فكأنّه * أحلام نوم أو كظلّ زائل

فانظر إلى أيامه كيف انقضت * في الحين كالبرق السّريع العاجل

شهر به الرّحمن فضّلنا (2) وكم * فيه لنا من كلّ خير شامل

فلفقده ذابت قلوب أولي النّهى * وغدت تودّعه بدمع هامل

يا غافلا مثلي أفق من غفلة * ودع التّواني لا تكن متكاسل (3)

ما هذه الدّنيا بدار إقامة (4) * بل دار زور للأنام وباطل

---

(1) Cette suscription laisserait entendre que l'auteur de l'anthologie possédait ou du moins connaissait plusieurs poèmes d'adieu.

(2) فضّلنا : nous a préférés aux autres peuples. Il s'agit du choix que Dieu établit parmi ses créatures et dont il est si souvent fait mention dans le Qorân. Cf. en particulier : .....يابني اسرآئيل فضلتكم على العالمين « O enfants d'Israël ...., je vous ai regardés comme supérieurs aux mondes ». (Qor., ch. II, v. 44 et 116). Et aussi : وفضلنهم على كثيرا ممن خلقنا تفضيلا « Et nous leur (les hommes) « avons donné la préférence sur un grand nombre d'êtres que nous « avions créés ». (Qor., ch. XVII, v. 72).

(3) Grammaticalement il faudrait متكاسلا . La présence de ce mot à la rime ne saurait constituer une excuse à cette grave faute.

(4) إقامة. Rapprochez cette expression des passages suivants : الذي احلنا دار المقامة : « C'est Lui (Dieu) qui nous a permis « de nous arrêter dans la maison du séjour éternel ». (Qor. ch. XXXV, v. 32).

بدع الرّكون لها وحاذرها ولا * تغرورك (1) يا هذا بشم فاتل

أومَا ترى شهر الصّيام مودّعاً * رام الرّحيل وما ظفرت بطائل

وإذا قطعت بغفلة أوقاته * من لي ومن لك أن نراه لقابل

فارجع إلى المولى وعامله وما * حقّا يضيع لديه أجر العامل

وارغبه في التوفيق منه بتوبة * تأتي بإصلاح لقلب غافل

واسئله بالهادي الحبيب محمّد * وبجاهه تظفر بنهج وسائل

صلّى عليه الله جلّ جلاله * ما حنّ مشتاق لإلف آهل

Poème choisi parmi ceux qui ont pour sujet l'adieu au mois de Ramaḍān, pendant lequel fut révélé le Qorān (2).
(Kāmil)

« Je me lamente sur l'excellent mois du jeûne, parce
« qu'il s'en est allé comme un fantôme qui s'évanouit.
« Il s'en est allé en hâte, il s'est achevé comme s'il
« fût une vision de songe ou une ombre qui se retire.
« Vois comme ses jours se sont écoulés en un instant,
« tel l'éclair prompt et rapide.

---

(1) C'est encore, dans ce poème qui fourmille d'iqtibās, un rappel de versets coraniques.

Il convient de se reporter aux textes :

ذلكم بأنكم اتخذتم آيات الله هزوًا وغرّتكم الحيوة الدنيا

« Et il en est ainsi, parce que vous avez pris les enseignements de « Dieu pour un objet de raillerie et que la vie de ce monde vous a « induits dans l'erreur ». *Qor.*, ch. XLV, v. 34).

Voir aussi : وغرّتهم الحيوة الدنيا : « La vie de ce monde « les a induits dans l'erreur ». (*Qor.* ch. VI, v. 69 et 130).

(2) Sur la révélation du Qoran pendant le mois de Ramaḍān et les termes de ce titre, cf. *Qor.* ch. II, v. 181 et ch. XCVII, v. 1-3.

« Par ce mois, le Tout-Clément nous a marqué sa
« préférence. Que de biens de toutes sortes ne porte-t-il
« pas pour nous ?
« De son absence les cœurs des gens sages ont fondu
« et l'on s'apprête à lui faire des adieux, en versant des
« larmes abondantes.
« O toi qui es aussi distrait que moi, sors de ta distrac-
« tion ; rejette les procédés dilatoires ; ne sois pas pares-
« seux.
« Ce monde-ci n'est pas une demeure de séjour ; bien
« au contraire, il est, pour les humains, une demeure
« de mensonge et d'erreur.
« Ne t'en remets pas à elle, méfie-t-en de crainte qu'il
« t'induise dans l'erreur, en t'inoculant son venin mortel.
« Ne vois-tu point le mois du jeûne faire ses adieux ?
« Il veut s'en aller et tu n'en as gagné aucun avantage.
« Et si tu as passé les jours de ce mois dans la distrac-
« tion, qui nous dit, à moi comme à toi, que nous le
« reverrons l'année prochaine ?
« Reviens donc au Seigneur et agis envers Lui comme
« tu le dois, car il est vrai qu'en Dieu la récompense de
« l'homme pratiquant n'est jamais perdue.
« Implore de Lui qu'il t'assiste par une résipiscence
« propre à rendre meilleur un cœur oublieux.
« Adresse-lui tes prières au nom du Guide, de l'Ami
« Muḥammad, dont la considération te fera gagner la
« voie des intercessions.
« Puisse Dieu — que Sa Grandeur soit exaltée — com-
« bler Muḥammad de bénédictions tant qu'un homme
« désirera avec ardeur faire partie de la famille du
« Prophète. »

وَداع شهر رمضان (1)

الوداع يا شهر رمضان.
الوداع يا شهر الايمان.
الوداع يا شهر الإحسان.
الوداع يا شهر العبادة.
الوداع يا شهر الإفادة.
الوداع يا شهر التوبة والإنابة.
الوداع يا شهر الصيام.
الوداع يا شهر كان للمتقين أنسا.
الوداع ياشهر كان للعاصين حبسا.
الوداع يا شهر الخيرات.
الوداع يا شهر البركات.
الوداع يا شهر القرءان.
الوداع يا شهر التراويح والتسابيح وتلاوة القرءان.
الوداع يا شهر العتق من النيران.
اللهم اجعلنا في هذا الشهر العظيم من المغفورين لهم ومن العدد العتقاء من المآثم. أمين أمين أمين.

Adieu au mois de Ramaḍān

Adieu, mois de Ramaḍān !
Adieu, mois de la foi !
Adieu, mois du bienfait !
Adieu, mois de la dévotion !

(1) J'ai relevé ce texte sur un manuscrit de ḥazzāb. J'ai eu entre les mains différentes copies : aucune d'elles ne présente de variante.

Adieu, mois de l'instruction !
Adieu, mois de la pénitence et du repentir !
Adieu, mois du jeûne !
Adieu, mois qui fus une compagnie pour ceux qui craignent Dieu !
Adieu, mois qui fus une prison pour ceux qui désobéissent à Dieu !
Adieu, mois des bonnes œuvres !
Adieu, mois des bénédictions !
Adieu, mois du Qorān ! (1)
Adieu, mois des prières surérogatoires (2), des louanges de Dieu, de la récitation du Qorān !
Adieu, mois où l'on échappe aux flammes !
O mon Dieu ! place-nous, pendant ce mois important, parmi ceux à qui Tu pardonnes, au nombre de ceux qui échappent aux péchés.
Ainsi soit-il ! Ainsi soit-il ! Ainsi soit-il !

Saâdeddine BENCHENEB.

(1) C'est-à-dire : mois pendant lequel fut faite la révélation du Qorān. Cf. *supra*.

(2) *Tarāwīḥ*, prières surérogatoires faites, pendant les vingt-six premiers jours de Ramaḍān, après la salāt al-'iša, Elles se composent dans le rite hanéfi, de dix taslīmāt qui contiennent vingt rak'a, dont chaque groupe de quatre est séparé du suivant par un arrêt. Dans le rite malékí, le nombre des rak'a est de trente-six. Cf. *Encycl. Isl.* : IV, p. 698.

UNE MÉDAILLE COMMÉMORATIVE

de la

prise de Tunis par Charles-Quint

(1535)

Cette médaille en argent, attribuée à Giovani Bernardi, se présente ainsi. Face : le buste de Charles-Quint lauré et cuirassé, avec la légende : « *Carolus V. Imp. Aug. Africanus* ». Revers anépigraphe : l'empereur assis sur un trône, tenant le sceptre de la main gauche, le pied gauche appuyé sur un casque. Devant lui sont prosternés trois prisonniers barbus surveillés par un soldat à pied et par un cavalier ; près du trône, un troisième soldat, debout, portant une amphore.

Certains numismates ont cru reconnaître dans le groupe des prisonniers le roi de Tunis, Moulai-Hassan, et deux personnages de sa cour. Les événements dont nous allons donner un résumé très bref, nous permettent de tenir cette opinion pour erronée.

Le 22 août 1534 (1), Barberousse s'empara de Tunis, dont le roi légitime, Moulai-Hassan, put s'échapper et se réfugier à Constantine. De cette ville, il s'adressa à Charles-Quint pour solliciter son assistance, lui offrant

(1) *Annales Tunisiennes*, par A. Rousseau, Alger, Bastide, 1864. — *Fondation de la Régence d'Alger*, par Sander-Rang et Ferdinand Denis, Paris, J. Augé, 1837.

en retour de se déclarer son vassal. L'empereur, que l'heureux coup de main de Barberousse avait profondément irrité, accueillit ces ouvertures et une formidable expédition qu'il devait commander en personne fut organisée sans retard. La campagne, on le sait, fut couronnée de succès. Barberousse, vaincu, s'enfuit avec ceux des siens qui réussirent à échapper à la mort.

A son entrée à Tunis, Charles-Quint fut reçu par les notables accourus hors des portes pour lui offrir les clés de la ville. Malgré cette marque de soumission, Tunis fut livré pendant trois jours au pillage.

Moulai Hassan, revenu sur ces entrefaites, fut remis en possession de son autorité. Il montra le plus grand empressement à signer le traité qui le plaçait sous la dépendance de l'empereur.

Celui-ci avait été accompagné dans son expédition par le peintre flamand J. Vermayen, et, par la suite, de somptueuses tapisseries furent exécutées d'après les dessins de cet artiste. En outre, sept belles estampes furent gravées et répandues. Les tapisseries au nombre de douze se trouvent à Madrid et on les considère avec raison comme des documents d'une très grande valeur pour l'histoire et pour l'art. Les sept gravures sont devenues rares et constituent, elles aussi, une précieuse documentation pour la compréhension des faits et pour l'histoire du costume. De ces tapisseries et de ces gravures, M. Monchicourt a donné une étude très complète (1).

La médaille de Giovani Bernardi a été, sans nul doute, exécutée à cette même époque, c'est-à-dire à la fin de 1535 ou peu après. Mais le médailleur n'avait pas eu, comme Vermayen, la bonne fortune d'être le témoin oculaire des événements, il s'est vraisemblablement inspiré des dessins exécutés sur les lieux par le peintre officiel. Le sujet représenté sur le revers de la

(1) *Revue Africaine*, 1925, p. 335.

médaille se rapproche beaucoup d'un épisode de l'estampe n° 7 intitulée : « *Les Maures, entre la Goulette et Tunis, se jettent aux pieds de Charles-Quint et lui demandent grâce* ». Au centre de cette estampe on voit, en effet, Charles-Quint escorté de soldats, tenant le sceptre à la main, et recevant les supplications de quatre personnages agenouillés qui lui tendent des rameaux d'olivier.

Il ne nous paraît pas admissible de voir dans ce groupe de suppliants, tant dans l'estampe que sur la médaille, le roi de Tunis et des personnages de sa cour. Moulai-Hassan était en fait l'allié de Charles-Quint dont l'intervention victorieuse eut pour résultat de le replacer sur le trône. Le fait qu'il devint le vassal de l'empereur n'autorise pas à reconnaître un bon musulman comme ce roi, parmi les personnages qui se prosternent dans une attitude humiliée, devant un infidèle. Ces gens qui demandent l'aman ne sont autres que des habitants d'une ville menacée de pillage et qui tentent par leur soumission d'apaiser le vainqueur.

Aussi bien, l'importance de cette petite controverse est-elle secondaire. L'intérêt du sujet réside, en effet, dans la médaille elle-même, qui est d'une belle exécution, et que nous reproduisons ci-contre.

TH. FAYOLLE.

Comptes rendus

J. LADREIT DE LACHARRÈRE. — *Au Maroc en suivant Foucauld*, avec 14 hors-texte en couleur et 216 illustrations dans le texte par Théophile-Jean Delaye et une carte. Paris, Société d'Editions Géographiques, Maritimes et Coloniales, 1932, grand in-8° de 226 pages.

La *Reconnaissance au Maroc* que le vicomte Charles de Foucauld rédigea il y a près d'un demi-siècle est restée, par son exactitude toujours actuelle, l'ouvrage fondamental sur la géographie du Maroc. Les aspects du pays que le voyageur a vus n'ont pas changé, et si les personnages qu'il a connus ont disparu, les types, les caractères, les mœurs, les coutumes ont évolué à peine ou pas du tout. Ses descriptions se rapportent encore à des paysages tels actuellement qu'il les parcourut, et ses enseignements, ses conseils ont toujours la même valeur. Quoi de plus légitime que de faire en 1932, en prenant son livre pour guide, le même voyage que Charles de Foucauld au cours des années 1883 et 1884.

« Choisir les étapes les plus caractéristiques » de la *Reconnaissance*, de manière à « présenter l'ensemble du Maroc d'après ses multiples aspects... remettre dans l'ambiance locale, relier d'un simple lien chaque épisode dont la modestie de l'auteur avait diminué l'importance », c'est ce qu'a tenté Lacharrière, l'un des hommes qui connaissent le mieux le Maroc.

Tâche qui ne laissait pas d'être délicate. On pouvait craindre en effet que le commentaire ne tînt une place démesurée et n'étouffât le texte qui en était l'occasion. Lacharrière a mené à bien son projet avec une convenance parfaite. Les renseignements nouveaux qu'il apporte, ses observations personnelles et non livresques, donc vivantes, ne font jamais longueur. Dans leur sobriété et leur précision elles sont comme le prolongement naturel de la vision que de Foucauld nous a donnée du Maroc.

Avec ces deux guides le lecteur peut faire un beau voyage qui le conduit de Chefchaouen à Fez, à Boujad, à Kasbah Tadla, à Ouaouizert, à Demnat, à Tikirt, à Taroudant, à

Mogador, à Tatta, à Tazenaght, Ksar el Souk, à Qsabi, à Debdou, pour rentrer en Algérie par Oudjda. Périple sur les deux versants de l'Atlas, dans un pays encore assez mystérieux pour que le prestige de son attrait soit resté intact.

Le texte est accompagné très logiquement par une illustration abondante due à M. Théophile-Jean Dillaye. Cet artiste connaît bien le Maroc lui aussi, et il a traduit avec beaucoup d'exactitude les différents aspects et types.

L'exécution matérielle est très soignée. Cet ouvrage mériterait d'être choisi comme livre de prix pour les lycées.

G. ESQUER.

Histoire et Historiens de l'Algérie, ouvrage publié par les soins de la *Revue Historique* (Collection du Centenaire de l'Algérie — Archéologie et Histoire). Paris, Alcan, 1931, in-4° de 426 pages.

L'idée et le plan de cet ouvrage appartiennent à M. André Julien, ancien professeur d'histoire au lycée d'Alger, aujourd'hui professeur à Paris, secrétaire de la *Revue Historique*, auteur d'une remarquable *Histoire de l'Afrique du Nord* parue il y a quelques mois.

Histoire et Historiens de l'Algérie se propose de retracer l'œuvre historique accomplie dans ce pays depuis cent ans, de préciser l'état de nos connaissances en 1930 et d'indiquer quelles questions restent à traiter. M. Julien a choisi les rédacteurs des différents chapitres et il a réussi à obtenir de ses seize collaborateurs qu'ils lui envoient en temps voulu leurs manuscrits, puis leurs épreuves corrigées. Pour qui connaît les difficultés qu'il y a à mener à bien le travail fait en équipe, un tel résultat qui implique de sérieuses qualités de patience et de persuasion constitue une réussite assez rare.

Les différentes parties de l'ouvrage ont été confiées à des spécialistes qui, tous sauf un, appartiennent ou ont appartenu à l'Université d'Alger. Il y a là une série de mises au point des différents aspects de l'histoire de l'Algérie. Il est impossible, on le comprend, de donner un compte rendu détaillé d'un tel ouvrage. Aussi bien, la simple énumération des travaux qui le composent suffit-elle à en indiquer le mérite et l'utilité.

Chapitre I. *Le cadre géographique de l'Histoire en Algérie*, par E.-F. GAUTIER. — Chapitre II. *Les âges de la pierre dans*

l'Afrique du Nord (Berbérie), par M. REYGASSE. — Chapitre III. *Le problème des Berbères. Etude d'ethnographie physique*, par Ely LEBLANC. — Chapitre IV. *L'Algérie antique*, par E. ALBERTINI. — Chapitre V. *L'Histoire ancienne de l'Afrique chrétienne. Ses progrès depuis cent ans*, par J. ZEILLER. — Chapitre VI. *Un siècle de recherches sur le passé de l'Algérie musulmane*, par William MARÇAIS. — Chapitre VII. *Caractère et développement de l'Islam en Berbérie et plus spécialement en Algérie*, par A. BEL. — Chapitre VIII. *L'art musulman en Algérie*, par Georges MARÇAIS. — Chapitre IX. *Les Espagnols en Algérie*, par Fernand BRAUDEL. — Chapitre X. *La conquête et la colonisation de l'Algérie*, par Georges YVER. — Chapitre XI. *Les problèmes indigènes et le droit musulman en Algérie*, par Marcel MORAND. — Chapitre XII. *La littérature algérienne*, par Pierre MARTINO. — Chapitre XIII. *L'Algérie et les Arts de 1830 à nos jours*, par J. ALAZARD. — Chapitre XIV. *L'Université d'Alger*, par Charles TAILLIART. — Chapitre XV. *Les Sources de l'histoire de l'Algérie*, par Gabriel ESQUER.

Cet ouvrage est présenté aux lecteurs par un maître de l'histoire, Stephane Gsell que la mort vient de frapper en pleine activité. On nous permettra de citer les lignes qui terminent son introduction et auxquelles sa mort donne une résonnance pathétique :

« Les recueils de documents et les études de détail serviront à préparer les synthèses. J'ai eu la présomption de me mettre à l'œuvre, sans plus tarder, pour les temps antiques. Au bout de huit volumes, consacrés à des « siècles obscurs », je suis arrivé au seuil de la terre promise, de l'Empire romain, où une documentation plus abondante et plus sûre rend possibles des vues plus claires. Je m'efforcerai, si j'en ai le temps, d'écrire l'histoire de cette période, sans trop m'émouvoir à la pensée qu'en quelques années, certaines parties de mes huit volumes ont déjà beaucoup vieilli. Pour être plus ou moins provisoires, les synthèses ne sont pas toujours prématurées ; elle stimulent et orientent les recherches nouvelles, grâce auxquelles elles peuvent être refaites ».

Histoire et Historiens de l'Algérie est un des livres les plus réussis de la Collection du Centenaire. Il rendra de très grands services aux travailleurs. C'est le meilleur et le plus complet éloge que l'on puisse donner à un ouvrage de cette sorte.

LA REVUE AFRICAINE.

Collection « Maîtres des Littératures ». *Cervantès*, par Américo Castro, avec quarante planches hors-texte en héliogravure. Paris (Rieder) 1931 [in-4° pot ; 80 pages de texte].

Ecrire un *Cervantès* en 80 pages était une gageure : des exigences éditoriales ont amené A. Castro à la tenir sans descendre à la plate vulgarisation. Le savant professeur de Madrid, à qui l'on doit déjà un livre neuf et pénétrant sur *La pensée de Cervantès* (*El pensamiento de C.*, Madrid, 1925), raconte ici la vie de son héros en le replaçant dans son ambiance historique : toute l'époque est présente avec ses tendances idéologiques et esthétiques, avec son *ton* vital. Car c'est la tension religieuse et morale de la Contre-réforme qui donne son accent à la grandeur d'âme du soldat de Lépante et du captif d'Alger. Et cette même Contre-réforme, acceptée par le génie lucide de Cervantès, qui est aussi « un homme de la Renaissance », contribue à rendre énigmatiques les productions de son esprit. A. Castro a préféré passer vite sur la *Galatea*, sur les œuvres dramatiques, sur *Persiles*, même sur les merveilleuses *Nouvelles exemplaires*, pour pouvoir scruter plus à loisir les abîmes transparents du *Quichotte* : transparence vertigineuse d'un univers où les choses sont ou ne sont pas suivant qu'elles sont regardées par Don Quichotte ou par Sancho, dense richesse d'une humanité où des natures se développent suivant leur loi propre, et où les folles tentatives pour violer cette harmonie se détruisent elles-mêmes incessamment. Tels sont les éléments où plonge le regard exercé du critique, refusant un instant de céder à l'entraînement allègre d'une action qui bouscule personnages et lecteurs. La langue dans laquelle il nous fait part de ses découvertes heurte parfois nos exigences françaises qui sont rigoureuses en matière de cohérence des métaphores et d'unité de ton. Qui s'en étonnera ? On admirera plutôt qu'un étranger écrive un français aussi nuancé et aussi vivant. Cette étude, qui ne prétend pas être un précis de la vie et de l'œuvre de Cervantès, réalise pleinement son intention : donner à penser sur Cervantès et son œuvre.

L'illustration est excellente. Pièces d'archives, titres de livres, estampes, tableaux, photographies de lieux, évoquent à merveille les étapes de l'homme et de l'écrivain. Alger y est représenté par une estampe italienne, par une vue de la grotte où la tradition situe le refuge utilisé par le captif lors de sa tentative d'évasion de 1577, par le frontispice de la *Topographia de Argel* de Diego de Haedo, et par le fac-simile de l'acte de rachat de Cervantès. L'iconographie de *Don Quichotte* joint aux illustrations surannées d'un Cochin ou d'un Coypel, aux interprétations saisissantes de Goya et de Daumier, six aspects du Toboso photographiés de nos jours mais que Sancho aurait pu voir sensiblement pareils s'il avait pris au sérieux son ambassade auprès de Dulcinée.

Marcel Bataillon.

Et. Combe, J. Sauvaget et G. Wiet. — *Répertoire chronologique d'épigraphie arabe* (Publicat. de l'Institut français d'archéologie orientale), tome 1er, Le Caire, 1931.

On doit se féliciter de voir enfin entreprise, avec la haute compétence, la méthode et la science indispensables, cette tâche considérable et si utile qu'est la publication d'un répertoire de l'épigraphie arabe.

Cette entreprise « aurait comblé les vœux de Max Van Berchem, qui en avait souvent exprimé le désir » comme le rappellent dans leur préface les auteurs de ce premier volume. Aussi bien ceux-ci ont-ils accompli un pieux devoir en dédiant cette œuvre à l'éminent arabisant et orientaliste qui fut le créateur des études d'épigraphie arabe.

A eux seuls, les noms des auteurs et de leurs collaborateurs pour les diverses parties du monde musulman — tous disciples et admirateurs de Max Van Berchem — sont une précieuse garantie de la valeur d'une telle publication.

Le Répertoire, dont on annonce ici le premier volume, en comprendra onze autres et contiendra, dans leur ordre strictement chronologique les inscriptions arabes qui s'échelonnent sur douze siècles et demi (jusqu'en 1250 de l'hégire) et proviennent de Sicile, Espagne, Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Afrique, Palestine, Syrie, Arabie, Asie Mineure, Turquie d'Europe, Arménie, Mésopotamie, Caucase, Perse, Inde et Chine. Le total des textes documentaires ainsi donnés dépassera six mille (quatre cents par volume).

Des inscriptions de ce *Répertoire*, beaucoup ont été déjà publiées ou reproduites, et traduites, dans des ouvrages et des articles de revues, avec des explications historiques, paléographiques, linguistiques nécessaires, les autres sont — com-

me celles-là — données en texte et traductions par les auteurs, avec l'indication du lieu où elles se trouvent.

Il s'agit donc ici d'un inventaire systématique et chronologique dans lequel chaque inscription figure en texte et en traduction avec les renseignements nécessaires sur la nature et les caractéristiques de l'inscription, le lieu d'origine, la matière ou l'objet sur lesquels elle se trouve. Des références bibliographiques aux auteurs qui en ont déjà donné le texte ou la traduction ou qui en ont publié une reproduction, aussi bien qu'à ceux qui en ont parlé et l'on commenté, complètent toujours chacun des textes présentés dans cet ouvrage.

Un index bibliographique, avec indication des abréviations employées (p. VII-XII) donne la liste des ouvrages d'épigraphie et d'histoire, ainsi que des revues spéciales, cités au cours du volume.

Les inscriptions qui ont trouvé et trouveront place dans ce tome I et dans les suivants comprennent non seulement les textes historiques de fondation et autres, mais aussi « toutes les épitaphes publiées ou signalées, toutes celles des Musées d'Europe ou des collections particulières » dont les auteurs ont pu avoir copie, ainsi qu'un choix rationnel de celles du Musée du Caire.

Ne figurent pas dans ce recueil les inscriptions portées sur « les monnaies, les poids en verre, les papyrus, les suscriptions de manuscrits, les signatures non datées de céramique, des armes ».

Ce premier volume, qui nous apporte les plus anciens textes débute par les quatre inscriptions antéislamiques connues ; il se termine, avec le n° 400, par une épitaphe, en coufique, du Musée du Caire de 243 H (858 J.-C.).

C'est avec reconnaissance que le monde des arabisants et des islamisants accueillera cette publication, fruit de la collaboration de spécialistes avertis et de savants réputés. On ne saurait manquer de signaler ici que celui de ces savants à qui revient l'initiative de cette entreprise, celui qui a réussi à la réaliser, fut le disciple le plus cher de Max Van Berchem et le continuateur de son œuvre. Gaston Wiet, à la mort du maître des études d'épigraphie arabe, fut chargé par l'Institut de France, dès 1921, de faire éditer la partie laissée en manuscrit par M. Van Berchem (à partir du t. I, fasc. II) du *Corpus des I. A.* de Jérusalem. C'est lui aussi, dont on connait entre autres travaux, la belle édition critique du volumineux et précieux ouvrage *Al-Mawâ'iz...* de Maqrîzi, qui

a entrepris, toujours dans les Mémoires de l'Institut du Caire, de poursuivre le *Corpus des I. A.* d'Egypte.

Nul n'était donc plus qualifié que G. Wiet, dont la science d'arabisant et d'islamisant fait autorité dans le monde des orientalistes, pour travailler à la réalisation de ce *Répertoire* dans les meilleures conditions d'exécution.

Il n'y a d'ailleurs qu'à parcourir le premier volume pour se rendre compte que, ainsi traité, le *Répertoire chronologique d'épigraphie arabe* offrira toutes les garanties désirables de présentation et de probité scientifiques et constituera un indispensable instrument de travail pour les islamisants.

Alfred BEL.

E. LÉVI-PROVENÇAL. — *Inscriptions arabes d'Espagne*, un vol. in-4° de XLIV + 229 pages, avec XLIV planches séparées en phototypie, chez Larose à Paris et chez Brill à Leyde, 1931.

M. L.-P. n'est pas le premier à s'occuper d'épigraphie arabe espagnole ; mais son travail a, sur ceux de ses devanciers, l'avantage de donner un ensemble de la presque totalité des inscriptions d'Espagne — textes de fondation et d'objets mobiliers ainsi que d'épitaphes — allant du III° au IX° siècle inclusivement, avec le commentaire archéologique, historique et philologique qu'elles comportent, le tout appuyé sur de nombreuses reproductions en phototypie.

Dans une introduction, après avoir rappelé la pauvreté de l'Occident en épigraphie arabe, par rapport à la richesse de l'Orient musulman dans ce domaine, et sommairement analysé ou indiqué les travaux de ses devanciers dans la Péninsule, M. L.-P. passe rapidement en revue les enseignements divers qu'apportent à l'archéologie et à l'histoire les inscriptions qu'il publie ; il souligne avec à-propos les caractères qui les distinguent, selon les époques et les dynasties.

Dans des tableaux schématiques, l'auteur a groupé la majeure partie des particularités graphiques et linguistiques qu'offrent ces textes. Il est frappant qu'en Espagne surtout et à toutes les époques, les influences dialectales — phonétiques et morphologiques — se fassent sentir fréquemment sur la langue de ces textes épigraphiques.

Jusqu'au VIII° siècle les caractères des inscriptions sont principalement en coufique. Et ce coufique, du double point

de vue paléographique et décoratif (surtout pour Cordoue, Séville et Tolède) mérite d'être rapproché des coufiques africain et oriental, plus riches, des époques correspondantes. Aussi bien, avec les planches phototypiques, les types de lettres isolées et de mots qui sont donnés aux pages XXX à XXXIII de l'introduction, sont-ils de bons documents de comparaison pour une étude de ce genre.

Quant au fragment d'inscription cursive (p. XXXV, fig. 9) de l'épitaphe de marbre du Nasrite grenadin Yusuf I (mort en 755 = 1354) il est d'une technique épigraphique et décorative (rinceau floral dont les palmettes remplissent les vides entre les longues hampes des lettres) de tout point analogue aux inscriptions architecturales, non seulement de l'Alhambra (Pl. XXXVI), ce qui est compréhensible, mais des inscriptions cursives mérinides de Tlemcen et de Fès à la même époque. On est alors à la fin des belles périodes de l'art musulman d'Occident, durant lesquelles l'épigraphie architecturale jouait dans la décoration un rôle si important. C'est à partir de ce moment (milieu du XIV[e] siècle) que les éléments de la décoration architecturale marquent le début d'une ère de décadence définitive.

M. L.-P. termine son introduction par un index des ouvrages européens et arabes utilisés dans cette étude (p. XXXVII-XLII). Les 226 inscriptions de ce recueil sont présentés par province, en commençant par celle de Cordoue ; pour chacune des provinces, elles sont classées par ordre chronologique. Toutefois, ce que peut avoir d'arbitraire cette présentation est corrigé par un index rétablissant l'ordre chronologique de l'ensemble.

Le texte arabe de chaque inscription est précédé des indications sur la nature de celle-ci, son origine, la matière sur laquelle elle est tracée et ses caractéristiques essentielles ; il est suivi d'une traduction française et d'un commentaire historique indiquant aussi les raisons de choix de telle ou telle lecture, ainsi que les particularités grammaticales et techniques de l'épigraphe. Dans les notes figurent les références aux publications ayant trait à l'inscription, à celles qui ont donné le texte ou la traduction ou l'ont même simplement signalée.

Après les textes lapidaires figurant sur des monuments ou bien sculptés sur des stèles funéraires de cinq types différents, M. L.-P. a terminé par un chapitre des inscriptions mobilières à caractère historique, à propos de quoi il n'a donné aucune reproduction phototypique. Les textes de ces

inscriptions sont présentés suivant la même méthode que les autres ; ils figurent sur des boîtes ou coffrets (il y en a même un qui a été fait en Ifriqiya pour le Fatimite Al-Mu'izz et qui, découvert dans des fouilles archéologiques en Espagne est conservé au Musée de Madrid), sur des lampes, des tissus, des vasques et des cuves de marbre, sur deux minbars de bois, celui de Fès (de 395 H. = 1004-5 J.-C.) fait au temps de l'occupation de cette ville par les Omayyades de Cordoue et celui de Marrâkech (VI[e] S.H.) fabriqué à Cordoue. Ce dernier chapitre se termine par trois textes figurant sur des instruments astronomiques fabriqués à Séville.

La publication critique de ces textes arabes, la reproduction phototypique d'un assez grand nombre d'entre eux, l'étude d'ensemble donnée dans l'introduction, les utiles index placés à la fin du volume font de ce travail une précieuse contribution aux études épigraphiques arabes. Ce volume constitue presque un Corpus des Inscriptions arabes de l'Espagne puisque, de l'aveu même de l'auteur, si l'ensemble qu'il présente « n'est pas complet il n'est pourtant pas très loin de l'être pour l'instant... »

M. L.-P. ne manquera pas de compléter cette enquête. On souhaiterait aussi lui voir employer un peu de sa très grande activité à nous donner le Corpus des Inscriptions arabes du Maroc.

L'interdiction d'entrer dans les Mosquées marocaines qui s'applique aux non musulmans, pour si regrettable qu'elle soit pour l'étude de ces monuments, ne saurait être un obstacle pour le relevé — par estampage ou par photographie — des inscriptions qui s'y trouvent ; il suffirait de faire faire ce travail par un musulman qui y serait préparé.

Alfred BEL.

J. SAINTOYANT. — *La colonisation française pendant la période napoléonienne.* — Paris, La Renaissance du livre, 1931, in-8°.

Dans ce volume, M. Saintoyant, poursuivant la série de ses études, a tenté de présenter une histoire de la colonisation française du 18 Brumaire à la Restauration.

Une première partie résume les grands faits de la politique européenne pendant cette période. Une seconde se préoccupe des théories de politique et d'administration générale alors

en vigueur en matière coloniale : les partisans du rétablissement de l'esclavage triomphent après le 18 brumaire. L'auteur néglige de montrer que cette période conservatrice est celle où le futur empereur recherche en France l'appui des grand intérêts économiques. En 1815, lors de l'élan démocratique des Cent-Jours, Napoléon revient en partie à la conception jacobine de l'an II et supprime la traite par le décret du 20 mars. L'auteur y voit, p. 80, une manifestation « de bonne volonté à l'Angleterre ». Dès le 13 mars, croyons-nous, Castlereagh avait obtenu à Vienne une déclaration des Alliés livrant l'Empereur à « la vindicte publique ». Le décret du 20 mars avait surtout un caractère symbolique dont la publicité même dénonce l'intention de propagande ; il diffère nettement des engagements identiques pris le 30 juillet 1815 par Louis XVIII pour faire « une chose agréable au gouvernement et au peuple anglais ».

La troisième partie rappelle les événements coloniaux : on y trouvera, après un résumé de la campagne d'Egypte, l'indépendance de Saint-Domingue, la cession de la Louisiane et la conquête de nos autres colonies par les escadres anglaises ; on sera surpris de voir traiter les comptoirs de la Côte Occidentale d'Afrique et une histoire sommaire des Iles Mascareignes.

Puis l'auteur étudie la responsabilité personnelle de l'Empereur dans la politique coloniale ; il est curieux de noter qu'il incrimine la « politique insensée d'accumulation d'ennemis sur toutes les frontières » qui força Napoléon à négliger la défense des territoires d'outre mer.

La clef de l'ouvrage se trouve dans la conclusion où M. Saintoyant présente sa théorie du « but colonial », selon lui, « avant tout utilitaire ». En effet, il distingue un « but social » abominablement poursuivi à son gré par ceux qui veulent amener progressivement l'indigène à la vie et aux droits de citoyen, et un « but économique » auquel vont ses préférences : il préconise l'exploitation de la colonie au profit de la métropole et prétend nous ramener par l'étude du passé à un nouveau « pacte colonial », à une politique indigène qui, dit-il avec précaution, se rattache à l'assujettissement.

Sans doute une telle doctrine s'explique-t-elle par diverses causes qui tiennent les unes au parti-pris de l'auteur, les autres à la nature de son information. Notre plus grave critique est l'absence de toute bibliographie. C'est à peine si quelques notes renvoient le lecteur aux actes législatifs

bien connus, à la Correspondance de Napoléon, aux Annales des Voyages, à l'ouvrage classique de M. Leroy-Beaulieu et même à l'autorité de l'Histoire générale de Lavisse et Rambaud...

Bien entendu, ce livre qui peut rendre des services aux jeunes étudiants, ne satisfera guère ceux qui s'intéressent aux aspects sociaux et économiques de la colonisation.

FAVREAU.

Le « Goeben » et le « Breslau » extrait et traduit par le capitaine Jouan des archives de la Marine allemande « der Krieg zur See ». Payot, Paris 1931 (coll. de Mémoires... pour l'hist. de la guerre mond.).

Le capitaine de corvette R. Jouan nous présente la version allemande de l'odyssée bien connue des deux bâtiments de la « Division de la Méditerranée » créée par ordre impérial du 1er novembre 1912. Le croiseur de bataille *Goeben*, à peine achevé, battait pavillon du contre-amiral Souchon, l'un des meilleurs officiers de la flotte, depuis le 23 novembre 1913 quand les 2 navires quittèrent Messine le 2 août 1914, dans la nuit, à la nouvelle de l'imminence de l'état de guerre avec la France.

Le 3 août, exécutant l'une de ses consignes pour le cas de guerre, l'amiral donne l'ordre de bombarder Bône et Philippeville pour gêner l'embarquement du XIXe corps. Il maintint sa décision malgré l'ordre radiotélégraphié le 4 à 2 h. 35 par Berlin de rejoindre Constantinople. A la pointe du jour les deux navires attaquaient les ports algériens : les rapports allemands soulignent que Philippeville seul répondit au bombardement, douze minutes après l'ouverture du feu et sans toucher personne. [Par la faute du général du XIXe corps responsable de la défense de l'Algérie les deux ports de l'Est, on le sut plus tard, n'avaient pas même été mis en état de riposter...].

Les deux croiseurs ennemis échappèrent à la poursuite des flottes alliées : celles-ci ne surent pas s'unir (elles ne pouvaient même pas communiquer). L'escadre française de la Méditerranée se vit confiner par un chef esclave de sa consigne dans l'escorte du XIXe corps vers la France ; encore y arriva-t-il trois jours après la date fixée.

Forçant les Détroits après avoir trompé la surveillance anglaise l'escadre allemande parvint à Constantinople : elle précipita la Turquie dans la guerre ; ses canons aidèrent à la défense des Dardanelles et à l'échec des alliés...

Enfin le 20 janvier 1918 l'escadre germano-turque dirigée par le vice-amiral von Rebeur-Paschwitz entreprit d'aller détruire dans la rade d'Imbros la flotte anglaise de surveillance des détroits. Le *Breslau* sauta sur un champ de mines et le *Goeben* avarié, échoué une semaine aux Dardanelles, ne put rentrer à Constantinople que le 27 janvier pour n'en plus sortir jusqu'à l'Armistice.

L'aventure des deux croiseurs allemands eut par ses répercussions sur la politique turque des conséquences désastreuses pour les Alliés. De nombreuses enquêtes furent ordonnées après 1914 pour retrouver les responsables du désordre des forts algériens et de l'impuissance des 24 croiseurs alliés à arrêter dès le 5 août les exploits de l'amiral Souchon. Bien longtemps après la clôture des efforts officiels pour éviter de blâmer les chefs responsables, le livre de M. Jouan nous apporte la preuve que le seul amiral qui se montra un chef et un vrai marin en août 1914 dans la Méditerranée est l'amiral Souchon. Non seulement il réussit à sauver ses navires mais encore, négligeant les ordres de ses bureaux, il sut compromettre dans une certaine mesure le départ des troupes algériennes et, par sa hardiesse, le 10 août, forcer les Dardanelles et entraîner la Turquie encore hésitante aux côtes de son pays dans la Grande Guerre.

Le 24 août 1917 l'Empire Allemand reconnaissait ses services en lui confiant la flotte de Haute Mer.

Le livre que nous avons analysé est l'un des plus captivants de cette collection. La traduction de M. Jouan est élégante et les différents extraits du grand ouvrage allemand sont reliés par des notes succinctes. C'est un volume de lecture très agréable où l'on sent vraiment revivre quelques-uns des plus curieux épisodes de la guerre navale.

FAVREAU.

Cahiers du Centenaire de l'Algérie. — Paris, Publications du Comité Métropolitain du Centenaire de l'Algérie [1930], 12 vol. de 64 à 128 pages petit in-8°, avec illustrations et cartes.

Un décret du 25 avril 1929 avait institué au Ministère de l'Intérieur un « Comité de Propagande chargé d'étudier les moyens d'associer la France entière à la commémoration du Centenaire de l'Algérie ». Ce Comité de 80 et quelques membres (V. *Revue Africaine*, 1919, p. 202) a publié, grâce à une subvention du Gouvernement Général de l'Algérie, les douze brochures de vulgarisation suivantes :

1. J. M. BOURGET : *L'Algérie jusqu'à la pénétration saharienne* (96 pages). — 2. Général O. MEYNIER : *La pacification du Sahara et la pénétration saharienne, 1852-1930* (64 pages). — 3. E.-F. GAUTIER : *L'évolution de l'Algérie de 1830 à 1930* (96 pages). — L. Général Paul AZAN : *Les grands soldats de l'Algérie* (128 pages). — 5. Louis MILLIOT : *Le Gouvernement de l'Algérie* (68 pages). — 6. A. BERQUE : *Art antique et art musulman en Algérie* (144 pages). — 7. Général de BONNEVAL : *L'Algérie touristique* (64 pages). — 8. Colonel DHÉ et J. DENIZET : *Les liaisons maritimes, aériennes et terrestres de l'Algérie* (62 pages). — 9. Jean BLOTTIÈRE : *Les productions algériennes* (96 pages). — 10. Pierre DELONCLE : *La vie et les mœurs en Algérie* (126 pages). — 11. J. MIRANTE : *La France et les œuvres indigènes en Algérie* (112 pages). — 12. *Cartes*, par le commandant POLLACHI, *Index*, *Glossaire*, *Documents annexes*, *Rapport général*, par P. CROUZET. — Cahier complémentaire. *L'Algérie du Centenaire vue par l'Université de France*, par R. RONZE.

G. E.

'ABD AL-ḤAFĪD AL-FĀSI. — *Al-Mudhiš al-muṭrib*. Tome I. Rabat, 1350 H. = 1932 J.-C. 186 pages de texte arabe + 5 p. d'*errata* et une table des matières.

Ce livre est un nouveau dictionnaire biographique de savants et de pieux personnages s'ajoutant à la liste déjà longue qui constitue pour l'Islâm et plus spécialement pour le Maroc, un genre littéraire bien connu.

L'auteur, qui appartient à l'importante famille des Fâsis, célèbre

au Maroc par nombre de ses membres ayant occupé une place éminente tant dans l'enseignement que dans la littérature et les fonctions d'Etat, a fait de vastes études au Maroc. Dans ce « dictionnaire » il a consacré des notices aux principaux hommes de science islamique, maîtres et auteurs, qu'il a connus et fréquentés ou bien avec qui il a correspondu. C'est ainsi que l'on y trouvera d'utiles indications sur ses maîtres marocains ou orientaux, aux leçons de qui il a assisté ou qui lui ont délivré une licence — générale ou spéciale — verbale ou écrite, voire obtenue par correspondance. On lira également des notices sur des Soufis et des hommes de religion, de piété et de dévotion avec qui l'auteur a eu des rapports.

Il s'agit donc de contemporains, dont la plupart sont morts dans ces dernières années, dont quelques-uns même vivent encore, comme le savant Ahmed ben Al-Djilâli, l'actuel président du Conseil des Ulêma de Fès, ou encore le chef des Snousiya, Aḥmed ach Charîf, qui a envoyé de la Mekke où il s'est retiré, une *idjâza* à l'auteur, en date du 18 dû l-Ḥijja 1346 (8 juin 1928).

Les biographies des 56 personnages figurant dans cette première partie de l'ouvrage commencent par celles des hommes du nom de *Moḥammed*, puis l'auteur reprenant l'ordre alphabétique nous donne les *Aḥmed, Ibrâhîm, Idrîs, 'Amîn, Imâm, Bokhît, Badr ad dîn, Bahâ ad dîn At-tihâmi, Dja'far, Djamal ad dîn.*

Pour chacun d'eux la généalogie, remontant bien souvent jusqu'au Prophète, le nombre des Chérifs étant considérable au Maroc, est suivie de l'indication du pays d'origine ou de séjour, d'un historique de la famille à laquelle il appartient, de l'énumération des qualités intellectuelles, morales et religieuses du personnage, des fonctions qu'il a pu occuper, des ouvrages dont il est l'auteur, des maîtres qu'il a eus, avec les *idjâza* qu'ils lui ont délivrées ; la date et le lieu de la naissance et de la mort terminent la notice de chacun.

Si la vie des hommes de science que l'auteur a connus et qu'il expose souvent avec d'intéressants détails sur leur genre d'existence, leur caractère, leur enseignement et leurs œuvres nous apporte de précieux renseignements sur le monde actuel des savants marocains, les notices sur l'histoire des familles de ces hommes ne sont pas d'un moindre intérêt. Ces notices apportent une contribution appréciable à l'histoire de l'aristocratie intellectuelle et religieuse de cette ville de Fès qui, avec sa mosquée des Qarouiyine, demeure la capitale incontestée des études juridico-religieuses du monde musulman marocain.

C'est ainsi que l'on trouvera de bonnes indications sur nombre

de grandes familles de savants et de saints, chorfa ou non, de fondateurs d'ordres religieux.... Pour en résumer brièvement l'histoire, l'auteur n'a pas manqué de se référer aux ouvrages d'histoire, de biographies et de généalogies qui en ont fait mention ; il y a souvent ajouté des renseignements nouveaux — et que l'on chercherait vainement ailleurs — pour la période contemporaine. On notera par exemple les résumés substantiels qu'il consacre aux familles des Fâsi, des Chabichi du Zerhoun, des Kittâni, des Gennoun, d'origine berbère, des Qâdiri venus d'Andalousie, des Ibn Sa'd originaires des Berbères de la région tlemcenienne, des Amrâni 'alaouites, des Wazzâni de la meilleure noblesse marocaine, des 'Irâqi, venus de Karbola au temps d'Abou Sa'îd le Mérinide, des Ibn Soûda, passés d'Andalousie à Fès à l'époque d'Abou 'Inân le Mérinide, des Barzandji, originaires de Médine, des Ibn al-'Abbâs, berbères des Doukkâla, des Bennâni, des Belghîṭi filaliens, des Debbâghi, ces chorfa qui, installés chez les Berbères du Tâdla au temps des premiers Idrisites, passent en Espagne en 456/1063, puis reviennent au Maroc, à Salé (790/1388) et à Fès une vingtaine d'années plus tard, et d'autres encore....

Le *Mudhiš al muṭrib* est surtout précieux pour qui veut se faire une idée de l'état des études arabo-musulmanes au Maroc depuis un siècle. On y trouvera non seulement l'énumération de ce que le Maroc, et Fès en particulier, ont eu de professeurs éminents, avec l'indication de leurs œuvres et de leurs mérites, mais bien souvent aussi de leurs méthodes d'enseignement et de travail.

Plus encore qu'en tout autre pays d'Islam, la science marocaine est le domaine de la scolastique médiévale.

Sur le soufisme et les confréries religieuses on pourra glaner aussi quelques renseignements intéressants dans ce livre. Nous signalerons tout spécialement la monographie — assez tendancieuse pourtant — consacrée par l'auteur (p. 136 à 145) à la famille et à l'Ordre des Snoussiya, ainsi et surtout qu'à son chef actuel Aḥmed ach-Charîf « la gloire des gloires de ce siècle » dont il fait, au rapport de personnes qui l'ont approché, un portrait admiratif et particulièrement élogieux.

A la fin de ce premier tome, l'auteur a mis une liste d'*errata* beaucoup trop longue, encore qu'incomplète ; une meilleure correction des épreuves d'imprimerie aurait pu l'abréger.

En outre ce qui manque à ce livre — comme d'ailleurs à tous ceux du même genre publiés par des Musulmans — ce sont des *index* pour les noms de personnes et de tribus, pour les titres des ouvrages, pour les noms de villes et les termes géographiques cités. Aujourd'hui que le monde musulman s'efforce de prendre

ce qu'il peut de la civilisation occidentale, serait-ce trop demander à l'auteur, lorsqu'il publiera le dernier tome de cette étude, de combler cette lacune ? Cela rendrait son livre tellement plus utilisable ! Au besoin il pourrait peut-être se faire aider dans l'établissement de ces Index, par quelque ancien élève des Collèges musulmans du Maroc, comprenant l'utilité de bons Index et sachant la manière de les établir.

Alfred BEL.

L. BRUNOT, *Textes arabes de Rabat*. Tome I : *Textes, transcription et traduction annotée*. (*Publications de l'Institut des Hautes Etudes marocaines*, tome XX), Paris. Geuthner, 1931.

M. L. Brunot reprend dans ce livre les *Textes en arabe du dialecte de Rabat* qu'il avait publiés en 1918, à Fès, en une brochure de 42 pages. Sous cette première forme, les textes étaient notés simplement en caractères arabes et la lecture correcte ne pouvait en être permise qu'aux arabisants du Maroc. Dans la nouvelle édition ils sont accompagnés d'une transcription phonétique en caractères latins et suivis, ce qui en double la valeur, d'une traduction annotée. Quelques modifications, dictées par les indigènes, y ont été apportées ; les courtes historiettes de trois lignes chacune qui logiquement devaient prendre place entre les n°ˢ XXXVI et XXXVII ont été supprimées ; sans doute avaient-elles une couleur par trop bédouine ou montagnarde pour être maintenues.

Aussi bien, est-ce un Recueil de textes en parler *citadin* que nous donne M. L. Brunot. Qu'il ait été qualifié pour parfaire son ébauche de 1918, nous n'en voulons pour preuve que les nombreux travaux lexicologiques et linguistiques publiés depuis cette date qui figurent à son nom dans la Bibliographie et auxquels il convient d'ajouter — les références s'arrêtent à 1926 — *l'Arabe dialectal marocain*, avec la collaboration de M. Mohammed ben Daoud, Rabat, 1927 ; *le Moulin à Manège à Rabat-Salé* (in Mémorial Henri Basset, I, *Publ. de l'Inst. des Hautes Etudes marocaines*, t. XVII, pp. 91-116) et les *Proverbes et Dictons arabes de Rabat* (in *Hespéris*, année 1928, 1ᵉʳ trim., pp. 59-121).

Avec les *Textes arabes de Rabat*, les travaux français de dialectologie marocaine s'enrichissent d'un ouvrage dont l'empreinte, due à l'action bienfaisante et éclairée d'un maître que nous admirons et vénérons tous, est indéniable. Les *Textes de Tanger*, de M. W. Marçais, ont inauguré une méthode dont la souplesse s'adapte fort bien à toutes les nécessités des enquêtes linguistiques nord-africaines, tout en laissant à chacun la possibilité d'affirmer sa personnalité. Les *Notes sur le parler arabe du Nord de la Région de Taza* (1920) de M. Georges-S. Colin, *les Textes arabes de l'Ouargha* (1921) de M. Lévi-Provençal montrent assez la fécondité de cette méthode, qu'elle s'applique aux parlers citadins ou aux parlers montagnards ou « villageois ».

M. L. Brunot, cependant, a simplifié son système de transcription, mais, comme il le dit lui-même dans son Avant-Propos, « les phonétistes apprécieront le bien fondé de ses simplifications ». En tout cas, il a tenu à être « sincère » ; déjà, dans sa courte préface à l'édition de 1918, il disait : « Ces textes nous ont été dictés par des indigènes. Nous les reproduisons tels que nous les avons entendus sans vouloir les « arranger », ce qui serait en l'occurrence les « déranger » ». Ici, la sincérité porte sur la notation phonétique : « des nuances délicates varient certainement chez un même sujet parlant et changent d'un individu à l'autre »... « j'ai noté chaque fois ce que j'ai entendu sans chercher à fabriquer une unité indubitablement artificielle ». Nous le constaterons plus loin à propos des pronoms de la 3ᵉ personne.

M. L. Brunot ne pouvait esquiver la délicate question de l'*accentuation* ; les études de M. Fischer parues en 1899 dans les *M. S. O. S.*, sous le titre : *Zum Wortton in Marokkanischen*, ont posé la question sans la résoudre et M. L. B. avoue que, malgré toutes ses recherches, il n'a pu arriver à établir une règle permettant de déterminer sûrement la place de l'accent et son influence sur l'économie syllabique. On lui saura gré de sa bonne volonté et de sa franchise.

Dans son Avant-Propos, il nous dit la raison fondamentale pour laquelle il consacre un ouvrage de cette importance au dialecte de Rabat après les travaux de M. Fischer et l'étude magistrale de M. W. Marçais sur le parler de Tanger. C'est que le dialecte de Rabat est nettement citadin et a conservé beaucoup du parler *andalou* de ses immigrés des XVIᵉ et XVIIᵉ siècles. Voilà le fait capital qui justifierait à lui seul l'entreprise de M. L. Brunot. Nul doute que les éléments lexicologiques étudiés par lui ne viennent compléter les renseignements donnés par le *Vocabulista* et l'*Arte* et ne nous aident à mieux pénétrer le *Dîwân* d'Ibn Gozman qui, depuis sa publication en fac-simile par David de Gunzburg, en 1896, est resté en jachère. Il ne sera pas téméraire d'avancer après les articles parus ces dernières années dans le *Mémorial Henri*

Basset (1928), *Islamica* (1927 et 1930), *Hespéris* (1930 et 1931), *Romania* (1930), que M. G.-S. Colin s'apprête à nous donner l'étude tant attendue sur l'arabe hispanique du XII° et du XV° siècle.

L'Avant-Propos est suivi d'un chapitre de dix pages sur la *Topographie dialectale de Rabat*. M. L. Brunot nous fournit des renseignements précieux et neufs sur les différents groupes ethniques des citadins de Rabat. Il s'étend tout particulièrement sur les *andalous*, aux noms si caractéristiques comme : *Palanbo*, *Ronda*, *Qortobi*, *Karrakcho*, *Piris*, *Molin*, *Bargach* ; mais j'aurais voulu qu'il consacrât une page à débrouiller le problème des *hnifiin* qui se prétendent d'origine arabe pure ; les travaux de l'école historique algérienne et marocaine pouvaient lui fournir quelques matériaux.

A ces citadins, éléments de culture et de civilisation, se sont juxtaposés des ruraux, comme les *Oudayâs*, venus à Rabat pour la première fois en 1260 H. = 1844 J.-C., et installés dans la Casba qui porte leur nom.

Un autre groupe arabophone tient une place importante dans la topographie dialectale de Rabat : ce sont les *Bhiriin* ou Juifs convertis à l'islamisme du quartier Bhira. Les renseignements phonétiques que M. L. Brunot nous fournit à ce sujet nous incitent à croire qu'il a déjà fait une enquête sérieuse sur le parler de ces *islâmî-s* et des Juifs du Mellâh. Il nous promet d'ailleurs des textes sur le parler arabe des Juifs de Fès. Nous aurons ainsi, pour la capitale chérifienne, le pendant du travail fait par M. M. Cohen sur le *Parler arabe des Juifs d'Alger* (1912) (1).

M. L. Brunot a eu l'heureuse idée de joindre un *plan schématique de Rabat* à la suite de son étude de topographie dialectale. Il me semble que pour donner une idée plus concrète de la juxtaposition des éléments ethniques, il aurait pu indiquer à grands traits l'emplacement de la ville européenne.

Les textes arabes avec transcription sont précédés d'une bibliographie qui nous renseigne exactement sur les travaux linguistiques et ethnographiques publiés sur le Maroc, l'Algérie et la Tunisie jusqu'en 1926 ; on trouvera cependant dans les notes de la traduction de nombreuses références qui la complètent utilement.

Mais arrivons au contenu même du livre. Pour donner une idée de l'abondance et la variété des sujets traités, nous nous contenterons de reproduire les titres de tous les chapitres : la circoncision — l'allaitement — le mauvais œil — la fièvre typhoïde — la grippe — les funérailles — la culotte — le turban — le laitier et le boucher — le thé — le clou de Jha — la cuisine — l'accouchement — ce que font les femmes à la maison — histoire de la vieille femme et de Satan — la *nbîta* (réjouissances à l'occasion du transport du trousseau de la fiancée) — le septième jour de la noce — anecdote — le premier jeûne de la fillette — achoura — l'aïd elkebir — la pause de Rahman (dans l'étude du Coran) — le lettré et le teigneux — le marché aux bestiaux — les fondouks — le kif et le tabac — le bain public — la coupe de cheveux — le mitron — le personnel de la corporation — l'artisan et le commerçant — la saignée chez les femmes — la première coupe de cheveux — conte — les métiers des femmes — jardin des Habous — voyage de Rabat à Casablanca [avant l'établissement du Protectorat français] — le juge qui voulut recevoir des épices — l'homme à la glace et l'homme au mulet — condition des esclaves.

(1) Au moment où nous donnons le bon à tirer de ce Compte rendu, nous recevons le n° d'*Hespéris*, du 1er trimestre 1932, fascicule I, où nous lisons sous la signature de MM. L. Brunot et E. Malka une étude intitulée : *Textes judéo-arabes de Fès*.

Dans ces quarante textes, on trouvera des renseignements précieux sur les mœurs, coutumes et superstitions des citadins de Rabat. Ces morceaux, dans leur brièveté — les plus longs n'ont que quatre pages de traduction — nous éclairent singulièrement sur la psychologie des Indigènes. Quelques pratiques ne sont pas très orthodoxes, mais les Rbâtis sont les premiers à s'en apercevoir et les efforts qu'ils font pour s'affranchir de certaines superstitions d'origine païenne ou maraboutique, montrent assez que le mouvement de réforme (*islâh*) n'est pas chose spécifiquement wahhâbite.

Les phrases des textes sont sans apprêt, sans recherche, sans affectation. La confiance que M. L. Brunot a inspirée à ses informateurs lui a permis de noter une langue donnant une impression de naturel, d'abandon, de simplicité. Le style de la traduction cherche à calquer la bonhomie de la phrase arabe et M. L. Brunot y réussit. Il n'a pas essayé, comme il le dit lui-même dans l'Avant-Propos, d'« expurger du langage de ces bons vivants que sont les Marocains tout ce que nos mœurs ou nos convenances réprouvent » ; car ce serait « se priver bien inutilement de noter ce qu'il y a de plus vivant et de plus humain dans ce langage ».

Cette gaieté discrète qu'a dû éprouver M. Brunot en enquêtant auprès des Rbâtis, on la sent dans les textes et traductions, et c'est ce qui confère à son livre un caractère si agréablement vivant.

Je me permettrai maintenant de noter quelques faits linguistiques.

Ce qui frappe, dès les premières lignes de la transcription, c'est

la réduction du pronom affixe de la 3ᵉ personne masc. sing. *hu* ou *ho* en *u* ou *o*, à la fin des noms comme à la fin des prépositions : ولدو *uuldu* ; وجهو *ujho* ; عينو *'aino*. لو : *lo* (p. 3, l. 5, 8, 23) ; *lu* (p. 3, l. 8, 12, 14, etc.).

Le pronom affixe هم *hum* est aussi en voie de réduction ; dans l'expression احبابهم : *hbâbum*, l'*h* a disparu (p. 3, l. 11, 27 ; p. 5, l. 2 p. 7, l. 3, 6. etc.). La constance de cette prononciation me fait croire que le *hbâbhum* de la p. 5, l. 6 et de la p. 41, l. 14 est un lapsus. A l'appui de cette constatation, relevons encore le *râsum* de la p. 7, l. 9, le *fhâlum* de la p. 71, l. 6 et le *fhâlâtum* de la p. 37, l. 22 et p. 39, l. 6.

Le pronom affixe ها *hâ*, sporadiquement, se réduit à *a* : ويصيبها *uiséba* (p. 7, l. 17) ; وفي راسها *ufrâsa* (p. 21, l. 8), etc. ; le plus souvent il se prononce *hâ*.

On pourrait relever d'autre particularités, communes, d'ailleurs, aux parlers de Tanger, Fès, Tlemcen, Nédromah, Alger ; ce qui permet de réunir ces parlers dans un même groupe linguistique. Comme leurs caractéristiques fondamentales ont été exposées méthodiquement par M. Georges-S. Colin, nous renverrons à son *Aperçu linguistique sur les parlers arabes du Maroc*, publié dans l'*Encyclopédie de l'Islam*, tome III, livraison 42, sv. *Maroc*, pp. 334-340.

J'ajouterai quelques remarques suggérées par la lecture des pages de la transcription et de la traduction annotée :

P. 2, l. 9 : le mot عندهم a été omis dans la transcription.

P. 6, l. 16 : le verbe اجتمعوا ne semble pas correspondre à la transcription donnée page 7, l. 8 du bas.

P. 9, l. 10 du bas : le premier mot me paraît privé du signe de la syllabe sans élément vocalique accentué.

P. 10, l. 6 : وكايدهنوا *ukaidhnu*, on notera, ici, l'absence de la voyelle provenant du ressaut.

P. 38, l. 12 : كايدخلوا dans la transcription, la voyelle de ressaut n'apparaît pas non plus.

P. 46, l. 2 : كايذكروا : même observation.

P. 99, n. 4 : « *nâfa'* : fenouil (?) ». Il est possible que l'informateur de M. Brunot ait décrit le *faux-fenouil* ou une plante ayant les apparences du fenouil. Le *nâfa'* ou plus exactement *bû nâfa'* est, non pas la plante, mais la racine du *thapsia* (driyâs) qui a en effet une grande ressemblance avec le fenouil mais dont les graines sont très menues. Dans la flore algérienne, il est d'autres plantes ayant le port et l'apparence du fenouil : le شبث *ridolfia segetum* = *anet* ou *aneth*, et le كلخ *férule*, dont les graines sont beaucoup plus grosses que celles du thapsia. Le fenouil

est appelé par les Indigènes : بسباس *besbâs*, رازيانج *râziyândj* ou رازيانق *râziyanq*. (Cf. *Tuhfat al-ahbâb fî mâhiyyat an-nabât wa'l-a'châb*, traduit et annoté par A. Meyer, Alger, 1881, à l'index. — Abd ar-Razzâq, *Kachf ar-rumûz*, 2ᵉ éd., Alger, 1347=1928, à l'index. — Les traductions françaises de 'Abd ar-Razzâq et d'Ibn al-Baïthâr, par le Dʳ Leclerc, à l'index. — Dʳ Ahmed Issa Bey, *Dictionnaire des noms des plantes*, Le Caire, 1930. — Battandier et Trabut, *Flore analytique et synoptique de l'Algérie et de la Tunisie*, Paris-Alger, 1904, p. 142, où le *ridolfia segetum* est appelé, en arabe, *chebetj*). Je ne sais sur quel document a pu s'appuyer Ben Cheneb, pour écrire dans le Beaussier, 3ᵉ éd., Alger, 1931, p. 993, col. b, que نافع signifiait : « graine de fenouil (Maroc) ».

P. 103, n. 1 : les noms de ces plantes se retrouvent, avec quelques variantes, dans 'Abd ar-Razzâq, Ibn al-Baïthâr, Beaussier et Dʳ Ahmed Issa Bey.

P. 109, n. 19 : le livre d'al-Djazûlî († vers 870=1465) a pour titre exact : *Dalâ'il al-khaïrâ:*.

P. 111, n. 1, l. 2 : ils ne craignent ; lire : ils craignent.

P. 112 : à propos du turban, je signalerai à M. L. Brunot le livre de Muhammad b. Mawlâi Dja'far al-Kittânî al-Hasanî, intitulé : *Ad-Di'âma li-ma'rifat ah'kâm sunnat al-'imâma*, publié à Al-Faïh'â' [Damas], en 1342 [=1923/4], in-8°, 134 p.

P. 165, n. 2, l. 4 du bas : que pour décrasser ; lire : que pour se décrasser.

P. 180, notes 3 et 14 : M. J. Desparmet a étudié aussi les formules de début et de fin de conte dans son *Enseignement de l'arabe dialectal*, 2ᵉ période, Alger, 1913, II, pp. 173-175.

P. 194, d. l. : Desparmets : lire : Desparmet (même faute typographique dans la bibliographie, p. xxv).

Les *Textes arabes de Rabat*, t. I, sont terminés par un index des mots typiques en français qui en rend le maniement des plus aisés et permet aux non-arabisants de les consulter avec la plus grande facilité. Le travail de M. L. Brunot, pour la présentation duquel rien n'a été épargné, pas même le temps — puisqu'il a fallu cinq ans pour le sortir des presses — augure bien du tome II qui doit nous donner une étude approfondie de quatre centaines de familles de mots relevés dans le tome I : faisons des vœux pour qu'il paraisse dans le plus bref délai.

H. PÉRÈS.

Charles DUMAS. — *Petite histoire de l'Algérie.* — Paris, Hachette, 1931, in-8°, 48 pages.

Ayant à écrire pour les enfants une histoire de l'Algérie, M. Charles Dumas, directeur des Ecoles Normales d'Alger-Bouzaréa a réussi à faire tenir les données indispensables dans une brochure de 48 pages. L'ouvrage, conçu avec autant de clarté que d'intelligence, comporte pour chaque période un exposé des faits essentiels, accompagné d'un résumé, d'une lecture sur un point important et d'illustrations abondantes et fort bien choisies.

G. ESQUER.

Documents pour l'Histoire algérienne. *Autour du Tombeau de la Chrétienne — Le roman de l'exploration d'après les papiers inédits d'A. Berbrugger*, présentés par Robert DOURNON. — Alger, impr. E. Pfister, 1931, in-8°, 48 pages.

Un journaliste algérois, M. Robert Dournon, que le souci de l'actualité n'empêche pas de s'intéresser aux souvenirs du passé, apporte en une élégante plaquette, une utile contribution à l'histoire de l'exploration du Tombeau de la Chrétienne que dirigea Adrien Berbrugger.

Cette brochure comprend, avec une biographie de Berbrugger et un chapitre sur les conditions dans lesquelles fut entreprise l'exploration, le texte de 24 lettres que Berbrugger écrivit du camp de Beauséjour à sa fille Eugénie, du 15 novembre 1865 au 10 juillet 1866.

Ces lettres sont un journal. En même temps que les progrès des travaux, elles notent les menus incidents d'une existence qui, à défaut de confort, ne manquait pas de pittoresque. D'un style alerte, elles sont d'une lecture agréable et l'on doit savoir gré à M. Dournon d'avoir apporté ses soins à leur publication.

G. ESQUER.

Revue des Périodiques

American journal of philology — *1929.* — Broughton : L'inscription de Phileros (Dougga).

Annali del reale Istituto orientale di Napoli. — *III* (*1930*). — Corso : Sur un rite funéraire africain et sur son interprétation.

Archeion. — *IX* (*1928*). — Neveu : Le culte d'Esculape et d'Hygie en Algérie et en Tunisie à l'époque romaine.

Art and Archaeologie. — *1925.* — Khun de Prorok : Les fouilles du Sanctuaire de Tanit à Carthage. — Le même : Anciennes basiliques de Carthage et ruines chrétiennes primitives de l'Afrique du Nord. — Le même : Les fouilles de l'ancienne Utique. — *1926.* — Kelsey : Carthage antique et moderne. — *1928.* — Morgan : Le charme des villes évanouies d'Afrique.

Association française pour l'avancement des sciences. — *Congrès de 1927* (*Constantine*). — Ehrmann : Découverte de nombreuses stations préhistoriques sur le littoral ouest et est de Bougie. — Debruge : La grotte des Hyènes dans le Djebel Roknia. — Jeanne Alquier : L'âge des tombeaux mégalithiques d'Aïn-el-Hammam. — Thépenier : Les thermes ouest de Cirta ; sur quatre stèles puniques de Cirta ; une villa romaine près Condorcet. — Icard : Marques céramiques phéniciennes, grecques, romaines, sceaux et plombs trouvés à Carthage. — Maitrot de la Motte-Capron : L'influence punique dans les arts à Bône. — Robert : La région de Bordj-bou-Arréridj, Medjana et Zemmora sous l'autorité turque (1555-1830). — Trenga : Essai sur les Juifs berbères. — Marec : Les dernières fouilles d'Hippone la Royale. — Abbé Kopp : Inscription romaine trouvée à Tébessa. — *Congrès de 1928* (*La Rochelle*). — Bonniard : Les chambres sépulcrales creusées dans le roc et leur répartition géographique en Tunisie septentrionale.

Athenaeum. — *V* (*1927*). — Patroni : La porte du temple que construisait Didon.

Bilychnis. — *XXV* (*1925*). — Pincherle : L'arianisme et l'Eglise africaine au IVe siècle.

Bolletino dell' associazione internazionale degli studi mediterranei. — *I* (*1930-1931*). — Poinssot : Fouilles en Tunisie. — Micacchi : Fouilles et recherches archéologiques en Libye dans les années 1928-29.

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques. — *Rapports et communications*, *1927*. — Icard : Marques céramiques carthaginoises, grecques et romaines, trouvées à Carthage. — Poinssot et Lantier : Fouilles à Carthage. — Albertini : Une inscription sur mosaïque, de Corneille. — Icard : Sceaux et plombs marqués découverts à Carthage.

Rapports et communications, *1928-1929*. — Saumagne : Notes de topographie carthaginoise. — Davin : La vie romaine de Carthage à Theveste entre Ad Atticillae et Agbia. — Saumagne : Quelques inscriptions du Krib.

Procès-verbaux, *juin-décembre 1928*. — Poinssot : Le « parc archéologique » de Carthage. — Albertini : Inscriptions de Djemila et de Guelma. — Massiera : Inscriptions de la région de Sétif. — Delattre : Inscriptions de Carthage. — Devaux : Inscriptions libyques du Sud tunisien. — De Bray : Deux vases de Tunisie. — Delattre et Merlin : Amulettes de Carthage. — Merlin : Amulette du Kef. — Saumagne : Inscriptions de Bou-Rebia, Sidi-Amara, Tlelsa. — Delattre et Merlin : Inscription du Djalta — Devaux : Borne cadastrale du Sud tunisien.

Procès-verbaux, *1929*. — Devaux : Mausolées de Henchir-Krebita et de Henchir-Oum-el-Abbès. — Cagnat : Documents recueillis par les brigades topographiques en Tunisie et au Maroc. — Gridel : Nécropole de Sidi-el-Hami. — Wuilleumier : Mosaïque de Mac-Mahon, au musée d'Alger. — Gsell : Gravures du Djebel Seddina, près de Fès. — Delattre : Trouvailles à Carthage. — Wuillemier : Inscription d'Aïn-Rich, au musée d'Alger. — Bonniard : Peintures rupestres de la Tunisie septentrionale. — W. Marçais : Inscription coufique de l'Oued-Bett (Maroc). — Contancin : Inscriptions de Thala et de Haïdra. — Merlin et Poinssot : L'autel de la Gens

Augusta au musée du Bardo. — Saumagne : Inscriptions de Carthage, Musti, Thacia, Kairouan. — Icard : Inscriptions puniques de Carthage. — Delattre : Inscriptions de Carthage ; inscription d'Oued-Meliz. — Devaux : Ruines de la plaine du Toual. — Poinssot : Inscriptions de Tunisie. — Davin : Voie romaine d'Ammaedara à Thelepte. — Icard : Inscription punique de Carthage. — Seston : Inscriptions de Masqueray. — Fornacciari : Drain romain de la Soukra (Carthage). — Dussaud : Inscription punique fausse, conservée à Alicante. — Chatelain : Lingot de plomb de Volubilis. — Bosco : Inscriptions du département de Constantine. — Merlin : Statues de provenance africaine au Musée de Leyde.

Procès-verbaux, *1930*. — Poinssot et Contencin : Inscription de Dar-el-Tout. — Cagnat et Horlaville : Rapports de la brigade topographique de Tunisie. — Gsell : Fouilles de Mme Alquier à Zana ; inscriptions. — Poinssot : Inscriptions de Tunisie. — Le même : Stèle découverte à Salammbô (Carthage). — Vœux émis par les Congrès d'Alger. — Davin : La cadastration de la Colonia Julia Carthago. — Poinssot : Inscriptions de Bou-Arada et de Furnos Majus. — Contencin : Lampe de Sousse. — Davin : Nouvelle borne cadastrale du sud tunisien. — Massiera : Inscriptions de Sétif, de la région de Sétif et de Médéa. — Dussaud : Stèle de Salammbô. — Saumagne : Inscriptions de Tunisie. — Poinssot : Inscriptions de Tunisie. — Albertini : T. Flavius Priscus, procurateur de Maurétanie Césarienne. — Chatelain : Inscriptions du forum de Sala. — Albertini : Tête de marbre trouvée à Sétif. — Cagnat : Inscriptions de Rhénanie, d'Espagne et d'Orient intéressant l'Afrique romaine ; milliaire de Tunisie. — S. Reinach : Lampes et intaille trouvées à Cherchell, conservées à Saint-Malo.

Procès-verbaux, *1931*. — Contencin : Inscriptions de Thala et de Cincari. — Demombynes : Travaux du Service géographique de l'armée au Maroc. — Chatelain : Inscription de Sala. — Albertini : Inscriptions de Cherchel. — Truillot : Inscription de Youks. — Albertini : Inscriptions de Madaure. — Poinssot : Inscriptions de Tunisie (Tebourba, Kasserine, El Djem). — Le même : Inscription de Seressi. — Truillot : Milliaire de la route de Theveste à Cirta. — Cagnat (d'après Christofle) : Fouilles l'Algérie en 1927, 1928 et 1929. — Delattre : Inscriptions de Carthage et menues trouvailles. — Carcopino : Sur une inscription de Carthage. — Poinssot : Fouilles de Musti. — Cagnat : Travaux des brigades topographiques au Maroc et en Tunisie. — Albertini : Dédicaces et épita-

phes d'El Kantara. — Le même : La garnison d'El Kantara. — Cagnat : La carte des environs de Volubilis.

Procès-verbaux, janvier 1932. — Cagnat : Documents recueillis par le Service géographique de l'armée. — Saumagne : Inscriptions d'Uppenna, Mactar, Sidi Abd-el-Melek, Testour, Djama, route de Carthage à Sicca. — Albertini : Inscriptions de Badès et de Lecourbe.

Bulletin de l'Académie d'Hippone. — *36 (1925-1930).* — Marec : Les nouvelles fouilles d'Hippone ; les thermes de Septime Sévère. — Maitrot de La Motte-Capron : L'aqueduc romain du Bou-Zizi. — Bosco. Notes archéologiques : I, Vestiges chrétiens de Cirta ; II, L'évêché Turrium Ammeniarum ou Turres Ammeniae ; III, Inscription inédite latine funéraire d'un légionnaire de Cirta ; IV, Puteus Decianus. — Belorgey : Ruines d'Hippone (note sur les fouilles de 1927). — Figuière : La coupe (d'après Anacréon). — Notice nécrologique : Auguste Soubeyre. — Dr Quintard : Le chanoine Auguste Leroy, notice nécrologique. — Figuière : Les fouilles d'Hippone ; historique.

Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine. — *XVIII (1924).* — Neveu : L'aménagement en eau potable des villes de l'Afrique romaine.

Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France. — *1928.* — Carcopino : Inscription sur mosaïque, de Tipasa. — Poinssot et Lantier : Etablissements agricoles de la région du Kef. — Chatelain : Inscription chrétienne de Volubilis. — Poinssot : Monnaie de Cagliari attribuée à Carthage.

Bulletin trimestriel de la Société de géographie et d'archéologie d'Oran. — *1928, 3e et 4e trimestres* (omis dans les dépouillements précédents). — Voinot : La neutralité française dans le conflit entre l'Amel et les Mehaïa, Oudjda 1886-1889. — Doumergue : Note sur la réapparition de deux plantes rares des environs d'Oran. — Laforgue : Une secte hérésiarque en Mauritanie : les Ghoudf.

1929 (omis dans les dépouillements précédents). — Bodin : Traditions indigènes sur Mostaganem et Tidjdit. — Grimaud : La commune de Pont-de-l'Isser: — Laforgue : Contribution à la préhistoire de l'Ouest africain. — Courtot : Nouvelles

inscriptions d'Altava (Lamoricière). — Kehl : La politique algérienne de la monarchie de Juillet. — Bonafos : Une tribu marocaine en Mauritanie : les Oulad bou Seba. — Voinot : Quelques inconvénients de l'anarchie des tribus marocaines voisines de l'Algérie, 1890-1892. — Prat : Influence des brouillards sur la végétation du Djebel-Murdjadjo.

1931, 3e et 4e trimestres. — Voinot : Les alertes à la frontière pendant les troubles de l'amalat d'Oudjda, 1897. — Doumergue : Station romaine de Si Kaddour (Trois Marabouts). — Le même : Inscription musulmane du Vieil Oran. — Courtot : Deux nouvelles inscriptions d'Altava (Lamoricière). — Albertini : Inscription gravée sur un dolium de Palissy. — Doumergue : Nouvelle capture d'une Tortue Luth sur les côtes de l'Oranie. — Thouvenot : La civilisation africaine avant la conquête romaine.

1932, 1er trimestre. — Lefrancq : Le général Boyer, commandant en chef à Oran (15 novembre 1831). — Emmanuelle Huertas : Le mouvement orientaliste dans la peinture française de 1830 à 1900. — Ahmadou Mahmadou Ba : L'émirat de l'Adrar mauritanien de 1872 à 1908. — Laforgue : Contribution à l'ethnographie ancienne de la Mauritanie. — Doumergue : Note sur les ruines romaines de la région de Guiard. — Mme Vincent : Djemila.

Bolletino della Commissione archeologica comunale. — *LV (1927).* — Carcopino : Sur un fragment d'inscription en mosaïque provenant d'une église de Tipasa en Maurétanie.

Cahiers d'archéologie et d'histoire d'Alsace. — *XIII (1923).* — J. Colin : Inscription de Munzenheim (provenant de Cherchel).

Classical Journal. — *XXI (1925-1926).* — Bassett : Macrobe, sur Didon. — Potter : Combien de temps Enée a-t-il été à Carthage ? — *XXIV (1929).* — Canter : Le caractère d'Hannibal.

Classical Philology. — *1930.* — Van Sickle : Les travaux publics en Afrique sous le règne de Dioclétien.

Classical Review. — *1927.* — Housman : Une inscription africaine (*Année Epigr.*, 1915, 41).

Classical Weekly. — *XX.* — Hahn : Lumière sur l'Enéide (sacrifices humains à Carthage). — Riess : Le rachat du premier-né. — Knapp : Encore *Bellum Africum*, 27 (emploi des éléphants). — *XXI.* — Valentine : Virgils, *Enéide*, V, 2 (durée du séjour d'Enée à Carthage). — *XXII.* — Sœur Wilfrid : Y a-t-il une *africitas* ? — *XXIII.* — Nutting : Le trésor de Didon.

Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — *Octobre-décembre 1928.* — Solignac : Sur une peinture (rupestre) de la Tunisie septentrionale. — *1929.* — Delattre : Les fouilles de Bir-Ftoucha (Carthage). — Chatelain : Statuettes de bronze découvertes à Volubilis. — Le même : Note sur les fouilles de Volubilis. — Albertini : Tablettes de Tébessa ; pyxide de Lambèse. — Saumagne : Les vestiges d'une centuriation romaine à l'est d'El-Djem. — Kilian : Quelques observations et découvertes de ma mission de 1927-1928 aux confins Imouhar-Téda dans le Sahara central et oriental. — *1930.* — Delattre et Merlin : Lamelle de plomb trouvée è Carthage. — Audollent : Note sur une plaquette magique de Carthage. — Chatelain : Le forum de Sala. — *1931.* — Albertini : Inscription martyrologique de Tigzirt. — Jeanne et Prosper Alquier : Stèles votives à Saturne découvertes près de N'gaous. — Merlin : Inscription de Thina en Tunisie. — Poinssot : Municipium Rucuma. — Gsell : Autel romain de Zana. — Chatelain : Les recherches archéologiques au Maroc. — Monceaux : Saint Augustin et le monachisme occidental. — Chabot : Inscription libyque des environs de Tébessa. — Albertini : Le réseau routier de la Numidie méridionale.

La Cultura. — *1927.* — Ceci : Le premier traité entre Rome et Carthage.

Eranos (Acta philologica Suecana). — *XXII (1924).* — Armini : Etudes épigraphiques (*Corpus*, VIII, 17110).

Geographical Review. — *Avril 1925.* — Khun de Prorok : Anciennes routes de Carthage au Sahara.

La Géographie. — LII (*1929*). — Dubuc : Les mines anciennes de l'Afrique du Nord.

Géographische Zeitschrift. — *1927.* — Hennig : Le « char des dieux » de Hannon.

Glotta. — *1930.* — Kroll : Inscription métrique latine de Tripolitaine (Boudjem).

Gnomon. — *1928.* — Vogt : L'Afrique française comme province archéologique.

Hermès. — *62* (*1927*). — Aly : La découverte de l'ouest (périple de Hannon): — *64* (*1929*): — A: Stein : Q. Marcius Dioga (inscription de Leptis).

Historia. V (*1931*). — Saumagne : Le port punique de Carthage.

Humanistisches Gymnasium. — *41* (*1930*). — Bengl : De Tunis à l'emplacement de l'antique Carthage.

Iahrbuch des dentschen archaeologischen Instituts. Archaeologischer Anzeiger. — *1927.* — Hennig : L'archipel des Açores atteint par les Carthaginois. — *1929.* — Boehringer : Découvertes archéologiques en Tripolitaine et Cyrénaïque.

Journal des Savants. — *1929.* — Merlin : Rome et les rois africains. — *1930.* — Albertini : Actes de vente du Vᵉ siècle, trouvés dans la région de Tébessa. — Dehérain : L'histoire de l'Algérie par l'estampe. — Leschi : Le cinquième Congrès international d'archéologie (Alger 1930). — *1931.* — Saumagne : Les recherches récentes sur la topographie de Carthage. — Cagnat : Le théâtre de Sabratha (Tripolitaine). — A. Basset : Les Aghlabides et l'Ifriqiya.

The Journal of Roman studies. — *XVIII (1928).* — Hobroyd : La guerre de Jugurtha : le vrai vainqueur fut-il Marius ou Métellus ?

Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'Ecole française de Rome. — *XLVII (1930).* — Heurgon : Nouvelles recherches à Tipasa, ville de la Maurétanie Césarienne. — Lassus : Autour des basiliques chrétiennes de Tipasa. — *XLVIII (1931).* — Gsell et Carcopino : La base de M. Sulpicius Felix et le décret des décurions de Sala. — Bayet : Un bas-relief de Sour Djouab et l'iconographie des provinces romaines sous l'Empire. — Bruhl : Mosaïques de la légende d'Achille à Cherchell.

Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France. — *LXXVII* (*1928*). — Merlin : Fragment d'une mosaïque romaine de Sousse conservé aux Etats-Unis.

Memoirs of the American Academy in Rome. — *IX* (*1931*). Pfeiffer : Le théâtre romain de Dougga ; la blibliothèque romaine de Timgad.

Mercure de France. — *Novembre 1929.* — Alquier : Une erreur de Renan. Les prétendus trous de sonde dans les nécropoles phéniciennes.

Mitteilungen der geographischer Gesellschaft in Hamburg. — *XLI* (*1930*). — Passarge : Résultats d'un voyage d'études dans le Sud-Tunisien en 1928.

Mitteilungen des deutschen archaeologischer Instituts. Roemische Abteilung. — *42* (*1927*). — Welter : Deux tombeaux préromains dans l'Afrique du Nord (Medracen, Tombeau de la Chrétienne). — *44* (*1929*). — V. Mueller : Les types des représentations de Daphné (mosaïque de Tébessa).

Mitteilungen des Vereines Klassischer Philologen in Wien. — *VIII* (*1931*). — Vetter : Sur l'inscription métrique de fondation des thermes de Boudjem (Trip.).

Monuments Piot. — *XXXI* (*1931*). — Albertini : Pyxide de Lambèse (musée d'Alger).

Musée Belge. — *1928.* — Scalais : Le développement du commerce de l'Italie romaine entre la première guerre punique et la deuxième. — Le même : L'influence de la deuxième guerre punique sur l'économie agraire de l'Italie.

Nuova Antologia. — *1926.* — Paribeni : Afrique romaine et Palilies. — *1927.* — París : L'évolution de la constitution et de l'activité politique à Carthage et à Rome.

Petermanns Geographishe Mitteilungen. — *1927 et 1928.* — Articles de Borchardt, Berger, E.F. Gautier, Hermann, Netolitzky, Hennig, Kuesters, Schulten, sur la question de l'Atlantide.

Philologische Wochenschrift. — *47* (*1927*). — Schemmel : L'école de Carthage.

Philologus. — *39* (*1930*). — Mueller-Granpa : Sur Sénèque, *Apokolokyntosis*, 9, 1 (le mot *mapalia*).

Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine. — *LIX* (*1928-1929*). — Megnaoua Chérif : Le registre du Caïd el Bled de Constantine (1848-1850). — Massiera : Catalogue des antiquités de Sétif. — Dournon : Constantine sous les Turcs, d'après Salah el Antri. — Debruge : Faune de la grotte des Hyènes. — Truillot : Peinture rupestre du Dyr. — Robert : Types algériens. — Truillot : Inscriptions inédites de la région de Tébessa. — Jeanne et Prosper Alquier : Les thermes romains du Val d'Or (près Oued-Athménia). — Robert : La première défaite de Jugurtha. — Marcelle Weissen-Szumlanska : A propos des Inka. — P. Alquier : Epigraphie latine et libyque du département de Constantine (1926-1930). — Le même : Chronique archéologique (1928-1929).

Rendiconti della pontificia Accademia romana di archeologia. — *1928.* — Lugli : Essai d'interprétation des règlements des collèges de musiciens militaires (Lambèse). — *1930.* — Romanelli : Sur quelques nouvelles mosaïques de Tripolitaine.

Rendiconti della reale Accademia nazionale dei Lincei (scienze morali). — *1928.* — Saumagne : Observations sur le tracé de la Fossa Regia.

Revue anthropologique. — *1929.* — Leblanc : Les Touareg. — Le même : Etude de trois crânes touareg Hoggar. — *1930.* — F. Benoit : Survivances des civilisations méditerranéennes chez les Berbères.

Revue archéologique. — *1928, 2.* — Zeiller : Sur les cultes de Cybèle et de Mithra (inscriptions de Tripolitaine). — S. R(einach). : L'oasis d'Ammon. — *1929, 1.* — Gagé : *Membra Christi* et la déposition des reliques sous l'autel. — S. R(einach) : En Libye italienne. — Le même : Zama. — *1929, 2.* — Seure : Les Romains au Maroc. — *1930, 1.* — J. et P. Alquier : Tombes phéniciennes à Djidjelli . — Obermaier : Le paléolithique de l'Afrique Mineure. — *1931, 1.* — Albert-Petit : La ville romaine découverte à Chella.

Revue Bénédictine. — *XL* (*1928*). — G. Morin : Date de l'ordination de Saint Augustin.

Revue d'histoire ecclésiastique. — *24* (*1928*). — Galtier : « Ecclesia Petri propinqua ». A propos de Tertullien et de Calliste.

Revue d'histoire et de philosophie religieuses. — *1929.* — Gagé : Une épitaphe chrétienne d'Afrique (Hippone).

Revue de Paris. — *Août 1929.* — Joleaud : L'Atlantide, esquisse de protohistoire eurafricaine.

Revue des études anciennes. — *1929.* — Piganiol : Notes épigraphiques : L'Inscription d'Aïn Tebernok. — *1930.* — Radet : Mahdia et Carthage. — *1932.* — Cuny : Chronologie des emplois de *basilica* et de *ecclesia*.

Revue historique. — *CLXVII* (*1931*). — Saumagne : Les prétextes juridiques de la troisième guerre punique (suite et fin dans *CLXVIII*). — *CLXIX* (*1932*). — Albertini : Stéphane Gsell. — Merlin : Le Père Delattre.

Revue Tunisienne. —*Nouvelle série.* — *1930.* — Saumagne : Le champ de bataille du Muthul. — Pignon : L'esclavage en Tunisie de 1590 à 1620. — Brunschvig : Un calife hafside méconnu. — Davin : Etude sur la cadastration de la Colonia Julia Carthago. — Bosco : Note sur quelques nouvelles inscriptions latines de Cirta. — Bercher : Le Kitâb Al-Waraqât, traité de méthodologie juridique musulmane, traduit et annoté. — Monchicourt : Dragut, amiral turc (1551-1556). — Burgard : Victor Cherbuliez et la Tunisie. — Pignon : La prise d'Alger et ses plus récents historiens. — Saumagne : La paix vandale. — Abdul-Wahab : Deux dinars normands de Mahdia. — Poinssot et Lantier : Les gouverneurs de la Goulette durant l'occupation espagnole (1535-1574). — Pignon : A propos de la prise d'Alger.

1931. — Grandchamp : Les différends de 1832-1833 entre la Régence de Tunis et les royaumes de Sardaigne et des Deux-Siciles. — Saumagne : Note sur la cadastration de la « Colonia Trajana Thamagadi ». — Arditti : Les épitaphes rabbiniques de l'ancien cimetière israélite de Tunis. — Burgard : Julius von Eckardt, consul général d'Allemagne à Tunis. — Grandchamp : Notes. — Solignac : Atlantide et Sud-Tunisien. — Gateau : La conquête de l'Afrique du Nord et de l'Espagne, par Ibn 'Abd al-Hakram (traduction annotée). — Brunschvig : Quelques remarques historiques sur les médersas de Tunisie. — Grandchamp : Notes. — Monchicourt : Etudes Kairouanaises. — Grandchamp : Une mission tunisienne à Paris en 1743. — Davin : Géodésie, topographie et topologie nord-africaine. — Mzali : Un nouveau livre sur l'Islam : « Mœurs et coutumes des Musulmans », de E.F. Gautier.

1932. — Saumagne : Stéphane Gsell et le Révérend Père Delattre. — Gsell : Edifices chrétiens de Thélepte et d'Ammaedara. I. Edifices chrétiens de Thélepte. — Merlin : Une visite aux ruines de Leptis Magna en Tripolitaine. — Gateau : Suite. — Monchicourt : Suite. — B. Roy et Paule Poinssot : Deux épitaphes kairouanaises du XVI[e] siècle. — Arditti : Suite et fin. — Solignac, Grandchamp : Notes et documents.

Revue Universelle. — *Novembre 1930.* — Papini : Saint Augustin.

Studi Virgiliani. — *I* (*1931*). — Romanelli : Reflets dans Virgile des rapports entre Rome et l'Afrique.

Syria. — *X* (*1929*). — Migeon : Le décor lustré dans la céramique musulmane, à propos de publications récentes (G. Marçais, *Faïences de la Grande Mosquée de Kairouan*). — *XI* (*1930*). — Dussaud : Deux textes puniques de Carthage.

L'Universo. — *1928.* — Caporiacco : Atlantide, Tartezze, Espagne et Petite Syrte. — *1929.* — Mochi : Une page de préhistoire de l'Afrique du Nord (notes sur le capsien).

Verhandlungen der Versammlung deutscher Philologen. — *LVI* (*1927*). — Von Bissing : La Sardaigne et la culture des Phéniciens.

La Vie marocaine illustrée. — *Juin 1931.* — Chatelain : Le bracelet de bronze aux monnaies d'argent de Volubilis.

Wiener Blaetter. — *1929.* — Lamer : Recherches archéologiques dans l'Afrique du Nord.

Zeitschrift der Gesellschaft fur Erdkunde — *1927.* — Borchardt : Nouvelles contributions à la géographie ancienne de l'Afrique du Nord et à la question de l'Atlantide.

NECROLOGIE

Dominique LUCIANI

La Société Historique Algérienne *atteinte cruellement, il y a quelques mois, par la mort de Stéphane* Gsell, *vient d'être frappée de nouveau en la personne de son président, M. Dominique* Luciani, *décédé le 21 juillet 1932 à l'âge de 81 ans. Cette perte, sensible pour notre Société dont il était le doyen et qui lui doit beaucoup, est ressentie d'une façon toute particulière par ses collaborateurs du Bureau.*

Une notice lui sera consacrée dans le prochain numéro de la Revue Africaine. *Nous reproduisons ci-après quelques passages de l'hommage éloquent que* M. Marcel Peyrouton, *secrétaire général du Gouvernement, en l'absence de M. le Gouverneur Général de l'Algérie, a rendu à* M. Luciani *qui, entré dans l'administration algérienne comme commis de préfecture, accéda par son mérite aux fonctions de conseiller de Gouvernement et de directeur des Affaires Indigènes et qui, délégué financier, fut porté, par le consentement unanime de ses collègues, à la présidence des Délégations.*

« ...M. Luciani fut de ces travailleurs anonymes auxquels une opinion publique, attachée trop souvent aux périodes bourdonnantes des rhéteurs, ne rend pas justice.

Et cependant que d'autres, sur les tréteaux, lançaient projets et propositions contradictoires, lui silencieusement, riche d'une expérience acquise sur place, par le contact quotidien des indigènes, des colons isolés, le souvenir des luttes qu'il avait autour de lui vu livrer, il préparait lois et décrets sur l'état civil des indigènes, sur la justice musulmane, sur la propriété foncière, sur l'organisation des Délégations financières, sur les réformes indigènes : enseignement, création des médersas, des écoles professionnelles, des infirmeries. Pas une question intéressant l'avenir, la vie propre, la substance même de l'Algérie qui n'ait sollicité son attention. Il avait bien vu le problème tel qu'il se présentait à son époque : un pays sortant d'une longue léthargie, plutôt qu'un pays neuf, un pays, qui n'avait été des siècles durant pour un demi-dieu somnolent sur les rives du Bosphore, qu'une colonie lointaine, un pays où la France était venue venger l'atteinte à son pavillon, l'outrage quotidien au droit humain, un pays d'abord habité par des races turbulentes que semblait jeter les unes contre les autres le souvenir confus des dominations mortes, un pays ensuite vivifié par le sang de nos soldats, la peine de nos laboureurs, puis terre d'élection d'immigrants hétérogènes. Pas de traditions communes, des impatiences, légitimes d'ailleurs, qu'il convenait de coordonner.

« Respect des hommes, respect des biens, respect des contrats, respect des consciences, principes majeurs dont, au risque de passer pour un dévôt du passé, il faut proclamer l'éternelle vertu. Le président Luciani avait compris que dans cette adaptation, le temps est le maître ; il avait trop observé, il avait trop médité, il avait trop le sens des réalités, il était trop intelligent, il était trop honnête pour croire à la vertu des ces formules magiques que les bavards irresponsables vendent comme orviétans susceptibles de guérir instantanément, définitivement les maux multiples de l'humanité dolente.

« Et ce qu'il pensait il le disait fermement, avec quelque ironie, en gentilhomme de France. Pendant quinze ans, sous la haute direction de gouverneurs généraux dont il fut le collaborateur dévoué sans abdication, il fixa la politique indigène ; et le concours que ses administrés apportèrent à notre pays envahi, la paix laborieuse que nous vivons, témoignent de sa clairvoyance. On rendra toujours justice à l'honnête homme ferme en ses propos.

....

« Tour à tour, fonctionnaire de bureau, chef de circonscription territoriale, magistrat municipal, élu de la colonie, président d'assemblée, il montra par sa parfaite adaptation à ces situations diverses l'unité de conceptions, de méthodes qui doivent, dans le domaine de l'effort public, animer tous les bons serviteurs de l'Algérie. Ces formes d'activité que d'aucuns veulent opposer entre elles peuvent collaborer puisqu'elles se succédèrent en un seul, harmonieusement. Leçon d'entente... »

CHRONIQUE

L'ARCHEOLOGIE ALGERIENNE EN 1931 (Rapport adressé à M. le Gouverneur Général par le Directeur des Antiquités).

Dans le domaine de la préhistoire, M. Reygasse a porté principalement ses efforts sur l'établissement de cartes d'archéologie préhistorique, soit pour l'Algérie, soit pour le Sahara. Les premiers résultats de ce travail ont figuré à l'Exposition coloniale de Vincennes.

Parmi les ruines d'époque romaine, celles de Timgad, de Lambèse, de Madaure ont donné lieu aux travaux habituels d'entretien et de recherche. A Timgad, M. Marrou, membre de l'Ecole française de Rome, boursier de voyage du Gouvernement général, a étudié une nécropole païenne du second siècle, sur l'emplacement de laquelle s'est élevé plus tard le monastère chrétien du faubourg occidental. A Madaure, on entrevoit dans un avenir pas très lointain le moment où les quartiers les plus intéressants de la ville auront été déblayés ; il conviendra alors de transférer le chantier de fouilles à Khamissa, où il reste beaucoup à faire.

A Djemila, le problème posé par l'édifice vaste et compliqué qui cette année encore a été le principal objet des travaux n'est toujours pas éclairci. Cependant, le fait qu'une parenté étroite existe entre l'une des mosaïques qui le décorent et une fresque de Pompéi où l'on s'accorde à reconnaître une scène d'initiation dionysiaque conduit à supposer que ce monument était en rapport avec le culte mystique de Bacchus, associé peut-être ici à d'autres cultes du même ordre.

Les fouilles dirigées par Mme Alquier à Zana ont donné de très bons résultats. Du forum, les travaux ont passé aux abords de cette place.

Un autel à Cybèle, particulièrement remarquable, a fait

le sujet d'une communication de M. Gsell à l'Académie des Inscriptions.

A Constantine même et dans la région, les travaux de M. Alquier ont été gênés par l'état de sa santé ; en février 1932 la mort a enlevé au service des antiquités cet excellent collaborateur, dont la compétence et le zèle seront difficilement remplacés. On peut espérer du moins que, grâce surtout à Mme Alquier, qui a été associée à toutes les recherches de son mari, le meilleur parti sera tiré des travaux entrepris et des notes recueillies par Alquier avant qu'il fût abattu par la maladie.

Les fouilles de Sour Djouab ont achevé de préciser la physionomie de cette petite ville d'origine militaire, très remaniée et très maltraitée à une basse époque.

Le théâtre de Cherchell a été étudié par M. Piétri, architecte, boursier de voyage du Gouvernement général. M. Piétri a levé en outre, à Tipasa, le plan du cimetière chrétien de Sainte-Salsa, dont la fouille continue à être d'un très grand intérêt. Les résultats acquis jusqu'à ce jour ont été présentés à l'Académie des Inscriptions par MM. Albertini et Leschi.

M. de Vulpillières ne cesse pas d'accumuler les trouvailles dans la collection lapidaire d'El-Kantara. Les textes épigraphiques récoltés par lui ont été communiqués par le directeur des Antiquités soit à l'Académie des Inscriptions, soit à la Commission de l'Afrique du Nord, et ont fourni à la *Revue africaine* un mémoire assez étendu. Ils nous apprennent beaucoup de choses sur l'occupation militaire et le réseau routier de cette région à l'époque romaine.

E. Albertini

~~~~~~

Le lieutenant-colonel Guénin est mort en juin 1932 à Alger, où il avait pris sa retraite. Son nom restera attaché à l'exploration archéologique et épigraphique de la région de Tébessa, où il résida comme Commandant de cercle avant que ce territoire fût remis à l'administration civile (Inventaire archéologique du cercle de Tébessa, dans les *Nouvelles archives des missions scientifiques*, t. XVII, 1909).

~~~~~~

LE GOUVERNEUR GENERAL ET LE BUREAU DE LA SOCIETE HISTORIQUE A TIPASA.

Les membres du bureau de la Société historique algérienne se sont réunis le dimanche 20 mars 1932 à Tipasa en un déjeuner que M. Jules Carde, gouverneur général de l'Algérie et président d'honneur de la Société honorait de sa présence.

Y assistaient également MM. le recteur Tailliart ; Annet, directeur du Cabinet du Gouverneur Général, Vigouroux, directeur de l'Intérieur et des Beaux-Arts au Gouvernement général ; Luciani, président de la Société historique ; Yver et Albertini, vice-présidents ; Esquer, secrétaire général ; Berque, trésorier ; Braudel et L. Bessière, secrétaires, G. Marçais, Lespès, Larnaude, Canard et Leschi, membres du bureau.

Ce fut une très agréable réunion, sans solennité ni longs discours ; la gaieté n'en fut point absente. On fit honneur au menu exécuté par le chef Warin de l'hôtel du Rivage et la conversation ne chôma pas. M. Carde se plut notamment, pour la joie des convives, à raconter maints épisodes de sa carrière coloniale.

Après avoir excusé les absents, M. Peyrouton, secrétaire général du gouvernement, le lieutenant-colonel de Saint-Maurice, chef de la maison militaire, Jarre, chef du secrétariat particulier du Gouverneur général et Alazard, membre du bureau, le président, M. Luciani remercia le Gouverneur général d'avoir accepté de venir à Tipasa. Ce lieu, célèbre par ses ruines romaines, a été choisi à dessein pour cette réunion par le bureau d'une Société dont le but qu'elle poursuit depuis soixante-dix-sept ans est précisément de mettre en lumière les vestiges du passé. A ce propos, M. Luciani a attiré l'attention du Gouverneur général sur l'intérêt qu'il y aurait à organiser un service de recherches et de conservation des monuments antiques, tel qu'il existe en Tunisie, au Maroc et en Syrie, pays dans lesquels l'établissement de la France est cependant moins ancien qu'en Algérie.

M. Carde a remercié d'avoir été convié, dans le beau site de Tipasa, à une réunion dont il a apprécié l'intimité. Au cours de ses voyages en Algérie il a pu se rendre compte qu'un nombre trop grand de ruines antiques a été perdu ou détruit. Il s'est déclaré convaincu de la né-

cessité d'organiser d'une façon définitive un service des monuments historiques doté de moyens d'action convenables, grâce auquel ce que le temps a épargné de ces monuments pourra être sauvé désormais. En terminant, le Gouverneur général a levé son verre à la prospérité de la Société historique et à la santé de son vénéré président M. Luciani, qu'entourent le respect et l'estime de tous.

Ensuite ce fut la visite de la ville antique dont la résurrection est inséparable du souvenir de Stéphane Gsell. Les Thermes, le Temple, le Château-d'eau, le Théâtre, la Basilique apparurent dans leur cadre de verdure. On termina par la basilique de Sainte-Salsa. Des fouilles récentes ont mis à jour une nécropole chrétienne dont les sarcophages dominent la mer, dans un des paysages les plus émouvants et les plus harmonieux qui soient. M. Carde fut très intéressé par les explications sobres et évocatrices données par M. Albertini. Puis, dans le crépuscule, ce fut le retour à Alger.

A L'INSTITUT.

L'Académie française a décerné le grand prix Gobert à M. Augustin Bernard pour son livre *l'Algérie*, qui forme le tome II de *l'Histoire des Colonies françaises*, et un prix d'Académie de 2.000 francs à M. E. F. Gautier pour l'ensemble de son œuvre.

A L'UNIVERSITE D'ALGER.

M. Charles Tailliart, recteur de l'Académie d'Alger a été nommé sur sa demande recteur de l'Académie de Montpellier.

La *Société Historique Algérienne* n'oubliera pas l'intérêt et l'appui effectifs que lui a toujours témoignés M. Tailliart. Aux regrets et aux vœux unanimes qui l'accompagnent dans sa nouvelle résidence, elle se fait un devoir de joindre les siens.

PUBLICATIONS DE LA SOCIETE HISTORIQUE.

Vient de paraître :

Deuxième Congrès National des Sciences Historiques (*Alger 14-16 avril 1930*), publié par les soins de la Société Historique Algérienne — Alger, 1932, in-8 de 396 pages. Ce volume comprend le texte des communications faites au congrès et les discours qui y ont été prononcés. Il a été adressé à titre gracieux aux membres de la Société Historique.

En cours d'impression :

Cinquantenaire de la Faculté des Lettres d'Alger 1930), articles publiés par les professeurs de la Faculté.

Cinquième Congrès international d'Archéologie (*Alger, 14-16 avril 1930*).

Le Gérant J. Carbonel.

Alger — Imprimerie Jules Carbonel

M. DOMINIQUE LUCIANI

M. Dominique Luciani est né à Partinello (Corse) le 2 juillet 1851. Ses études faites au collège d'Ajaccio, le jeune bachelier partit pour Constantine où l'un de ses oncles était secrétaire général de la Préfecture. Il entra dans cette administration, le 1er juillet 1870, en qualité de commis-auxiliaire, commençant ainsi une carrière qui devait se dérouler toute entière en Algérie.

La guerre survint. M. Luciani s'engagea dans les tirailleurs algériens, fit campagne en Kabylie, et, après sa libération en avril 1871, reprit ses fonctions à la Préfecture. Tout en s'acquittant de celles-ci avec une activité et une intelligence qui lui valurent d'être nommé rédacteur principal après cinq ans de services, il menait de front ses études de droit et d'arabe.

Faire, il y a soixante ans, son droit dans une ville d'Algérie, loin de tout enseignement direct, dénotait chez ce jeune homme une conscience et une obstination au travail qui furent toujours parmi ses qualités dominantes. Il subit avec succès les examens de la licence devant la Faculté de droit d'Aix. Quant à l'arabe dont les premiers éléments lui furent enseignés par un vieux professeur de la Médersa de Constantine, il le travailla avec acharnement, suivant sa propre expression, ne se contentant pas de satisfaire en deux ans à l'examen administratif pour la prime d'arabe de 1re classe, mais de manière à posséder à fond toutes les nuances d'une langue, toutes

les subtilités d'une pensée aussi différentes de la langue et de la pensée latines. Par la suite, les séjours qu'il fit dans l'Aurès et en Kabylie le familiarisèrent avec les idiomes berbères qu'il parlait aussi couramment que l'arabe.

Les années passées à la Préfecture de Constantine, l'étude des dossiers, la préparation des décisions administratives, avaient donné à M. Luciani la pratique de l'administration, telle qu'elle se pratique dans les bureaux. En entrant dans le service des communes mixtes, il allait administrer directement les indigènes dans des conditions qui, laissant à un chef une initiative plus grande, accroissent d'autant ses responsabilités.

Après une année passée à Sétif comme adjoint civil au général commandant la sûbdivision, il fut successivement administrateur des communes mixtes d'Aïn Mlila (1877), de Batna (1880), d'Attia (1885). A la tête de vastes circonscriptions qu'il devait parcourir à cheval l'administrateur, assisté d'un seul adjoint français, ayant comme personnel un khodja et quelques cavaliers indigènes, était à la fois maire, juge, chef de la police ; il devait établir le budget de la commune, gérer les revenus et l'exploitation des propriétés communales, exercer la surveillance politique de populations musulmanes nombreuses dispersées dans les villages, les douars, et parmi lesquelles les Français étaient comme perdus. De plus, dans ces communes qui venaient à peine de passer sous l'autorité civile, il fallait alors procéder dans des conditions de sécurité souvent précaires, à la constitution de la propriété individuelle indigène et préparer la colonisation.

Pour que l'administrateur ne se montrât pas inférieur à une mission aussi complexe et aussi délicate, il devait, à la connaissance des droits des indigènes et des européens, joindre beaucoup de doigté, une patience obstinée et une grande fermeté, afin de faire accepter et respecter par tous les solutions justes. Ces qualités permirent

à M. Luciani d'exercer sur ses administrés une autorité à base de confiance. Il fut noté par les Préfets qui se succédèrent à Constantine comme le meilleur administrateur du département et comme devant parvenir aux grades les plus élevés de l'administration. Il fallut cependant une raison de santé pour qu'il demandât un poste plus sédentaire. Le 25 décembre 1888, il était nommé au Gouvernement Général, sous-chef du 6e bureau auquel ressortissaient les questions relatives aux indigènes.

L'administration centrale de l'Algérie avait alors une importance assez médiocre. Le système des rattachements faisait du Gouverneur général une sorte de préfet supérieur, sans plus. Directeurs et sous-directeurs étaient inconnus. Sous l'autorité du Secrétaire Général, on comptait exactement six bureaux avec, à la tête de chacun, un chef et un sous-chef. L'avancement était dans ces conditions peu rapide. Mais si M. Luciani dut attendre douze ans avant d'être nommé chef de bureau, sa personnalité n'en conféra pas moins à des fonctions d'ordinaire effacées une importance inacoutumée. Non seulement, il participa à la préparation des textes législatifs concernant les indigènes, mais il en fut souvent l'inspirateur véritable. Il suffira de citer les plus importants, pour avoir une idée de l'œuvre réalisée par le sous-chef de bureau Luciani.

Décret du 17 août 1889 organisant la justice musulmane en Algérie ; — *décret du 18 octobre 1892* relatif à l'enseignement des indigènes, en particulier le titre III visant les écoles des zaouïas et les écoles coraniques ; — *décret du 23 juillet 1895* qui organisait dans les médersas un enseignement supérieur mixte comprenant avec le droit musulman, l'histoire générale, la littérature française, les sciences, etc. ; — *loi du 14 avril 1893* instituant en Algérie les sociétés de prévoyance indigènes dont le but était de consentir des avances en grains et en argent aux indigènes des douars et qui ont rendu, no-

tamment pendant la guerre, tant de services ; — *loi du 16 février 1897* relative à la propriété indigène, qui, en complétant les dispositions du Senatus-Consulte de 1863, instituait une procédure pratique aboutissant à la délivrance d'un titre de propriété clair et précis ; — enfin les nombreuses circulaires auxquelles cette loi a donné lieu. M. Luciani a su y définir le statut de la terre *arch* avec un remarquable bon sens juridique, se préoccupant de garantir les indigènes contre des ventes inconsidérées qui les auraient privés de leurs moyens d'existence.

De tels services lui valurent avec sa promotion, le 1er janvier 1899, au grade de chef du sixième bureau, d'être nommé deux ans après conseiller rapporteur adjoint au Conseil de Gouvernement. Quelques mois plus tard, le Gouverneur général, M. Révoil, l'appelait aux fonctions de directeur de son Cabinet.

Cependant, la réforme d'août 1898, en mettant fin au régime des rattachements, avait doté l'Algérie d'un nouveau statut caractérisé par l'extension des pouvoirs et de l'autorité du Gouverneur général. Il en était résulté pour l'administration centrale un accroissement d'attributions et d'effectifs. Trois directions furent créées en 1900 : celle des Affaires Indigènes le fut le 30 décembre 1901. Son premier titulaire fut M. Luciani, qui continua à remplir en même temps les fonctions de conseiller rapporteur jusqu'au 25 octobre 1912, date à laquelle il y eut séparation entre ces fonctions et celles de directeur.

M. Luciani s'est ainsi trouvé jusqu'à la fin de sa carrière, c'est-à-dire pendant plus de dix-sept ans, à la tête d'une direction dont les attributions étaient particulièrement vastes, car elles s'étendaient à tout ce qui concerne l'administration, l'enseignement, le culte, la justice, l'assistance des indigènes. y avait là, parallèle à celle des Français en Algérie, une autre administration s'exerçant sur des populations incomplètement évoluées et qui devait pour faciliter cette évolution faire avant tout œuvre

créatrice. Dans cette haute situation, M. Luciani a été, pour quatre gouverneurs différents, un collaborateur immédiat, d'une loyauté parfaite, mais sans rien abdiquer de son indépendance de caractère ni de jugement.

Lutter contre les maladies qui déciment, faute d'hygiène non moins que faute de soins, la population indigène ; donner à celle-ci les moyens d'assurer son existence, furent parmi les préoccupations constantes du nouveau directeur. De là le développement continu de l'assistance médicale par la création d'infirmeries indigènes, d'auxiliaires médicaux, de cliniques pour les femmes et les enfants, d'un service de consultations médicales gratuites pour les tribus. De là aussi, le développement donné à l'enseignement professionnel par la création d'ateliers de tapis et de broderie, d'écoles pour la formation de bons ouvriers.

Sa direction fut marquée également par l'élaboration de règlements (ainsi le statut des administrateurs des communes mixtes et celui des caïds) et de textes législatifs dont certains ont une portée politique. A la suite des troubles de Margueritte qui furent le fait saillant d'une période d'insécurité croissante, il parut nécessaire de soumettre les indigènes (à l'exception des notables musulmans et des anciens militaires) à une juridiction caractérisée par une procédure efficace et rapide leur évitant des frais de déplacement et de justice généralement élevés. Ce furent les Tribunaux Répressifs institués par le *décret du 9 août 1903*, et qui ont fonctionné jusqu'en 1930. La *loi du 30 décembre 1902* avait créé les Cours Criminelles destinées à connaître des crimes commis par les indigènes. Contrairement aux juridictions de droit commun, ces tribunaux spéciaux associaient les intéressés à l'action de la justice, en adjoignant des assesseurs indigènes au juge français.

Peu avant la guerre, le *décret du 3 février 1912* institua le service militaire obligatoire des indigènes, avec des

dispositions transitoires très souples qui ont permis à la masse de se familiariser peu à peu avec l'idée de l'obligation militaire. Celle-ci devait avoir pour conséquence, sitôt la paix revenue, la concession aux indigènes de droits politiques, par la *loi du 4 février 1919* qui facilite leur accession à la qualité de citoyen français, le *décret du 6 février* relatif à la représentation de ceux qui restent soumis au statut personnel musulman et les *décrets des 6 février et 5 mars 1919* qui réglementent la composition et le fonctionnement des djemaâs de douars.

De ces dispositions législatives est résultée une extension importante du droit électoral des indigènes. Ceux-ci, dans les communes de plein exercice, prennent part désormais à toutes les élections, et dans les communes mixtes élisent les membres des djemaâs qui à leur tour participent à l'élection des délégués financiers et des conseillers généraux indigènes. Ces réformes parurent prématurées à l'époque. Elles sont maintenant entrées dans les mœurs des indigènes et constituent une charte qui leur permet de faire l'apprentissage des libertés civiques.

Au cours de sa carrière, M. Luciani avait été frappé par les obscurités, les complications, les incohérences, les injustices de la jurisprudence musulmane en matière de successions, et des résultats fâcheux que son application comportait au point de vue de la situation économique des pays musulmans en particulier dans le nord de l'Afrique. Dans son Introduction au *Traité de dévolution des successions musulmanes* de G. Fauvelle, après avoir montré qu'il existait à ce point de vue en Algérie deux régimes, l'un d'origine religieuse, l'autre coutumier, il se demandait si cet état de choses était bien conforme aux intérêts des intéressés eux-mêmes. De là, l'idée de mettre à l'étude la codification du Droit musulman. Le but poursuivi était, d'une façon générale, d'assurer l'unité législative dans une matière où les dérogations étaient presque la règle ; ensuite, de réaliser

progressivement la réforme de certains usages tels le droit de *djeber* qui soumet le mariage des filles à l'autorité sans appel du père, ou la théorie de « l'enfant endormi » suivant laquelle un enfant, avant de naître, peut rester plusieurs années dans le sein maternel. Les travaux préparatoires poursuivis dès 1906 par une Commission dans laquelle le directeur des Affaires Indigènes eut un rôle prépondérant, aboutirent dix ans après à un *Avant projet de code* rédigé par M. Morand, doyen de la Faculté de Droit d'Alger.

Il est regrettable que M. Luciani n'ait pas consigné par écrit les résultats de son expérience en matière de politique et d'administration indigènes. Du moins, en parcourant les procès-verbaux des Délégations Financières devant lesquelles il intervenait en qualité de commissaire de gouvernement, on peut comprendre de quels éléments était faite cette politique qui, également éloignée d'un conservatisme étroit et des improvisations hasardeuses, tendait à réaliser par une action continue, une collaboration confiante entre Français et Indigènes : une compréhension très nette de la mentalité de ceux-ci, grâce à sa connaissance parfaite de leur langue, de leur façon de penser et de réagir, grâce aussi aux observations qu'il avait faites au cours de voyages dans les pays musulmans, au Maroc, en Tunisie, en Egypte, en Syrie ; une grande droiture, une fermeté prudente mais sans faiblesse, un sentiment très élevé de la justice et de ce que doit être la tutelle de la France. Si l'on se demande quels étaient à son égard les sentiments des intéressés, il sera permis à celui qui écrit ces lignes d'attester qu'à un moment où M. Luciani, ayant pris sa retraite, n'était qu'un simple particulier, il a entendu, non pas un, mais de nombreux notables indigènes, rendre un hommage sans restriction à l'esprit de justice qui avait toujours animé l'ancien directeur au Gouvernement Général.

Il prit sa retraite le 7 octobre 1919, en pleine vigueur

physique et intellectuelle, dans la maison qu'il avait fait construire à l'entrée du village d'El-Biar, sur les pentes de St-Raphaël qui dominent Alger. De proportions modestes mais commodes, comme la maison du sage, elle était comme elle accueillante aux amis. Là il aurait pu vivre, entre son jardin et sa bibliothèque, des jours tranquilles. Son activité ne s'y résigna pas. De toutes parts, d'ailleurs, on faisait appel à son dévouement : on connaissait son désintéressement et la conscience scrupuleuse avec laquelle il s'acquittait des moindres missions qui lui étaient confiées. Aussi la retraite lui créa-t-elle moins de loisirs que de labeurs. Dès 1919, les électeurs d'El-Biar le portèrent à la mairie. Plus soucieux du bien public que des contingences électorales, il dirigea pendant dix ans les affaires de la commune avec sagesse et fermeté.

En 1919 également, les colons de la deuxième circonscription d'Alger firent de M. Luciani leur représentant aux Délégations Financières. Sa qualité de doyen d'âge lui imposait l'obligation — dont il s'excusait — de prononcer au début de chaque session le discours rituel d'ouverture. Il n'en abusait pas, se contentant d'allocutions brèves, mais auxquelles une expérience qui remontait à plus d'un demi-siècle, donnait du poids.

Tantôt il se plaisait à rappeler ses débuts dans l'administration. Tantôt il évoquait avec humour les méthodes de travail des Délégations : « Nous continuerons à délibérer sous la tutelle vigilante de nombreux commissaires du gouvernement ; ces hommes aimables autant qu'intelligents guideront nos pas dans le chemin de l'orthodoxie financière et nous prêteront au besoin des verres appropriés pour rectifier notre vision. Notre salle des Pas-Perdus s'efforcera d'être encore un prolongement de la salle publique, un forum où les intérêts corporatifs : syndicats, amicales, etc... monteront facilement à l'assaut de notre budget. Entourés de prévenances flatteuses, dans une atmosphère ouatée, nous n'oublierons pas d'ailleurs, à l'occasion, de communier dans des agapes fraternelles, sous les espèces de la rhubarbe et du séné, en échangeant des poignées de main et des sourires satisfaits. Et puis, à la fin de notre session, un collègue fort aimable, très fin, très spirituel, nous prouvera encore une fois suivant le mot de Beaumarchais, que tout finit par des chansons ».

Parfois le ton s'élevait, lorsque, précisant les problèmes et les responsabilités de l'heure, il affirmait sa foi dans les destinées de l'Algérie française. « Que sera l'Algérie dans cinquante ans ? » demandait-il en 1927.

« Ce qu'elle sera, mes chers collègues, cela dépend de nous. Ce serait vous faire injure que de faire appel à votre prudence, à votre fermeté, à votre patriotisme. Personne n'a de droit de les mettre en doute. Et pour répondre à la question que j'ai rappelée, j'emprunterai le mot d'un vieux chef indigène, un de ceux qui ont été les auxiliaires précieux de notre conquête, et dont les décorations s'accrochaient à des burnous troués par les balles. Un de ses administrés lui demanda s'il pensait que la domination française durerait encore longtemps. Le vieux chef répondit furieux : « *Menni leddabba*, de moi jusqu'au jugement dernier ! » Je dis en terminant : « l'Algérie restera française ».

Au cours des sessions, il occupait rarement la tribune, mais il n'hésitait pas à revenir à la charge, soutenant avec une ténacité que rien ne lassait les avis et les solutions qu'il estimait justes. Il jouissait auprès de ses collègues d'un respect affectueux et d'une estime qui se manifestèrent publiquement lorsque d'un accord unanime il fut élu par eux en 1931 président des Délégations Financières.

Se borner à retracer la carrière du fonctionnaire et de l'homme public, qu'elle qu'ait été son importance, ne suffit pas à donner une idée exacte de la personnalité de

M. Luciani. Cet administrateur a été en même temps un érudit et son influence s'est exercée au profit des œuvres intellectuelles en Algérie.

D'abord il a été édité et traduit de nombreux ouvrages, œuvre méritoire car il s'agit de textes importants et particulièrement ardus qui se rapportent à la jurisprudence, à la théologie, à la philosophie musulmanes.

Le décret du 17 août 1889 avait organisé le service de la justice musulmane et soumis à la loi française les indigènes non naturalisés, à l'exception notamment de ce qui concernait leurs successions. Le mode de transmission de la propriété indigène restait donc réglé par la loi musulmane. C'était précisément le point sur lequel elle s'écarte le plus de la législation française, usant de procédures compliquées et de termes peu clairs, même pour ceux qui étaient chargés de l'appliquer.

Il était indispensable de mettre les textes essentiels de cette loi à la portée de tous. M. Luciani donna tout d'abord en 1890 la traduction du plus important de ceux relatifs aux successions, la *Rahbia*, l'un de ces traités fréquents chez les Arabes, qui usent de la forme poétique ou plus exactement versifiée pour mieux graver le sujet dans la mémoire des lecteurs et leur en faciliter d'étude. Ce poème anonyme qui expose les doctrines de l'école châféite, a toujours joui d'une grande vogue. Les commentaires en ont été nombreux, dont les principaux sont celui d'Abdallah Chenchouri, commenté lui-même par la glose d'El Badjouri, celui de Sibt el Mardini, amplifié par Mohammed ben Omar el Bakri, ceux enfin d'Abderrahman Es Sebti et d'Abderrahman el Abhdaoui.

Afin que cette publication eût toute l'utilité que l'on pouvait en espérer, M. Luciani a donné de la *Rahbia* une traduction exacte ; il a clarifié commentaires et gloses dans lesquels se perdait le texte primitif, et il a présenté le tout dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

Six ans après, il publiait en même temps une nouvelle traduction de la *Rahbia* seule et le texte, avec traduction, du *Petit traité des Successions musulmanes* dû à Ibn el Hossain Er-Rhabi surnommé ben Tiqua.

Une publication d'une portée plus générale est celle de la traduction inédite que le docteur Perron, le traducteur de Sidi Khalil, avait faite de l'ouvrage de Ch'ârani, savant de l'école chaféite qui vivait en Egypte au XVIe siècle de notre ère, et qui, sous le titre de *Mizân El Chéryah* ou *Balance de la loi*, expose et pèse (d'où le titre de l'ouvrage) les solutions diverses de chacun des quatre rites orthodoxes (malékite, hanéfite, chaféite et hanbalite) en matière de jurisprudence religieuse et civile.

M. Luciani s'est attaché également à l'étude de la pensée musulmane dans le domaine de la religion et de la philosophie. Il l'a fait avec conscience, avec sympathie, mais aussi avec beaucoup de lucidité, considérant dans ces œuvres moins leur valeur propre que le témoignage qu'elles nous donnent sur l'état d'esprit des auteurs et de leur époque, sur la nature et l'étendue de leurs connaissances et sur « la manière dont les Arabes ont compris et adopté à leur enseignement les doctrines des philosophes grecs ».

Il a ainsi publié et traduit le *Soullam el-Mouraounaq*, traité sur la logique d'Abderrahman El Akhdâri qui naquit l'an 920 de l'Hégire dans les environs de Biskra ; *El Haoudh* poème en langue berbère de Mh'ammad ben Ali ben Brahim qui vivait deux siècles plus tard, œuvre de propagande destinée à répandre les principes du dogme musulman ; la *Djaouara*, traité de théologie écrit au 17e siècle par Ibrahim Laqani.

D'une toute autre importance sont les écrits de Mohammed ibn Toumert qui, en même temps qu'un saint personnage, fut un homme d'action et joua un rôle historique. Né vers l'an 475 de l'Hégire dans un petit village du Sus, il voyagea et professa en Egypte, en Arabie et

en Syrie. Réformateur des mœurs et restaurateur de la pure doctrine islamique contre les excès du malékisme, il proclama l'obligation pour les croyants d'en revenir à l'étude du Coran et des hâdits, vraies sources de la religion Son œuvre ne fut pas seulement doctrinale et religieuse, elle eût des conséquences politiques telles qu'il peut être considéré comme le fondateur de la puissance almohade.

Sous ce titre : *Le livre de Mohammed ibn Toumert, mahdi des Almohades,* M. Luciani a publié d'après le manuscrit 1451 de la Bibliothèque Nationale le texte de plusieurs traités de théologie qui nous font connaître la pensée du Mahdi. A sa demande, un homme dont le nom fait autorité, M. Ignaz Goldziher a écrit pour cet ouvrage une longue introduction intitulée *Mohammed ibn Toumert et la théologie de l'Islam dans le Maghreb au XIe siècle.* Ces cent six pages traduites par M. Gaudefroy-Demombynes, constituent une contribution capitale à l'histoire de l'islamisme. D'Ibn Toumert, M. Luciani a également édité le texte de la *Mouwatta,* long recueil de de hadits.

Quatre siècles après Ibn Toumert, Mohammed ben Youcof ben Omar ben Choaïb, plus connu sous le nom de Senoussi qu'il tira de son pays d'origine, mena à Tlemcen une vie d'ascétisme et d'étude. Au dire de son disciple El-Mellaly, il n'eut pas de rivaux dans les sciences aussi bien mystiques que non mystiques. Les écrits de Senoussi sont restés en faveur chez les musulmans de l'Afrique du Nord pour lesquels il fait figure d'auteur national. Pour en faciliter la lecture et l'étude par des traductions correctes, M. Luciani a publié le texte et la production d'abord de l'*Aqidat es-Coghrä,* sous le titre de *Petit traité de théologie musulmane,* et, sous celui de *Prolégemènes théologiques,* les *Moqaddima* de Senoussi.

Il avait été aussi attiré par l'œuvre d'Imam El Haramein qui vivait au IXe siècle de l'Hégire à Nissapour dans le Khorassan. Son livre, l'*Irchad* (le Guide), qui

tend à donner « les preuves décisives des fondements de la croyance », est très fréquemment cité par les théologiens et les juristes. Prenant pour base le manuscrit n° 616 de la Bibliothèque Nationale d'Alger, confronté avec les copies qui existent à la Bibliothèque Nationale (n° 1.266) au British Museum et dans une collection particulière de Tunis, M. Luciani en a préparé l'édition et la traduction. Il a pu avant de mourir corriger les premières épreuves de cet important travail qui paraîtra dans la Collection du Centenaire de l'Algérie.

Dans l'ordre intellectuel, M. Luciani n'a pas rendu de moindres services en mettant à la disposition des travailleurs l'influence et les moyens d'action dont il disposait comme directeur au Gouvernement général puis comme délégué financier. Il a mis sur pied, avec la collaboration de professeurs de l'Université et d'interprètes, une collection comprenant les traductions des classiques arabes. De plus, l'on peut dire que pendant ces trente dernières années, tous ceux qui se sont intéressés à l'étude des questions nord-africaines ont été ses obligés et qu'il n'est pas de travail important sur ces questions dont il n'ait facilité la publication. Stéphane Gsell a tenu à dire, dans la préface de *Histoire et Historiens de l'Algérie,* de quelle aide lui fut son vieil ami, notamment pour créer le musée d'art musulman d'Alger. Lors du Cinquième Congrès international d'archéologie qui se tint à Alger en 1930, le représentant de l'Allemagne, M. Wiegand, rendit solennellement hommage aux services que M. Luciani n'avait cessé de rendre à la science. Aux Délégations qu'il représenta au Conseil de l'Université, ses interventions en faveur de celle-ci, des Musées, de la Bibliothèque Nationale d'Alger, du service des Antiquités algériennes ne se comptent pas. Il était le défenseur renseigné et tenace du patrimoine intellectuel de l'Algérie et si dans ce domaine des améliorations ont été réalisées, ces résultats sont dûs pour une grande part à

leur action. On lui doit notamment la création de bourses de voyages qui permettent chaque année à de jeunes archéologues de venir compléter en Algérie leur initiation scientifique.

Il est l'un de ceux qui ont le plus fait pour la conservation et la mise en valeur des Antiquités de l'Algérie. Tout d'ailleurs le préparait à agir efficacement dans ce domaine : sa culture, qui lui permettait de s'intéresser aux monuments arabes ainsi qu'aux ruines romaines : son amitié avec Gsell, enfin sa conviction qu'il fallait assurer à l'Algérie, dans l'administration de ses ressources, une part légitime d'autonomie. Il a souvent fait des recherches sur le terrain, non seulement au temps de sa jeunesse, quand il était dans l'administration des communes mixtes, — nous en avons la preuve dans le mémoire qu'il publia en 1884 sur *Une excursion archéologique dans la région de Collo*, — mais jusqu'en ses dernières années. De ses hivernages à Biskra, il rapportait toujours quelque étude, une fois sur Thouda, une autre fois sur le marabout de Sidi Zergour. Mais surtout il a fait effort, constamment et efficacement, pour que l'Algérie possédât un service des Antiquités où les archéologues occuperaient la place qui leur revient et dans lequel l'Algérie aurait elle-même, sans dénier à la Métropole l'indispensable droit de regard, l'autorité et la responsabilité. S'il n'a pas vu ses conceptions réalisées entièrement (il en exprimait le regret devant le Gouverneur général, à Tipasa, au printemps dernier), du moins a-t-il amorcé cette œuvre de longue haleine, et la construction commencée grâce à lui se continuera. La Commission des Monuments Historiques et des Sites de l'Algérie n'avait pas de membre plus assidu ni plus averti. Son influence a été prépondérante dans les longs travaux préparatoires qui ont abouti, en 1923, à la création de la Direction des Antiquités. En cette matière comme en toutes, l'unique souci du bien public inspirait sa conduite, expliquait son

ardeur et sa ténacité, la chaleur de ses sympathies, et, à l'occasion, la vivacité de ses colères.

Sous un abord froid, il cachait une sensibilité vraie. Il avait le culte de l'amitié : celle qui l'unit à Emile Maupas et à Gsell n'a été dénouée que par la mort. Grâce à lui, Maupas a vu ses dernières années de maladie libérées des soucis matériels, sans qu'il ait eu rien à solliciter. Lorsque, au début de l'an dernier, la nouvelle de la mort de Gsell parvint à Alger, des amis se rendirent aussitôt chez M. Luciani. Ils trouvèrent cet homme toujours si maître de lui, effondré, sanglotant. Ceux qui ont assisté à notre assemblée générale du 17 janvier 1932 n'ont pas oublié les paroles poignantes que lui inspirait une amitié de plus de quarante ans, et l'on peut dire que sa dernière préoccupation a été pour le fils de l'ami disparu.

M. Luciani faisait partie de la Société Historique Algérienne, de tout temps peut-on dire, certainement depuis plus d'un demi-siècle. Membre du bureau en 1922, il fut élu vice-président en 1923, enfin président en 1927, alors que la Société traversait des temps difficiles.

Depuis qu'elle avait repris en 1918 son activité interrompue par la guerre, elle connaissait, en effet, une difficulté à vivre toujours croissante. La dépréciation du portefeuille qui constituait son modeste capital, des subventions auxquelles leur modicité donnait surtout une valeur théorique, le petit nombre de ses membres qui depuis longtemps s'était stabilisé aux environs de 150, l'insignifiance de la cotisation restée jusqu'au 1er janvier 1927 au taux nominal d'avant-guerre, toutes ces causes avaient engendré un déficit qui augmentait d'année en année, si bien qu'au printemps de 1926, le Bureau se trouva en face d'un actif de trois francs et quelques centimes et d'un passif de cinq mille francs.

Telle était la situation lorsque, à la suite de la démis-

sion de M. Paysant, M. Luciani devint président de fait et prit en mains la direction de notre Société ; il avait soixante-seize ans.

Sa personnalité, l'estime dont il jouissait dans tous les milieux, obtinrent aussitôt les résultats les plus heureux. Subventions accrues du Gouvernement Général et du Conseil de l'Université, nombre croissant des membres qui atteint maintenant près de quatre cents, les dettes éteintes, le déficit annuel remplacé par un équilibre du budget aussi appréciable qu'inacoutumé jusqu'alors et, par voie de conséquence, la *Revue Africaine* développée, améliorée dans sa présentation notamment par une illustration abondante, tous ces résultats ont été dus à l'action initiale de M. Luciani. On peut bien dire que si les gouverneurs généraux qui se sont succédés depuis 1927 ont donné à notre Société un appui dont la générosité ne s'est pas démentie, ce résultat est dû moins à l'intérêt inspiré par ses travaux qu'à l'influence de son président.

Comme président, nul ne fut plus simple, plus cordial, plus courtois. Nul mieux que lui ne sut avoir le « geste » avec délicatesse et sans ostentation. Il considérait ses collègues du bureau comme des camarades plus jeunes, qui lui rendaient en sympathie respectueuse l'intérêt amical qu'il portait à leurs personnes et à leurs travaux. Une fois l'ordre du jour épuisé, — et toutes les questions, même les plus minimes, étaient étudiées par lui avec le même soin — les réunions du Bureau se passaient en causeries familières. La mémoire de M. Luciani était d'une précision extrême et il avait vu tant de personnages, il avait assisté à tant d'évènements ! Il était arrivé en Algérie au temps où l'autorité militaire y régnait encore ; il avait été témoin des progrès de la colonisation, du développement du pays, de ses crises de croissance, des mouvements populaires, des manifestations électorales diverses et généralement pittoresques. Ces souvenirs, il les évoquait avec beaucoup de verve et d'humour, appréciant choses et gens avec une philosophie à laquelle les années donnaient plus de sérénité. Il était notre doyen, mais cet octogénaire, à la taille toujours droite, était resté extraordinairement jeune et alerte d'esprit, et, presque jusqu'à la fin, d'une admirable santé physique, dont les coups répétés de la mort ont mis deux ans à venir à bout.

La tradition s'est justement établie de donner à des centres, en Algérie, le nom de personnes qui ont bien mérité de la France. Les services éminents rendus par M. Dominique Luciani au cours d'une longue existence dévouée au bien public et à la science sont dignes de cet honneur.

G. Esquer.

BIBLIOGRAPHIE
des travaux de M. LUCIANI

1. — *Excursion archéologique dans la région de Collo,* dans *Recueil de Notices et de Mémoires de la Société Archéologique du département de Constantine,* t. XXIII, 1884, p. 63 à 108.

2. — *Lettre au président de la Société archéologique de Constantine sur diverses inscriptions,* dans *Recueil... de Constantine,* t. XXIII, 1884, p. 109 à 119.

3. — *Lettre sur une borne milliaire sur la voie de Cirta à Mila* dans *Recueil... de Constantine,* t. XXIV, 1886-87, p. 90 à 95.

4. — *Le Bellezma,* dans *Revue de l'Afrique Française,* n°. 49, 1888, p. 313 et sq.

5 — *Les Ouled-Attia de l'Oued Zhour* (avec planche), dans *Revue Africaine,* t. XXXIII, 1889, p. 296 à 311.

6. — Edition et Traduction du *Traité des successions musulmanes* (ab intestat), *extrait du Commentaire de la Rahbia par Chenchouri, de la glose d'El Badjouri et d'autres auteurs arabes...* avec une préface par M. Zeys. — Paris, F. Leroux, 1890, in-8°, XVI-575 pages ; tableaux.

7. — *El-H'aoudh, manuscrit de la Bibliothèque-Musée d'Alger. Introduction à l'ouvrage de Meh'ammed ben Ali ben Brahim,* dans *Revue Africaine,* t. XXXVII, 1893, p. 151 à 180.

8. — Edition et Traduction de : ABOU ABDALLAH MOHAMMED IBN ALI IBN EL HOSSAIN : *Petit traité des successions musulmanes.* — Alger, 1896, in-8°.

9. — Edition et traduction de SINOUSSI (Abou Abd Allah Mohammed ibn Yousef ibn al-Hosain Ali) : *Petit traité de théologie musulmane.* — Alger, 1896, in-16.

10. — *El H'aoudh. Texte et traduction avec notes* dans *Revue Africaine,* t. XL, 1896, p. 96 à 255 ; 304 à 351, t. XLI, 1897, p. 34 à 67.

11. — MOHAMMED IBN ALI IBN BRAHIM : *El H'aoudh, Texte berbère et traduction française.* — Alger, Impr. Jourdan, 1896, in-8°.

12. — *Note bibliographique* sur : *Exploration de P. J. Clozel dans le bassin du Tchad ; — Clozel : les Bayas. Notes ethnographiques et linguistiques,* dans *Revue Africaine,* t. XLI, 1897, p. 288.

13. — Edition et Avant-propos de CH'ARANI ('Abd al Wahhâb ibn Ahmad al) : *Balance de la loi musulmane ou Esprit de la Législation islamique et divergences de ses quatre rites jurisprudentiels,* traduit par le Dr Perron (Publication du Gouvernement général de l'Algérie). — Alger, Impr. Orientale P. Fontana, 1898, in-8° LXIV-586 pages.

14. — *Notes bibliographiques* sur : *El bina, petit traité des formes du verbe, traduction par M. Bagard ; — El Atar, petit traité en vers de grammaire arabe, par M. Sicard ; — Le Tableau de Cèbès, traduction par R. Basset,* dans *Revue Africaine,* t. XLIII, 1893, p. 375-376.

15. — *A propos de la traduction de la Senoussia* (Discussion de l'article de M. Delphin : « la philosophie du cheikh Senoussi, d'après son Aqida Çorha. », dans le *Journal Asiatique,* 9e série, t. X), dans *Revue Africaine,* t. XLII, 1898, p. 376 à 378.

16. — *Chansons kabyles de Smaïl Azikkiou. Texte et traduction*, dans *Revue Africaine*, t. XLIII, 1899, p. 17 à 33 ; 142 à 171 ; t. XLIV, 1900, p. 44 à 59.

17. — *Notes bibliographiques* sur : *le Djebel Nefoussa, texte et traduction française avec étude grammaticale par de Calassanti-Motylinski ; — E. Doutté: Bulletin bibliographique de l'Islam Maghrébin ; Moulièras: le Maroc inconnu*, 2e partie; — *Communications faites par R. Basset et de Goeje, E. Munier, au Congrès des Orientalistes* (1897) ; — *Articles de O. Depont et de J. Talayrach d'Eckardt sur le panislamisme et la propagande islamique ; — de A. Bernard sur les chemins de fer algériens ; — E. Mercier : Le Code du Habous ; — Etudes de J. Ribéra sur la Philosophie de Raymond Lulle ; — de M. Asin sur Mahi Eddin ibn El Arabi*, dans *Revue Africaine*, XLIII, 1899, p. 290 à 294 ; 386 à 389.

18. — Edition et avant-propos de : *Le livre de Mohammed ibn Toumert, mahdi des Almohades, Texte arabe*: Introduction de I. Goldziher (Publication du Gouvernement général de l'Algérie) — Alger, Impr. Orientale Fontana, 1903, in-8°. VIII-108, 474 pages.

19. — Edition de *La Mouwatta de l'Islam Mahdi (Ibn Toumert). Texte arabe édité sous les auspices du Gouvernement général de l'Algérie*. — Alger, Impr. Orientale Fontana, 1905, in-8°, 752 pages.

20. — Préface du *Traité théorique et pratique de dévolution des successions musulmanes* (rite malékite) par G. Fauvelle. — Sétif, Impr. veuve Emile Fournier, 1906, in-8°, 291 pages.

21. — Edition et Traduction de Laqani (Ibrahim) : *La Djaouhara. Traité de théologie, avec notes d'Abdesselem et d'El Badjouri*. — Alger, Impr. Orientale Fontana, 1907, in-8°, XXII-40-38 pages.

22. — Traduction de Sinousi (Abou Abd Allah Mohammed ibn Yousef ibn Hosain al-) : *Les prolégomènes théologiques*. — Alger, 1908, in-8°.

23. — Traduction et introduction de Abd al Rahman al Akhdari : *Le Soullam*, Alger, Impr. J. Carbonel, in-8°, 80 pages.

24. — *Biskra. Le marabout de Sidi Zergour et le Beït el Mal*. Alger, 1924, in-8°.

25. — *Un document turc sur la guerre* dans *Revue Africaine*, t. LXVI, 1925, p. 75 à 84.

26. — *Un souvenir sur l'insurrection de 1879* dans *Revue Africaine*, t. LXVI, 1925, p. 190 à 196.

27. — *La théorie du droit musulman* (*Ouçoul el fiqh*), *d'après Ibn Khaldoun* dans *Revue Africaine*, t. LXIX, 1929, p. 49 à 64.

28. — *Un manuscrit arabe de la Bibliothèque Nationale d'Alger. L'Irchad*, dans *Revue Africaine*, t. LXIX, 1929, p. 58 à 67.

29. — Notice sur *M. L. Paysant* dans *Revue Africaine*, t. LXX, p. 100-101.

30. — Compte-rendu de Mohammed abd el Gawad : *L'exécution testamentaire en droit musulman* dans *Revue Africaine*, t. LXX, 1930, p. 127 à 129.

31. — Discours prononcé au Congrès des Sociétés Savantes à Alger, le 24 avril 1930. — Paris, Imprimerie Nationale, 1930, in-8°.

Sous presse :

Un théologien musulman du Ve siècle (Hégire). Iman-el-Harameïn et son œuvre.

Les Basiliques Chrétiennes de Carthage

Etude d'Archéologie et d'Histoire - 1930

LISTE DES OUVRAGES CONSULTÉS

E. Albertini. — *L'Afrique romaine*, 1922.

— *Bull. Arch.*, 1921-1924-1925.

Arch. miss. = *Archives* et *Nouvelles Archives des Missions scientifiques et littéraires*, Paris.

Atlas archéologique de la Tunisie, Paris, 1920, 2ᵉ fasc. ; Cartes publiées par le Ministère de la Guerre avec texte explicatif, par MM. E. Babelon, C. Cagnat, S. Reinach.

A. Audollent. — Article *Afrique* dans le *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques ;* voir Dictionnaire.

— *Carth. Rom.* = *Carthage romaine*, Paris, 1901. — Complétée en 1904 (Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome).

E. Babelon. — *Carthage*, Paris, 1896.

— *Musée Lavigerie* ; voir Musées.

A. Ballu. — *Les ruines de Timgad*, Paris, 1897.

— *Le Monastère byzantin de Tébessa*, Paris, 1897.

— *Théâtre et forum de Timgad*, Paris, 1902.

Ch. Bayet. — *L'ambon de Salonique et la Représentation des Mages en Orient et en Occident durant les premiers siècles du christianisme* (*Arch. miss.*, 1876).

Miss Gertrud Bell. — *Notes on a journey through Cilicia and Lycaonia. Rev. Arch.* 1906 ; *Rev. Bibl.* 1910.

Beulé. — *Fouilles à Carthage ; Lettres*, Paris, 1860. Journal des Savants, 1859-1860.

G. Boissier. — *L'Afrique romaine, Promenades Archéologiques en Algérie et en Tunisie*, Paris, 1895.

— *Revue des Deux Mondes*, 1894.

L. Bréhier. — *Etudes sur l'Histoire de la Sculpture byzantine. Nouv. Arch. Miss.*, 1913, t. 20.

— *L'art chrétien, son développement iconographique des origines à nos jours*, Paris, 1918.

— *L'art byzantin*, Paris, 1924.

— *L'origine de la basilique chrétienne*, *Bull. Mon.*, 1927.

H.-C. Butler. — *Architecture and other arts*, New-York, 1904.

Bull. Antiq. de France = *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, Paris.

Bull. Arch. = *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, Paris.

Bull. Sté Arch. Sousse = *Bulletin de la Société archéologique de Sousse*, Tunis.

Bull. Mon. = *Bulletin Monumental*, Paris.

Bull. Antiq. Afr. = *Bulletin des Antiquités Africaines*, Paris.

Bull. Orient. Rome = *Bulletin du Congrès des Orientalistes de Rome*, 1899-1901.

Bull. arch. crist. = *Bullettino* (*et nuovo bull. etc.*) *di archeologia cristiana*, Roma.

R. Cagnat. — *Carthage, Timgad, Tébessa et les villes antiques de l'Afrique du Nord*, dans la Collection des villes d'art, Paris, 1909.

— *Cours d'épigraphie latine*, 4ᵉ Edit., Paris, 1914.

R. Cagnat et V. Chapot. — *Manuel d'archéologie romaine*, Paris, 1917-1920.

Carte archéologique et topographique des ruines de Carthage, par Bordy, avec le concours de Gauckler, du P. Delattre et du Gˡ Dolot (Service géographique de l'armée), Paris, 1912.

Dr Carton. — *Dougga, Découvertes archéologiques et épigraphiques faites en Tunisie (Région de Dougga)*, 1895.

— *Les Basiliques chrétiennes d'Upenna*, Paris, 1907.

— *Fouilles de Bulla-Regia...*, *C.R. Acad.*, 1914 à 1922.

— *Topographie de Carthage*, *Rev. Arch.*, 1919.

— *Pour visiter Carthage*, *C. R. Acad.*, 1924.

— (Les divers articles écrits par le Dr Carton dans différentes revues d'archéologie, sont cités dans le courant de cet ouvrage).

Choisy. — *L'art de bâtir chez les Romains*, Paris, 1873.

— *L'art de bâtir chez les Byzantins*, Paris, 1882.

Clausse. — *Basiliques et Mosaïques chrétiennes*, Paris, 1893.

C. R. Acad. = *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris.

C. I. L. = *Corpus Inscriptionum latinarum*, t. VIII et suppl.

C. S. E. L. = *Corpus Scriptorum ecclesiasticorum latinorum de Vienne*, 1886 sq.

Cosmos, Paris, Extraits du... (Articles du P. Delattre antérieurs à 1900).

Le P. A. Delattre. — Les ouvrages du P. Delattre sont dispersés dans de nombreuses revues. Nous n'énumérerons ici que ceux qui traitent particulièrement des basiliques et des chapelles chrétiennes de Carthage, et qui sont, pour la plupart, postérieurs à l'année 1900. On trouvera des listes plus complètes des œuvres du P. Delattre, dont la plus grande partie a dû être consultée pour ce travail sur Carthage, dans :

1° La liste des publications du Musée Lavigerie de St-Louis de Carthage ;
2° La bibliographie de M. A. Audollent dans *Carthage romaine* pour les œuvres antérieures à 1900 ;
3° La bibliographie du *Dictionnaire d'Archéologie et de Liturgie chrétiennes*, Leclercq, t. I. Article *Carthage*, jusqu'à l'année 1910.

Les ouvrages sont cités ici suivant un ordre chronologique, les numéros sont ceux de la liste des publications du Musée Lavigerie.

Le P. A. Delattre. — *Carthage et la Tunisie*, Tunis, 1883.

— *La Basilique de Damous-el-Karita, Recueil de la Sté arch. de Constantine*, 1892, (tirage à part).

— 75. *L'antique Chapelle souterraine de la Colline St-Louis*, Paris, 1896.

— *Compte rendu d'une mission archéologique dans la région d'Upenna (Enfida). Bull. de la Sté arch. de Sousse*, 1906.

— 147. *Un pèlerinage aux ruines de Carthage et au Musée Lavigerie*, Lyon, 1906.

— 150. *Inscriptions chrétiennes de Carthage*, 1898 à 1905. *Revue Tunisienne*, Tunis.

— 152. *Le Cimetière chrétien de Mçidfa à Carthage*, *C. R. Acad.*, 1906.

— 157. *L'Area chrétienne de la Basilique de Mçidfa à Carthage*, *C. R. Acad.*, 1907.

— 159. *La fête de Ste-Perpétue et de Ste-Félicité. Découverte de la pierre tombale des martyrs*, Lyon, 1907.

— 160. *Le Culte de la Ste-Vierge en Afrique d'après les monuments archéologiques*, in-8°. Desclée, 1907.

— 161. *Inscriptions chrétiennes de Carthage*, Tunis, 1907.

— 162. *La Basilica Majorum, Tombeau des Stes Perpétue et Félicité*, *C. R. Acad.*, 1907.

— 163. *La Basilica Majorum (Puits rempli de squelettes)*, *C. R. Acad.*, 1908.

— 176. *Inscriptions chrétiennes de Carthage*, 1906-1907 (*Basilica Majorum*, suite)

— 182. *Les dépendances de la Basilique de Damous-el-Karita*, *C. R. Acad.*, 1911.

— 184. *Représentations figurées sur des épitaphes chrétiennes*, Tunis, 1912, (*Basilica Majorum*).

— 188. *Fouilles de Damous-el-Karita*, *C. R. Acad.*, 1912.

— 191. *Représentations figurées sur des Epitaphes chrétiennes (Basilica Majorum)*, Tunis, 1913 (suite).

— 200. *Inscriptions de Damous-el-Karita*, Tunis, 1914.

— 202, 203, 207. *Une grande basilique près de Ste-Monique à Carthage*, *C. R. Acad*, 1916, 1917, 1920.

— 215 A. *Fouilles sur l'emplacement d'une basilique près de Douar-ech-Chott à Carthage, C. R. Acad.*, 1922.

— 215 B. *La basilique de Bir-el-Knissia à Carthage, C. R. Acad.*, 1922-1923 et Tunis, 1924.

— 220. *Nouvelle découverte d'une area chrétienne à Carthage. C. R. Acad.*, 1924.

— 226. *Epigr. chrét. = L'Epigraphie funéraire chrétienne à Carthage*, Tunis, 1926.

— 228. *Carthage autrefois, Carthage aujourd'hui*, 6e édit., 1927, Tunis (Le P. Delattre et les Pères Blancs).

— *Comptes rendus des fouilles entreprises dans le terrain de Bir-Ftouha à Carthage, C. R. Acad.*, 1928 et 1929.

— *Le Musée Lavigerie*, voir Musées.

— Les fouilles du P. Delattre sont décrites principalement, dans les *Missions catholiques* (de 1881 à 1894), dans le *Cosmos* (1888 sq.) et dans le *Recueil de la Sté Arch. de Constantine* (1887 sq) ; à partir de 1906, dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr. et B. L.* — Les épitaphes sont publiées dans la *Revue Tunisienne* à partir de 1898, ainsi que dans *le Bulletin Epigraphique* et dans le *C. I. L.*, t. VIII et ses suppléments.

Le P. Delehaye. — *L'Origine du Culte des Martyrs.* — Bruxelles, 1912.

— *Les Passions des martyrs et les genres littéraires*, 1921.

Dict. Ant. chr. = Dictionnaire des Antiquités chrétiennes de l'abbé Martigny, Paris, 1865.

Dict. ant. rom. = Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines, par Daremberg et Saglio, Paris, 1877 sq.

Dict. A. L. C. = Dictionnaire d'Archéologie et de Liturgie chrétiennes, par dom Cabrol..., Paris, 1907 sq., en cours de publication. Les articles cités sont de dom H. Leclercq, sauf indication contraire.

Dict. Hist. eccl. = Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastiques, par Mgr A. Baudrillard, B. Aigrain et U. Rouziès. Paris, 1909 sq. En cours de publication.

Ch. Diehl. — *L'Afrique byzantine, Histoire de la domination byzantine en Afrique*, Paris, 1896.

— *Manuel d'art byzantin*, Paris, 1910 et 1922.

— *Histoire de l'Empire byzantin*, Paris, 1920.

Ch. Diehl, M. le Tourneau et H. Saladin. — Les monuments *chrétiens de Salonique*, Paris, 1918.

Documents du Service des Antiquités de Tunisie (Notes et documents publiés par le gouvernement tunisien).

L'Abbé Duchesne. — *Les Origines chrétiennes* (Leçons d'histoire ecclésiastique...), Paris, 1892.

— *Origines du culte chrétien*, 5e édit., Paris, 1925.

J. Ebersolt et A. Thiers. — *Monuments de l'art byzantin*, 1913 et *Revue Arch.*, 1909.

El-Bekri (Abou Obeid). — *Description de l'Afrique septentrionale*, traduite par M. de Slane (*Journal asiatique*, 1858-1860).

Ch. Errard et A. Gayet. — *L'art byzantin, d'après les monuments de l'Italie, de l'Istrie et de la Dalmatie...*, Paris, 1901.

D'Espouy. — *Les Monuments antiques*, t. III (d'après les restaurations des anciens pensionnaires de l'Ecole de Rome, in-fol., Paris).

Eusèbe de Césarée. — *Histoire ecclésiastique ; Théophania ; P. G.*, t. 86.

Evagrius. — *Histoire ecclésiastique, P. G.*, t. 40.

Ferrand, diacre de Carthage, *Vie de St-Fulgence de Ruspe*, Texte traduit par le P. Lapeyre, Paris, 1929.

P. Garrucci. — *Storia dell' arte cristiana*, Prato, 1880.

P. Gauckler. — *L'Archéologie de la Tunisie*, Paris, 1896.

— *Comptes rendus de la marche du service des Antiquités* (Tunisie), années 1896 à 1903.

— *Le Musée de Cherchel, Paris*, 1895 (voir Musées).

— *Le Musée Alaoui*, voir Musées.

— *Mosaïques tombales d'une chapelle de Martyrs, Mon. Piot*, t. 13, 1906.

— *Le Sanctuaire syrien du Janicule*, Paris, 1912.

— *Basiliques = Basiliques chrétiennes de Tunisie*, Paris, 1913.

— *Musivum opus* = la mosaïque antique, dans le *Dict. des Antiq. grecques et romaines* de Daremberg et Saglio.

P. Gauckler et Bordy. — *Carte archéologique... de Carthage*. Voir Carte.

P. Gauckler et de la Blanchère. — *Musée Alaoui*, voir *Musées*.

P. Gauckler et A. Merlin. — *Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique*, Paris, 1910. La Tunisie est dans le tome II, et les planches, dans le fasc. II.

M. P. Gauckler a en outre écrit de nombreux articles dans les diverses revues d'archéologie.

P. Gavault. — *Etude sur les ruines romaines de Tigzirt*, Paris, 1897.

A. Gayet. — *L'Art copte*, Paris, 1902.

S. Gsell. — *Le Musée de Tebessa*, voir Musées.

— *Chronique d'Archéologie africaine* (extraite de la *Revue Africaine*, 1892 à 1894 et des *Mélanges d'Arch. et d'hist. de l'Ecole française de Rome*).

— *Les Edifices chrétiens de Thelepte et d'Ammaedara*, dans les *Atti del 2e Congresso internazionale di archeologia cristiana*, tenuto in Roma nell' aprile 1900, Roma, 1902. Réimprimé dans la *Revue Tunisienne*, 1932.

— *Mon. ant.* = *Les Monuments antiques de l'Algérie*, Les monuments chrétiens sont dans le t. II, Paris, 1901.

— *Atlas archéologique de l'Algérie*, Paris, 1911.

— *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Paris, 1913 sq.

— *Inscriptions latines de l'Algérie*, I, *Inscriptions de la Proconsulaire*, Paris, 1922.

— *Promenades archéologiques aux environs d'Alger*, Paris, 1926.

V. Guérin. — *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis*, Paris, 1862.

J. Hardouin. — *Conciles* — *Conciliorum Collectio*, Paris, 1715.

E. Hébrard et J. Zeiller. — *Spalato, le Palais de Dioclétien*, Paris, 1912.

Héron de Villefosse. — Dans les *C. R. Acad.* et le *Bull. monumental*, 1912, *Chapiteaux à têtes d'animaux trouvés à Damous-el-Karita.*

Isabelle. — *Les Edifices circulaires et les Dômes classés par ordre chronologique*, Paris 1855, in-fol.

Le P. G. de Jerphanion. — *Les Eglises rupestres de Cappadoce*, Paris, 1925 sq.

— *La Voix des Monuments*, Paris, 1930.

Journal des Savants, *Fouilles* de Beulé, 1859, 1860.

R. Lantier. — *Notes de Topographie Carthaginoise* (Cimetières, basiliques, enceinte...) avec une carte. *C. R. Acad.*, 1922.

Le P. G.G. Lapeyre. — *St-Fulgence de Ruspe, un évêque catholique africain sous la domination vandale*, Paris, 1929.

— *Ferrand, diacre de Carthage, Vie de St-Fulgence de Ruspe* (Texte établi et traduit), Paris, 1929.

— *Carthage, Memoranda*, Collection des villes d'art, Paris, 1930.

R. de Lasteyrie. — *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*, avec une bibliographie de A. Aubert, Paris, 1912-1929.

Mgr Lavigerie. — *Œuvres choisies*, Paris, 1894.

Le Blant. — *Epigraphie chrétienne en Gaule et en Afrique*, Paris, 1890.

— *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, Paris, 1896.

Dom. H. Leclercq. — *L'Afrique chrétienne*, Paris 1904, 2e Edit...

— *Les Martyrs, Recueil de pièces authentiques...*, t. III, *Genséric*, Paris, 1907.

— *Manuel d'archéologie chrétienne*, Paris, 1910.

— *Dictionnaire A. L. C.* (Voir *Dictionnaire*) nombreux articles écrits par Dom H. Leclercq.

G. Leroux. — *La Salle hypostyle de Délos. C. R. Acad.*, 1907.

— *Les origines de l'édifice hypostyle*, Paris, 1913.

— *Les églises syriennes à portes latérales et le Testamentum Domini*, Mélanges Holleaux, 1913.

LETAROUILLY. — *Les Edifices de Rome, Reconstitutions des anciens élèves de l'Ecole française de Rome.*

L'Abbé LEYNAUD. — *Les catacombes africaines de Sousse-Hadrumète*, 2ᵉ Edit., Paris 1922, et *Bull. de la Société arch. de Sousse*, 1906 à 1916 (Catacombes africaines).

MANSI. — *Conciles = Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, Florence, 1759 sq.

F. MARTROYE. — *L'Occident à l'époque byzantine, Goths et Vandales*, Paris 1904.

— *Genséric*, Paris 1907.

O. MARUCCHI. — Dans *Nuovo Bullettino di Archeologia cristiana.*

— *Eléments d'archéologie chrétienne*, Rome 1900.

MASSIGLI. — *Quelques notes sur les monuments chrétiens de Tunisie, Mélanges*, 1912.

Mélanges = Mélanges d'Archéologie et d'Histoire de l'Ecole française de Rome, Paris.

A. MERLIN. — *Le Musée Alaoui* (Bardo), voir *Musées.*

— *Guide du Musée du Bardo*, Paris, 1916. L'Archéogie Chrétienne se trouve dans les Salles III et IV.

— *Forum et églises de Sufétula*, Paris, 1912.

— *Thuburbo Majus, C. R. Acad.*, 1912, voir le *Bull. Arch.*, 1909-1917.

Le P. J. MESNAGE. — *Afr. Chrét. = L'Afrique chrétienne*, (Description de l'Afrique du Nord), Paris, 1912.

G. MILLET. — *Collection chrétienne et byzantine des Hautes-Etudes*, Paris 1904, *Rev. Arch.*, 1904.

Miss. Cath. = Missions catholiques, Bulletin illustré de la Propagation de la foi, Lyon, voir Delattre.

P. MONCEAUX. — *Hist. litt. = Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe, Paris*, 1901 sq. En cours de publication.

— *Les Basiliques et le tombeau de St-Cyprien à Carthage, Rev. arch.*, 1901.

— *Enquête sur l'épigraphie chrétienne de l'Afrique, Rev. arch.*, 1903 à 1906.

— *L'Inscription des martyrs de Dougga et les banquets des martyrs en Afrique, Bull. Arch.*, 1908.

— *Timgad chrétien*, Paris, 1911.

— *Un couvent de femmes à Hippone à l'époque de St-Augustin, C. R. Acad.*, 1913.

— *Les monuments chrétiens de Djemila, C. R. Acad.*, 1922, 1923.

— *Cuicul chrétien, dans les Atti della pontefice Accamia*, 1923-1926 et dans la *Revue Africaine*, 1909, 1927, 1928.

(Nombreux articles d'histoire, d'archéologie et d'épigraphie dans les différentes revues d'archéologie).

M. G. H. Monumenta Germaniae historica. — De Halm, Berlin, 1871.

A. MORCELLI. — *Africa christiana*, Brescia, 1816-1817.

Dom G. MORIN. — *Inediti Sancti Augustini tractatus, sive sermones inediti ex codice Guelferbytano, 4096*, Kempten et München 1917.

Musées et Collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie :

Musée Lavigerie de St Louis de Carthage, par le P. Delattre et MM. Babelon, Boulanger et J. Martin, 1899 ; Suppl. en 1913 et 1915.

L'archéologie chrétienne, par le P. Delattre, se trouve dans la 3ᵉ Série, 1899.

Musée Alaoui (au *Bardo*), par MM. Gauckler et de la Blanchère, 1897. Suppl. par MM. Poinssot, Hautecœur, Méri, Merlin et Drappier, 1907 à 1921.

Musée de Cherchel, par P. Gaukler.

Musée de Sousse, par P. Gauckler.

Musée de Tébessa, par S. Gsell.

Musée de Timgad, par Ballu et Cagnat.

Musée du Louvre, Catalogue sommaire des marbres antiques.

Antiquités africaines du Louvre, par Héron de Villefosse.

P. G. = Migne. *Patrologiae Cursus completus. Series Graeca*, 1857-1866.

P. L. = Migne. *Patrologiae Cursus completus. Series Latina*, 1844-1855.

L. POINSSOT et R. LANTIER. — *Rev. Arch.*, 1925, *Thugga.*

— *C. R. Acad.*, 1923, *Notes de Topographie carthaginoise.*

PROCOPE DE CÉSARÉE. — *De bello Vandalico* et *De Ædificiis* dans le *Corpus scriptorum historiae Byzantinae*, Bonn, 1838.

Const. = *Recueil de notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine*, Constantine.

S. REINACH (Voir Tissot) *Géographie*, et dans les *C. R. Acad.*

J. RENAULT. — *Cahier d'archéologie tunisienne*, *Les bassins du Dar-Saniat*, *Tunis*, 1914 sq., et dans les *C. R. Acad.*, et la *Rev. Tun.*

Rev. Afr. = *Revue Africaine*, Alger.

Rev. Arch. = *Revue Archéologique*, Paris.

Rev. art. = *Revue d'art ancien et moderne*, Paris.

Rev. bibl. = *Revue biblique*, Paris.

Rev. tun. = *Revue tunisienne*, Tunis, 1900 sq.

A. RIESE. — *Anthologie latine*, Leipzig, 1894. Voir *Anth. lat.*

J. B. de ROSSI. — *Mart. hieron* = *Martyrologium hieronymianum*, Bruxelles, s. d. (de Rossi et L. Duchesne).

— *Roma sotterranea*, *Roma*, 1864, 1877.

— Dans le *Bullettino di Archeologia cristiana.*

Dom RUINART. — *Acta primorum martyrum sincera et selecta*, Paris 1689.

H. SALADIN. — Dans les *Archives et Nouv. Arch. des Miss. Rapports sur des missions en Tunisie.*

— *Note sur un chapiteau trouvé près de Sousse*, *Bull. Arch.*, 1901.

— *Voyage en Tunisie*, 1894 (Cagnat-Saladin).

Ch. SAUMAGNE. — *Les basiliques cypriennes*, dans la *Rev. Tun.* 1909, et la *Rev. Arch.* 1909.

O. TAFRALI. — *St-Démétrius de Salonique*, *Rev. Arch.*, 1909.

TILLEMONT (Lenain de). — *Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique des six premiers siècles*, Paris 1701-1702, 2ᵉ Edit.

Ch. TISSOT et S. REINACH. — *Géographie comparée de la Province romaine d'Afrique*, t. II, Carthage, Paris 1884-1888.

Mgr TOULOTTE. — *Géographie de l'Afrique chrétienne*, Paris, 1892, 1894. *Nuovo bull. di arch. cris.*, t. IV.

VICTOR DE VITA. — *De Persecutione vandalico* et *Passio beatissimorum martyrum...* etc. dans les *M. G. H.*, t. III, et la *P. L.*, t. 58. Existe aussi dans le *C. S. E. L.*

Le P. H. VINCENT. — *Le plan tréflé dans l'architecture byzantine*, dans la *Rev. arch.*, 1920.

Le P. H. VINCENT et le P. ABEL. — *Jérusalem*, Paris 1914.

— *Bethléem*, et dans les *C. R. Acad.*, 1913, dans le *Dict. A. L. C. Article : Jérusalem*, dans la *Rev. biblique* 1911.

M. de VOGUË. — *La Syrie Centrale*, Paris, 1865-1877.

J. ZEILLER. — *Les monuments chrétiens du Palais de Dioclétien à Spalato*, dans le *Bull. d'ancienne Littérature et d'Archéologie chrétienne*, 1911.

Les *Auteurs anciens* sont énumérés dans le courant de l'ouvrage. On en trouvera les références au chapitre des *Basiliques cypriennes* et des *Basiliques non retrouvées*. Ces auteurs sont cités d'après les *Monumenta Germaniae Historica* de Halm (*M. G. H.*), la *Patrologie grecque et latine de Migne* (*P. G.* et *P. L.*) et les *Acta Martyrum* de *dom Ruinart* (*Act. mart.*) pour les auteurs chrétiens ; et d'après *l'Anthologie latine* de Riese pour les auteurs païens. Ceux dont les œuvres ne sont pas contenues dans ces divers recueils seront cités d'après des éditions spéciales indiquées à mesure.

Les *Inscriptions* ont été reproduites dans diverses *Revues* d'épigraphie et en particulier dans la *Revue tunisienne* ainsi que dans le *Corpus Inscriptionum latinarum* (*C. I. L.*).

Liste des abréviations
employées le plus fréquemment dans le présent ouvrage

....

Acta Mart. = Ruinart, *Acta Martyrum sincera.*

Anth. lat. = Riese, *Anthologie latine.*

Carth. Rom. = Audollent, *Carthage romaine.*

Bull. Antiq. de Fr. = *Bulletin des Antiquaires de France.*

Bull. Arch. = *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux historiques.*

Bull. Mon. = *Bulletin monumental.*

C. R. Acad. = *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

C. I. L. = *Corpus Inscriptionum latinarum.*

C. S. E. L. = *Corpus Scriptorum ecclesiasticorum latinorum.*

Epigr. chrét. = Delattre, *Epigraphie funéraire chrétienne à Carthage*, 1926.

Dict. A. L. C. = *Dictionnaire d'Archéologie et de Liturgie chrétiennes.*

Inv. Mos. = Gauckler, *Inventaire des Mosaïques de la Gaule et de l'Afrique.*

Basiliques = Gauckler, *Basiliques chrétiennes de Tunisie.*

Mon. Ant. = Gsell, *Les Monuments antiques de l'Algérie.*

MANSI. — *Conciles* = *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio.*

HARD. = Hardouin, *Conciliorum collectio.*

AUG. = St Augustin, dans la *P. L.*

Mélanges = *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire de l'Ecole française de Rome.*

Miss. Cath. = *Missions catholiques.*

Hist. litt. = Monceaux, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne.*

Ædif. = Procope, *De Ædificiis.*

Bell. Vand. = Procope, *De bello vandalico.*

P. L. = Migne, *Patrologie latine.*

P. G. = Migne, *Patrologie grecque.*

Recueil Sté Const. = *Recueil de la Sté Archéologique de Constantine.*

Rev. Arch. = *Revue archéologique.*

M. G. H. = *Monumenta Germaniae historica.*

Consulter la liste bibliographique des ouvrages consultés. Les autres abréviations se comprendont facilement à l'aide de cette liste. Ainsi : *Tigzirt* = *Etude sur les ruines romaines de Tigzirt*, par Gavault.

NOTA

—

Les plans des basiliques de Carthage ont été reproduits d'après les plans existants conservés au Musée Lavigerie, on y a introduit certaines modifications observées sur le terrain ou certaines précisions provenant de l'étude détaillée des monuments.

Le plan de la basilique de Dermech provient des basiliques chrétiennes de Tunisie de P. Gauckler.

J. V.

INTRODUCTION

———

Celui qui arrive par mer dans le golfe de Tunis, après avoir longé à sa droite la côte de la Marsa et dépassé la pointe que domine le pittoresque village arabe de Sidi-bou-Saïd, voit se dérouler le sol de l'antique Carthage. Au fond d'une anse un peu profonde, creusée au pied des déchirures de la falaise de rochers rouges, les ruines d'une église chrétienne frappent tout d'abord les regards; par derrière s'étend la vaste étendue du faubourg punique de Mégara. Puis, on longe la colline de Ste-Monique, pour côtoyer ensuite la ville proprement dite au pied de l'élévation de Bord-Djedid ; au delà s'aperçoivent deux hauteurs : le plateau de l'Odéon et la colline dite de Junon ; un peu plus loin, déjà couverte de constructions modernes, la colline St-Louis, l'antique Byrsa, surmontée de la cathédrale et du Scolasticat des Pères-Blancs, domine toute la ville autrefois étendue à ses pieds. Des anciens ports, deux modestes bassins rappellent seuls le souvenir, et rien n'a survécu du quartier jadis si animé du forum ; mais le temps a respecté le superbe panorama qui s'offre aux regards sur le golfe et sur le lac de Tunis, séparés entre eux par une mince bande de terre, l'ancien « Tenia ».

La presqu'île de Carthage est actuellement reliée de tout son long à la terre ferme, car le littoral de la mer s'est modifié au cours des siècles. Il n'y a pas cent ans, l'emplacement exact de la ville antique était discuté ; des fouilles relativement récentes permettent de contempler aujourd'hui les ruines, malheureusement très endommagées, de la célèbre colonie romaine, mais de l'ancienne

capitale punique il ne reste presque rien. Davis commençait ces fouilles en 1856. Beulé et Daux les continuèrent ; De Ste-Marie et d'autres archéologues les poursuivirent en 1874 ; les uns et les autres ne trouvèrent que de rares vestiges de la cité antique. En 1883, le P. Delattre écrivait : « Je puis affirmer que l'œuvre d'exploration est à peine commencée... l'avenir réserve encore à l'archéologie, sous les décombres de Carthage, de nombreuses et très intéressantes surprises » (1). C'était aussi l'avis de Beulé. Déjà, en 1901, M. A. Audollent pouvait publier une intéressante étude de la topographie de Carthage et y relater plusieurs monuments (2).

Le temps a depuis donné raison aux prévisions archéologiques ; le P. Delattre, secondé des Pères Blancs, et le Service des Antiquités de la Tunisie ont pu mettre au jour un certain nombre de monuments, et recueillir dans les nécropoles d'intéressants souvenirs des civilisations punique et romaine.

Me trouvant il y a quelques années à Tunis, j'eus la facilité de visiter Carthage. La beauté si souvent célébrée du site aurait suffi à m'y attirer, mais je m'intéressai surtout aux monuments et à l'histoire des siècles chrétiens de la ville romaine, histoire moins généralement connue, peut-être, malgré les noms célèbres de Cyprien et d'Augustin, que celle de la Carthage de Didon, d'Annibal et de Scipion. A celle-ci, le christianisme a apporté un éclat nouveau : « La seconde Carthage serait moins glorieuse et les modernes s'occuperaient d'elle avec moins d'intérêt, constate avec raison M. Audollent, si elle n'avait été une pépinière de saints et de martyrs. Disons-le sans hésiter, sa vraie grandeur émane du christianisme » (3). Ces siècles chrétiens ont laissé eux aussi des

(1) *Carthage et la Tunisie*, 1883, p. 11.
(2) *Carthage Romaine*, p. 159 à 323.
(3) *Carth. Rom.*, p. 425.

vestiges monumentaux malgré le temps et les nombreux bouleversements qui ont contribué à les faire rentrer dans l'oubli.

Une visite aux ruines chrétiennes éveille promptement l'intérêt. En effet, si, laissant de côté les hauteurs de Byrsa et la colline de l'Odéon, nous nous dirigeons vers les faubourgs de la ville antique, nous apercevons d'abord l'ensemble imposant de *Damous-el-Karita*, une belle basilique aux colonnes nombreuses, formant neuf nefs, séparées par un large transept ; puis tout autour, de vastes dépendances et en particulier une gracieuse rotonde souterraine, l'un des plus curieux monuments de Carthage.

Plus loin, les fouilles récentes de *Bir-Ftouha* sont pleines d'espoir, elles laissent apparaître un hypocauste, dernier vestige de thermes chrétiens ; puis, dans une olivette, émergent les restes de la *Basilica Majorum*, si riche en souvenirs.

Revenons maintenant vers la mer, près de la *colline de Ste-Monique*, à l'heure, belle par excellence en Afrique, où les rayons obliques du soleil à son déclin inondent la campagne d'une lumière adoucie. Le paysage est grandiose. Au-dessus d'une combe profonde, sur un éperon qui s'effondre en pente brusque jusqu'à une crique solitaire pittoresquement creusée dans le golfe, se dressent les sept nefs d'une basilique ; les reflets changeants du soir rougeoient et font miroiter les marbres de ses fûts qui semblent semés de gemmes étincelantes, et ses chapiteaux, empruntés à des édifices antérieurs, étonnent le visiteur par leur grande variété. Sur le sable doré, les ombres violettes des colonnes s'allongent et se confondent. Une haute falaise aux flancs abrupts, aux rochers d'un rouge vif surplombe le monument et sur son sommet s'étale harmonieusement le blanc village arabe de Sidi-bou-Saïd. Tout au fond, en face, la mer d'émeraude s'éloigne en pâlissant et rejoint la chaîne bleutée des collines du cap Bon qui ferme l'horizon.

Retournons enfin vers le centre de ce qui fut Carthage. Voici encore une église, assez différente des autres avec ses colonnes géminées, son élégant baptistère et les riches mosaïques qui recouvrent son sol : c'est la *basilique byzantine de Dermech*.

Tous ces monuments, et d'autres encore, car nous n'avons nommé que les plus importants, ont été décrits, à mesure qu'ils étaient découverts, dans de nombreux opuscules et dans une quantité de revues. L'extraordinaire dispersion de ces articles (1) rendait presqu'impossible l'étude des édifices chrétiens de Carthage sur lesquels aucun travail d'ensemble n'existait. C'est cette lacune que, sur le conseil de M. P. Monceaux, le savant auteur de l'« Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne » nous nous sommes proposé de combler. Pour cela, nous avons étudié la topographie générale et les monuments chrétiens de Carthage sur place dans tous leurs détails : les inscriptions, les tombes et les objets qui s'y trouvaient, puis, confronté nos observations avec les différents comptes rendus qui ont paru sur ces édifices ; après avoir relevé les plans déjà existants en y introduisant quelques modifications que le temps, les fouilles plus récentes ou nos recherches personnelles y ont apportées, nous y avons ajouté des croquis d'ensemble, ainsi que des dessins de fragments architectoniques et d'inscriptions diverses ; nous avons ensuite comparé ces monuments aux autres édifices chrétiens de l'Afrique du Nord, de l'Italie, de l'Egypte et en particulier à ceux de l'Orient sur lesquels de récents travaux ont jeté un jour nouveau.

Mais cette étude toute archéologique ne suffisait pas, il fallait faire appel à l'histoire qui doit aider les recherches scientifiques et les confirmer, puis faire revivre

(1) Dom Leclercq, dans le *Dictionnaire d'Archéologie et de Liturgie chrét.*, constate que c'est la question archéologique la plus dispersée qu'il ait rencontrée, t. I, Carthage.

les monuments antiques en les replaçant dans le milieu qui leur convient.

Des documents anciens, trop rares malheureusement, mentionnent une vingtaine de basiliques chrétiennes, ils notent les circonstances qui ont motivé leur construction, et les événements qui les illustrèrent. Plusieurs de ces églises étaient élevées sur les tombes des martyrs qui furent nombreux dès le 2ᵉ siècle et dont les édifices païens eux-mêmes attestent les courageux combats. Le grand amphithéâtre, vaste comme le Colisée, évoque dans sa solitude le tumulte des foules jadis passionnées pour les luttes sanglantes des arènes. C'est là que Perpétue, jeune et touchante matrone romaine, subit sa triomphante passion, bien d'autres la suivirent. Cinquante ans après retentissaient les cris de « Cyprien aux lions ». L'épiscopat de l'éminent martyr fut, malgré la persécution, et peut-être à cause d'elle, l'époque la plus glorieuse de l'Eglise de Carthage, et les textes nous apprennent que plusieurs basiliques furent construites en l'honneur du saint évêque.

Le siècle suivant vit le christianisme s'affirmer malgré les luttes qu'il eut à soutenir contre le schisme et l'hérésie et le long silence de désolation, *longum silentium desolationis* qui, suivant la forte expression de Victor de Vita, un écrivain contemporain (1), pesa ensuite pendant plus d'un siècle, lors de l'occupation vandale sur cette chrétienté de Carthage, ne parvint pas à l'anéantir ; celle-ci reprit vite à l'arrivée des Byzantins pour s'éteindre enfin peu à peu sous la pression du fanatisme musulman.

Les innombrables épitaphes, recueillies en mille morceaux par le patient P. Delattre, spécialement dans les cimetières ou *areae* montrent avec quelle rage fanatique les païens, les hérétiques et plus tard l'Islam vainqueur, s'acharnèrent à détruire tout souvenir chrétien.

(1) *Persec. Vand.*, I, 8.

L'on peut espérer que la poursuite des fouilles complètera l'histoire monumentale de Carthage, mais dès aujourd'hui, la grandeur et la richesse de certaines basiliques retrouvées, leurs vastes dépendances, les intéressants baptistères, les nombreuses tombes qui pavent le sol des églises ou garnissent les cimetières démontrent l'intensité et l'extension de la vie chrétienne dans la rivale de Rome aux plus beaux temps de son existence. On voudrait en savoir plus et donner un nom à chacun des monuments, mais bien des points restent une énigme, et l'archéologue comme l'historien doit s'en tenir aux faits certains.

Ce travail, élaboré dans le silence évocateur des siècles passés qui plane encore sur les ruines de Carthage, les dessins, les croquis relevés sous l'influence de cette attirante lumière d'Afrique, l'accueil aimable des Pères Blancs, toujours prêts à ouvrir leur musée et leur jardin au travailleur et à fournir les renseignements demandés, le charme, le calme de cette campagne dépeinte déjà avec enthousiasme par les auteurs anciens ; tout a contribué à rendre attrayante cette évocation d'une époque disparue.

Dijon, le 25 Août 1931.

CHAPITRE Ier

TOPOGRAPHIE

—

Les vestiges chrétiens retrouvés à Carthage sont nombreux et importants. Nous nous bornerons ici à les énumérer, en laissant de côté les monuments païens, afin de donner une idée d'ensemble de l'emplacement de la ville chrétienne.

Avant tout, il faut remarquer que les édifices chrétiens retrouvés sont principalement situés dans les quartiers excentriques de la ville ancienne et souvent hors des fortifications. Le même fait peut se constater dans bien des cités romaines de l'Algérie et de la Tunisie (1). Plusieurs raisons expliquent cette disposition. D'abord, le peu de place qui restait disponible dans le centre de la ville et la cherté des terrains, puis, la prudence que devaient observer les chrétiens, et même la défense qui leur était faite de bâtir dans les principaux quartiers ; enfin, la destruction complète de la région du forum et des rues environnantes où nul monument n'a été retrouvé. Après l'édit de paix de Constantin on a commencé à bâtir des églises dans la ville proprement dite ; plusieurs sont citées dans des textes anciens (2), et deux basiliques ainsi que des chapelles ont été retrouvées à l'intérieur des remparts (3).

Comme Rome, Carthage était divisée en régions que

---

(1) On en trouvera de nombreux exemples, ainsi à Tipasa, Timgad, Djemila, en Algérie (Gsell, *Mon. ant.*, t. II, nos 152, sq.) à Thélepte, Dougga, en Tunisie (Gsell, *Atti del Congresso...* et Poinssot, *Thugga*, *Rev. Arch.* 1925, t. 22, p. 228).

(2) Voir ci-dessous, chapitre des Basiliques non retrouvées.

(3) Voir Pl. I. Carte archéologique de Carthage.

les textes nomment plusieurs fois (1) : « Il est vraisemblable, dit M. Héron de Villefosse, que ces régions étaient au nombre de sept comme à Rome, mais on ne connaît aucune mention de la septième région ». (2)

Cimetières et basiliques.

Carthage n'avait pas de catacombes comme Rome, mais des cimetières à ciel ouvert nommés *areae* (3). La première mention en est faite par Tertullien : *Areae non sint* (4), disaient les païens voulant supprimer les cimetières chrétiens. Le même auteur nous apprend qu'en l'an 197 ces *areae* furent violées. Elles se trouvaient toujours en dehors des murailles, car une loi romaine très absolue défendait d'inhumer à l'intérieur de la cité. Généralement, ces *areae* sont placées dans le voisinage des tombes païennes, le long de l'enceinte et isolées par des clôtures. Par un sentiment de fraternité, riches et pauvres reposaient côte à côte. Il y a eu des *areae* avant la paix de l'église (5), les textes en mentionnent plusieurs. Outre Tertullien qui les nomme à plusieurs reprises, il est raconté dans sa « Passion », que le martyr Montanus (6) ordonne qu'on lui réserve une place dans l'*area* à côté du martyr Flavien qui doit mourir deux jours après lui. Souvent ces cimetières étaient auprès des basiliques comme à Rome, d'autres se trouvaient dans

(1) La 1re région et la 6e région sont nommées sur des plombs ; C. R. Acad. 1906, p. 121. Il y a les églises des 2e, 3e et 6e régions. Voir plus loin, chapitre des basiliques non retrouvées.

(2) Comptes rendus de l'Académie des Insc. et B. L., 1906 p. 121 sq., et Monceaux, *Histoire littéraire de l'Afrique Chrétienne*, t. III, p. 66.

(3) *Dictionnaire d'Archéologie et de Liturgie Chrétiennes*, t. I, 2787 à 2802 et II, 2268 sq

(4) Tertullien, *ad Scapulam*, 3.

(5) Voir ci-dessous, chapitre des Basil. non retr. et Beulé, *Lettres*, p. 42. — Audollent, *Carth. rom.*, p. 139

(6) *Passio Sti Montani*, Ruinart, *Acta Martyrum*, p. 236 à 238.

les terrains contigus à de riches maisons ; en se développant ils en arrivaient à absorber la maison elle-même, comme on le verra à *Damous-el-Karita* (1). Les chrétiens aimaient enterrer leurs morts près des sépultures des saints « Ad Sanctos », c'est ce qu'on appelle l'*area ad sepulcra*. Le cimetière comprenait deux parties : la première, ouverte ou bordée de clôtures naturelles se nommait l'*area hortus* ; elle consistait en un vaste terrain destiné au commun des sépultures ; la deuxième, l'*area martyrum*, ou *area muro cincta*, renfermait le tombeau (2) d'un ou de plusieurs martyrs ; elle était entourée d'un mur et, au centre, une *mensa* ou une *memoria martyrum* sur laquelle le pontife célébrait le St-Sacrifice, recouvrait les restes des martyrs (3).

Sépultures

Les tombes chrétiennes diffèrent peu des tombes païennes, mais, à l'encontre de celles-ci, on ne trouve que rarement dans les premières des bijoux déposés à l'intérieur ; la tête du défunt était généralement à l'ouest. Carthage a fourni des tombes de différents types ; des *fosses creusées* dans le roc et couvertes d'une dalle ; des *sarcophages monolithes*, de nombreuses *auges* ayant souvent un couvercle en dos d'âne ; des *jarres* pour les sépultures des enfants ; ces jarres avaient été coupées par le milieu, puis refermées après l'introduction du corps du défunt ; des caveaux creusés dans le roc, des *hypogées* à l'entrée fort exiguë, des niches ou *arcosolia*. On peut

(1) Delattre, *Miss. cath.* 1883, p. 343, 357. A Cherchel une propriété privée a été donnée pour cet usage à ses coreligionnaires par Sévérianus. *Dict. A.L.C.*, I, 448.

(2) Voir ci-dessous la basilique de *Damous-el-Karita*.

(3) Ainsi la *mensa Cypriani* et la *memoria Cypriani* à Carthage (voir ci-dessous, chapitre des Basiliques Cypriennes).

dire que tous les genres de sépultures chrétiennes se retrouvent à Carthage (1).

L'étude de ces *areae* sera divisée en quatre groupes, dont deux à l'extérieur de l'enceinte et deux à l'intérieur. Les deux premiers groupes contiennent les plus anciennes *areae* et les *principales basiliques*, qui ont été le berceau de la religion chrétienne. Les deux autres régions renferment des tombes qui remontent à l'époque byzantine ou à une date à laquelle la ville, plus restreinte, s'était resserrée autour de Byrsa (2).

1er Groupe, Ouest. — *La Malga*

Région de l'amphithéâtre. — A *Bir-el-Djebbana* on a trouvé des tombes chrétiennes (3), à Bir-Zitoun (4) d'intéressantes dalles à mosaïques genre inconnu à Rome et en Gaule et de nombreuses inscriptions chrétiennes avec des dessins au trait représentant divers sujets de la Bible et de l'Evangile, tels que : Daniel, les Trois-Hébreux, le Bon Pasteur, etc. Près de la *villa de Scorpianus* il y avait des sépultures en forme de demi-cylindre et des *thermes chrétiens*. C'est dans cette région qu'on a supposé les *Areae Macrobii* où fut enterré St Cyprien *juxta piscinas* (5). Pour commémorer ce souvenir, le Cardinal Lavigerie a fait élever une croix sur le *Koudiat-Scussou* en l'honneur de St Cyprien.

(1) Delattre, *Miss. cath.*, 1882, p. 117 sq. ; 1883, p. 321 sq. et Musée Lavigerie, catalogue 1899. pl. II, IV, V.

(2) Lantier. *C. R. Acad.* 1922, p. 5, n° 4.

(3-4) Gauckler, *Inventaire des Mosaïques*, p. 275, 276 ; Nos 823 à 845 ; consulter la carte ci-dessous, pl. I. Dans cette région se trouve l'amphithéâtre, monument païen, mais riche en souvenirs chrétiens car de nombreux martyrs y ont souffert.

Sur la topographie de Carthage et sur les *Areae*, consulter le *Dict. d'Arch. et de Liturgie chrét.*, t. I et II, *Area* et *Carthage*, ainsi que A. Audollent : *Carth. Rom.*, p. 159 à 323.

Delattre, *Missions catholiques* : 1881, p. 152, 164 ; — 1883, p. 117, 268, 284, 334, 356, 370, 377, 393, 403, 573 ; 1886, p. 93, 106, 119, 142, 154, 321, 334.

(5) Voir ci-dessous, Basiliques cypriennes.

Un peu plus loin, à côté du cimetière païen des *Officiales* il y avait de nombreuses sépultures chrétiennes ; au *Koudiat-Tsalli*, les ruines d'un édifice font croire à l'existence d'une basilique dédiée peut-être aux martyrs Scillitains (1).

2e Groupe, Nord. — *Mégara*

C'est dans la région située au Nord de la ville, dans l'ancien *faubourg de Mégara*, qu'ont été retrouvées les plus vastes *areae* et les *principales basiliques* ; la route qui va de Tunis à la Marsa était bordée de sépultures chrétiennes jusqu'au *Saniet-Kodja* (2).

Un peu plus loin, le terrain de *Bir-Ftouha* renfermait un ancien *cimetière chrétien*, un *baptistère*, des *thermes*, et une *vaste basilique* (3) ; à *Bou-Kris*, on a également trouvé des tombes chrétiennes et plus à l'Est, dans le terrain de *Mçidfa* une *grande basilique*, la *Basilica Majorum* qui contenait des tombes de martyrs (4). Cette basilique était entourée d'une vaste et ancienne *area*. Le *Koudiat-Zateur* a fourni de nombreuses sépultures et les vestiges d'un sanctuaire chrétien ; ainsi que la tombe particulièrement intéressante d'une riche chrétienne (5). La ligne qui va du *Koudiat-Zateur* au *sud de Sidi-bou-Saïd* forme la limite Nord des sépultures retrouvées. Elles sont groupées entre le tracé de l'ancienne muraille de 425 ap. J.-C., la route de Tunis à la Marsa, le *Koudiat-*

(1) Voir chapitre des basiliques non retrouvées.

(2) Gsell. *Mélanges d'archéologie et d'histoire...*, 1902, p. 27. Gauckler : *Marche du service*, 1902, p. 9. *Bull. Antiq. de France*, 1901, p. 242. — Lantier. *C. R. Acad.* 1922, p. 1 sq.

(3) Voir ci-dessous : *Bir-Ftouha.*

(4) Voir ci-dessous la *Basilica-Majorum.*

(5) *Bull. Arch.* 1902, p. 136. *Dict. A. L. C.*, II, 2, 2229 ; Carthage.

Zaleur et Sidi-bou-Saïd. Ces diverses localités marquent les limites de l'agglomération urbaine dans sa plus grande extension » (1).

En revenant vers le sud, et plus près de la mer, non loin du lieu nommé *Larmes de Ste-Monique*, une belle *basilique* a été découverte en 1916 ; elle contenait de nombreuses tombes et des chambres funéraires ; une ancienne *area* la bordait et les sépultures se continuaient le long du chemin de la Marsa (2).

En s'éloignant de la mer, à un quart d'heure du rivage, on trouve hors de l'enceinte, dans l'endroit nommé *Bab-el-Rih* ou *Bir-er-Roumi* une vaste *area* chrétienne et tout un ensemble de monuments ; cette *area*, une des plus anciennes de Carthage, s'est formée autour d'une villa païenne dont on a retrouvé les ruines en-dessous. C'est dans ce terrain que se trouve la vaste basilique de *Damous-el-Karita* et ses nombreuses dépendances telles qu'un *baptistère* situé dans une deuxième basilique, des salles diverses, une *rotonde souterraine*, etc. (3).

3e Groupe, Est. Plateau de l'Odéon. — *Dermech*

A l'intérieur de l'enceinte, on trouve encore des sépultures chrétiennes disséminées près du *théâtre* et de l'*Odéon* et sur tout le flanc Est de la *colline de l'Odéon* s'étend un cimetière chrétien (4). Sur la *colline de Junon*, des fragments d'inscriptions chrétiennes ont manifesté la présence de vestiges chrétiens (5) : une grande salle faisant partie d'une construction païenne avait été divisée en deux nefs par une rangée de colonnes et transformée en *chapelle*. Plus près de la mer, dans la région de *Dermech* (*Douimès*), non loin des *thermes d'Antonin* et des grandes citernes de l'est, se trouve une *basilique byzantine* munie d'un *baptistère*, et tout auprès, une *area* contemporaine (1) ; les tombes s'étageaient sur le flanc de la colline et rejoignaient des constructions assez ruinées où une intéressante mosaïque byzantine a fait reconnaître le *monastère de St-Etienne* (2) signalé dans un texte ancien. Le long de la mer, en se dirigeant vers le Nord, autres sépultures en contre-bas du fort de *Bord-Djedid* (3) ; dans cette même région, il y avait un bassin carré d'origine chrétienne dans les ruines d'un monument en forme d'hémicycle (4). Un peu plus loin, sur la colline voisine de Ste-Monique, une construction souterraine d'une forme bizarre fait penser à une *prison militaire ;* on y accède en descendant un escalier étroit de 25 marches. Peut-être est-ce là que furent enfermées Ste Perpétue et Ste Félicité avec leurs compagnons (5). Ce monument païen est relaté ici à titre de simple souvenir chrétien.

4e Groupe, Sud

Dans la région au Sud des anciens ports, des cimetières ont été découverts au *Koudiat-el-Hobsia* (6), près de *Douar-ech-Chott*, et à *Bir-Knissia*, autour d'une *basilique* (7). Ces sépultures situées à l'intérieur des murailles

(1) Lantier, *op. cit.*, voir ci-dessous, la carte, pl. n° I.
(2) Voir ci-dessous, Basilique Ste Monique, St-Cyprien.
(3) Voir ci-dessous, Basilique et area de Damous-el-Karita.
(4) Lantier, *C. R. Acad.* 1922, p. 1 sq., Musée Alaoui, *catal.* 1908, n° 702. *Archives des Miss.*, 1908, p. 431. Carton, *C. R. Acad.* 1915, p. 124. Gauckler ; *Bull. Arch.*, 1901, p. 134 ; 1903, p. 145.
(5) Poinssot et Lantier, *Bull. Arch.*, 1920, p. 87 à 94. — Monceaux, id., p. 182 et 266.

(1) Voir ci-dessous, la Basilique de Dermech.
(2) Voir plus loin : Monastère de St-Etienne.
(3) Lantier, *C. R. Acad.*, 1922, *loc. cit.*
(4) Il a été trouvé par le P. Delattre ; peut-être était-ce l'emplacement d'un baptistère.
(5) Delattre, *C. R. Acad.*, 1905, p. 487.
(6) Monceaux, *Bull. Arch.*, 1916, p. 226.
(7) Voir ci-dessous, Basilique de *Bir-Knissia.*

sans ordre apparent sont pour la plupart de basse époque : « leur disposition peut être considérée comme l'indice d'un remaniement dans la topographie de Carthage au 6ᵉ et 7ᵉ siècle de notre ère » (1). C'est sur le *Koudiat-el-Hobsia* (*el-Heurma*) que le Dr Carton a cru retrouver les vestiges du *monastère* fortifié du *Mandracium* que fit construire Solomon et où fut enfermé Victor de Tonnella en 555 au moment de l'affaire des Trois-Chapitres (2).

Byrsa

Des *graffiti* chrétiens ont été retrouvés sur le flanc même de *Byrsa ;* dans une *chapelle souterraine* qui avait été aménagée dans une construction païenne antérieure, en plein centre de la ville (3).

Epitaphes

En 1863, M. de Rossi ne pouvait signaler que quelques inscriptions chrétiennes à Carthage, aujourd'hui on en compte environ 8.000 ou 10.000 (4). Elles étaient répandues sur tout le territoire de la ville ancienne en plus de 40.000 morceaux trouvés parfois à des endroits très différents et à plusieurs années de distance. Il a fallu l'inlassable patience du Père Delattre pour arriver à les reconstituer (5). Parmi ces épitaphes, une seule est datée exactement par le nom des consuls (6) ; beaucoup d'autres fournissent des textes très intéressants et des formules variées dont la plupart sont propres à l'Afrique et même à Carthage (1).

(1) Lantier, *op. cit.*, p. 27.

(2) Monceaux, *Bull. Arch.*, 1916, p. 226 ; voir plus loin, Chap. des basiliques non retrouvées.

(3) Delattre, voir plus loin chapelle souterraine.

(4) Delattre, Epigraphie, 1926, p. 15 et 16.

(5) Elles sont au Musée Lavigerie ainsi que dans le jardin et la Maison des Pères Blancs.

(6) Voir ci-dessous, Basilique près de Ste-Monique, St-Cyprien.

Cette rapide énumération donne une idée de l'accroissement et de l'importance prise dès les premiers siècles par le christianisme à Carthage. L'état de ruine complète du centre de la ville, de la région des ports et du forum, n'a permis d'y retrouver aucun reste antique. Dans les chapitres qui suivent nous étudierons en détail les basiliques et les monuments qui viennent d'être énumérés.

---

(1) Elles ont été publiées dans différentes revues et dans le supp. du tome VIII du *C. I. L.* Voir aussi l'*Epigraphie funéraire chrét. à Carthage* du P. Delattre, 1926.

CHAPITRE II

BASILIQUE DE DAMOUS-EL-KARITA

La basilique de *Damous-el-Karita* fouillée dès 1878 (1) se trouve dans un terrain situé sur l'emplacement d'une des portes antiques nommée par les Arabes *Bab-el-Rih* : la porte du Vent, à 1/4 d'heure du rivage de la mer et à 250 pas au Nord de l'enceinte entre la colline dite de Junon et le village de Sidi-bou-Saïd. Le nom de « Bir-er-Roumi » faisait pressentir des vestiges chrétiens et une circonstance fortuite révélait le nom de Damous-el-Karita. On dégagea d'abord une vaste *area martyrum muro cincta* contenant de nombreuses tombes, puis une spacieuse basilique et d'importantes dépendances formant tout un ensemble de monuments. Cette basilique était élevée sur des constructions païennes antérieures dont on a retrouvé les restes, des thermes ou des villas.

Atrium et trichorum

L'*area* située au Nord forme un *atrium* semi-circulaire à ciel ouvert de 45 m. de diamètre, entouré d'une haute muraille et d'un portique comprenant une galerie de co-

(1) Delattre, *Miss. cath.*, 1881, p. 164 ; 1883, p. 433, 356, 370, 377 sq. ; 1886, p. 78 sq. *Recueil Const.* 1892. *La Basilique de Damous-el-Karita.* Audollent, *Carth. Rom.*, p. 172. On trouvera dans la thèse de M. A. Audollent une bibliographie complète jusqu'en l'année 1900.

Consulter également le *Dict. d'Arch. et de Lit. chrét.*, t. I, col. 2801 sq. ; II, sq. ; III, 2294 sq. ; IV, 202 sq.

Inv. Mos., t. II, n°s 848 à 878.

C. I. L., t. VIII, Suppl. 1, pars prior, n°s 13.603 et 14.004. *Suppl.* 2, pars IV, n°s 25.039 à 25.090.

Ci-dessous, Pl. II à VII.

lonnes. Les murs sont en appareil soigné de moellons entrecoupés de chaînages de pierres de taille verticaux en face desquels on trouve les bases et les tronçons des colonnes. Tout autour s'étendait l'*area hortus* placé à l'Est. Au centre, une construction octogonale que signale le P. Delattre, et disparue aujourd'hui, était sans doute une fontaine ou *nympheum ;* des mortaises carrées, creusées dans les pierres qui l'entouraient, montrent qu'il y avait des cancels, mais aucun canal n'indique l'arrivée de l'eau.

Les colonnes de la galerie étaient en marbre noir à cannelures concaves en spirales ; cette galerie couverte de 3 m. 25 de large devait permettre de rejoindre à l'abri la façade de la basilique. De nombreuses tombes ont été retrouvées dans l'*atrium*.

Au fond de l'*atrium* s'ouvre une chapelle en forme de trèfle, c'était une *memoria martyrum ;* l'entrée, autrefois fermée par une porte, a 2 m. 40. L'abside du fond contient un sarcophage à strigiles : c'est là que devait être la *mensa* (1) où l'on célébrait les saints mystères sur le tombeau d'un martyr. Une mosaïque en cubes blancs et rouges couvrait le sol et la voûte dont une portion a été retrouvée : « Elle est la preuve, dit le P. Delattre, de la beauté et de la richesse de la coupole ou *cella* qui abritait cette tombe vénérée ». Cette découverte nous offre un exemple encore rare en Afrique, et même en Italie et à Rome de la disposition des premiers cimetières chrétiens à ciel ouvert qui servaient en même temps de lieu de réunion aux fidèles.

Au N. O. de la *memoria* il y avait un couloir pénétrant dans l'atrium, il portait cette inscription : (*INTRO*) *ITUS AD SACR* / / / / (2)

Au S. E. de la *trichore* se trouve une salle construite

(1) Les nombreux graffites inscrits sur les murs le font penser à M. de Rossi (Cité par le P. Delattre) : *La basilique de Damous-el-Karita.*

(2) *C. I. L.*, t. VIII, 13.395.

postérieurement à un niveau plus élevé, recouverte de mosaïque et se terminant par deux hémicycles opposés l'un à l'autre. Plus au Sud, contiguë à l'atrium, une salle voûtée à double étage au fond de laquelle on descend par un escalier est construite comme une citerne ; elle a donné son nom au terrain : *Damous-el-Karita* (1) ; dans le mur de cette salle, un conduit pour l'eau se déverse dans une citerne voisine. Peut-être une canalisation venant de cet endroit, alimentait-elle le *nympheum*. Au delà de la citerne, des salles au sol couvert d'une mosaïque grossière et d'autres constructions non encore fouillées s'étagent sur le flanc du plateau de l'Odéon.

Basilique proprement dite

De l'atrium on pénètre dans le *quadratum populi* de la basilique. Celle-ci se compose d'un vaste quadrilatère de 45 m. de large sur 65 m. de long, et de deux absides situées au S.-E. et au S.-O. Le quadrilatère, qui rappelle la disposition des anciennes salles hypostyles, est formé de neuf nefs ; la nef centrale, sensiblement plus large que les autres, a 12 m. 80 de largeur. Une nef de même largeur formant transept coupe la première entre la 6e et la 7e rangée de colonnes. La nef centrale et la nef transversale qui dessinent ensemble une croix latine, sont bordées de gros piliers dont les bases rectangulaires, sensiblement plus longues que larges, subsistent seules, ainsi que les bases carrées des autres colonnes. Auprès de ces bases se trouvaient les tronçons de colonnes cylindriques en marbre ou en granit gris presque toutes semblables ; les fûts des colonnes de la grande nef sont plus gros que les autres. Les chapiteaux des grandes nefs sont tous à peu près semblables, en kadel; huit

(1) Le P. Delattre a cherché la provenance de cette dénomination. Il y voit soit une origine latine : *Domus caritatis*, soit une origine arabe, le mot *domus* viendrait de *damous*, tunnel, galerie. Voir ci-dessous, pl. IV.

feuilles d'acanthe très découpées mais non épineuses sont appliquées sur une corbeille d'un galbe assez lourd (1), unies, sans astragale, surmontées d'un tailloir carré. Des chapiteaux du même genre, mais plus petits, surmontaient les colonnes des nefs latérales, d'autres sont garnis d'acanthes pointues, d'autres de feuilles non découpées formant de lourds crochets. Les premiers ont été faits pour la basilique, les autres proviennent, du moins en partie, de monuments romains détruits. Sur les faces N.-E. et S.-O., des bases de pilastres terminent, comme dans l'atrium, les rangées des colonnes. Au centre du quadrilatère se trouvent les bases de massifs piliers carrés, de 2 m. environ de côté. Quelle était la fonction de ces piliers ? M. Gsell a pensé qu'ils supportaient une coupole (2). Ce qui lui a fait émettre cette hypothèse, c'est que l'entrecolonnement des bases des piliers comme celui des colonnes des nefs diminue à mesure qu'on se rapproche de ces huit piliers centraux : cette disposition devait avoir pour but de contrebuter un poids considérable soutenu par ces piliers.

La basilique de *Damous-el-Karita* était donc un édifice à disposition centrale. Cette coupole, dit M. Gsell, « dominait l'ensemble et était la cause des autres aménagements » (3). Mais ces piliers étaient-ils vraiment surmontés d'une coupole ? Ses fouilles n'en ont découvert aucune trace, et cette coupole serait la seule, sur plan carré, qu'ait fournie jusqu'ici l'Afrique du Nord (4). Ces

(1) Ils sont, ainsi que les autres morceaux d'architecture et de sculpture de *Damous-el-Karita*, dans le jardin du musée Lavigerie. Voir ci-dessous, pl. V.
Des feuilles analogues se voient sur d'autres chapiteaux de monuments païens de style corinthien ou composite. Nombreux sont les exemples de piliers dans les églises d'Afrique : à Feriana, Gauckler, *Basiliques*, pl. 22 et 24 et en Algérie, Gsell, *Mon. ant.*, t. II, p. 128.

(2) Gsell, *Mélanges*, 1898, p. 222.

(3) Gsell, notes inédites.

(4) Il serait étonnant qu'elle n'eût pas été imitée.

gros piliers supportaient en tout cas, une construction puissante, autour de laquelle se sont groupées les nombreuses colonnes des nefs qui contribuaient à la soutenir.

Les quatre bases d'un *ciborium* subsistent à l'entrecroisement de la grande nef et de la nef transversale formant transept ; mais le carré formé par ces bases n'est pas exactement dans l'alignement de la nef longitudinale ; cette disposition irrégulière doit être due à une modification ultérieure. On a retrouvé des tronçons des colonnes du ciborium en beau marbre vert, des bases et des chapiteaux en marbre blanc. Ceux-ci sont ornés de huit feuilles en forme de crochets d'un dessin lourd de très basse époque (1) : « L'ensemble de ce ciborium. constate le P. Delattre, devait produire un très joli effet » (2). L'autel, en bois sans doute, n'a pas été retrouvé.

Les grandes nefs sont terminées par des absides :

L'*abside* de la face Sud-Est, de 9 m. 30 de diamètre, est peu profonde ; son niveau est supérieur à celui de la nef dont elle est séparée par une iconostase (3) ; le mur et les quatre bases des colonnes subsistent encore. Ces colonnes étaient taillées chacune avec son stylobate et son chapiteau dans un monolithe de marbre gris ; on y voit les rainures où étaient fixés les cancels ; l'ensemble est d'un galbe lourd, sans relief ; trahissant un style de basse époque (4). Le *cancel*, en marbre blanc, se

(1) Ils se trouvent dans le jardin des Pères Blancs à droite, en entrant. Voir ci-dessous pl. n° V.

(2) Comparer ces chapiteaux à ceux du même genre provenant des anciens monuments Coptes de l'Egypte et aux chapiteaux arabes du IXe siècle qu'on trouve en Tunisie et spécialement à la Grande Mosquée de Kairouan.

(3) Voir ci-dessous, pl. V *bis*. Même disposition à la basilique près de Ste-Monique.

Il y a des iconostases très anciennes en Occident : à Naples au 3e siècle, à St-Pierre de Rome sous Constantin ; *Dict. A.L.C.* Iconostase.

(4) Jardin des Pères Blancs à droite de l'entrée. Ci-dessous, pl. n° V, piliers des cancels en marbre blanc.

composait de deux panneaux ornés d'une croix grecque pattée avec double tige sortant du pied, et d'un monogramme du Christ formant une rosace à six cœurs (1).

L'*abside* de la face Sud-Ouest, plus profonde, était pavée d'une mosaïque dans laquelle figuraient des vases de fleurs, des ornements de couleurs variées (2). Elle communique avec la basilique du baptistère (3). Dans la maçonnerie on voit des débris de matériaux empruntés à d'autres monuments ; morceaux de sarcophages, de mosaïque, tubes de poterie.

Une *troisième abside* d'époque postérieure est située en avant de l'abside S.-E. derrière les gros piliers qui entourent le ciborium. Elle est faite en mauvais matériaux et dénote une modification du monument.

En avant de l'abside S.-E. se trouve une *crypte* voûtée de 8 m. de long sur 6 m. 40 de large, la voûte, aujourd'hui détruite, était construite en tubes de poterie, une ouverture y donne accès. La crypte était remplie de fragments d'architecture (4). Des citernes romaines dont plusieurs ont servi de caveaux funéraires se trouvent dans la basilique. Le sol des collatéraux était pavé de dalles funéraires, et celui des grands nefs, de mosaïques à dessins géométriques ; le sous-sol contenait de nombreuses tombes. Sur les murs, on voit encore des traces de peinture de différents tons rouges et sur certaines pierres des restes de crépi au fer formant des dessins du genre de ceux qui décoraient les murs de la basilique de *Dermech* (5).

La face S.-E. est bordée de diverses constructions :

(1) Ces décors sont au Musée Lavigerie.

(2) Cette mosaïque ne se voit plus, elle est mentionnée par le P. Delattre.

(3) Voir ci-dessous.

(4) Sa construction ressemble à celle de la salle souterraine de Ste-Monique ; elle a aussi une niche ; c'est sans doute une ancienne citerne.

(5) Voir cette basilique ci-dessous.

salles, chapelles funéraires communiquant avec le *quadratum populi* ; une des chapelles avait une porte cintrée et une abside ; une longue salle irrégulière garnie de colonnes a dû servir de sacristie ; elle est à un niveau plus élevé que la basilique et derrière s'étagent d'autres constructions non encore fouillées. Dans l'angle S.-O., un corridor conduit de la basilique à d'autres dépendances.

Deux portes s'ouvrent dans le mur N.-O., l'une dans l'angle adjacent à l'atrium, l'autre au milieu du transept. Cette dernière porte pénètre dans une sorte de narthex à quatre petites colonnes d'où une ouverture latérale communique avec le dehors. A côté de ce narthex, au S.-O. se trouve une trichore qui ne s'ouvre que sur l'extérieur. Elle est bâtie sur un *columbarium* païen qui contenait des urnes funéraires. « L'*area* chrétienne, dit le P. Delattre, n'atteignait donc pas ce point ».

Hypogée chrétien

Au S.-O. de cette trichore, en dehors de l'angle O. de la basilique se trouve une *cella* funéraire (1). On y pénètre par un escalier qui emprunte deux directions différentes. Cinq *arcosolia*, rappelant ceux des catacombes de Rome, surmontaient les tombes ; les rainures où s'enchassaient les dalles couvrant les sépultures se distinguent encore. La salle est voûtée, elle a 3 m. 33 de long, 2 m. 75 de large et 3 m. 18 de haut. Cet *hypogée* était recouvert d'une intéressante mosaïque portant cette inscription : FLAVIUS VALENS SENIOR SODALICI MEMORIA HAC FECIT SIT SEMPER et un chrisme (2).

(1) *C. R. Acad.* 1911, p. 578. Autres Arcosalia à Dougga, à Tipasa.

(2) *C. R. Acad.*, 1912, p. 464 et Delatre, épigraphie, p. 76. Description et dessins de l'hypogée dans les *C. R. Acad.*, 1911, et dans le *dict. A.L.C.*, t. IV, col. 205 sq., dessins n°s 3568 et 3569. *Musée du Bardo* (*Alaoui*), 1907, p. 10, n° 211. — *Guide du Musée*, Salle III, n° A. 221.

Le long du chemin de Sidi-bou-Saïd se trouvait un *hypogée chrétien* actuellement détruit, avec un couloir contenant deux rangées de niches voûtées en berceau. Il y avait là des tombes chrétiennes et un *signum Christi* dans une couronne. A 25 m. de la grande salle, un caveau chrétien comprenait une salle voûtée en plein cintre (4 m. 30 sur 1 m. 95). Il y avait sept auges ; là aussi, on voit encore les rainures dans lesquelles s'enchâssaient les dalles (1).

Basilique du baptistère

Au S.-O. de la basilique principale avec laquelle elle communique directement par une porte (angle S.) et indirectement par les dépendances, se trouve une *deuxième basilique* plus petite que la première (35 m. 70 sur 24 m. 55) contenant un *baptistère*. Elle comprenait cinq rangées de huit colonnes aujourd'hui en grande partie disparues et pas d'abside. Elle a la forme d'un quadrilatère ayant, au milieu, le baptistère. Cette deuxième basilique, dont les murs sont construits en moins bons matériaux que la première, est aussi plus dégradée.

Les *Fonts* ont la même disposition que ceux de la basilique de *Dermech* (2) : une Cuve hexagonale où l'on descend par deux escaliers de trois marches en face desquels devait siéger l'évêque tourné vers le S.-Est. Quatre colonnes en pierre grise, dont il reste les bases, placées dans les angles soutenaient le baldaquin. A côté se trouve une petite pièce de même dimension. Dans l'angle S.-O. de la basilique, il y a une intéressante *chapelle* terminée

(1) *C. R. Acad.*, 1912, p. 460, photos, p. 467 et 465. C'est là, pense le P. Delattre, que s'arrêtaient les dépendances de la basilique, car on a trouvé, outre une inscription chrétienne, divers objets et des bijoux qui dénotent des tombes païennes. Gauckler, *Inv. Mos.*, p. 286, n°s 872, 873 ; *Flavius Valens...*, n° 874.

(2) Voir la basilique de *Dermech* et *Bir-Ftouha*, ci-dessous.

par une abside hémisphérique. Elle est assez bien conservée et contient deux armoires destinées, sans doute, à conserver les linges et les vases liturgiques (1).

A l'Est, la basilique communique avec des dépendances (dont une longue salle ayant deux rangées de colonnes) qui devaient servir de salles d'archives, de réunions, de vestiaires ou de logements pour le clergé. Cette partie est assez ruinée et construite en mauvais matériaux.

Cellae et Galerie

Faisant suite à la petite chapelle contenant des armoires, plusieurs *chapelles* ou *cellae* (2) ont été déblayées, leurs murs s'élèvent encore à plusieurs mètres de hauteur :

1° La *Chapelle* contiguë à la première mesure 5 m. 40 sur 4 m. 30 ; elle a une absidiole de 2 m. 95 de diamètre ; le sol était pavé d'une mosaïque sous laquelle on a trouvé des tombeaux.

2° Ensuite, plusieurs petites pièces ou *cellae* construites sur des égouts, communiquent soit entre elles, soit avec l'extérieur par des portes cintrées. Elles renfermaient deux sarcophages à strigiles contenant le corps d'une femme et celui d'une jeune fille. Quelle était la destination de ces chapelles ? Peut-être, vu leur proximité du baptistère, avaient-elles un rôle dans les cérémonies du baptême (3), elles pouvaient aussi servir de cellules pour des religieuses, de logements pour les employés de l'église, ou contenir des livres, du mobilier liturgique.

3° Une troisième *chapelle* termine l'alignement de ces

(1) Dans l'église de Castiglione se remarquent des niches destinées à cet usage, *Mon. ant.* II, p. 187.

(2) *C.R. Acad.* 1911, p. 566 à 583. Plan, ci-dessous, pl. II *bis*.

(3) *Dict. A. L. C.*, IV, 205.

petites salles, toutes situées dans le prolongement du grand axe de la basilique principale. Cette chapelle de 7 m. 45 de long sur 4 m. 50 de large, est munie d'une absidiole contenant trois niches qui devaient avoir des statues. Deux bases de colonnes et un chapiteau sont encore visibles dans les angles ; les murs portent la trace d'une peinture blanche et rouge semblable à celle de la basilique.

Ces *chapelles* ou *cellae* bordent une longue salle (1) qui semble se prolonger jusqu'à la basilique principale. Cette salle comprend deux rangées de colonnes à bases attiques et à chapiteaux corinthiens et se termine peut-être au Sud par une abside. (Cette partie n'a pas été fouillée). Elle a 20 m. de large ; quatre bases et tronçons de colonnes au centre de la galerie ont dû supporter un *ciborium*. Etait-ce là un cloître ou une troisième basilique, un *triclinium* ou une salle de réunion ? Aucun indice n'en fixe l'usage.

Etude du monument

La description des monuments situés sur le terrain de *Damous-el-Karita* montre qu'il y a eu là un ensemble assez complexe bâti sur des constructions païennes antérieures. Il présente d'intéressantes particularités.

L'*atrium* est une exception dans les églises de l'Afrique du Nord (2), on le rencontre surtout à Rome. A Carthage, on trouve une autre église précédée d'une *area*, c'est la *basilica Majorum* ; un atrium à galerie se voit à Ste-Monique. En Tunisie il y a des atria à Feriana, à Siagu, au *Dar-el-Kous* (Le Kef), à Haïdra (3) ; en Algé-

(1) Une salle du même genre est attenante à la basilique près de Ste-Monique. Voir ci-dessous.

(2) Jérusalem, par contre, en présente deux exemples : le St Sépulcre et l'Eléona. Voir ci-dessous, rotonde souterraine de *Damous-el-Karita*.

(3) Gauckler, *Basiliques*, p. 18, pl. 5, 13, 24.

rie, à Tébessa (1), à Timgad (2) avec des fontaines qui servaient aux ablutions.

La *trichore* qui termine l'*area* ressemble à d'autres monuments du même genre, *memoriae* ou chapelles trouvées en Afrique et tout récemment à Carthage, à *Bir-Ftouha*. Une des mieux conservées, construite sur le même plan que celle de *Damous-el-Karita*, est la chapelle de Ksar-Hellal (3). Sur le carré central se trouvait une voûte en blocage ou en poteries, au fond de chaque abside s'ouvrait une fenêtre cintrée ; une porte également cintrée communiquait avec l'atrium. Un « ciborium » devait occuper le centre du carré comme on le voit encore dans la trichore d'Oubekkar. D'autres *cellae trichorae* ont été trouvées à Thélepte (4), à Henchir-Matria, à Sidi-Mohammed-el-Gebouï, à Bir-bou-Rebka (5), en Tunisie et à Kherbet-bou-Addoufen, à Tébessa, à Aguemmoun-Oubekkar (6), à Tigzirt (7), à Djemila (8) (baptistère), en Algérie. Les plus anciennes trichores connues sont celles des thermes ou des palais romains : *villa d'Adrien à Tivoli* (9) (plan quadrilobé), *Thermes*, connus sous le nom de *Palais impérial* de Trèves (4e siècle). Les catacombes d'Italie et les *areae* en fournissent des exemples assez anciens : ainsi, à Naples, les *catacombes de la basilique Restituta* (4e siècle) ; à Rome, sur la voie Appienne, le *martyrium de St-Callixte ; l'area de Sirmium* (10) (4e siècle) ; d'autres existent en Orient, en

(1) Gsell, *Mon. ant.* II, p. 265, n° 138.
(2) *Bull. Arch.*, 1914, p. 324.
(3) *C. R. Acad.*, 1897, p. 5, et Gsell, *Mon. ant.*, II, p. 220, n° 3.
(4) Gsell, *Mon. de Thelepte* dans les *Atti del Congresso..*, p. 122.
(5) Gauckler, *Basiliques*, p. 30.
(6) *Bull. arch.*, 1902, pl. 44, p. 335, et Gsell. *Mon. ant.*, II, p. 152, 157, 185.
(7) Gavault, *Tigzirt*, p. 6.
(8) Monceaux, *C. R. Acad.*, 1922, p. 384.
(9) H. d'Espouy, *Mon. ant.*, t. III.
(10) *Dict. A.L.C.*, I; 143.

Egypte, (à Bethléem, Assouan). D'après MM. de Lasteyrie (1) et Diehl (2), les *trichores* africaines ne peuvent remonter au delà de la fin du 5e siècle, le P. Vincent fixe la date la plus haute qu'il soit possible d'envisager, dit-il, à 450 (3). Cependant, dans les monuments chrétiens découverts à Djemila (4) et construits au début du 5e siècle (vers 410 ou 420 sous l'évêque Cresconius) il y a une trichore adjointe à un baptistère et qui paraît vraisemblablement de la même époque. Il faut donc attribuer à une date plus reculée certaines trichores africaines, et en particulier, celle de Damous-el-Karita, qui serait de la fin du 4e siècle ou au début du 5e, date à laquelle doit remonter la construction de la basilique. Dans cette trichore, l'abside du fond est plus petite que les deux autres, probablement parce qu'elle a été faite sur le plan d'une memoria antérieure, transformée en trichore. Quel est le pays qui a exercé le premier son influence sur les trichores africaines ? Il est difficile de le dire, car on en trouve des exemples à Rome et en Orient.

Par ses nombreuses rangées de colonnes formant un vaste quadrilatère, la basilique de Damous-el-Karita se rattache au type des basiliques orientales (5) dont le plan qui provient des antiques salles hypostyles de l'Egypte et de la Grèce (6), a continué de se perpétuer

(1-2) De Lasteyrie, *Nouvelles arch. miss.*, 1894, p. 47. Diehl, *Manuel d'art byz.*, IV, p. 208.
(3) Vincent, *Rev. arch.*, 1920, t. XI, p. 82 et *Bethléem*, p. 25.
(4) Monceaux, *Djemila*, *C. R. Acad.*, 1922, p. 384.
(5) G. Leroux, *Origine de l'édifice hypostyle*, p. 281 sq. M. G. Leroux distingue deux types de basiliques chrétiennes : 1° le type oriental (A) à nefs nombreuses, à front large, se rapprochant du carré, à ouvertures latérales dans le grand côté contigu à celui de l'abside ; 2° le type occidental (B) ou latin, formé d'un rectangle très allongé, plus profond que large, avec ouvertures sur le petit côté vis-à-vis de l'abside. M. L. Bréhier, dans le *Bull. monumental*, 1927, p. 234 et 245 a analysé cet ouvrage.
(6) G. Leroux, *loc. cit.*, et *La salle hypostyle de Délos. C. R. Acad.*, 1913, p. 615, sq.

dans les mosquées arabes (1). Dans la basilique de Carthage, la nef médiane seule était surélevée et un transept de même hauteur la coupait (2), dessinant une vaste croix latine. A l'intersection de ces deux nefs, il y avait peut-être, à l'imitation de certaines salles hypostyles, un lanterneau qui éclairait l'édifice. L'originalité de ce transept consiste à n'être pas placé immédiatement devant l'abside mais à une certaine distance en avant.

De plus, par la disposition de ses entrées, cette église reproduit le type d'un certain nombre de basiliques syriennes que M. G. Leroux nomme « mixtes » parce qu'elles ont des entrées sur deux côtés contigus, c'est-à-dire, sur un grand côté latéral et sur le petit côté frontal qui fait face à la principale abside (3). Ces églises réunissent à la fois, la disposition des basiliques de type occidental et celle des basiliques de type oriental, ce sont des monuments hybrides dont on trouve plusieurs exemples en Syrie : à Kherbet-Hass, à Buda, à Ksedjbeh, etc. (4).

Ce type d'édifice large n'est pas le type de la basilique primitive ; il est propre à l'Orient antique ; on le rencontre en Egypte, dans l'Assyrie, et au Haouran, dans le hilani syrien (5).

La basilique de *Damous-el-Karita*, à ouvertures latérales et frontales, est donc, comme certaines églises syriennes, un édifice d'un caractère mixte qui témoigne d'influences diverses.

(1) On en a un exemple en Tunisie dans la Grande Mosquée de Kairouan (Gauckler, *Mon. arabes*, *Guide Diamant* de Tunisie, etc...). La basilique de Matifou a un plan du même genre. Gsell, *Mon. ant.*, II, n° 79, p. 224.

(2) Une seule église en Tunisie possède un vrai transept ressemblant à celui des basiliques romaines ; c'est celle d'Henchir-Rhiria (6e siècle ?), Gauckler, *Basiliques*, pl. 15 et Massigli, *Mélanges*, 1912, p. 17.

(3) G. Leroux. *Les églises syriennes à portes latérales et le Testamentum Domini*, *Mél. Holleaux*, 1913, p. 115 sq.

(4) G. Leroux, *loc. cit.*, et H. C. Butler, *Architecture and other arts*, p. 93 sq.

(5) G. Leroux, *loc. cit.*

Les bases rectangulaires des grandes nefs devaient, soit être surmontées de deux colonnes jumelles, soit prolongées sur un pilier devant lequel il y avait une colonne. Or, on n'a trouvé nulle part de bases de colonnes jumelles, comme on en voit à la basilique de Dermech ; il est donc plus probable qu'une seule colonne était placée devant un pilier, disposition qui dénote une influence syrienne (1) et qu'on retrouve en Algérie à Morsott, à Tébessa (2) ; à Djemila (3) ; et en Tunisie, à Krima (4), à Fériana (5).

Le *ciborium* qui se trouve au croisement de la grande nef et du transept, mais non exactement au milieu, a dû être déplacé postérieurement à la construction de la basilique, à l'époque où l'on a élevé, pour restreindre l'édifice, une deuxième abside au S.-E. en avant de la première et probablement aussi les gros piliers qui coupent la grande nef ; le transept a rempli alors l'office de nef centrale.

Des modifications analogues se remarquent dans plusieurs églises de l'Afrique romaine : à Sufétula (6), à Ste-Salsa de Tipasa (7), à Upenna (8), à Segermes (9), Parmi les dépendances de la basilique de *Damous-el-Karita*, il y avait peut-être un monastère de religieuses dons les *cellae* desservies par une longue galerie semblent un reste. On sait que les monastères ont été de bonne heure répandus en Afrique : l'évêque Aurélius qui siégea pendant près de 40 ans à Carthage en avait

(1) Diehl, dans le *Manuel d'art byzantin*, p. 114 sq. en cite des exemples en Syrie. De Vogüé, *Syrie centrale* (nombreux exemples d'églises syriennes).

(2) Gsell, *Mon. ant.*, t. II, p. 128, 131 et n° 138.

(3) Monceaux, C. R. Acad., 1922, p. 384.

(4-5) Gauckler, *Basiliques*, pl. 11 et 21.

(6) Merlin, *Forum et églises de Sufetula*, p. 35 sq.

(7) Gsell, *Mon. ant.*, t. II, n° 159.

(8) Gauckler, *Basiliques*, p. 23 et *Arch. miss.*, 1908, t. 15, p. 405.

(9) Diehl, *Bull. Arch.*, 1904, p. 464.

fondé dans sa ville épiscopale (1) ; (391 à 429 ?) les textes en citent plusieurs (2). La vie de St-Fulgence parle des monastères de la Byzacène (3) ; à Tabarca, où il y avait un monastère de religieux (4), on a trouvé des épitaphes ressemblant beaucoup à celles de Damous-el-Karita, avec les mots : *mater, famula Dei, puella*... St Augustin (5) fonda un couvent de religieuses à Hippone ; à Tébessa (6) il en existait un également ; à Timgad on a retrouvé des cellules de moines bordées d'une longue galerie (7). Ces monastères avaient souvent d'importantes annexes. Dans les dépendances de la basilique de *Damous-el-Karita*, il devait y avoir des logements pour le clergé et peut-être un bâtiment spécial réservé à l'évêque. En tout cas, beaucoup de membres du clergé se sont fait enterrer dans la basilique ou dans l'*area* car les épitaphes d'évêques, de prêtres, de diacres, de lecteurs, etc., trouvées dans les fouilles sont nombreuses (8) ; l'alphabet fait penser à une école : « On sait la place que tenait l'école auprès de l'église, constate M. de Voguë, les prêtres étaient obligés par les canons d'ouvrir des écoles gratuites, de les munir de bibliothèques » (9) ; on formait aussi des « scholae-cantorum » pour relever la beauté des offices. Il y avait à El-Barah en Syrie, auprès de trois églises, une école et une maison affectée à une communauté de clercs (10). *Damous-el-Karita* devait avoir aussi des

(1) Audollent, *Carth. rom.*, p. 535. Nombreux monastères cités avec explications par le P. Lapeyre : *St-Fulgence de Ruspe*, p. 109 à 112.

(2) Voir ci-dessous, Basiliques non retrouvées : Monastères.

(3) Ferrandus, *Vie de St-Fulgence*, P. L. t. 65, p. 117 à 150. Diehl, *Afrique byzantine*, p. 477 sq.

(4) *Bull. Arch.*, 1905, p. 379.

(5) Aug. *Epist.* 24. P.L., tome 33 et *Opera Omnia S. Aug.*, Ed. Caillau, XLI, 178, Lettre 211.

(6) Ballu, *Le monastère byz. de Tébessa.*

(7) *Bull. Arch.*, 1910, p. 118.

(8) Voir ci-dessous : Inscriptions.

(9) De Voguë, *Syrie Centrale*, p. 97.

(10) De Voguë, *Syrie Centrale*, p. 97.

salles de réunions, de récréation (où étaient les *tabulae lusoriae*), des *cubicula* ou *triclinia*, salles d'agapes aménagées pour les banquets ; car les conciles de Carthage de 393 et de 397 défendirent de se réunir pour des repas dans les églises. Des salles destinées à cet usage ont été trouvées à Dougga (1) et à Morsott ; à Bulla-Regia on a découvert des débris de vaisselle et de calices de verre ayant servi aux agapes (2).

Il n'est pas rare de rencontrer en Afrique tout un ensemble de monuments chrétiens comme à Carthage ; Thélepte, Sufétula (3), Tébessa, Timgad (4), et surtout Djemila (5) (qui contient un groupe très curieux avec palais épiscopal, baptistère, salles de bains...) en fournissent des exemples.

Rotonde souterraine

En continuant un peu vers le Sud, à une petite distance de la dernière des *cellae*, on arrive à une intéressante *rotonde souterraine* qui a été découverte en 1912 (6). Cette *rotonde*, exactement circulaire, a 9 m. 15 de diamètre ; les murs sont construits en bon appareil de petites pierres de taille, et creusés de 16 hautes niches qui descendent jusqu'au sol ; ils supportaient une calotte dont on voit encore la naissance ; le sol est tapissé, à 9 m. de profondeur, d'une mosaïque de bonne époque, assez

(1) Poinssot, *Rev. Arch.*, 1925, t. 22, p. 240, *Thugga*.

(2) Voir ci-dessous basil. près de Ste-Monique.

(3) Gsell, *Atti del Congresso*... Merlin, *Forum et Eglises de Sufétula*.

(4) Ballu. *Le monastère byz. de Tébessa.* Monceaux, *Timgad Chrétien*.

(5) Monceaux, *C. R. Acad.*, 1922, p. 380 et *Bull. Arch.* 1923, p. 45.

(6) Delattre, *C. R. Acad.*, 1912, p. 470 sq., plans, dessins par A. Thouverey, p. 472 sq. Voir ci-dessous pl. III.

mal conservée, et n'offrant aucun signe particulier (1) ; au centre, une zone de dalles, larges de o m. 60, entoure une portion de la même mosaïque formant un cercle de 2 m. de diamètre. Cette zone devait porter un cancel ou un *ciborium*, mais il n'en reste aucune trace. Des colonnes de moyen module, en marbre numidique, dont on a retrouvé des fragments, devaient se dresser sur cette zone de dalles. Sur le pourtour intérieur de la rotonde, seize colonnes de granit gris, hautes de 3 m. 45 et distantes de 1 m. 60 d'axe à axe, étaient placées entre les niches. On en a retrouvé dix, posées sur des bases attiques et surmontées de chapiteaux byzantins à têtes d'animaux trouvés dans les fouilles. Trois soupiraux situés à l'est laissaient pénétrer la lumière.

On entre dans la rotonde par deux corridors prolongés par deux escaliers opposés l'un à l'autre et symétriques. Ces corridors longs de 10 m. 40 s'enfoncent dans le sol par quatre séries de trois degrés reliés par un palier en mosaïque. On bifurque ensuite à angle droit pour aboutir, par un escalier de neuf marches, à l'entrée de la rotonde. Le corridor de gauche devait servir d'accès, l'autre de sortie. Ce qui le fait supposer, c'est le sens de l'ornementation de la mosaïque tournée à gauche vers l'extérieur, à droite vers l'intérieur. Cette mosaïque représente un calice portant une large fleur rouge et entouré d'oiseaux variés (2). Le palier d'angle et l'escalier étaient ornés de colonnettes dont il reste les bases.

Les deux corridors aboutissent à deux pièces, séparées l'une de l'autre par une troisième petite salle. Une portion de mur formant l'arc d'un cercle à très grand rayon forme le quatrième côté de ces salles dans lesquelles on entre par des baies.

Les fouilles ont fourni d. érents fragments d'architec-

(1) On ne la voit plus aujourd'hui ; le P. Delattre l'ayant fait recouvrir.

(2) Comme la précédente, cette mosaïque a été recouverte.

ture : des *Chapiteaux* en marbre gris à têtes d'animaux et des fragments de ces mêmes chapiteaux : têtes et pattes de lions, de béliers, d'aigles, feuilles épineuses, etc. (1).

On ne saurait mieux décrire ces chapiteaux que ne l'a fait M. Héron de Villefosse : « Les chapiteaux de *Damous-el-Karita* (rotonde) sont entourés à leur base d'une couronne de feuilles d'acanthe qui s'élargissent et qui s'étalent en se développant. Des béliers d'un travail rude et sommaire, mais d'une exécution vigoureuse sont indépendants l'un de l'autre pour la partie antérieure du corps, tandis que leur arrière-train se confond dans une même masse et constitue la partie pleine du chapiteau. Chacun d'eux semble sortir sous un des angles de l'abaque, au milieu de larges feuilles découpées où se perdent les jambes. Un bouquet de feuilles d'acanthe remplit l'espace vide entre deux béliers. Les têtes, les avant-corps et les pattes, détachés en forte saillie, forment une décoration imposante, image de la force et de la résistance » (2).

Dans d'autres chapiteaux les béliers sont remplacés par des aigles, symbole de la Résurrection, d'un dessin également sobre et vigoureux, il n'en reste que des fragments. Plusieurs portent, entre les deux animaux d'angle, une tête de lion pleine d'expression ; le lion représentait la force et la vigilance : « Leur attitude à Damous-el-Karita, dit M. Saladin, rappelle les qualités que leur attribuaient les anciens ; sur le haut des colonnes, leur regard paraît scruter les moindres recoins de l'édifice » (3).

(1) Voir ci-dessous, pl. V *bis*. Jardin du Musée Lavigerie, à gauche en haut et dans la salle chrétienne. Voir Dict. A.L.C., t. IV, p. 217, fig. 3574.

(2) *Bull. monumental*, 1912, p. 420.

(3) *Bull. monumental*, 1911, p. 199 et *Bull. arch.*, 1901, p. 438 sq. On voit des consoles à feuillage pointu dans le baptistère de Salone (Dalmatie) du 4e siècle. Autres consoles très décorées dans le Mausolée de Dioclétien à Spalato. V. plus loin.

On a également retrouvé : des *consoles* de grande taille en marbre blanc, ornées d'une large feuille d'acanthe épineuse, et qui devaient supporter la coupole ; des fragments avec des feuilles de palmier ou des marguerites, des morceaux de *cancels* ajourés représentant des animaux symboliques : le paon, la colombe, le poisson.

Etude de la rotonde

Cette rotonde constitue aujourd'hui un des plus curieux monuments de Carthage. Elle répond au type des édifices circulaires. Ceux-ci ont reçu des destination variées ; sans nous arrêter ici aux nombreux temples païens circulaires, nous comparerons la rotonde de Carthage aux mausolées postérieurs au 3e siècle et aux baptistères.

A) *Principaux monuments circulaires.*

Rome présente d'anciens *mausolées circulaires :* ceux de *Caecilia Metella* sur la Voie Appienne et le vaste *mausolée d'Adrien*, ainsi que le *Panthéon*. Sur la voie *Praenestina*, un monument circulaire du 3e siècle, dit *Torre dei Schiavi* a peut-être été un tombeau, il est précédé d'un pronaos tétrastyle (1).

Au 4e siècle, les édifices circulaires se répandent et s'étendent à l'art chrétien :

Le *palais de Dioclétien à Spalato* (Dalmatie) (2) contient le *Mausolée* de cet empereur ; ce mausolée est octogonal à double étage (plan assimilé au plan circulaire), composé de deux ordres de colonnes supportant des corniches très décorées et surmonté d'une calotte hémisphérique. Autour, huit niches, (4 niches rectangulaires et 4 hémisphériques) alternaient avec huit colonnes. On entrait par un porche précédé de huit colonnes et surmonté d'une seule petite fenêtre ménageant ue demi-obscurité. Le sarcophage devait être au milieu sur la mosaïque. Entre les colonnes courait une frise, autour il y avait une autre rangée de colonnes.

(1) Isabelle, *Les édifices circulaires*, p. 72, pl. 26 et Letarouilly, *Edif. de Rome.*

(2) *Dict. A.L.C.*, t. IV, 1019. H. d'Espouy, *Mon. antiques*, t. III. Hébrart et Zeiller, *Spalato*.

A Rome, à l'époque de Constantin, le *tombeau de Ste-Constance* est construit sur plan circulaire, entouré de niches à l'intérieur et surmonté d'une coupole ; le mausolée était placé au centre. Il n'y avait qu'une entrée précédée d'un porche et d'une vaste *area* de forme elliptique où l'on a trouvé des sarcophages chrétiens et de nombreuses tombes ; les fidèles avaient voulu se faire enterrer auprès des restes vénérés de Ste-Constance (1).

Outre ces mausolées, plusieurs *baptistères* reproduisent le plan circulaire : A Rome, le *baptistère de la basilique du Latran* (2), dit de Constantin, octogonal avec deux entrées opposées et accosté de chapelles. La coupole qui surmonte la cuve est soutenue par huit colonnes, la voûte est formée de petites poteries. A *Nocera* (3), autre *baptistère* circulaire, ce ne sont là que les principaux.

En *Palestine*, à l'époque constantinienne, deux monuments circulaires sont construits sur un plan et des dimension identiques ; ce sont : l'*Anastasis de la basilique du St-Sépulcre* et la *chapelle de l'Ascension* au mont des Oliviers ; le premier contenait le tombeau vide du Christ, la deuxième rappelait le souvenir et le lieu de l'Ascension.

L'*Anastasis* (4) est surmonté d'une vaste coupole de

(1) Isabelle, *op. cit.*, p. 79, pl. 33 et *dict. A.L.C.*, t. I, fig. 234, col. 946 et 962.

(2) Isabelle, *op. cit.*, p. 72, pl. 28 et *dict. A.L.C.*, II, 412 sq.

(3) Id., *op. cit.*, p. 87, pl. 39 et *dict. A.L.C.*, II, 424.

(4) Vincent et Abel, *Jérusalem*, t. II, p. 57 sq. et *Dict. A.L.C.*, t. VII, col. 2317 sq. Isabelle, *op. cit.*, p. 89, pl. 3. Une 2e colonnade avec galerie surmontait la première.

38 m. de diamètre soutenue par une colonnade intérieure entourée d'un collatéral annulaire pour la circulation ; au milieu, une chapelle contient le tombeau du Christ ; le jour, ménagé en demi-obscurité, ne pénètre que par le haut. De l'*Anastasis*, on entrait dans l'*atrium* qui précédait la basilique par trois portes. Ce tombeau avait été bâti en forme de rotonde, dit Eusèbe, conformément à la tradition romaine des monuments princiers (1).

L'*Eglise de l'Ascension*, élevée sur le même plan que l'Anastasis mais octogonale à l'extérieur, communiquait avec le dehors, à l'ouest, par des portes précédées d'un péristyle et d'un escalier monumental (2).

Du 5e siècle datent le *baptistère* octogonal de *San-Giovanni* (3) à Ravenne et plusieurs monuments syriens : à Ksedjbeh (4) et à Deïr-Séta (5), il y a des baptistères octogonaux ; de même à *Kalât-Sema'n* et à St-Georges d'Ezra (6) où l'octogone est inscrit dans un carré.

Au même siècle, les monuments circulaires chrétiens apparaissent dans l'Afrique du Nord ; ils y sont précédés par quelques édifices circulaires plus anciens. L'un de l'époque punique, non loin de Tipasa, improprement nommé : *le Tombeau de la chrétienne* (7) c'est une vaste rotonde surmontée d'une calotte; les autres sont romains comme le *mausolée des Lollii* et celui de *Taksebt*.

Dans une *area* chrétienne de Tipasa, on peut voir un autre mausolée sur plan circulaire avec des *arco-*

---

(1) Eusèbe, *Theophania*. frag. 3.

(2) Vincent et Abel, *op. cit.*, II, p. 368 sq. ; *Dict. A.L.C.*, t. VII, 2325.

(3) *Dict. A.L.C.*, t. II, 427.

(4) *Dict. A.L.C.*, t. II, 436 et Butler, *Architecture and Other arts*.

(5-6) de Vogüé, *Syrie Centrale*, pl. 116, p. 131 ; pl. 139 et 21 p. 61.

(7) Gsell, *Prom. archéol.*, p. 143 sq., construit sur le même plan que le Médracen (punique), *Mon. ant.*, t. I, p. 65, 69.

solia (1) et une galerie annulaire intérieure. Il est de la fin du 5e siècle, époque où l'on commençait à permettre l'inhumation dans les villes. Le centre est à ciel ouvert.

Un mausolée circulaire existe aussi à *Blad-Guitoun* (2) ;

Un intéressant baptistère a été élevé à *Djemila* (3) (Cuicul) au début du 5e siècle, sous l'évêque Cresconius. Outre les salles, le vestibule et l'établissement de bains qui dépendent de ce baptistère, celui-ci se compose de trois parties concentriques, dont deux sur plan circulaire : d'abord un vestibule voûté garni de niches hémisphériques nombreuses sur ses deux parois et qui communique par une porte avec l'établissement de bains et, à l'extrémité opposée, avec les salles voisines par deux autres portes situées à l'Est. L'ensemble a 11 m. 50 de diamètre. Les deux portes symétriques servaient l'une au clergé, l'autre aux catéchumènes. A l'intérieur est une rotonde centrale couverte d'une coupole s'élevant à 4 m. 74 au-dessus du sol, et munie au sommet d'un *oculus*. Cette rotonde communique avec le corridor circulaire par deux portes opposées se faisant face. Au milieu se trouve la cuve sur plan carré avec une colonne à chacun des angles. Au fond de la cuve sont figurés des poissons. Les deux hémicycles formés par le vestibule annulaire sont terminés à l'est par une trichore ; on descend au baptistère par six marches. Ce monument est un des plus curieux baptistères de l'Afrique du Nord.

Le 6e siècle fournit également de nombreux monuments circulaires :

Le *Tombeau de Théodoric* (4), à deux étages de co-

(1-2) *Mon. ant.*, t. II, p. 410 à 412.

(3) Monceaux, *Djemila et C. R. Acad.*, 1922, p. 384 et *Bull. Arch.*, 1922, p. 26, 1923, p. 45, 1924, p. 86 ; *Dict. A.L.C.*, lettre J. t. VII, col. 2225, fig. 6170.

(4) Isabelle, *Les Edifices circulaires*, p. 75 à 105, pl. 44 à 53.

lonnes, éclairé en haut par de petites fenêtres et surmonté d'une coupole qui repose sur une large corniche.

L'église *St-Vital de Ravenne*, et le *tombeau de Tossia*, sans colonnes et où les tombes sont placées dans des niches profondes (1).

Le *baptistère de la basilique épiscopale de Salone* (2) (Dalmatie) ; il est octogonal, orné de niches à l'intérieur et d'une galerie circulaire de colonnes, avec la cuve au centre. La mosaïque représente un cerf se désaltérant à un calice avec cette inscription : SICUT CERVUS DESIDERAT AD FONTES AQUARUM, ITA DESIDERAT ANIMA MEA AD TE DEUS (3). Deux entrées opposées l'une à l'autre, communiquent avec les salles voisines : *consignatorium, catechumenum*.

A *Parenzo* (Istrie), un *baptistère* octogonal (4) avec une cuve hexagonale, deux entrées opposées, l'une donnant sur l'*atrium* et l'autre sur une salle ; une *trichore*.

En *Tunisie*, le *baptistère octogonal* de *Tabarca* (5), entouré de niches et surmonté d'une coupole, et un *mausolée circulaire* près de *Putput*, à Ksar Menara (6).

Revenons à la *rotonde* de *Damous-el-Karita*.

Destination de la rotonde souterraine

D'après ces divers monuments, on voit que le plan circulaire a été utilisé, dans l'archéologie chrétienne, soit pour des baptistères, soit pour des mausolées. Le P. Delattre suppose que la rotonde en question a été primitivement un baptistère (7). Le voisinage d'un puits, la

(1) Isabelle, *loc. cit.*
(2) *Dict. A.L.C.*, t. IV, col. 87, fig. 3524.
(3) Voir ci-dessous : Les baptistères de Carthage.
(4) *Dict. A.L.C.*, Baptistères, t. II, p. 430.
(5) Gauckler, *Basiliques*, pl. 16.
(6) Cagnat, *Arch. des miss.*, t. XI, p. 11.
(7) *C. R. Acad.*, 1912, p. 466.

disposition de la rotonde propre à contenir une cuve centrale entourée de colonnes supportant un dais et des rideaux, les deux ouvertures facilitant la circulation et les symboles qu'on y rencontre : le calice, le paon la colombe, le poisson ; tout cet ensemble convient bien, en effet, à un baptistère.

Cependant, aucune trace de cuve, ni de conduit souterrain amenant l'eau n'a été découvert. D'autre part, la proximité du baptistère de la basilique voisine, rendait inutile l'existence d'un deuxième monument servant au même usage.

La rotonde était donc très probablement un *Mausolée*, construit sur le plan traditionnel des tombeaux princiers romains (1). Sa situation semi-souterraine, le demi-jour qui, de même qu'aux tombeaux de Dioclétien, de Constance, de Théodoric (2), et à l'*Anastasis* du St-Sépulcre (3), éclairait faiblement l'intérieur, sont des dispositions spécialement funéraires. Certains symboles se rapportent à la Résurrection (le paon, l'aigle des chapiteaux), d'autres au chrétien régénéré par le baptême et le St-Esprit (le poisson, la colombe), ils rappellent aussi l'Eucharistie, ou peut-être le sang répandu par le martyre (une fleur rouge surmontant un calice). Tout indique le tombeau, non seulement d'un grand personnage, mais d'un saint, objet d'une vénération spéciale, d'un martyr sans doute, dont les restes étaient fréquemment visités par la foule. Cette affluence des pèlerins a motivé la construction de deux escaliers (pour l'accès et pour la sortie) qui facilitaient la circulation autour d'un sarcophage ou d'un reliquaire placé au centre de l'édicule et protégé par des colonnes et des cancels. L'*Anastasis* du St-Sépulcre communiquait ainsi avec l'extérieur par

(1) Eusèbe, *Théophania*. Frag. 3.
(2) Voir ci-dessus, Edifices circulaires.
(3) Voir ci-dessus.

plusieurs portes à cause de la foule des chrétiens de tous pays qui venaient le visiter. Les Mausolées princiers n'ont généralement qu'une entrée.

Le grand arc de cercle situé en avant du monument et qui se continue au delà serait-il l'enceinte d'une « area » placée, comme le cimetière elliptique du tombeau de Ste-Constance à Rome, devant un mausolée ? (1) La poursuite des fouilles pourrait seule le dire (2). Remarquons seulement que cette forme semi-circulaire a déjà été employée pour l'*area* de la basilique principale de *Damous-el-Karita*.

Quel est le saint qui a pu avoir là son magnifique tombeau ? Aucun document épigraphique n'a été retrouvé, aucun texte ne le fait pressentir. Peut-être, audessous des consoles, une frise portant une inscription donnait-elle la clef de l'énigme (3).

Epoque

Par contre, le style des chapiteaux ayant des animaux dans les angles et celui des consoles à feuillage pointu qui les surmontent, permettent de fixer l'époque de la Rotonde. De nombreux chapiteaux du même genre existent dans différentes régions ; ils sont de provenance byzantine et pendant longtemps on les a attribués à tort au 6ᵉ siècle.

M. Saladin cite des chapiteaux à têtes d'animaux à Kairouan, dans les mosquées de Sidi-Okba et des Trois-Portes ; à Tunis, dans la Djema-Zitouna (4) ; d'autres

(1) Voir ci-dessus.

(2) Cette partie n'a pas été explorée. La rotonde se rattache probablement par d'autres constructions aux dépendances de la basilique : *cellae* et galerie.

(3) Il y en avait une au tombeau de Dioclétien, voir ci-dessus.

(4) Gauckler, Roy et Saladin, *Collection des mon. arabes de la Tunisie*, p. 71. Saladin, *Bull. Arch.*, 1901, p. 438 sq. et *Bull. monumental*, 1911, p. 199.

proviennent de l'Enfida, près de Bou-Ficha (1) où ils étaient dans une église ; de Bordj-Messaoui (2), de Segermes (3). Plusieurs de ces chapiteaux répandus en Tunisie, appartenaient à des édifices de Carthage où s'est fait sentir particulièrement l'influence byzantine ; on en trouve également dans d'autres régions : à Venise, à Ravenne, à Vérone, en Italie, à St-Démétrius de Salonique (4), église du début du 5ᵉ siècle réparée au 6ᵉ, à Parenzo, et en Dalmatie dans le baptistère de Salone (5).

« Ces chapiteaux, dit M. Gsell, se fabriquaient dans les carrières de Proconèse et étaient envoyés dans les pays les plus divers » (6). Certains reproduisent presque exactement ceux de la Rotonde de Carthage et l'on y reconnaît une même facture, mais ceux de Carthage sont en marbre gris. Ils témoignent d'une influence persane sur l'art byzantin.

M. L. Bréhier, qui les a spécialement étudiés, prouve qu'ils appartiennent à l'époque théodosienne, c'est-à-dire au début ou au milieu du 5ᵉ siècle et non au 6ᵉ. Leur facture vigoureuse, leur relief, l'expression des animaux, ne se retrouvent pas au 6ᵉ siècle. Les chapiteaux théodosiens qui ressemblent le plus à ceux de Damous-el-Karita sont à Constantinople, au Musée Impérial Ottoman et surtout à St-Apollinaire *in Classe* (7). Une récente étude du P. de Jerphanion a confirmé la date assignée ici à ces chapiteaux (8).

(1) J. P. Kirsch, *Bull. d'Arch. et de Litt. chrét.*, 1913 ; *Mélanges*, 1902, p. 324 et Saladin, *Bull. Arch.*, 1901, p. 438.

(2) *Dict. A.L.C.*, t. 8, col. 699.

(3) Diehl, *Bull. Arch.*, 1904, p. 464 sq.

(4) *Dict. A.L.C.*, III, 462 ; Tafrali, *St Démétrius de Salonique*. Bréhier, *Nouv. Arch. des Miss. scient.* 1913, p. 34 sq.

(5) *Dict. A.L.C.*, IV, 87.

(6) Gsell, *Mélanges* 1901, p. 212 et Diehl, *Manuel*, p. 169.

(7) Bréhier, *loc. cit.*, pl. I, nº 2 et II, nº 1.

(8) De Jerphanion, *La voix des Monuments*, p. 96 sq.

Outre les monuments eux-mêmes, le terrain de Damous-el-Karita a fourni de nombreux fragments des sculptures, qui décoraient les divers édifices.

Relief de l'Adoration des Mages et de l'Apparition de l'Ange aux Bergers

La plus remarquable de ces œuvres d'art est un bas-relief de marbre blanc représentant en deux tableaux l'*Adoration des Mages* et l'*Apparition de l'Ange aux Bergers* (1). Malheureusement cette pièce est très dégradée, aucun personnage n'est au complet, toutes les têtes ont disparu.

Le premier sujet montre *la Ste-Vierge* offrant son divin Fils à l'*Adoration des Mages* dont il ne reste que des traces. La Vierge est assise sur un trône porté par quatre colonnettes, présentée de trois-quarts et tenant sur ses genoux l'Enfant-Jésus déjà âgé de plusieurs années. Elle est vêtue d'une ample tunique plissée. L'Enfant-Jésus porte également une longue tunique et un manteau ; son bras droit qui a disparu devait être tendu vers les Mages, le bras gauche est replié sur la poitrine. Derrière le trône on voit deux prophètes, debout, vêtus du *pallium*, les mains tendues en avant dans le geste de désigner quelque chose ou de prier. En avant de la Vierge se tient un ange ailé. vêtu d'une longue tunique drapée, les pieds chaussés de sandales. A gauche, un arbre termine le tableau.

On ne voit pas, il est vrai, les Mages qui ont disparu et dont il ne subsiste que quelques vestiges. Cependant,

(1) Delattre, *Le culte de la Ste-Vierge en Afrique ;* le P. Delattre a mentionné dans plusieurs opuscules le relief de *Damous-el-Karita*. C'est dans l'ouvrage cité ci-dessus qu'il l'étudie avec le plus de détails, ainsi que plusieurs autres fragments trouvés dans la même basilique et ayant trait à la Ste-Vierge. *Musée Lavigerie, Catalogue*, 1899, p. 5, pl. I, n° 1 ; p. 7, pl. I, n° 2. Texte du P. Delattre. Voir *Dict. A.L.C.*, t. II, Carthage, col. 2293 sq. Ci-dessous, pl. VI.

il est difficile d'admettre que les personnages qui complétaient la scène n'aient pas été les Mages. Les pieds qui subsistent ou dont la trace est encore visible, font voir qu'ils étaient trois, nombre généralement adopté dès avant le 4e siècle pour ces princes adorateurs du Christ-Enfant (1). Parmi les fragments retrouvés, il y avait une main recouverte d'un voile et portant un objet ressemblant à une cassolette tendue vers l'Enfant-Jésus dans un mouvement d'offrande (2). Mais ce qui est décisif c'est la présence de l'Ange, messager et introducteur céleste, qui ne permet pas de douter du caractère des personnages disparus.

L'ensemble de la scène se rapproche beaucoup, d'ailleurs, d'autres adorations des Mages des premiers siècles chrétiens et le bas-relief forme, avec celui de l'Apparition de l'Ange aux bergers, un diptyque dont les deux sujets se complètent. Aussi, M. de Rossi n'hésita-t-il pas à reconnaître dans la sculpture de *Damous-el-Karita*, les Mages présentant leurs dons à l'Enfant-Jésus ; son avis a été généralement admis (3).

La deuxième scène est située au-dessous de la première à laquelle elle fait pendant. Il ne reste que quelques fragments des bergers et deux arbres se détachant du fond ; mais ces fragments sont suffisants pour qu'on se rende compte du sujet représenté.

Ces deux groupes sont entourés d'une bordure de feuilles pointues, ajourées au trépan et posées les unes à côté des autres. L'ensemble forme deux tableaux pleins de vie, d'un relief très accusé ; les membres des personnages, d'un galbe délicat et plein de finesse sont tra-

(1) *Dict. A.L.C.*, t. VIII, col. 1699 ; Musée de Latran, *Adoration des Mages*. Le nombre des Mages varie dans certaines fresques des Catacombes de Rome.

(2) Delattre, communication orale.

(3) Cependant, M. A. Audollent émet un doute sur la présence des Mages ; communication orale.

vaillés avec soin, les gestes sont expressifs, les poses aisées et naturelles, les plis des draperies souples ; la facture large et l'harmonie de la composition en font une œuvre de grand mérite. « Ce qui ajoute une valeur exceptionnelle à cette pièce d'art chrétien, dit M. de Rossi, c'est qu'elle ne provient pas de la face d'un sarcophage mais qu'elle était destinée à orner l'église. La place où le relief a été trouvé, semble indiquer qu'il décorait une des entrées de la basilique, celle qui donnait directement accès au clergé » (1).

Quelle date doit-on assigner à cette sculpture ? Les avis sont partagés ; on l'a jusqu'ici attribuée soit au 4e siècle, soit au 6e, époque de l'occupation byzantine. M. de Rossi, après l'avoir comparée à diverses œuvres d'art du 4e au 6e siècle, affirmait que le *Relief des Mages* ne peut être postérieur au 4e siècle, il le croit même de la Renaissance constantinienne (2). Le R. P. Delattre est de son avis auquel se rangent M. A. Audollent (3) et dom Leclercq (4). Mais divers savants sont d'une opinion différente. Se basant principalement sur le style des draperies et sur la bordure épineuse dont on trouve plusieurs exemples sur des chapiteaux attribués à l'époque byzantine, 6e siècle, notamment à Carthage et en Afrique (5). MM. Cagnat, Saladin (6), Diehl (7), Gsell (8), Gauckler (9),

(1) De Rossi, *Bull. di Arch. crist.*, 1884-85, p. 49 sq.

(2) De Rossi, *loc. cit.* et Delattre, *Quelques notes d'Arch. chrét.* Lyon, 1910, p. 1 sq. et *Le Culte de la Ste Vierge en Afrique*.

(3) Audollent, *Cart. Rom.*, p. 654.

(4) *Dict. A.L.C.*, t. II, 2295, fig. 2144, sq. M. Bayet (cité par le P. Delattre) est du même avis.

(5) Voir l'énumération de ces chapiteaux à la rotonde souterraine.

(6) Cagnat-Saladin : *Voyage en Tunisie*, 1894, p. 392 et Bull. *arch.* 1901, p. 438 sq.

(7) Diehl, *Manuel*, p. 124 sq. et *Afrique byzantine*, p. 391, n° 3.

(8) Gsell, *Mélanges*, 1900, p. 143. M. Stuhlfauth est du même avis (cité par M. Gsell).

(9) Gauckler, *Coll. des Mon. arabes* de la Tunisie, 1899, p. 71.

fixent la date du relief des Mages au 6e siècle. Nous avons vu précédemment que les chapiteaux byzantins à aigles ou à animaux dans les angles ne sont pas du 6e siècle mais de l'époque théodosienne (1) ; or, ce sont ces chapiteaux qui ont aussi un tore orné de feuilles épineuses semblables à celles du relief des Mages. On trouve encore cette même bordure à Carthage sur des chapiteaux de la basilique de Bir-Knissia (2). Les feuillages épineux ont apparu bien avant le 6e siècle. On les voit dès le 4e siècle en Syrie, en Egypte, dans le palais de Spalato (3), terminé en 305 et dans plusieurs monuments de transition de l'Afrique du Nord antérieurs au 6e siècle, à Carthage, à Tigzirt, par exemple, où se remarque aussi l'emploi du trépan.

En outre les draperies du relief des Mages ne sont pas très différentes des vêtements d'autres statues d'époque antérieure ; ainsi une statue romaine du Musée du Bardo, une pyxide en ivoire du Musée de Berlin (4) attribuée au 4e siècle, un fragment de sarcophage du 4e siècle (5) où les mouvements des personnages ont la même souplesse que dans la sculpture de *Damous-el-Karita*. La position de la Vierge sur une chaire décorée se retrouve fréquemment et à différentes époques soit sur des sarcophages, soit sur des mosaïques. Un sarcophage du Musée de Latran attribué au 4e siècle et provenant de la basilique de St-Paul-Hors-les-Murs représente l'Adoration des Mages (6) : la Vierge est assise sur une chaire, un

(1) Voir ci-dessus.

(2) Voir ci-dessous, pl. XXIII.

(3) Hébrard et Zeiller, *Le Palais de Dioclétien à Spalato*, p. 65 sq. Bréhier, *Nouv. Arch. des Miss.*, 1913, p. 2 sq.

(4) *Dict. A.L.C.*, t. VII, col. 1943.

(5) *Dict. A.L.C.*, t. VIII, col. 1731, fig. 6888.

(6) Musée de Latran, dans le *Dict. A.L.C.*, t. VIII, col. 1699. M. Bréhier cite aussi un chapiteau représentant l'Adoration des Mages, aux formes souples et pleines de vie. Il l'attribue au 5e siècle. *Arch. des Miss.*, 1913, p. 34. Comparer aussi à l'Adoration des Mages de Cherchel, *Musée du Louvre*, *Catal. sommaire des marbres antiques*.

tabouret sous les pieds, elle tient l'Enfant-Jésus sur ses genoux ; derrière, un personnage debout représente peut-être St-Joseph, les Mages sont vêtus de tuniques courtes et du bonnet phrygien. Nulle part, dans les sculptures du 6e siècle on ne voit la vie, l'expression, la perfection du modelé qu'offre le relief de Carthage. On a comparé celui-ci à la sculpture de l'ambon de Salonique (1) représentant le même sujet et qui est du 6e siècle. La comparaison des deux sculptures suffit à établir la profonde différence qui existe entre elles ; le manque de composition, la raideur des personnages, la lourdeur du modelé font de l'Adoration de Salonique une œuvre sensiblement inférieure à la sculpture de Damous-el-Karita. L'adoration des Mages a été souvent représentée spécialement dans l'art copte et dans tout l'Orient à l'époque du concile d'Ephèse (431) pour affirmer contre Nestorius, la maternité divine de Marie (2). D'autre part, l'ange ailé peut difficilement remonter au début du 4e siècle, les ailes des anges n'apparaissent que vers la fin de ce siècle dans l'iconographie chrétienne (3).

La bordure du relief de *Damous-el-Karita*, permet donc de lui fixer une date qui est confirmée par le style et la composition du relief, ainsi que par les personnages qui y figurent. Cette sculpture doit être attribuée à la fin du 4e siècle ou au début du 5e, date de la construction de l'église : elle a dû être exécutée par un artiste grec, venu probablement à Carthage ; elle prouve que la tradition et les procédés classiques de l'époque constanti-

---

(1) Bayet, *Arch. des Miss.*, 1876, p. 445.

(2) Gayet, *Art. Copte*, p. 213 sq.

(3) D'après M. Le Blant, les Anges ailés ne remontent guère plus haut que le Bas-Empire. Le Blant, *Sarcophages chrétiens de la Gaule*, p. 75, note 3.

De Rossi, cité par Delattre ; Musée Lavigerie, 1899, nos 5 à 7 et *Le Culte de la Ste-Vierge en Afrique*. Leclercq, *Dict. A.L.C.*, Ange, t. I, 2080 sq.

nienne se sont conservés pendant tout le 4e siècle en se mêlant à certaines techniques byzantines ; il est intéressant de constater, qu'ils ont doté l'Afrique, d'une œuvre d'art d'un réel mérite.

Fragments de sculpture

Outre le Relief des Rois mages et des Bergers, la basilique de *Damous-el-Karita* a fourni différentes sculptures attribuées au IVe siècle et d'une facture moins soignée. Les sujets qu'on y rencontre sont : le Bon Pasteur (1), la multiplication des pains, Adam et Eve, le Christ en docteur, avec le volumen, des orants et des orantes, St Pierre écoutant le chant du coq (2), sujets fréquemment représentés dans l'iconographie chrétienne des premiers siècles et qu'on retrouve, entr'autres lieux, au Musée de Latran.

St Augustin nous apprend que l'Eglise d'Afrique avait une dévotion spéciale au miracle de la multiplication des pains, symbole de l'Eucharistie et de la Résurrection. Ces sujets sont reproduits sur des carreaux en terre cuite et sur de nombreuses lampes chrétiennes de Carthage. Sur une dalle, un Bon Pasteur gravé au trait (3e ou 4e siècle) est une œuvre de mérite (3).

On a retrouvé un bas-relief païen représentant le *Rapt du Palladium* provenant des villas du 2e siècle (4) ; des

---

(1) Musée Lavigerie, 1899, pl. III, 1, p. 12. Comparer avec ceux de Dermech, voici ci-dessous, pl. XIX ; même sujet dans les *Catacombes de Sousse*, Leynaud, p. 51, 52, fig. 14.

(2) Jardin du Musée Lavigerie à droite sur le mur du parloir et dans la galerie. *Catalogue du Musée Lavigerie*, 1899, 3e Série, pl. II, no 3. Voir des sujets analogues au Musée du Bardo (Alaoui). *Guide du Musée*, Salles III et IV.

(3) Delattre, *Rec. Sté de Const.*, 1884 et 1887, *Miss. cath.*, 1886, p. 119 sq., *Catal. du Musée Lavigerie*, 1899, pl. III, no I, p. 12.

Voir aussi *Musée du Bardo*, *Catal.* 1909, nos 103 à 108. Carreaux semblables à Hadjel-el-Aïoun, Merlin, *Bull. Arch.*, 1909, p. 149.

(4) *Catal. du Musée Lavigerie*, 1915, 2e suppl., pl. I, 2, p. 2.

fragments de personnages dans l'attitude du combat, une main en marbre, un personnage (sauf la tête) revêtu du *clavus* (1). L'édifice qui se trouve devant les *cellae* a fourni des débris représentant un calice, des animaux : cerfs, brebis, colombes, etc... et un fragment de personnage païen de très grande taille ; la tête est imberbe et la main droite levée tient une hampe portant à son sommet un animal debout, un chien ou un loup (2).

Mosaïques

Dans la salle voûtée qui touche l'*atrium* (3), on a trouvé une mosaïque représentant une femme entièrement nue qui se contemple dans un miroir, un manteau lui couvre seulement une épaule et tombe jusqu'à terre. Pendant longtemps on l'a crue Ste-Perpétue, car son attitude est conforme à la description de la Passion de cette sainte, et la mosaïque reproduit des dessins formant des croix. MM. Gsell et Gauckler y ont finalement reconnu une Vénus ou un Hermaphrodite qui décorait des thermes romains antérieurs à la basilique (4).

Il y avait en outre plusieurs mosaïques tombales. L'une représente les trois Hébreux dans la fournaise (*Tres pueri*) une autre, une orante debout drapée et nimbée, tenant une fleur dans chaque main au milieu de deux flambeaux allumés (5). Cette orante, figurant l'âme du

---

(1) *Rev. Tun.*, 1915, p. 168.

(2) *C. R. Acad.*, 1911, p. 575.

(3) Delattre, *Miss. Cath.*, 1881, p. 163 et Gauckler, *Inv. Mos.*, p. 280 à 287, nos 847 à 878.

(4) Gauckler, *Inv. Mos*, n° 847 ; Gsell, *Mélanges*, 1900, p. 118. Bibliographie complète dans Audollent, *Carth. Rom.*, p. 175.
Delattre, *Miss. carth.*, 1881, p. 164 et 1883, p. 393. Cette mosaïque est au Musée Lavigerie, ainsi que toutes celles qui proviennent de *Damous-el-Karita* ; 1899, p. 25, 26. M. Héron de Villefosse signale des Hermaphrodites à Cherchel, *Arch. Miss.*, 1875, p. 407.

(5) *Musée Lavigerie*, 1899, p. 25, 26.

défunt a beaucoup d'analogie avec les mosaïques trouvées à Tabarca (1). Les nefs majeures étaient pavées de mosaïques tombales représentant des croix grecques et latines, des monogrammes, des colombes, paons, agneaux, calices, vigne, etc.

La région des *cellae* a fourni le portrait d'un défunt en orant vêtu d'une tunique à « clavi » et différents symboles souvent dessinés au trait sur des plaques tombales (2).

Tombeaux

La basilique était pavée de dalles funéraires, en outre, soit dans l'*area*, soit dans le *quadratum populi*, dans les absides, les chapelles et les dépendances, l'ensemble des tombes, les caveaux funéraires, les hypogées, les inscriptions, montrent qu'on a enterré là sans discontinuer pendant plusieurs siècles.

La basilique était superposée à des constructions païennes, qui se continuaient en un cimetière païen dont on a retrouvé le colombarium, de nombreuses tombes et des inscriptions. Les sépultures chrétiennes sont de toutes sortes : sarcophages parfois à strigiles ou ornés de reliefs variés, auges en pierres carrées recouvertes d'une dalle, jarres coupées par le milieu et refermées après l'introduction du corps du défunt (un enfant généralement (3). En somme tous les genres de sépultures chrétiennes se retrouvent à *Damous-el-Karita*. Suivant l'usage, elles ne contenaient aucun objet. Certaines tombes qui renfermaient des bijoux ou d'autres objets, étaient des

---

(1) Elles sont au Musée du Bardo. Gauckler, *C. R. du Serv. des antiq.*, 1898, p. 9. *Musée du Bardo*, 1907, nos 306 à 328 et 1897, p. 16 et 19, nos 41, 42, 48, 60, 61 sq., pl. IV.

(2) Gauckler, *Inventaire des Mosaïques*, nos 848 à 875. *Dict. A. L. C.*, t. II, 2297.

(3) Même genre de sépultures à Bir-Djebbana, au Kram, en Algérie. Voir ci-dessus : Topographie et détails dans le *dict. A. L. C.*, t. I, col. 732, Area.

tombes païennes, elles ont fait connaître la limite des constructions chrétiennes. Le sous-sol de l'*area* était rempli de sépultures, M. de Rossi (1) affirme qu'on a enterré à *Damous-el-Karita* dès le 3e siècle et qu'on y célébrait le culte. C'est une des plus anciennes nécropoles de l'Afrique chrétienne.

Inscriptions

Les inscriptions et morceaux d'inscriptions trouvées à *Damous-el-Karita* atteignent 20.000 (2) ; plusieurs sont très anciennes et portent les symboles primitifs : l'ancre, le vase remplaçant l'orant (le chrétien est le *vas Christi*). Un grand nombre contiennent la formule *fidelis in pace* fréquente à Carthage (3) ; toutes les formules d'inscriptions s'y trouvent : le nom seul, les mots *in pace* avec et sans le nombre des années du défunt ; *fidelis in deo*, les titres d'évêque, de *presbyter*, de diacre, d'*acolutus*, de *lector*, etc... Les épitaphes de *religieuses*, ainsi que celles de *vierges consacrées* sont nombreuses, dans la région au Sud de la basilique du baptistère, ce qui fait supposer qu'il y avait là un monastère de religieuses ou tout au moins une place spéciale réservée aux sépultures des vierges (4). Ces épitaphes portent les termes de : *Virgo sacra, virgo sacrata, ancilla Dei, puella sacra, virgo sancta, electa Domino, virgo Dei, puella Christi, digna puella* (5) ; l'épitaphe de *Caledonia virgo sacra* (5)

(1) Cité par Delattre, *Miss. Cath.*, 1883, p. 357, de Rossi, *Bull. arch. crist.*, 1884-1885, p. 44 à 52.

(2) *Corpus Inscr. lat.*, VIII, Suppl. 13.393 sq. Delattre, *Epigr. chrét.*, 1926, p. 12, 13, 21, 22, 25, 27, 33, 37, 55, 58, 59, 61, 62, 63, 72, 78. *Musée Lavigerie, Catal.*, 1899, p. 17, 20, 21, 24.

(3) Plusieurs d'entre elles ont été étudiées par M. Monceaux, *Rev. arch.*, 1903, p. 59, 84 sq. D'après M. de Rossi, *fidelis in pace*, formule presqu'inconnue à Rome, signifie, *in Ecclesiae sinu*.

(4) Delattre, *Epigraphie chrét.*, p. 63. *C.I.L.*, 2e supp., nos 25.059, 25.060.

(5) Delattre, *Epigr.*, p. 63 et Jardin du Musée Lavigerie.

est surmontée d'un fragment de relief ; celle d'*Eutitia* qui était sans doute supérieure est particulièrement intéressante (1) :

EUTITIA HIC FELIX FIDELI MORTE QUIESCET ECCLESIA QUAE SEDES TAM SACRO NOMINE SIGNANS APPARET HINC CUNCTIS QUOD SE DEO DEDERIT (IPSA).

/// *ia Mater* (2) se rapportait à une supérieure. On trouve les mots : *vidua, eccles et ecc ///* sans doute : église.

Une très ancienne inscription est ainsi conçue : *Dalmatius in pace ie* (*id est*) *paradissu fidelis in Deo vixit annis* (3) (tonneau, bol, verre), *Callistratus* d'après son épitaphe a dû donner du terrain à l'église.

On a trouvé les mots de *Hic sunt* qui indiquent généralement une sépulture de saints ; plusieurs fois : *Felicitas, Cypr...* ΚΥΠΡ.. Une épitaphe marque l'indiction, d'autres inscriptions sont grecques, une autre est en vers. Les noms inscrits sur toutes ces inscriptions (4) sont variés, souvent on rencontre ceux des martyrs d'Afrique, d'autres composés de mots latins : *Quodvultdeus, Deogratias*, etc. il y a même des noms Vandales.

En 1928, le service des Antiquités (5) a trouvé, non loin de *Damous-el-Karita*, une inscription sur une plaque de marbre qui entourait une cavité ayant dû contenir un coffret à reliques. « En général, constate le P.

(1) *C. R. Acad.* 1911, p. 368. *Musée Lavigerie*, 1899, pl. VI, p. 24, no 2. *Const.*, 1888, p. 195, 297, 371. Etudiée par MM. Héron de Villefosse et Monceaux, *C. R. Acad.*, 1911, p. 569.

(2) *Recueil de Const.*, 1887, p. 68 ; 1889, p. 59 ; 1890-91, p. 185 à 205.

(3) *Epigr. Chrét.*, p. 72, *Musée Lavigerie*, 1899, p. 20, no 4. C. I. L., t. VIII, 13.603. Le mot *Paradissu* rare, se trouve une fois dans les catacombes de Sousse.

(4) Liste dans l'*Epigr. Chrét.*, et *C. R. Acad.*, 1911, p. 572.

(5) *Bull. Arch.*, 1923, p. 25. Autres inscriptions : *Rev. Afric.*, 1892 à 1894 ; *Rev. Tun.*, 1904 ; *Rev. Arch.*, 1906, t. 7, p. 373 sq. *Rec. de Const.*, 1894, 1904, 1911, 1921

Delattre, ces inscriptions sont d'un style particulier à l'Afrique et d'une bonne exécution ». Il y en a de toutes les époques, elles prouvent que, outre la nécropole très ancienne, on a enterré là au 5[e] et au 6[e] siècle. Cet ensemble d'inscriptions est donc très intéressant.

Autres objets

Nombreux et variés sont les objets récupérés dans les fouilles de la vaste basilique : des alphabets (il y avait sans doute une école) ; des carreaux de terre cuite portant des sujets chrétiens, et qui servaient à recouvrir les murs (1) : des lampes chrétiennes fort curieuses, toutes postérieures au 4[e] siècle, des objets païens (2), etc... en particulier une *tabula lusoria* chrétienne (table à jeu), un cadran solaire avec un chrisme, un *elogium* païen (3).

Identification

On a déjà tenté l'identification de la basilique de *Damous-el-Karita* (4), cependant, aucun des noms qui lui avaient été attribués ne lui convient. Elle ne peut être la *Basilica Majorum* qui a été reconnue à *Mçidfa*, ni la *Basilica Restituta* que Victor de Vita situe à l'intérieur de la ville (5). Une inscription avait fait penser au P. Delattre que *Damous-el-Karita* pouvait être St-Agilée ;

(1) *Catal.* du Musée Lavigerie ; Delattre, 1899, p. 14, pl. V, n[os] 5 et 6. *Catal.* du Musée Alaoui, suppl. 1907, n° 211 ; *Le culte de la Ste-Vierge en Afrique* (Delattre). Voir la basilique de Dermech, ci-dessous, où on a également trouvé des carreaux de terre cuite, *Dict. A.L.C.*, III, 2178, carreaux.

(2) Musée du Bardo (Alaoui) *Catal.* 1897, n[os] 22, 57, 58, 343 ; 1908, n° 727, etc.

(3) *C. R. Acad.*, 1911, p. 574 sq. *Musée Lavigerie*, 1915, pl. 8, n° 6, p. 36.

(4) Delattre, *Cosmos*, 1889, p. 106. Audollent, *Carth. rom.*, p. 174 ; Gsell, *Mélanges*, 1900 p. 120.

(5) Vict. de Vita, *de Persec. Vandal.*, I, 5.

mais un passage du diacre Ferrandus qui décrit la procession se dirigeant sous la pluie, du port vers cette basilique, à l'arrivée de St Fulgence, montre que celle-ci était peu éloignée des quais (1).

Ne serait-elle pas la basilique des *areae Macrobii* située dans une ancienne *area* sur la *via Mappaliensis* (entre la Marsa et Sidi-bou-Saïd, comme on l'avait pensé tout d'abord) au pied de la colline (de l'Odéon) ; et la rotonde souterraine n'aurait-elle pas contenu le sarcophage de St Cyprien ? Rien ne le prouve, mais rien ne semble absolument s'y opposer ; car la basilique de *Damous-el-Karita* a été construite à la même époque que le tombeau.

D'autre part, les textes parlent d'une ancienne basilique, la *basilica Fausti ;* les indications qui s'y rapportent s'appliquent facilement à *Damous-el-Karita*. En effet, la *basilica Fausti* était hors des murailles car elle avait été élevée sur une des plus anciennes *areae* de Carthage, les *areae Fausti*, antérieures à la persécution de Dioclétien. Elle existait au début du 5[e] siècle et un concile s'y est tenu en 418, Victor de Vita la décrit comme un vaste monument possédant un ample *secretarium* où plusieurs conciles ont eu lieu ; elle renfermait les corps de nombreux martyrs ; un évêque y a été sacré et c'est là qu'ont été déposés les prisonniers ramenés de Rome par Genséric. Elle avait un baptistère (2), or, seule parmi les basiliques cémétériales aujourd'hui retrouvées dans la banlieue, la basilique de *Damous-el-Karita* renferme un baptistère. La basilique de Faustus subsistait encore à l'arrivée des Byzantins, car en 535 un synode y a eu lieu.

Malheureusement aucun document épigraphique ne vient confirmer les suppositions.

(1) Voir toutes les références anciennes ci-dessous au Chapitre des basiliques non retrouvées.

(2) Vict. de Vita, *op. cit.*, II, 17, 18.

Epoque

Mais ce qu'on peut affirmer, c'est que le terrain de *Damous-el-Karita* est un des centres chrétiens les plus anciens de Carthage ; la basilique était une église cémétériale où a eu lieu un culte régulier. Ses inscriptions funéraires de toutes les époques chrétiennes montrent l'importance de ce lieu. Autant qu'on peut en juger malgré la ruine des édifices, il y a eu d'abord une *area* précédant la paix de l'église, une des premières de Carthage, et une *memoria* (fin du 3e siècle ou début du 4e). Un peu plus tard, probablement après l'édit de paix de Constantin, on y célébra un culte régulier. Cette *area* devait être ainsi que la *memoria* sur l'emplacement de l'*atrium* et de la *trichore*.

Une église, orientée au S.-E., a peut-être été élevée ensuite, sa grande nef occupant le transept actuel avec entrée au N.-O. Bien qu'aucune preuve n'existe de cette basilique primitive, il est naturel de penser qu'une *area* chrétienne aussi ancienne a renfermé une église (1) comme cela existait à la *basilica Majorum* ; plus tard, à la fin du 4e siècle, ou au début du 5e, on a voulu construire une vaste basilique qui englobât la *memoria*, l'*area* et la première église, c'est ce qui aurait contribué à donner au nouveau monument la disposition qu'on remarque aujourd'hui, « et qui offre, dit M. Gsell, une rigoureuse unité (2) » c'était une *basilica coniuncto tumulo* (3) élevée en l'honneur du saint ou des saints qui y étaient enterrés, et « digne d'eux par sa dimension et sa magnificence. On se rend ainsi compte, continue M. Gsell, de sa disposition particulière avec ses deux absides. (Nous ne parlons pas ici de la troisième qui est de basse époque). La première est placée, selon l'usage, au fond de la grande nef et en face de la porte principale, ouverte comme de coutume à l'occident. La seconde fait exactement vis-à-vis à la chapelle tréflée ; elle marque le rapport intime que l'on a vu s'établir entre cette chapelle et la basilique » (1). La plupart des chapiteaux de la basilique principale ont été sculptés pour elle, d'autres, utilisés dans les dépendances, proviennent, du moins certains d'entre eux, de monuments détruits.

(1) Le P. Delattre et M. Gauckler voient dans l'abside du *S.-E.* un reste d'une basilique primitive.

(2) Gsell, Notes inédites.

(3) De Rossi, *Bull. di arch. crist.*, 1884-85, p. 49.

Le *Relief des Mages* et celui de l'*Apparition aux Bergers* sont également contemporains de la basilique dont ils constituaient un bel ornement. Les historiens décrivent cette époque comme une ère glorieuse pour l'Eglise de Carthage où siégeait alors un grand évêque, Aurélius, l'émule d'Augustin qui installa sa chaire dans le temple de Caelestis en 399, et dont l'épiscopat a duré environ quarante ans (391 à 429) (2). Deux basiliques cypriennes ont été érigées pendant son épiscopat et peut-être aussi la basilique de Faustus, mentionnée pour la première fois en 439 (3). Les dépendances de *Damous-el-Karita* se sont ensuite accumulées peu à peu (4).

Plus tard, quand la religion chrétienne déclina dans l'Afrique romaine, sans doute à la fin de l'occupation byzantine, on construisit une troisième abside qui restreignait la basilique devenue trop vaste, ce qui entraîna le déplacement et la reconstitution du *ciborium* dont les colonnes indiquent une basse époque. La basilique a enfin été démolie sous les Arabes et le temps a achevé l'œuvre de destruction.

(1) Gsell, notes inédites.

(2) Audollent, *Carth. rom.*, p. 538.

(3) Vict. de Vita, I, p. 6.

(4) Tous les alentours de la basilique autour de laquelle s'amorcent des constructions qui communiquent avec elle, n'ont pas encore été fouillés.

Conclusion

Le grand intérêt de l'ensemble chrétien de *Damous-el-Karita,* est de montrer la pénétration des influences orientales dans l'Afrique du Nord bien avant l'occupation byzantine. L'histoire confirme ici l'archéologie en nous apprenant que Carthage n'a jamais cessé d'entretenir des relations avec l'Egypte, l'Orient et Byzance. Elle était placée pour cela, grâce à l'importance de ses ports et à sa situation, mieux qu'aucune ville d'Afrique. Aussi a-t-elle dû y être la première à adopter les techniques orientales.

Nous avons vu qu'on retrouve à *Damous-el-Karita* l'influence de l'Egypte, spécialement dans l'iconographie ; l'influence palestinienne dans la disposition de la Rotonde-Mausolée ; l'influence syrienne dans le plan, dans les entrées latérales et frontales, dans les nefs nombreuses et les colonnes placées devant les piliers ; et les techniques byzantines dans les chapiteaux à têtes d'animaux, dans les feuillages pointus, les consoles ouvragées au trépan ainsi que dans certaines parties du *Relief des Mages*, surtout dans les draperies des vêtements et le feuillage de la bordure, alors que les personnages sont exécutés selon l'art grec de l'époque constantinienne.

Par l'ensemble des influences qui ont agi sur elle, de même que par les nombreuses indécisions qui se remarquent dans son plan, la basilique de *Damous-el-Karita* est caractéristique d'une époque de transition telle que la fin du 4ᵉ siècle ou le début du 5ᵉ, date à laquelle il faut la placer. Les nombreuses inscriptions qui y ont été recueillies ont enrichi l'épigraphie de Carthage. Le terrain de *Damous-el-Karita* contient le centre chrétien le plus important qui ait été jusqu'ici retrouvé dans l'antique colonie romaine ; sa situation hors des murs empêche d'y reconnaître l'emplacement de la primatiale

« *Ubi episcopi commanebant* » (1), mais elle devait être une résidence d'été de l'évêque qui pouvait facilement loger avec son clergé dans les nombreux bâtiments qui entourent la principale église.

---

(1) Vict. de Vita, I, 5.

CHAPITRE III

BASILIQUE DE BIR-FTOUHA

Les fouilles du terrain de *Bir-Ftouha*, angle Est, ont été entreprises en 1880 par le P. Delattre et reprises en 1895 et 1897 par M. Gauckler ; en 1928, le P. Delattre tenta de nouvelles fouilles. Le terrain de *Bir-Ftouha* est situé à droite de la route de la Malga à la Marsa. On y a mis à jour un baptistère et les restes d'une basilique byzantine (1).

Baptistère, 1880

Le baptistère se compose d'un bassin hexagonal (cuve) de 2 m. 83 de diamètre et de 95 cm. de profondeur, pavé d'une mosaïque à dessins géométriques. On y descend par deux marches placées en face d'un trou d'écoulement pour l'eau de la piscine. Près de ce bassin se trouve une salle, pavée d'une mosaïque en cubes noirs et blancs, formant des carrés symétriques qui renfermaient chacun quatre fois répétée l'image du poisson, emblème particulier dans toutes les églises, mais surtout dans celles d'Afrique, du chrétien sortant des eaux régénératrices du baptême.

Du côté opposé à cette salle, contigu au baptistère, se trouve un 2e bassin semi-circulaire dont la paroi verticale est ornée d'une mosaïque à chevrons de diverses

(1) Delattre, *Miss. cath.*, 1883, p. 321 à 324 ; *Epigr. Chrét. de Carth.*, 1926, p. 51 sq. *Cosmos*, 1888, p. 463 ; 1892, p. 461 ; 1895, p. 338, 404 sq. — *La Tunisie*, I, ch. X, p. 374. — Gsell, *Mélanges*, 1896, p. 480 ; 1899, p. 64. — *Dict. A.L.C.*, II, col. 2229 à 2233, dessins, nos 2114 à 2117. — Babelon, *Carth.*, p. 156. — Audollent, *Carth. Rom.*, p. 167. — Héron de Villefosse, *Bull. antiq. de France*, 1901, p. 354. — Mesnage, *Afrique Chrét.*, p. 10. — Pl. ci-dessous, nos VIII et IX.

couleurs. Non loin de là, il y a un puits antique, polygonal à douze pans, en belles pierres de taille. C'est ce puits qui a donné son nom au terrain.

Basilique

Divers fragments de colonnes faisaient supposer la présence d'une basilique ; celle-ci fut en effet dégagée en 1895 (1).

Mosaïques

Un grand pavement décoratif en mosaïque devait en recouvrir tout le sol ; la partie du chevet entourait une grande abside et dessinait un vaste fer à cheval que prolonge en son milieu une aire rectangulaire. Cette mosaïque représentait des guirlandes de lauriers s'enlaçant en festons et en torsades, des fleurs, des feuillages, des médaillons circulaires ou étoilés renfermant des croix latines et d'autres figures symboliques chrétiennes. Il reste une cinquantaine de sujets ; le plus intéressant représente un calice sans anses, rempli de sang, couronnant le sommet d'un monticule d'où jaillissent les quatres fleuves du Paradis et où viennent boire le cerf et la biche (qui symbolisent les fidèles), affrontés de part et d'autre du calice central à l'ombre des palmiers (2). Le motif est reproduit huit fois, et chaque fois avec de légères variantes dans des médaillons étoilés. Un autre motif représente un calice à deux anses sur la montagne aux quatre fleuves ; ailleurs, on voit divers symboles ou sujets : colombes, canards, phénix, paons affrontés, perdrix, flamands, grues, hérons, des feuillages, des corbeilles de fruits.

(1) Gauckler, *C. R. Acad.*, 1898, p. 643. *Marche du Service des Antiq.*, 1897, p. 7 ; *Inv. Mos.*, p. 263 sq., nos 785 à 798. *Dict. Daremberg et Saglio*, Musivum opus, p. 2124, n° 14, art. de Gauckler. *Catalogue du Musée Alaoui* (Bardo) Suppl. 1907, A., p. 10, Nos 203 à 210.

(2) Voir ci-dessous, pl. IX.

Objets.

Parmi les différents objets trouvés, il y a deux vases, deux lampes chrétiennes, des plombs, des coupes, etc... Un des vases est particulièrement intéressant ; il est en terre cuite, a la forme d'un bénitier, est décoré d'une croix latine accostée de deux poissons et des lettres A.B.C. M. de Rossi (1), qui l'a étudié, pense que c'est un vase ayant servi aux cérémonies du baptême ; les trois lettres A.B.C. remplacent l'A et l'Ω qui symbolisent la croix, spécialement pour les premiers chrétiens d'Afrique (2).

Inscriptions.

Plusieurs épitaphes étaient près du baptistère ; une avec la croix latine pattée et *in pace vixit annos quatuor, depositus octavo id (us)...*

Des fragments ont fait reconstituer ainsi cette épitaphe à M. de Rossi : (3)

Hic sunt reliquiae (ou memoriae) sanctorum. Cette inscription donne le nom de plusieurs saints. Il y avait donc là les corps ou plutôt les reliques de martyrs. C'est un texte rare et précieux.

Nota. Près de la basilique de Douimès (Dermech), on a trouvé un autre bénitier avec la croix, la lettre A et des poissons. Ces deux bénitiers sont de la même époque : 5e, ou début du 6e siècle (4).

Fouilles de 1928-1929

Les dernières fouilles ont fait découvrir un *hypocauste* dans des *thermes chrétiens* dépendant de la basilique ;

(1) *Bull. di Archeol. crist.*, 1881, p. 125 ; Musée Lavigerie, 1899, p. 55-56, pl. 12.

(2) *Dict. A.L.C.*, I, p. 53

(3) Delattre, *Epigr. Chrét.*, 1926, p. 51, 52 ; *C.I.L.*, VIII, 14, 237. De Rossi, *op. cit.*, 1881, p. 127.

(4) *Catal. du Musée Lavigerie*, 1899, 3e série, pl. 55, p. 47.

et dix sarcophages chrétiens disposés dans une *trichore* de 12 m. de long, complètement ruinée, dont on distinguait seulement l'emplacement (1). Il y avait trois sarcophages dans chaque abside, le dixième était à l'entrée de la trichore ; devant, se trouve une mosaïque, et on distingue la place de rangées de piliers qui formaient peut-être des nefs. A 12 m. 60, un mur clôt cette partie de l'édifice.

Sarcophages

Les sarcophages sont en calcaire, en kadel ou en marbre ; l'un d'eux porte un cartouche et des entrelacs, d'autres sont à strigiles ou décorés d'olivier, d'oves, de *l'imago clypeata* (buste d'enfant vêtu du pallium), et d'une croix monogrammatique placée dans un cercle encadré lui-même d'un carré. Ils n'ont d'autre inscription qu'un nom : *Romanus.* Dans les environs, se trouvait une dalle avec cette inscription : *Arabia in pace fidelis.* Ces sarcophages étaient en parfait état et scellés de plomb. Ils contenaient des corps intacts d'hommes, de femmes ou d'enfants qui avaient été déposés dans une couche de chaux (2), sans aucun objet à côté d'eux, mais deux sarcophages renfermaient des débris de vases d'argile. Ces tombeaux remontent à la plus haute antiquité chrétienne. Le P. Delattre pense qu'il y avait là peut-être le corps d'un martyr à qui l'on aurait infligé le supplice des tessons comme aux martyrs thuburbitains, *Maxima, Donata, Secunda.* Un corps supportait au-dessous de sa propre tête, une tête d'adulte déposée sur sa poitrine.

Derrière la chapelle s'entassent des sépultures puniques.

(1) Voir ci-dessous, pl. VIII. *Tunisie catholique*, 4 nov. 1928, p. 666, et *C.R. Acad.*, juillet 1928, p. 252 ; février 1929, p. 23.

(2) A Dougga, on a aussi trouvé des corps chrétiens déposés dans la chaux. Poinssot, *Rev. Arch.*, 1925, t. 22, p. 233.

Objets

On a aussi trouvé des fragments d'architecture, de colonnes, de chapiteaux... des lampes chrétiennes dont une avec une croix pattée et un agneau portant la croix ; des monnaies, etc.

Identification

Le P. Delattre a cru retrouver là les vestiges d'un église qui serait peut-être la basilique de l'*Ager Sexti* érigée sur le lieu du supplice de St-Cyprien (1). Comme la *villa de Sextius* cet emplacement est dans un lieu sain, à la compagne et suffisamment éloigné de la ville ; il est aussi situé à la limite extrême d'un vaste cimetière chrétien contenant des tombes anciennes, et dans le faubourg de Megara où, dit Appien, on voyait « de magnifiques jardins, remplis de fleurs et de frais bosquets couverts de fruits, arrosés par de nombreux canaux » (2).

Epoque

Les ruines du baptistère qui ont été retrouvées, d'après le mode de construction, d'après les mosaïques et les sujets qui y sont représentés, d'après même l'existence d'un baptistère (3), ne peuvent appartenir à la basilique primitive (fin du 4e siècle) qui a dû être reconstruite. Comme les mosaïques, le vase bénitier dénote le 5e ou le 6e siècle, mais il y a des sarcophages et des inscriptions beaucoup plus antiques.

---

(1) Voir ci-dessous : basiliques cypriennes.

(2) Appien, *Pun.*, 117, p. 165.

(3) Jusque vers le 6e siècle, il n'y avait qu'un baptistère dans chaque ville episcopale. Martigny, *Dict. Antiq. chrét.*, Baptistère, p. 83.

Chapitre IV

LA BASILICA MAJORUM A MÇIDFA

La basilique de *Mçidfa* (1) découverte en 1906, est située sur un point un peu élevé et planté d'oliviers, entre la station de Ste-Monique et celle de la Marsa (2).

---

(1) I. Auteurs anciens :

Passio Perpetuae, dans Ruinart. *Acta mart. sinc.*, p. 86.
Calendr. rom., p. 692. — *Martyr. Hieron*, 7 mars 203.
St Augustin, *Serm.*, 34, 105, 258, 294. *P. L.*, t. 38. *De Gestis Pelagii*, XI, 25. P. L., t. 44.
St Optat, *Opera*, Edit. Ellies du Pin ; *De schis. donat. etc.*, p. 190.
Victor de Vita, *Pers. Vand.*, I, 3, 5 ; *P.L.*, t. 57, et *M.G.H.*, t. III, auctores antiquissimi, I, p. 3.
Tertullien, *Ad Scapulam.*

II. Auteurs modernes :

P. Delattre, *C.R. Acad.*, 1906, 1907, 1908, 1917 (et Héron de Villefosse, *Bull. Arch.*, 1907). — *Rev. Tun.*, 1906 à 1913. — *Miss. cath.*, 1907-1908 ; *Epigr. chrét.*, 1926. — *C. R. d'une double mission aux ruines de la basil. d'Upenna.* — *La fête de Ste Perpétue et de Ste Félicité.*
Dict. A.L.C., t. II, p. 2233 à 2252, et 2268-2299 à 2308 ; t. III, p. 2794 à 2802 ; I : *area et ave*, bibliographie complète.
Duchesne, *Bull. critique*, 1886, *C.I.L.*, t. VIII, suppl. 2, nos 25.038 à 25.305 et *Dict. A.L.C.*, t. II, col. 2297, fig. 2147, n° 2999.
P. Gauckler, *Inv. Mos.*, nos 781 à 785, p. 262.
Gsell, *Mélanges d'arch. et d'hist.*, 1900-1901.
Marucchi, *Nuovo bull. di arch. cris.*, 1907.
Mesnage, *Afrique chrét.*, *Musée du Louvre, Catal. des marbres antiques.*
P. Monceaux, *Rev. arch.*, 1903. — *Hist. litt.*, t. I et IV. — *La vraie légende dorée*, 1928. — *Bull. des Antiq. de France*, 1908.
Toulotte, *Géogr.*, Proconsulaire, et *Nuovo bull. di arch. cris.*, 1897.
Tissot, *Géogr.*, t. II, Carthage.
Audollent, *Carth. Rom.*, Bibliographie complète des auteurs antérieurs à l'année 1900.

(2) Delattre, *C.R. Acad.*, 1906, p. 422 ; 1907, p. 104 et 118 sq., 516 sq., et 511.

Une vaste *area* chrétienne rectangulaire entourée de murs lui est attenante. Son étendue peut être comparée à celle de l'*area* païenne de Lambèse ; elle a 51 m. de longueur et 41 m. de largeur. Sur la face N.-E. se trouve une abside semi-circulaire (7 m. de largeur, 4 m. 72 de profondeur) au milieu, une maçonnerie rectangulaire (de 2 m. 30 sur 1 m. 30) indique peut-être l'emplacement d'un autel. En dessous, il y avait deux grands sarcophages, et en avant, en dehors du bloc de maçonnerie, un troisième sarcophage très beau, décoré de six Eros jouant entre eux ; c'était une sépulture païenne inachevée ayant contenu le corps d'un enfant chrétien (1). L'un des grands sarcophages renfermait un défunt dans un drap d'or, l'autre était en marbre blanc à strigiles : autour se trouvaient de nombreuses tombes sans aucun objet selon l'usage. Dans le mur S.-O. qui fait face à l'abside, des baies correspondent aux entrées « Toute l'*area* était remplie de tombes, les unes disposées en séries d'auges parallèles, les autres placées dans de petits enclos particuliers ». L'*area* renfermait en outre une citerne construite en appareil particulièrement soigné, mesurant en plan 10 m. 50 sur 2 m. 80, et qui était recouverte d'une voûte d'arêtes portée par quatre piliers ; hauteur 7 m. Elle est située à l'angle N.-E. de l'*area*.

Basilique

La basilique voisine a été complètement détruite, on ne retrouve en place que les soubassements d'un certain nombre de piliers : elle a 61 m. de longueur et 45 m. de largeur ; la grande nef d'axe à axe a 16 m. (2) de

(1) *C.R. Acad.*, 1906, p. 422 sq. Description détaillée de ce sarcophage et de même dans le *Di... A.L.C.*, II, 2233. Autre sarcophage du même genre avec des Eros, dans l'*area* de Cherchel, *Dict. A.L.C.*, III, 1279.

(2) Plan par E. Blondel, *C.R. Acad.*, 1917, p. 509, et Lapeyre, *Carthage*, p. 57. — Delattre, *Epigr. chrét.*, 1926, p. 14. — Pl. ci-dessous, nos X, XI, XII.

largeur. Le P. Delattre attribue cet état de destruction au voisinage de la Marsa et de Sidi-bou-Saïd ; les arabes se seraient servis du monument comme d'une carrière de matériaux d'un accès facile pour construire ces deux localités. Le plan de la basilique peut se comparer à celui du *quadratum populi* de Ste-Monique : large nef centrale accostée de trois petites nefs latérales (1). Dans la basilique primitive, les nefs étaient au nombre de sept (2), deux rangées de petites colonnes qui ont dû être ajoutées postérieurement pour consolider la toiture, ont porté le nombre des nefs à neuf (3). Le plan de M. E. Blondel indique une abside en hémicycle orientée au N.-O., mais les fouilles entreprises en 1930 à l'occasion du Congrès eucharistique de Carthage, ont fait découvrir dans l'*area* à l'extrémité S.-E. du *quadratum populi*, une grande abside semi-circulaire qui devait être le vrai *presbyterium* plus régulièrement orienté (4). Cependant la largeur de cette abside ne correspond pas à celle de la nef centrale. Chaque nef, d'après l'ancien plan a douze colonnes, les 5e et les 8e piliers de la grande nef, plus gros que les autres, devaient supporter une architecture spéciale surmontant la confession, peut-être une voûte d'arêtes. Sur toute l'étendue du sol de l'église, s'alignaient des sépultures ; à une profondeur de 1 m. 50 environ on rencontre des ossements et des squelettes. La nef centrale, formant terrasse, alimentait la grande citerne de l'*area*.

(1) Les bas-côtés étroits sont fréquents en Tunisie. Gauckler, *Basiliques* : ainsi à Segermes (pl. 10), à Sbeitla (12), à Haïdra (13), à l'O. Ramel (8), à Feriana (21).

(2) Le P. Delattre compte 9 nefs, mais deux nefs sont certainement postérieures.

(3) Voir à Ste-Salsa (Tipasa) une nef du même genre ajoutée après coup. Gsell, *Mon. ant.*, II, p. 328, no 159.

(4) L'abside N.-O. était une hypothèse de M. Blondel qui paraît peu probable, le terrain où elle aurait été se trouvant en contre-bas. Communication du P. Lapeyre. *Carthage*, p. 57. — Plan, pl. ci-dessous, no X.

Confession

Au milieu de la grande nef, en contre-bas, était la confession (1) : « petite chapelle centrale assez basse, de forme carrée (3 m. 60 sur 3 m. 70), avec une absidiole faisant face à une niche carrée d'un mètre de côté, en plan. Cette chapelle était pavée de mosaïque » (dont on voit encore les restes : un paon, une torsade) et recouverte d'une voûte d'arêtes supportée par huit piliers : quatre piliers dans les angles, et quatre piliers intermédiaires qui devaient porter la retombée d'un double cintre : on a retrouvé des morceaux de chapiteaux qui surmontaient ces piliers (2), ils étaient carrés, garnis de feuillages plats de style byzantin et conservaient des traces d'enduit de couleur ; il y avait aussi des morceaux de la *fenestella confessionis* (3), des bases de colonnes et de colonnettes, une portion de moulure en stuc ; un enduit blanc recouvrait les parois. Au-dessus de la mosaïque se trouvait une auge centrale à double étage ; elle renfermait des débris (4) : ossements, vestiges d'une serrure, et des petits clous qui révèlent une cassette ayant sans doute contenu des reliques ; restes d'amphores qui avaient dû renfermer des documents écrits sur parchemin (5). Cette auge en maçonnerie était située entre deux autres auges creusées en pleine terre. En avant de l'absidiole était un caveau pouvant contenir des reliques

(1) *C.R. Acad.*, 1907, p. 522, plan par M. Blondel, dessins par H. Bourdon, pl. ci-dessous, n° X.

(2) Ils sont au Jardin du Musée Lavigerie. Voir ci-dessous, pl. XII.

(3) A. Bénian, même genre de crypte pour Robba avec *fenestella confessionis* (Gsell, *Mon. ant.*, t. II, p. 434 sq.) ; et de même à Satafis (Gsell, *Mélanges*, 1885, p. 41).

(4) C'était des morceaux de l'inscription des martyrs. Voir plus loin.

(5) On a trouvé des parchemins contenus ainsi dans des amphores sous la mosaïque primitive de la basilique d'Upenna près d'Enfidaville, *C.R. d'une double miss. arch. aux ruines de la basilique d'Upenna*, 1906, p. 10 sq.

et dans l'absidiole même une excavation rectangulaire garnie d'une belle plaque de marbre destinée certainement au même usage. La mosaïque recouvrait le tout. « Dans la paroi située à gauche quand on regarde l'absidiole, une sorte de niche renferme une tombe recouverte d'une mosaïque multicolore. On y voit figurer un grand calice ». A l'endroit de la confession, le sol primitif n'est atteint qu'à 6 m. de profondeur ». C'est là assurément, dit le P. Delattre (1), que reposaient les corps des saints honorés dans cette église, mais il est impossible de dire dans laquelle de ces excavations ont été déposées les reliques de ces saints ».

Puits remplis de cadavres (2)

Dans la direction Sud, à quelques pas de la Confession, contre le 7ᵉ pilier de la grande nef, se trouve un puits carré très bien construit en maçonnerie, d'une ouverture de 1 m. 80 sur 1 m. 60. Ce puits était rempli d'ossements jusqu'à 30 m. de profondeur et de débris d'épitaphes chrétiennes. Ces ossements représentaient des centaines de cadavres. Au fond du puits se trouvaient d'intéressantes inscriptions en grec et en latin ayant, sauf une ou deux, un cachet spécial de haute antiquité.

Etat des fouilles en 1930.

Les fouilles de la *Basilica Majorum* ont dû malheureusement être recouvertes et actuellement on ne voit plus dans l'olivette que les restes de la grande citerne, l'abside de l'*area*, et plus loin, dans un champ, les vestiges des murs de la basilique (3).

(1) *C. R. Acad.*, 1907, p. 516.

(2) *C. R. Acad.*, 1908, p. 59 ; 1917, p. 511.

(3) A l'occasion du Congrès Eucharistique de Carthage, le P. Delattre a fait reconstituer la Confession sur le plan primitif.

Inscriptions

1re *inscription des martyrs* (1).

Une intéressante inscrption des martyrs (2) a été retrouvée dans les ruines de la basilique ; elle était très mutilée ; il a fallu en réunir d'abord trente-trois morceaux, d'autres ont ensuite été retrouvés. Le texte était gravé en caractères de 10 cm. de haut sur une dalle de marbre blanc épaissé de 3 cm. Le tout est reconstitué au musée Lavigerie. Voici la lecture définitive du P. Delattre :

(3) + HIC SVNT MARTYR(es)
+ SATVRVS SATVR(ninus)
+ REBOCATVS SECVN(dulus)
+ FELICIT'' PER(pe)T'' PAS'' NON'' (mart'')
+ MAIVLVS

(longueur 1 m. 50, largeur 1 m.)

Ce texte confirme d'une manière heureuse les actes du martyre de *Ste-Perpétue*, de *Ste-Félicité* et de leurs compagnons. Ces deux saintes furent martyrisées à Carthage le 7 mars 203 (4), leur passion nomme aussi *Revocatus*, *Saturninus*, *Secundulus* et *Saturus* qui subirent le martyre en même temps qu'elles (5). « C'est la première fois qu'un document épigraphique nous fournit une nomenclature de ces confesseurs de la foi » (6). Cette découverte

(1) *C.R. Acad.*, 1907, p. 176 et 193 ; *Epigr. chrét.*, p. 52 ; *Rev. Tun.*, 1908, p. 441 ; 1909, p. 228 sq. ; 1907, p. 405 ; *Dict. A.L.C.*, II, 2235 sq. Ces inscriptions sont au Musée Lavigerie.

(2) On a trouvé des inscriptions aux martyrs au monastère de St-Etienne à Carthage (voir plus loin) ; à Dougga, *Rev. arch.*, 1925, t. 22, p. 239 ; à Upenna, *Bull. Arch.*, 1904, p. 199.

(3) Voir planche ci-dessous, n° XI. *C.I.L.*, n° 25.038.

(4) Voir plus loin.

(5) Delattre, *C.R. Acad.*, 1907, p. 194. « Le nom de Majulus que je crois reconnaître à la dernière ligne se lit dans la liste des Saints d'Afrique publiée par les Bollandistes ».

(6) Une mosaïque byzantine trouvée par M. Gauckler au Monastère de St-Etienne contient les noms de *Saturus* et de *Saturninus* ; voir plus loin.

est d'une grande importance, « mais ce marbre ne paraît pas être la pierre tombale primitive des martyrs ; la présence des croix latines au début de chaque ligne reporte le texte à plus d'un siècle après leur mort » (1). Le style des lettres et leur dimension (10 cm.) ne dénotent pas davantage un texte primitif, les caractères des inscriptions les plus anciennes sont petits ; plus tard seulement les lettres ont dépassé 7 cm (2). M. Monceaux attribue cette épitaphe à l'époque byzantine (3).

2e *Inscription*

Une autre inscription trouvée dans la même basilique fait aussi mention du martyr *Secundulus* (4). Elle a la forme d'une croix grecque, et en-dessous des bras horizontaux se trouvent retenus par une chaînette l'A et l'Ω. Le P. Delattre lit ainsi :

S
A
N
SEC*un* + *dulus*
T
V
S

Outre le cercle contenant la croix, cette inscription comportait au-dessus un cartouche horizontal à queues d'arondes et peut-être, des trois autres côtés, y avait-il des cartouches semblables au premier. Celui-ci indique

(1) Delattre, *C.R. Acad.*, 1907, p. 195. La croix latine est trouvée pour la première fois dans l'Afrique romaine à Sétif en 454.

(2) *Epigr. chrét.*, p. 92.

(3) Monceaux, *Hist. litt.*, IV, p. 470.

(4) St Secundulus, un des compagnons de Ste Perpétue est nommé le dernier, il mourut en prison le jour des spectacles dans l'amphithéâtre. *Acta mart.* Voir plus loin et pl. ci-dessous, n°s XI et XII. — *C.I.L.*, 25.037.

une date : *nn non mart*. M. Monceaux lit : *nonas martias*, ce qui concorde avec la date du martyre. Le mot *sanctus* était précédé d'une croix latine et peut-être aussi le mot *nonas*. D'autres débris (1) du même genre ont été trouvés; un cartouche découvert au même endroit porte : + *nn XI iunias — undecimo kalendas junias* — le 11 des kalendes de juin correspond au 22 mai ; c'est à cette même date, en l'an 203, année du triomphe de Ste Perpétue et de ses compagnons, que furent martyrisés à Carthage *St-Castus* et *St-Emilius* trois mois et demi plus tard. Leurs reliques furent sans doute conservées et vénérées dans la *Basilica Majorum* (2). « Il y avait donc, dans la basilique de Mçidfa, conclut M. Mouceaux, un curieux ensemble de plaques de marbre où étaient gravées de grandes croix grecques, enfermées dans un double cercle et surmontées chacune d'un cartouche. Croix et cartouches contenaient des inscriptions indiquant le nom d'un martyr et la date de son anniversaire. On ne peut dire comment étaient disposées ces plaques, peut-être étaient-elles fixées aux murs de l'église, ou aux piliers, ou autour de l'autel. D'après la forme des cartouches, et surtout à cause des croix latines qui figurent au centre des grandes croix grecques comme aux extrémités des cartouches, cet intéressant ensemble décoratif ne peut être antérieur à la période de l'occupation byzantine » (3).

Chacun des martyrs ensevelis dans la *Confession* avait probablement une plaque de marbre contenant son nom et un cartouche indiquant la date de son triomphe (4).

(1) *Epigr. chrét.*, p. 54. *C.I.L.*, 25.238.

(2) *Epigr. chrét.*, p. 56.

(3) Monceaux, *Rev. Tun.* 1909, p. 229.

(4) L'inscription est reconstituée au Musée Lavigerie.

3° *Inscription*

Le puits décrit précédemment a fourni une intéressante inscription contenant ces mots :

PERPETVE FILIE
DVLCISSIMAE (1)

gravés sur calcaire gris (o m. 62 sur o m. 40) hauteur des lettres o m. 023 ; *Perpetue* et *filie* sont des datifs signifiant donc : à Perpétue, fille bien-aimée (2). La teneur de cette épitaphe qui rappelle les plus anciens textes textes des catacombes de Rome, la dimension et le style des caractères, conviennent bien au début du 3° siècle. La brièveté de l'inscription concorde également avec celle d'autres monuments épigraphiques de cette époque. M. de Rossi regarde ces mots *filia dulcissima* comme une des plus anciennes formules chrétiennes, il en cite un exemple dans la région primitive du cimetière de Domitille sur le sarcophage de Ste Pétronille (3). Cette épitaphe convient à Ste Perpétue et elle a été trouvée à deux pas de la confession de la Basilique de *Mçidfa*. Le P. Delattre est disposé à y voir la pierre tombale primitive de la martyre. M. Marucchi objecte que l'épitaphe de Ste-Perpétue devait porter le titre de martyre ; mais l'épitaphe a été faite par la famille de Perpétue représentée d'abord par son père, païen obstiné, elle se serait bien gardée de faire inscrire ce titre sur l'épitaphe (4). Une

(1) Voir ci-dessous, pl. XI. *Filiae dulcissimae* se lit dans une inscription de Cherchel, *Arch. miss.*, 1875, p. 397. *C.I.L.*, 25.272.

(2) Delattre, *C.R. Acad.*, 1908, p. 61, 62 ; *Rev. Tun.*, 1909, p. 145 ; *Epigr. chrét.*, p. 3, 53.
Dict. A.L.C., II, 2235 sq. Marucchi, *Nuovo bull. di arch. cris.*, 1907, p. 334.

(3) Cité par le P. Delattre « *Aureliae Petronillae fil. dulcissimae* » ; formule « *antichissima nell' epigrafia cristiana* », dit-il. On a trouvé la même expression à Cherchel. *Arch. miss.*, 1875, p. 397.

(4) Même avis de *dom Leclercq*. *Dict. A.L.C.*, II, 2249, note 1.

autre objection est l'absence du mot *Vibia*, nom patronymique de la famille de Perpétue (1). Mais de nombreuses épitaphes contiennent seulement le surnom et d'ailleurs le nom patronymique pouvait être inscrit sur un caveau ou un monument contenant plusieurs sépultures de la famille sans être reproduit sur chaque tombe. On objecte encore que les *Vibii* habitaient *Thuburbo Minus* ; ne pouvaient-ils cependant avoir une propriété et une *area* à Carthage, *area* peut-être inaugurée par Ste Perpétue ? Une inscription d'apparence païenne porte le nom de *Vibia*, une autre celui de *Vibius*, (2) ; elles ont été trouvées dans l'*area* ; le *Corpus* indique de plus à Carthage deux exemples du nom de *Vibia* (3). Une autre dalle contient à la fois les dernières lettres du mot *Perpetua* et celle du mot *martyr*. Peut-être se rapporte-t-elle à Ste Perpétue ; la paléographie peut remonter au 3e siècle, les lettres ont 0 m. 04 de haut. Au-dessus est une colombe renversée portant une branche d'olivier :

ETVA M. VII
ELIS. AN M VII
VR PAT (4)

Cette inscription trop incomplète ne permet aucune conclusion certaine.

« L'état de mutilation des textes de Carthage se rapportant aux martyrs montre combien les païens, les Vandales et les Arabes se sont acharnés pour détruire les monuments qui conservaient les reliques des saints et les marbres qui portaient leur nom ».. (1)

(1) *Dict. A.L.C.*, II, 2249, note 1.

(2) *C.R. Acad.*, 1908, p. 64, G : *D.M.S. VIBIA... DIIS. M. SACRVM. VIBIVS.*

(3) *C.I.L.*, VIII, 1909, 1066.
Sur les *Vibii*, voir la note de dom Leclercq. *Dict. A.L.C.* II, 2248. Le P. Delattre a constaté dans cette banlieue de Carthage de petits groupes de tombeaux indiquant que les propriétaires des villas avaient coutume d'inhumer leurs morts sur leur propre terrain : *in praedio suo* (*C.R. Acad.*, 1908, p. 64. Nous en verrons un exemple dans les *areae Macrobii* où fut enterré St Cyprien.

(4) *C.R. Acad.* 1908, p. 63, F. — *C.I.L.*, 25.273.

Autres Inscriptions

Dans le puits, se trouvaient les fragments d'une liste contenant environ trente-cinq noms au génitif, précédés sans doute du mot : *Sanctus*. Les mots *Aquilinus* et *Victoria* seuls se lisent en entier.

Outre ces inscriptions, d'un intérêt tout particulier, la basilique de Mçidfa a fourni de nombreux fragments d'épitaphes chrétiennes, environ 7.000 (2). Le plus grand nombre appartient à des textes très anciens d'après l'épigraphie et les formules (3). Certains portent les lettres païennes *D. M. S.*, d'autres sont gravés au revers de « *tituli* » païens, d'autres encore rappellent les textes Damasiens de Rome (4). Les chrismes sont très variés : croix grecques, latines, chrismes constantiniens ou accostés de l'A et de l'Ω. Très fréquente est la formule *in pace* ; des épitaphes plus récentes portent le mot *fidelis*. Une inscription semble se rapporter à la peste de 253 (5) car on y lit ces mots : *Eripuit pestis* et peut-être aussi une autre qui renferme l'éloge complet d'une défunte enlevée par le fléau en même temps que sa belle-mère : CVM SVA SOCRV SIMILI MODO EREPTA (6) les caractères et la paléographie conviennent au 3e siècle. Certaines épitaphes font mention de grades ecclésiastiques : *Exorcista*, *Acolutus* ; de métiers : *Bestiarius*, *Medicus* (7) ou contiennent des formules variées : VIVA *in*

(1) *Epigr. chrét.*, p. 57.

(2) *Epigr. chrét.*, p. 15. *C.I.L.*, 25.191 à 25.305. Ci-dessous, pl. XI et XII.

(3) *Epigr. chrét.*, p. 86, 90, 92.

(4) *C.R. Acad.*, 1907, p. 518. *Epigr. chrét.*, p. 27 à 30.

(5) *C.R. Acad.*, 1907, p. 515.

(6-7) *C.R. Acad. et Rev. Tun.*, 1907, p. 537 et 546.

DEO, AVE (très ancienne) *in* PACE VIXIT, FIDELIS IN PACE ; le mot FIDELIS désigne spécialement le chrétien baptisé, non simplement le catéchumène d'après Tertullien et St Augustin (1), il s'emploie à Carthage dans ce sens dès les premiers siècles ; les titres de : *puella*, de : *Virgo sacra* (2), désignent les vierges consacrées à Dieu. Il y a des inscriptions grecques, des formules païennes : *Ossa tua bene requiescant-Terra tibi sit levis*, etc, des inscriptions sur mosaïques ; un fragment représente une Orante (3), d'autres un cercle avec des colombes, des raisins, des palmiers. Nombreux et variés sont les symboles : ancre, palme, navire, paon, colombe, orante, brebis buvant dans une vasque, poisson, Bon Pasteur, etc., sujets reproduits dès la plus haute antiquité chrétienne. L'ensemble de ces inscriptions s'étage sur plusieurs siècles jusqu'à la période byzantine au moins. On a aussi trouvé divers objets : un double alphabet gravé sur une plaque de grès tendre par une main inhabile, des cadrans solaires, des lampes chrétiennes, des vases, une grande croix, des plats, des bijoux, diverses monnaies, etc... (4)

L'intérêt épigraphique des fouilles du terrain de *Mçidfa* est considérable.

L'Orant et l'Orante représentent les fidèles ; le symbole est fréquemment reproduit ; ainsi à Dougga (5), sur des mosaïques tombales et à Tabarca (6), à Sfax (7) placé

(1) *Epigr. chrét.*, p. 60. Les noms de métiers se trouvent à Rome au 6e siècle sur des inscriptions.

(2) *Epigr. chrét.*, p. 36, 38. — *C.I.L.*, 25.239. St Augustin demande à un chrétien : « Es-tu catéchumène ou fidèle » ?

(3) On les trouve aussi à *Damous-el-Karita* et dans d'autres endroits de l'Afrique du Nord. Voir plus haut : *Damous-el-Karita*.

(4) *C.R. Acad.*, 1907, p. 125. Pour l'Alphabet, voir ci-dessous *Bir-Ftouha et Damous-el-Karita*.

(5) *Rev. Arch.*, 1925, t. 22, p. 245.

(6) *Tombes en Mos. de Tabraka*, Du Coudray de la Blanchère, 1897. Voir au Musée du Bardo, *catal.* 1907, nos 303 à 328.

(7) *Bull. Arch.*, 1900, p. 150.

entre deux cierges ; parfois l'Orant est remplacé par un vase cratère, le fidèle étant le *Vas Christi* (1). Dans les Actes de Ste-Perpétue, l'Orante est accueillie dans le Jardin céleste par le Bon Pasteur. Les oliviers et les palmiers, arbres africains, sont souvent représentés dans l'art égyptien (2).

Le terrain de Mçidfa contient donc les ruines d'une des grandes basiliques cémétériales de Carthage, l'une des plus éloignées avec celle de Bir-Ftouha, du centre de la ville : « Cette basilique paraît avoir été isolée dans la région des cimetières de Carthage ; en dehors des limites de son enceinte y compris l'*area*, limites qui correspondent au plateau de Mçidfa ; on ne trouve presque plus de ruines, plus même de sépultures au delà » (3). Malheureusement l'état de destruction du monument n'en permet pas une étude complète.

Identification

D'après la situation de cette basilique et de son *area*, d'après l'ensemble des épitaphes et surtout l'inscription des martyrs, ainsi que d'après les tombes et la confession, le P. Delattre a pu conclure qu'il était là en présence de la *Basilica Majorum* « une des plus anciennes assurément, sinon la plus ancienne de Carthage comme l'indique son nom ; » (4). *Ubi*, dit Victor de Vita (5), *corpora sanctarum martyrum Perpetuae atque Felicitatis sepulta sunt*. M. Gsell (6) admet l'identification du P.

(1) Poinssot et Lantier, *Rev. Arch.*, 1925, t. 22 et *Dict. A.L.C.*, I, 749.

(2) *Art Copte* de Gayet, p. 264.

Nota. — Sur la *Basilica Majorum*, *Dict. A.L.C.*, II, 2299, no 2147, fragment d'orante et mosaïque de l'*area*, no 2160. Reconstitution de *l'ambon* (col. 2308), d'après un fragment de marbre trouvé dans les fouilles, t. II, col. 2233 à 2252.

(3). Delattre, *C.R. Acad.*, 1908, p. 59 sq..

(4) Delattre, *op. cit.*.

(5) *Vict. de Vita*, I, 3.

(6) Gsell, Lettre au P. Delattre, Tunis, le 3 juin 1907 ; et le P. Lapeyre, *Carthage*, p. 19 et 57-58.

Delattre auquel il écrivait : « il ne me paraît pas douteux que vous tenez le lieu de sépulture de Ste Perpétue et de ses compagnons ». Cependant, M. P. Monceaux conserve un doute sur le nom de cette basilique ; il y avait peut-être, dit-il, de simples reliques, à Mçidfa on a trouvé des épitaphes de plusieurs époques, l'inscription qui porte les noms de Ste Perpétue et de ses compagnons est seulement de l'époque byzantine (1).

On n'a pas retrouvé, il est vrai, l'inscription primitive qui eût été une preuve irréfutable, mais l'emplacement « extra-muros » de la basilique cémétériale ainsi que les inscriptions variées et primitives prouvant qu'une *area* existait à Mçidfa dès les premiers siècles chrétiens, conviennent à la *Basilica Majorum* car une des plus anciennes églises a dû exister là, et elle renfermait les restes de martyrs vénérés.

Or, sous la confession très richement décorée, il y avait, non seulement des reliques, mais des tombes ; il faudrait donc supposer, pour ne pas accepter l'identification de la basilique, que ces tombes ont contenu d'autres corps que ceux des martyrs dont le nom figure sur l'inscription trouvée dans la basilique et probablement aussi sur les plaques de marbre d'époque byzantine. Cette hypothèse est bien difficilement admissible. L'absence même des corps prouve en faveur de la *Basilica Majorum*, car ces corps, particulièrement respectés, ont dû être emportés par les chrétiens eux-mêmes pour les soustraire aux profanations de leurs ennemis. Il a fallu pour cela briser la mosaïque qui les recouvrait et dont on n'a retrouvé que quelques petits débris. Cette absence des corps des saints est d'autant plus remarquable, que « dans toute l'étendue de la vaste basilique, on rencontre en place dans le sol les squelettes et les dépôts d'osse-

(1) Monceaux, *Hist. litt.*, IV, p. 469, 470. M. Audollent est du même avis (communication orale).

ments ». Sous la confession, au contraire, tout a été enlevé (1).

D'ailleurs, le sens de l'inscription est clair :

HIC SVNT MARTYRES .....

Ici sont les martyrs.....

Ce texte semble s'opposer à celui trouvé à *Bir-Ftouha* qui indique seulement des reliques :

HIC SVNT RELIQVIAE (ou : *memoriae*) SANCTORVM (2)
et à celui, moins précis, du monastère de St-Etienne :

BEATISSIMI MARTYRES (3)

qui contient aussi les noms de Saturus et de Saturninus.

A côté des tombes des Stes Perpétue et Félicité et de leurs compagnons, d'autres ont dû être placées plus tard, comme le laissent entrevoir le mot de *Maiulus*, suivi probablement d'autres noms ; peut-être y avait-il ceux de Castus et d'Emilius martyrisés le 11 des kalendes de juin, la même année que les saintes, date retrouvée, sur une épitaphe (4). De simples reliques étaient aussi déposées dans les cavités plus petites et dans un coffret dont quelques débris ont été retrouvés. Ceci n'infirme en rien l'identification des tombes des martyrs Thuburbitains.

Aussi peut-on, sinon avec une certitude absolue, du moins avec une très grande probabilité, donner à la basilique de Mçidfa le nom de *Basilica Majorum* tombeau des saintes Perpétue et Félicité.

(1) *C.R. Acad.*, 1907, p. 516.

(2) Voir ci-dessus ; Bir-Ftouha.

(3) Voir ci-dessous ; Monastère de St-Etiennne

(4) Voir ci-dessus.

Histoire

Voici en quelques mots le récit de la Passion de ces Saintes et de leurs compagnons d'après les Actes de leur martyre (1). Celui-ci eut lieu à Carthage en 202 ou en 203, le 7 mars pendant la persécution de Septime Sévère. Tous étaient originaires de *Thuburbo Minus* (aujourd'hui Tébourba). Ils furents ensevelis à Carthage dans un lieu où s'éleva plus tard une basilique, la *Basilica Majorum*. *Vibia Perpetua*, jeune femme de 22 ans, appartenait à une des meilleures familles de *Thuburbo*, elle avait un enfant qu'elle nourrissait ; *Félicité* et *Revocatus* étaient esclaves, Félicité enceinte, accoucha dans la prison avant d'entrer à l'amphithéâtre ; *Saturninus* et *Secundulus*, de condition libre mais humble, complétaient le groupe. Ils furent tous amenés à Carthage où vint se joindre à eux spontanément *Saturus* qui avait joué un rôle actif dans leur conversion. Tous les six sont enfermés dans une prison où Perpétue reçoit la visite des siens et allaite son enfant ; Secundulus succombe dans cette prison. Après avoir subi un interrogatoire, les cinq autres sont flagellés et exposés à divers supplices dans l'amphithéâtre : Perpetue et Félicité livrées à une vache furieuse, Saturus à un léopard ; ils meurent enfin par le glaive après avoir déployé un courage héroïque. Leur attitude devant les juges, les circonstances de leur martyre, leur foi, leur héroïsme plein de simplicité et de naturel, la sensibilité de Perpétue en présence de son père resté païen, de sa famille, de son enfant, le caractère énergique et bon de Saturus sont relatés avec émotion dans les Actes (2). Leur culte se répandit promptement à Carthage, dans l'Afrique Romaine et jusqu'à Rome.

---

(1) *Passio SS. Perpetuae et Felicitatis*, Ruinart, *Acta Mart.*, 1689, p. 86 à 96. *Calendr. Hieronim*, fête inscrite aux nones de mars, p. 692.

(2) Pour plus de détails, consulter : Audollent, *Carth. Rom.*, p. 454 et Monceaux, *Hist. litt.*, t. I. p. 63 à 74.

Etude du monument. 3e siècle

D'après l'histoire des martyrs, les ruines et les inscriptions trouvées, on peut déduire ce qui suit :

L'*area* remonte au 3e siècle. Les *Vibii* devaient avoir à Mçidfa un domaine et, peut-être même avant la mort de Ste Perpétue une *area ad sepulcra* ; les inscriptions de forme païenne portant les noms de *Vibius*, *Vibia*, en sont la preuve, et celles qui remontent à cette époque sont nombreuses. L'inscription *Perpetue filiae dulcissimae* est peut-être l'inscription primitive de Ste-Perpétue. L'épitaphe *eripuit pestis* dénote qu'on enterrait là au siècle suivant. Peu après la mort de Ste-Perpétue, une *memoria* a dû être construite sur son tombeau et devenir un lieu particulièrement vénéré. L'épitaphe ETVA fide LIS pouvait être dans la *memoria* qui a dû être promptement entourée de tombes suivant la coutume. Ces *areae* étaient les *areae majores* ou *anciennes areae* (1).

4e siècle

Un peu plus tard, la memoria devint certainement une basilique cémétériale qui servit au culte avec un *ciborium* au-dessus de la Confession. St Augustin y a prononcé plusieurs sermons (2). Quel était le plan de cette première basilique ? On ne saurait le dire, car elle a été détruite et plus tard reconstruite. Aucun morceau d'architecture n'en a été retrouvé.

---

(1) Voir ci-dessous, chap. des Basiliques non retrouvées.

(2) *Serm.* 34, 165, 258, 294, *P.L.*, t. 38 ; *De Gestis Pelasgii*, XI, 25. La première basilique cémétériale était St-Pierre du Vatican à Rome, bâtie sur une nécropole et contenant la confession des Apôtres Pierre et Paul. Il y avait de ces basiliques en Afrique ; à Carthage, Damous-el-Karita, St-Cyprien ; à Feriana (Thelepte), sur le tombeau de Januarius et de ses compagnons martyrs au 4e siècle (Gsell : *Atti del...*) ; à Dougga (Poinssot) ; à Tipasa, Ste-Salsa (Gsell, *Mon. Ant.*, II, n° 159, etc.). A Cirta, le culte régulier s'est fait dans l'*area* où l'on élit un évêque. *Dict. A.L.C.*, t. I, Area.

Puits

Le P. Delattre (1) a cherché à expliquer la présence de si nombreux cadavres dans le puits situé près de la confession. Il avait d'abord pensé à des victimes de la peste qui eut lieu sous l'épiscopat de St Cyprien ; mais des épitaphes chrétiennes d'époque postérieure lui ont fait rejeter cette hypothèse. Voici sa deuxième explication : Au 4e siècle, plusieurs églises de Carthage furent prises par les Donatistes ; ceux-ci refusèrent de se soumettre à l'édit de Constantin de 317 qui leur ordonnait de rendre les églises enlevées aux catholiques. A Carthage, dans une basilique, il fallut employer la force armée ; les donatistes ayant voulu tenir tête à un tribun, un combat s'engagea ; l'évêque de Sicilliba est gravement blessé, de nombreux donatistes assommés à coups de bâtons et ensevelis dans le sanctuaire : *basilica intra cujus parietes et occisa et sepulta sunt corpora numerosa* (2). Dans une autre basilique, les soldats se livrent à des orgies, dans une autre encore, ou dans la même, l'évêque d'Advocata est tué avec de nombreux fidèles. On leur fait des funérailles magnifiques et on dépose leurs corps auprès de l'autel. Il y a donc plusieurs groupes distincts de victimes ; ces désordres se passèrent dans différentes basiliques. L'auteur du sermon donatiste ajoute qu'on peut vérifier ces faits par des inscriptions conservant le nom des victimes : *ex titulationibus nominum*. Le P. Delattre, ainsi que M. Monceaux, pensent que la *Basilica Majorum* est une de ces basiliques (3). Les fragments d'une ins-

(1) *C.R. Acad.*, 1908, p. 59 sq..

(2) St Optat, *De schismate Donatistorum*, Sermo de Passione SS. Donati et Advocati (Paris, 1702, p. 190). V. Monceaux, *Hist. litt.*, IV, p. 469.

(3) Même avis de Mgr. Toulotte, *Géogr.* ; et *Dict. A.L.C.*, II, 2250, n° 4 ; de Mgr Duchesne, *Bull. critique* 1886, p. 130 ; de M. Gsell, *Mélanges*, 1900, p. 119 (sauf la confusion avec la *Basilica Restituta*).

cription trouvés dans le puits, près de la confession et portant des noms au génitif, précédés sans doute du mot *sanctus*, se rapportent peut-être au *titulationibus nominum*. On sait que les donatistes prétendaient au monopole de la sainteté et qualifiaient facilement leurs morts du mot *sanctus* (1) ce qui leur a valu les railleries d'Optat et d'Augustin. Ailleurs on trouve les mots *mors, ruina*.

Epoque byzantine

Détruite ou fortement endommagée sous les vandales, la *Basilica Majorum* a été reconstruite à l'époque byzantine ; les morceaux d'architecture trouvés dans la Confession ne peuvent guère remonter au-delà de la fin du 5e siècle. Il en est de même d'un certain nombre d'inscriptions, en particulier des deux plus importantes : l'inscription des martyrs qui nomme Perpétue et ses compagnons et l'ensemble des plaques de marbre contenant dans des cercles de grandes croix grecques ainsi que le nom de martyrs dont les corps reposaient sans doute dans la basilique.

Ensuite la basilique a été démolie, les inscriptions saccagées avec une rage fanatique et les fragments d'architecture employés à édifier de nouvelles constructions.

Une fausse lecture d'un texte de Victor de Vita a fait pendant longtemps confondre la *Basilica Majorum* avec l'*ecclesia nomine Restituta*, la primatiale de Carthage (2) : *in qua semper episcopi commanebant* et donner à l'église de Ste-Perpétue et de Ste-Félicité le nom de *Basilica Major* (3). Mais la *Restituta* était à l'intérieur de la ville (4), elle ne peut être la même que la basilique cémétériale

(1) Monceaux, *Bull. Arch.*, 1907, p. 186.

(2) Vict. de Vita, *M.G.H.*, t. I, p. 3 ; *Basilicam Majorem* au lieu de *Majorum*. Une lecture attentive du texte montre qu'un génitif est nécessaire. Tous les autres textes portent : *majorum*.

(3) La *Basilica Major* n'est nommée dans aucun texte.

(4) Vict., *op. cit.*, ; Voir chap. des basil. non retrouvées.

de Mçidfa, la *Basilique des anciens cimetières* (1), *Basilica Majorum*, suivant l'explication de M. Gsell (2).

La découverte de la *Basilica Majorum*, la seule qui jusqu'ici puisse être identifiée et nommée parmi les nombreuses basiliques de Carthage, permet de fixer un point dans la topographie de cette ville (3). Malgré l'état de ruine si regrettable de ce monument, le terrain de *Mçidfa* présente donc un grand intérêt épigraphique et historique

---

(1) Voir chap. des basiliq. non retrouvées.

(2) Id., même chap., Gsell, *Mélanges*, 1900 et 1901, p. 120 et 211, n° 2. Par opposition à la *basilica novarum* (*arearum*).

(3) Delattre, *op. cit.*,.

Chapitre V

BASILIQUE DE SAINT-CYPRIEN PRÈS DE SAINTE-MONIQUE

—

Une belle basilique a été découverte en 1915 (1) sur un plateau qui domine la mer de 40 m., entre le lieu dit *Larmes de Ste-Monique* et une vallée étroite creusée au pied des Djebilet, premiers contreforts de Sidi-bou-Saïd, et le golfe de Tunis ; en face, au fond d'un vallon, se blottit Korbous, les antiques *Aquae Carpitanae*, et le Djebilet-bou-Rahaman, découpe sa silhouette harmonieuse.

Contrairement à la règle si généralement observée, la basilique est orientée à l'ouest bien que l'emplacement ne semble pas avoir nécessité cette disposition (3). Au S. E., le terrain tombe en pente brusque vers la mer.

Sa façade regarde le golfe ; on entre d'abord dans un *atrium* rectangulaire de 35 m. 55 de largeur sur 20 m. de profondeur. Cet *atrium* était peut-être précédé d'un porche qui se serait éboulé avec le terrain ; il comprend une galerie de colonnes qui en fait le tour : dix colonnes sur la largeur, cinq en profondeur. Il ne reste que les

---

(1) Delattre, *C.R., Acad.*, 1915, p. 496 ; 1916, p. 432, 450 ; 1917, p. 507 ; 1920, p. 191.

(2) Le Djebilet a 80 m. d'altitude.

(3) Comparer (à Carthage) avec la basilique de Dermech. orientée à l'Est malgré la difficulté présentée par le terrain. Loi rigoureusement observée en Algérie, moins en Tunisie. Plan par M. E. Blondel, *C.R. Acad.*, 1917, p. 508, et Delattre, *Epigr. chrét.*, p. 17.

Ci-dessous, pl. XIII à XVII.

tronçons des bases attiques, des fûts en marbre de diverses couleurs : gris, blanc ; en grès rose, et de différentes grosseurs, des chapiteaux corinthiens provenant d'édifices antérieurs (1).

Salle souterraine

Au milieu de l'*atrium*, dans l'axe de la basilique, est creusée une salle souterraine qui date de l'époque du monument (dimensions 18 m. de largeur, 4 m. 25 de longueur, 5 m. de profondeur). Les murs, en blocage peu épais avec assises de pierres horizontales, sont enduits à l'intérieur de ciment briqueté. Cette salle était recouverte d'une voûte en berceau soutenue par trois arcs dont on voit encore les amorces ; l'arc du milieu se trouve dans l'axe de la basilique, la voûte qui affleure le sol était construite en tubes de poterie emboités les uns dans les autres d'un emploi fréquent dans les églises d'Afrique (2) ; du côté Nord il y avait une niche de 70 cm. de haut ; du côté Sud, une ancienne ouverture, actuellement murée, et des traces de peinture murale. Aucun escalier ne descend au fond de la salle. Celle-ci ne contenait pas de sépultures. Quelle pouvait être sa destination ? Sans doute servait-elle de citerne. Le P. Delattre la compare à la salle de l'*atrium* de l'*Eléona* à Jérusalem que le P. Vincent appelle « la grande citerne de l'atrium (3) ; il fait cependant remarquer que la construction de cette salle diffère de celle d'une citerne romaine voisine, d'un appareil beaucoup plus épais et plus

(1) *L'atrium* est rare en Afrique : On le rencontre cependant à Thélepte (Feriana), basilique n° 3 (Gsell, *Atti del Congresso ;* Gauchler, *Basiliques*, pl. 25). Haïdra (Gauckler, *loc. cit.*, pl. 13), à Siagu, id., pl. 18, en Algérie, à Tébessa, Gsell, *Mon. ant.*. II, n° 138, etc. Il est fréquent en Orient : à Jérusalem : St Sépulcre, Eléona ; à Bethléem et surtout en Syrie.

(2) Voir ci-dessous . Bir-Ftouha, Damous-el-Karita, à Carthage.

(3) Le P. Vincent, *Revue biblique*, 1911, p. 219 et *Jérusalem*, 1927. — Un *atrium analogue existe dans l'église de Quannawat*, en Syrie. De Voguë, *Syrie Centrale*, p. 59, pl. 19.

solide, et il pense à un magasin à réserves pour approvisionner les pauvres. Mais bien des citernes ont un appareil analogue avec des arrondis dans les angles pour diminuer la poussée de l'eau (1). La salle était pleine de débris et l'atrium renfermait de nombreuses sépultures (environ 200) pressées les unes contre les autres et occupant tout l'espace libre. Ceci indique la présence d'un ancien cimetière. Cet atrium communiquait avec le *quadratum populi* par une porte à trois baies probablement cintrées (2). L'église a sept nefs, la nef centrale est beaucoup plus large que les bas-côtés, elle mesure 11 m. 35 d'axe en axe des colonnes ; la basilique a 60 m. de longueur sans l'atrium et 80 m. 35 avec celui-ci ; la largeur totale est de 35 m. 65. Les murs ont peu d'épaisseur sauf celui de la face nord (3) épais d'un mètre ; les bases, fûts et chapiteaux très disparates proviennent d'autres monuments ; les fûts sont en granit rose ou gris, en basalte, en marbre de couleurs variées ou en brêches d'Afrique, les uns lisses, d'autres à stries verticales ou obliques ; les bases, de différentes grosseurs, en marbre ou en pierre coquillère. Les chapiteaux, ioniques ou corinthiens, présentent une grande variété de types intéressants de la dégénérescence de l'art antérieur à l'époque byzantine, avec différentes stylisations de l'acanthe sauvage, épineuse, découpée ou pleine, où s'aperçoit le travail du trépan (4).

(1) Comparer avec la salle de Damous-el-Karita contiguë à l'*atrium* et avec la crypte placée devant l'abside de l'Est.

(2) Disposition fréquente en Afrique. On a retrouvé des clefs de voûte à proximité de cette porte.

(3) Dans la maçonnerie on rencontre des morceaux de mosaïque, de sarcophages provenant de constructions antérieures.

(4) Voir ci-dessous, pl. XIV. L'emploi de fragments de monuments païens antérieurs est fréquent en Afrique. Voir notamment à Dermech. Au Musée Lavigerie et au Musée de Tébessa, on trouve de nombreux exemplaires de chapiteaux plus ou moins dégénérés de l'ordre Corinthien. Certains, comme à la basilique de Ste-Monique, sont à larges crochets non découpés ; on les rencontre aussi fréquemment dans les basiliques d'Orient (de Voguë) ; d'autres ont un motif au milieu de chaque face sous le tailloir.

D'autres, sans aucun ornement, devaient surmonter des pilastres ou les colonnes d'une galerie supérieure (1). Il y avait douze rangées de colonnes. Les consoles de dimensions différentes et de dessins variés, actuellement enclavées dans le mur, devaient supporter les poutres de la charpente (1). L'ensemble, comme dans la basilique de Dermech, produisait certainement un effet non dépourvu de charme.

Au milieu de la grande nef se dressait le *ciborium* ; il surmontait l'autel, sans doute en bois, dont on n'a rien retrouvé ; il était soutenu par quatre colonnes ; on a relevé des morceaux de cancels qui devaient former des séparations et dont on reconnaît l'insertion sur de nombreuses colonnes.

Le *presbyterium* profond, construit dans le prolongement de la grande nef se termine en hémicycle, il est à un niveau plus élevé que celui du *quadratum populi* et soutenu par des murs épais et de puissants contreforts qui devaient supporter une voûte élevée. A l'entrée, quatre colonnes soutenaient soit l'arc de tête, soit une iconostase se terminant par des arcades ou une architrave. Une intéressante mosaïque trouvée à Tabarca et représentant l'*ecclesia mater* (2) reproduit la disposition qu'on observe dans cette basilique de Carthage et dans d'autres églises de l'Afrique. Le presbyterium ne communique pas avec les sacristies.

Non loin du ciborium se trouve un puits, construit en belle maçonnerie, et dont l'eau qu'on atteint à cinq mètres de profondeur a pu servir à des agapes funéraires (3).

---

(1) Voir ci-dessous, pl. XIV.

(2) Voir ci-dessous, pl. XV. Consoles du même genre à Haïdra Ammaedara dans l'abside, Gsell, *Atti del Congresso*, p. 233, et Gauckler, *Basiliques*, pl. 13, 14 ; à Morsott, *Bull. Arch.*, 1901, p. 158, à Sufétula, Merlin, *Forum et églises de Sufétula*, p. 41.

(3) Gauckler, *Inv. mos.*, n° 1021, et *Musée du Bardo*, *Catal.* 1907, n° 307. Iconostases analogues à *Damous-el-Karita*. Voir ci-dessus.

(4) Un puits analogue se trouve dans la basilique de *Mçidfa* près de la confession, voir ci-dessus.

Le mur latéral N. E. passe sur des sarcophages ; dans la basilique on a trouvé de nombreuses tombes, spécialement dans le presbyterium, et tout autour à l'extérieur les sépultures se pressent les unes contre les autres. Cette église était une basilique cémétériale bâtie sur une *area* antérieure.

Deux secretaria (ou *sacristies* : le *diaconicum* et la *prothesis*) sont placées à droite et à gauche de l'abside, elles communiquent avec les bas-côtés et avec les constructions situées en arrière, mais non avec le *presbyterium*. La sacristie de droite est au niveau du *quadratum populi*, celle de gauche à celui de l'abside ; au milieu de la seconde deux bases de colonnes sont encore visibles (1).

Ces deux sacristies sont fréquentes dans les églises africaines (2). C'est dans le *diaconicum* que se tenait le clergé avant et après les offices ; à Bulla Regia, on a retrouvé des objets du culte dans un *diaconicum* (3). La *prothesis* servait à recevoir les fidèles qui apportaient leurs offrandes, aussi communiquait-elle généralement avec le bas-côté correspondant, tandis que le *diaconicum* s'ouvrait sur l'abside. Parfois la *prothesis* a servi de salle d'agapes ; ainsi à Morsott (4), à Bulla Regia (5) ; on y a retrouvé des objets de cuisine : calices de verre, amphores, etc. Dans les églises de Carthage, les deux *secretaria* s'ouvrent sur les nefs latérales et aucune sur le *Presbyterium*.

Derrière l'église, une galerie dont les bases de plusieurs piliers subsistent encore était construite à un niveau plus élevé. Par derrière il reste des traces de constructions qui

---

(1) Même disposition à Sufetula, Merlin, *Forum et églises de Sufetula*, p. 7, et à Thélepte, Gsell, *Atti del Congresso*.

(2) Voir pour l'Algérie : Gsell, *Mon. ant.*, et pour la Tunisie, Gauckler, *Basiliques* et Merlin, *Forum et églises de Sufetula*.

(3) *C.R. Acad.*, 1915, p. 116.

(4) Gsell, *Mélanges*, 1901, p. 224.

(5) *C.A. Acad.*, 1915, p .116, et Gsell, *Mon. Ant.* II, p. 143, pour les secretaria en Algérie.

pouvaient être les dépendances de la basilique. Cette partie n'a pas été fouillée. L'église devait être recouverte d'une charpente en bois, et les sacristies avaient sans doute un toit à pente unique vers l'extérieur.

Chambre funéraire

Contre la face N. E., s'ouvre une chambre funéraire souterraine contenant huit tombes ; au delà, sur la même face se trouve une dépendance, galerie ou chapelle, comprenant cinq nefs et quatre rangées de colonnes dont il ne reste que plusieurs bases ; cette galerie est terminée par une abside hémisphérique inscrite dans un carré, et contiguë à la chambre funéraire. Cette partie très ruinée était occupée par de nombreuses sépultures serrées les unes contre les autres. La nef centrale a 4 m. 50, les nefs latérales 2 m. 50 et 2 m. de large.

La basilique était construite sur d'anciens monuments païens ; une inscription trouvée dans les ruines porte ces mots : *templum securitatis* ; elle se rapporte peut-être aux constructions sous-jacentes ; et concerne évidemment un temple de Carthage (1). Plusieurs silos se voient encore et des citernes romaines ont servi de caveaux funéraires.

Deux constructions postérieures à la destruction de la basilique encombrent le monument. Un fortin turc coupe le mur de la face S. E. et celui qui touche l'atrium. Cet endroit merveilleusement situé n'a cessé d'être habité par les générations successives. On a relevé dans les fouilles des débris datant de l'occupation arabe.

La basilique était pavée de dalles et de mosaïques funéraires, elle reproduit le plan des basiliques africaines : un *quadratum populi* terminé par une abside accostée de sacristies, et de plus, un atrium.

(1) *C.R. Acad.*, 1915, p. 497.

Sépultures

Le sol de l'église (et spécialement celui du *presbyterium*) était couvert de sépultures, beaucoup sont antérieures à la basilique et placées en-dessous des murs, d'autres sont superposées dans des citernes ou disposées sans ordre régulier (1) ; il y avait des sarcophages soit à strigiles soit ornés de personnages : l'un représente les *Quatre-Saisons* (2), d'autres sont recouverts de mosaïque, suivant l'usage le plus fréquent, ils ne contenaient pas de bijoux.

Inscriptions

Ces tombes ont fourni une riche moisson d'inscriptions funéraires de différentes époques (3). Le P. Delattre en a récolté 9.400 morceaux. Parmi elles il y avait des inscriptions païennes, d'autres étaient gravées au revers de fragments d'architecture ou sur les deux faces d'une même plaque. Beaucoup, d'après l'épigraphie, les chrismes et les symboles, remontent à une haute antiquité ; les formules les plus anciennes reviennent souvent : *In pace, fidelis in pace, in pace vixit annis* ; certaines étaient en grec, d'autres indiquent le nom du défunt avec ou sans le nombre des années ; la déposition et l'indication se lisent à plusieurs reprises. Plusieurs portent des noms d'origine punique : *Annibal, Jugurtha,* ou vandale : *Calimer, Cudilu, Aequitza,* etc... il y a des noms chrétiens nouveaux. On rencontre les mots *locus, hic jacet,* rares à Carthage, *famula, peregrinus...* des grades ecclésiasti-

(1) On plaçait parfois les sépultures sous le larmier du toit pour recevoir l'eau bénite, sépultures *sub aqua*. Bull. Antiq. de France, 1923, p. 114.

(2) Même sujet à Sufétula. Merlin, *Forum et églises*, p. 7 ; à Ste Marie du Zit, à l'Henchir Romana *Bull. Arch.*, 1910, p. 196 ; Gauckler, *Inv. Mos.*, II, p. 114 ; à Segermes, Diehl, *Bull. arch.* 1904.

(3) Voir ci-dessous, pl. XIV.

ques : *presbyter*, *diaconus*... des noms de métiers : *aurifex*, *nauclerius*... (1).

Symboles. Chrismes

Parmi les symboles, relevons : l'ancre (très ancien) la colombe, le raisin, l'Orante, le Bon Pasteur, le calice, la couronne, la palme, le chandelier à sept branches, des instruments, des chevaux, même un bourriquet. Le navire se rencontre à plusieurs reprises : « A cause de sa situation proche de la mer, elle (l'église) était sans doute fréquentée par des chrétiens exerçant la profession de marins ou de pêcheurs » (2). Le navire est aussi le symbole de l'Eglise et de l'âme voyageant vers la patrie céleste à travers les flots de la mer. Le chrisme constantinien est celui qu'on aperçoit le plus fréquemment, on rencontre aussi d'autres monogrammes : des croix gammées, potencées, grecques, latines.

L'épitaphe de *Bictoria Birgo innocens* et d'*Honoratus* signale les vertus du défunt (3). La curieuse inscription métrique d'une jeune fille de dix ans affirme la croyance à l'éternité heureuse et à l'immortalité de l'âme : + *aeterna in luce manebit*... Elle est de la 12e indiction et précédée de la croix latine. Le P. Delattre l'attribue au 31 mars 429 ou 444 (4). Une autre inscription por-

(1) Delattre, *Epigr. chrét.*, 1926, p. 15, 16, 22, 26, 33, 40, 42, 46, 50, 59, 62, 66, 71, 82 ; *Rev. Tunis.*, 1918, p. 92, 378 ; 1919, p. 373, 379 sq ; 1920, p. 203 sq. ; 1921, p. 187, 199 sq. ; 1922, p. 27, 161.

Bull. Arch., 1906, p. 275 ; 1908, p. 206, 216 ; 1912, p. 271 ; 1919, p. 138 ; 1920, p. 71.

(2) *Epigr. chrét.*, p. 66.

(3) *Rev. Tun.*, 1921, p. 192 ; *Epigr.*, p. 83.

(4) *Rev. Tun.*, 1918, p. 92 ; *Bull. Arch.* 1919, p. 138 ; *C.R. Acad.*, 1916, p. 163. Ces trois inscriptions ont des caractères analogues. Elles sont dans le jardin du Musée Lavigerie. A Sufetula, on trouve une autre allusion à la Résurrection dans l'inscription de l'église de Vitalis étudiée par P. Monceaux, *Bull. Ant. de Fr.*, 1909, p. 353 et dans la même église une inscription datée du règne de Genséric, ayant une croix grecque, Merlin, *Forum et églises*, p. 11 sq.

tant : *ind. gi* + serait d'une des années 424, 439 ou 454 (1).

Inscription datée

La plus intéressante inscription est une épitaphe datée, la seule trouvée à Carthage donnant le nom des consuls : « ces consuls sont Théodose pour la 16e fois et Faustus. Leur consulat correspond à l'année 438 » (2).

Objets variés

Outre de nombreux fragments d'architecture et de bas-reliefs funéraires, on a trouvé une *tabula lusoria* et des débris de toutes les époques (3) : hache préhistorique, objets puniques, romains, du Moyen-Age, arabes, lampes, monnaies, etc.

Date

Il n'est pas possible d'assigner une date précise à la basilique de Ste-Monique. Parmi les inscriptions qui y ont été recueillies, il y en a qui peuvent porter l'année de sa construction : soit un peu avant l'arrivée des Vandales, soit le règne de Genséric. Peut-être a-t-elle été livrée au culte arien, car elle a servi de sépulture à des Vandales. Ses colonnes, ses chapiteaux, et autres motifs architecturaux ayant été empruntés à des monuments antérieurs, aucun ne peut lui faire assigner un style propre, mais ils prouvent que lors de son érection, de nombreux édifices païens avaient été démoli.

L'église est en un plan unique et ne porte pas de traces de remaniements. Elle semble avoir été bâtie en une fois.

(1) *Rev. Tun.*, 1919, p. 379.

(2) *C.R. Acad.*, 1916, p. 432 et 519. Ci-dessous, pl. XIV.

(3) Voir *Tabula lusoria*, ci-dessus à *Damous-el-Karita*, objets chrétiens.

Depuis sa destruction, le terrain a été constamment habité, il est encombré de constructions variées et de débris de civilisations diverses.

Identification

Quel nom donner à l'église des *Larmes de Ste Monique* ? Le P. Delattre la nomme basilique de *St-Cyprien* et elle serait le « temple magnifique » dont parle Procope (1) ; sa beauté, sa situation à proximité de la mer, en avant de la ville dans un des sites les plus attrayants de la banlieue carthaginoise justifient cette supposition. L'époque de sa destruction, les noms vandales, les navires fréquemment trouvés sur des épitaphes de marins sans doute, l'inscription d'un *nauclerius* la confirment ; cette église est toute indiquée pour être la basilique des pêcheurs. Elle doit être aussi la *Memoria* que mentionne St Augustin dans ses *Confessions* (2). L'anse profonde creusée à ses pieds convient parfaitement à un embarquement clandestin, « seule, constate M. Renault, cette crique n'est pas encombrée de blocs et de rochers et présente un accostage facile » (3), et de la hauteur qui la domine, Monique pouvait apercevoir au loin le bateau s'enfuyant vers l'Italie.

La basilique dont parle Procope est-elle la même que celle des *Areae-Macrobii* ? L'étude des textes concernant les *Basiliques Cypriennes* le font supposer, et M. Audollent (4), avant la découverte du monument situé près de la station de Ste-Monique, plaçait déjà dans cette région le tombeau de St-Cyprien ; de plus, la nécropole très ancienne trouvée au lieu même et tout autour de

---

(1) Procope, *Bell. Vand.*, 21, 3. Pour tous les textes, consulter plus loin le chapitre des *Basiliques Cypriennes*.

(2) Voir plus loin, Les Basiliques Cypriennes.

(3) Renault, *Rev. Tun.*, 1912, p. 351 ; 1913, p. 96.

(4) Audollent, *Carth. Rom.*, Basiliques Cypriennes, p. 172 à 182.

la basilique, montre qu'il y a eu là un centre chrétien primitif. Les *Acta Maximiliani* font allusion à un cimetière auprès du tombeau de St-Cyprien ; les tombes qui se pressent autour de l'abside semblent rechercher les restes d'un martyr vénéré. La distance du faubourg de Mégara (*Bir Ftouha, Ager Sexti*) et du centre de Carthage rend possible une procession *cum cereis et scolacibus ad areas Macrobii*... et l'arrivée en foule des fidèles.

M. Saumagne (1) place la *Via Mappaliensis* non loin de là, le long de la voie ferrée ; M. Lantier constate que dans la tranchée du chemin qui conduit de la station d'Amilcar à Sidi-bou-Saïd, on voit une rangée de citernes (2) ; et l'église est située au pied des premiers contreforts de Sidi-Bou-Saïd, *sub monticulo*).

Cependant malgré les fouilles poursuivies tout autour de la basilique, ainsi que sous l'abside et le ciborium, aucune confession, aucune allusion à St-Cyprien n'a été trouvée. Y avait-il seulement de simples reliques qui ont disparu ?

La partie qui est derrière l'abside seule n'a pas été fouillée. Découvrira-t-on là la trace d'une confession qui aurait motivé l'orientation ouest de l'abside placée près du tombeau du saint ; de nouvelles fouilles seules pourraient le dire. Une semblable disposition existait à Jérusalem, l'abside de la basilique constantinienne du St-Sépulcre était à l'ouest, orientée vers la coupole de l'*Anastasis* (3) contenant le tombeau vide du Christ. Le plan de la basilique des *Larmes de Ste-Monique* se rapproche de celui de la basilique constantinienne : *atrium* entouré

---

(1) Saumagne, *Rev. Arch.*, 1909, t. II, p. 188-192 sq..

(2) Lantier, *C.R. Acad.*, 1922, p. 25. Pour les détails, voir ci-dessous les Basiliques Cypriennes.

(3) Le P. Vincent, *Jérusalem*, t. II, pl. 33, et *Dict. A.L.C.*, t. VII, col. 2312, plan, 2315, Jérusalem. Plan ressemblant aussi à l'église de l'*Eléona* sur le mont des Oliviers ; *Rev. Biblique*, 1911, p. 220 sq..

Dict. A.L.C., t. VII, col. 2318, 2322, n° 6180.

d'une galerie couverte (et précédé peut-être de prolypées) *quadratum populi* terminé par une abside et derrière celle-ci, des amorces de constructions imitant, semble t-il, le parvis qui, dans le St-Sépulcre, reliait l'église à l'Anastasis.

En somme la basilique de Ste-Monique ne peut être identifiée tant qu'une trouvaille épigraphique plus concluante ne sera pas venue confirmer les hypothèses.

Si son plan a de nombreuses analogies avec celui du St-Sépulcre de Jérusalem, il reproduit plus exactement encore celui des basiliques syriennes qu'on retrouve dans de nombreuses églises d'Afrique : *quadratum populi* à nefs nombreuses, précédé d'un atrium, avec un *presbyterium* demi-circulaire profond, accosté à droite et à gauche de deux *secretaria* (sacristies), le *diaconicum* et la *prothesis*, le tout compris dans un rectangle (1).

(1) Nombreux exemples d'églises construites sur un plan analogue dans : la *Syrie Centrale*, de M. de Voguë.

CHAPITRE VI

BASILIQUE DE DERMECH

La *basilique byzantine de Dermech* (*Dermesch, Dermèche* ou *Douimès*) a été découverte en 1899. Elle est située à peu de distance de la mer, à moins de 100 m. des Thermes d'Antonin (1), sur les pentes de Bordj-Djedid, au Sud des Citernes de l'Est ; « elle s'enfonce comme un coin dans la déclivité du terrain » (2). Son angle N. E. est enterré de trois ou quatre mètres, aussi a-t-il fallu placer la porte d'entrée sur la face latérale Sud, la seule où le sol de la basilique était de niveau avec celui du terrain. Malgré la pente de celui-ci, on a voulu conserver à la basilique l'orientation Est et on a été obligé de supprimer l'entrée normale en face du *presbyterium*. On voit par là l'importance attachée à l'orientation des églises (3). Le monument est construit tout d'une pièce sur l'emplacement de la plus ancienne nécropole punique de Carthage, et le sol de tous côtés encombré de tombeaux. La basilique est beaucoup moins vaste que les autres églises découvertes à Carthage, mais elle forme un ensemble très complet qui se reconnaît facilement malgré le mauvais état du monument,

(1) *Dermech* est une corruption de *Thermis*.

(2) Gauckler, *Basiliques*, p. 11 à 17 et pl. V. *C.R. Acad.*, 1899, p. 272 ; 1901, p. 603 ; *Dict. A.L.C.*, IV, 2393 ; dessins, n° 4.000 à 4.002 *C.R. du Service des Antiq. de Tunisie*... Ci-dessous, pl. XVIII et XXI. Musée du Bardo, *Catal.* 1907, Mos. n°s 214 à 222, p. 11.

(3) Gauckler, *Congrès des Orient. de Rome*, 1899 ; *Bull. du Congrès*, n° 16, p. 24.

La loi de l'Orientation est très observée en Algérie (Gsell, *Mon. ant.*), moins en Tunisie et à Carthage : exceptions à la basilique près de Ste-Monique et à celle de Bir-Knissia. *Bull. Arch.*, 1903, p. 415.

moins ruiné cependant que les autres édifices chrétiens de Carthage, car il a été protégé par son enfoncement dans la pente du sol. Les bases des colonnes sont restées sur place ainsi que certains détails intéressants conservés avec soin par M. Gauckler. Cet ensemble (1) comprend dans un rectangle de 30 m. sur 40 m. environ une église avec des *secretaria* et un *atrium*, ainsi qu'un baptistère prolongé par un oratoire spécial et plusieurs salles (2). Tout cet édifice est construit avec beaucoup de soin. Les murs sont en un blocage résistant coupé par des chaînages de pierre de taille, appareil employé souvent en Afrique dans les monuments chrétiens ; ils étaient enduits d'un crépi dont il reste quelques traces (3) ; ils sont peu épais ; le monument devait être recouvert d'une charpente à double pente et d'un toit en tuiles.

L'église principale a 40 m. de long sur 21 m. de large ; elle est pavée d'une riche mosaïque représentant un dessin géométrique en forme d'étoiles (4). Le *quadratum populi* comprend cinq nefs (5) ; la nef médiane est large et bordée de sept colonnes géminées, la 8ᵉ colonne termine le mur du *presbyterium*. Les nefs latérales sont soutenues par des colonnes isolées ; elles se terminent

(1) Un ensemble du même genre se trouve à Sufetula, époque vandale, Merlin, *Forum et églises de Sufetula*.

(2) Sur la face Sud, il y avait une chapelle à trois nefs accolée à la basilique avec laquelle elle ne communiquait pas ; son niveau était supérieur de près de 4 m. au sol de celle-ci. Cette chapelle ne se voit plus, la terrasse sur laquelle elle se trouvait ayant dû être creusée pour la poursuite des fouilles. Gauckler, *Inv. Mos.*, II, p. 233, nº 693.

(3) M. Gauckler signale des « enduits stuqués et peints ornés de reliefs et de corniches découpées au fer » ainsi que par endroits « des placages de marbre et de porphyre ». L'un et l'autre ont disparu.

(4) Gauckler, *Inv. Mos.*, nºˢ 68. à 694.

(5) Des églises à cinq nefs se voient à Sufétula, à Feriana, à Segermes, etc. Les colonnes géminées sont aussi fréquentes en Tunisie ; à Sbiba, à Sbeitla, à Méninx, au Kef (Dar-el-Kous), et dans plusieurs églises d'Algérie.

par un narthex (1), dont elles sont séparées par des piliers ; les mêmes colonnes se reproduisent sur le devant du narthex, adossées au mur Ouest qui fait le fond de l'église. Les fûts et les chapiteaux sont variés et empruntés à des édifices antérieurs ; les fûts n'étant pas tous de la même longueur, leurs bases sont à des niveaux différents pour compenser cette inégalité ; ils sont lisses ou torses, en granit, en basalte, en marbre blanc ou noir, rose chair, rouge foncé ou provenant des brèches d'Afrique ; les chapiteaux sont d'ordre corinthien ou composite, les bases en marbre ou en calcaire coquiller. « Cette diversité de matière et de forme qui répugne à l'art classique, constate M. Gauckler, introduit dans la monotonie des lignes verticales uniformes, un élément de variété et de polychromie qui ne devait pas être dénué de charme » (2).

La grande nef est terminée par une abside semi-circulaire plus élevée qu'elle d'environ 25 cm. Elle porte la trace de remaniements, un banc de pierre en fait le tour ; l'abside ne communique pas avec les sacristies (3) ; des cancels (4), entourant le chœur situé bien en avant dans la grande nef, l'isolent du reste de l'église ; la circulation était établie par un déambulatoire situé autour de l'abside. Au fond de celle-ci se trouvait la cathèdre de l'évêque. L'autel était placé dans la grande nef sous un *ciborium* soutenu par quatre colonnettes dont on

(1) Narthex à Sbeitla, au Kef (Dar-el-Kous), et en Algérie fréquemment.

(2) Gauckler, *Basiliques*, p. 13.

(3) De même à la basilique près de Ste-Monique et à Damous-el-Karita.

(4) Les *cancels* ou *claustra* isolent souvent la nef et le chœur et séparent les catégories de fidèles : le *cancellus virginum* est nommé sur une inscription à Hr. Aïn Sfar. *C.I.L.*, t. VIII, 17, 801. On en a trouvé : à Sufetula, à Siagu, à Feriana, etc. ; certains, nommés Hermulae, sont terminés par une pomme de pin ; on peut en voir au Musée Lavigerie un joli exemplaire provenant de Sfax. *Catal.*, 1899, 2ᵉ Série, p. 70, nº 7, pl. 17.

voit encore les bases. Ces colonnettes, en marbre de Chemtou rose chair, ont actuellement disparu ; leurs piédestaux en beau marbre blanc ornés de croix grecques (1) inscrites dans un cercle sont encore dans la basilique. En-dessous de l'autel qui devait être en bois, une cavité carrée avait contenu le coffre à reliques (2). Cette disposition de l'autel est assez générale dans les basiliques africaines, on la retrouve à Damous-el-Karita, à Ste-Monique, etc...

Les cancels se prolongent jusqu'au niveau des colonnes qui précèdent le narthex en se rétrécissant à deux reprises ; on entrait dans le chœur par une ouverture située à l'ouest. Ces cancels étaient en dalles de marbre blanc posées sur champ, on en a retrouvé des débris ; les traces de ces clôtures sont encore visibles sur le sol, ainsi que les mortaises qui les recevaient ; des piliers servaient d'appui aux dalles de marbre (3). Dans l'enceinte de l'autel, une deuxième mosaïque recouvre la première qui se continue au-dessous et témoigne d'un remaniement. D'autres clôtures séparaient les nefs en compartiments, on voit à la base des colonnes leurs mortaises d'insertion ; elles devaient être en bois (4) et séparaient les sexes : *populi confluant ad ecclesiam casta celebritate, honesta utriusque sexus discretione* (5).

Baptistère

Le baptistère est placé sur la face Nord de l'église avec laquelle il communique par deux portes ; une autre porte s'ouvre au Nord dans le sol coupé de nombreuses tombes puniques, et une large baie à trois couvertures donne accès dans l'oratoire. La salle est presque carrée :

(1) Pl. ci-dessous XIX. Pour la date de la croix grecque, voir *Damous-el-Karita.*

(2) Dimensions : 75 cm. sur 75 cm. et 60 cm. de profondeur.

(3) Voir pl. XVIII.

(4) Gauckler, *Basiliques*, p. 14.

(5) Aug., *Civ. Dei*, II, 28.

12 m. 50 sur 10 m. 25 ; elle se compose de deux parties concentriques isolées par une colonnade carrée en granit de différents gris ; les colonnes, au nombre de douze, étaient reliées entre elles par un cancel, dont on voit les mosaïques pavent le sol, elles représentent des motifs Au centre, il y a la cuve baptismale qui s'ouvre au ras du sol, elle était placée sous un baldaquin soutenu par quatre colonnes en marbre rose de Chemtou (1). Des mosaïques pavaient le sol, elles représentent des motifs géométriques, des rosaces hexagonales, des oiseaux, des fleurs. « Les murs, dit M. Gauckler, étaient recouverts d'un enduit blanc orné de peltes, de rosaces, d'entrelacs aux couleurs vives et de palmiers mystiques chargés de régimes se détachant en relief comme des pilastres de plâtre découpé, tandis que, sur la corniche de couronnement, se succédaient des croix byzantines dorées alternant avec des rameaux d'acanthus spinosus » (2).

La *cuve* est hexagonale à l'orifice, circulaire au fond, à deux étages, en ciment autrefois plaqué de marbre blanc. On y descend par deux escaliers de trois degrés, situés sur les côtés N.-E. et S.-E. L'évêque, placé à l'Ouest, faisait face à l'oratoire. Une citerne disposée dans une chambre funéraire punique, adjacente au mur d'enceinte de la basilique, l'alimentait ; l'eau s'écoulait par un canal de décharge aboutissant à un 2e réservoir situé dans le baptistère. « On l'utilisait, dit M. Gauckler, pour laver les salles en la puisant par un origice circulaire s'ouvrant dans le coin de la chambre et recouvert d'un disque de pierre » (3). Un canal placé à quelques mètres au-dessus devait alimenter cette citerne.

(1) Même disposition à *Damous-el-Karita.* Voir ci-dessous l'étude d'ensemble des baptistères de Carthage.

(2) Ces décorations ont complètement disparu. Le Service des Antiquités a pris récemment des dispositions pour protéger ce monument que dégradent chaque jour les éléments, l'herbe et les passants.

(3) Gauckler, *Basiliques*, p. 15.

Oratoire

L'oratoire est une chapelle de 12 m. 50 de long sur 8 m. 25 de large, il communique directement avec le baptistère au Nord duquel il est situé. Une porte, percée dans le mur de droite, conduit à un large corridor à ciel ouvert, qui mène par une ouverture à la principale église et conduit aussi aux sacristies. L'oratoire avec son atrium, son abside semi-circulaire et ses deux sacristies, reproduit le plan de l'église principale ; il y a trois nefs : aucune partie de cet ensemble n'est isolée des autres ; une riche mosaïque couvre le sol, elle représente des oiseaux, des entrelacs, des bandes d'ombelles alternées, motif qui se reproduit dans les sacristies (1) ; au fond de l'abside, au milieu du banc de pierre semi-circulaire, la place de la cathèdre épiscopale est indiquée par une mosaïque spéciale figurant des oiseaux avec des rinceaux ; il reste les bases de deux colonnes qui soutenaient l'arc de tête. En avant était l'autel sous un ciborium à quatre colonnettes et avec un coffre à reliques. Cet oratoire devait être un *consignatorium* (2).

Dépendances.

Derrière l'oratoire, à gauche de l'abside de la basilique principale, il y a plusieurs salles rectangulaires communiquant avec l'ensemble du monument, elles sont à des niveaux différents et pavées de mosaïques aux dessins analogues à ceux déjà cités ; dans la première de ces

(1) Des mosaïques avec le même dessin se trouvent dans le baptistère byzantin de l'Oued Ramel. Gauckler, *Basiliques*, pl. 18 sq. La mosaïque était très en honneur en Afrique : au Kef, à Thala, à Furni (Gauckler, *Arch. miss.*, 1908, p. 385 sq.), à Tabarca, à Feriana, etc. Voir l'article de Gaukler : « *Musivum opus* », dans le *Dictionnaire des Antiq. grecques et romaines* de Daremberg et Saglio.

(2) Détails sur le *Consignatorium* et sur l'administration du baptistère, voir ci-dessous, à la fin du chapitre.

salles, il y a une citerne romaine, et la place de la cathèdre est indiquée par une mosaïque spéciale. Ces dépendances devaient servir de secrétariat, de salles d'archives, de réunions. Les murs se continuent au delà, vers l'est ; et, vers le nord, une porte communique avec ces autres dépendances. A droite de l'abside principale, on voit l'amorce des murs de diverses salles tout à fait détruites. Au-dessous du monument, il n'y avait aucune construction ; plus loin, au N.-E., se trouvait un cimetière chrétien qui n'a fourni aucune épitaphe importante.

Inscriptions

Peu d'inscriptions ont été recueillies dans la basilique de Dermech, les symboles trouvés sont : le navire, des roseaux, des monstres marins, des colombes... Dans le baptistère, on a recueilli un marbre opisthographe avec deux inscriptions byzantines ayant une croix latine avec l'A et l'ω ; puis, une croix grecque et ces mots : *Fidelis in pace* ☧ A|ω ✝ (1).

Les chrismes suivants ont été trouvés (2) dans la nécropole voisine : ✝ A|ω ☧

Sarcophage. Bon-Pasteur

Un fragment de sarcophage chrétien représentait le *Bon-Pasteur* vêtu d'une tunique courte et portant une brebis sur ses épaules, tandis que d'autres brebis sont à

(1) *Catal. du Musée Lavigerie*, 1899, 3ᵉ série, p. 12 et 15. Gauckler, *Bull. Arch.*, 1901, p. 127, 132, 137. Monceaux, *Rev. Arch.*, 1903, t. II, p. 89.

(2) Gauckler, *Arch. Miss.*, 1908, p. 435 sq., *Bull. Antiq. de France*, 1903, p. 296.

ses pieds (1) ; à droite le relief se continuait en un banquet funéraire ; ce motif très intéressant est au musée du Bardo (2).

Carreaux et lampes

On a trouvé aussi des carreaux en terre cuite, l'un d'eux représentait la *Vierge* et l'*Enfant* (3). Ces carreaux, nombreux en Afrique, sont d'une époque assez basse et d'un dessin grossier. Ils servaient de revêtement aux parois. On en a aussi recueilli à Carthage, à Douar-ech-Chott et à Damous-el-Karita ; ils représentent un intérêt spécial et figuraient les sujets chrétiens les plus variés (4) ; il en est de même des *lampes chrétiennes* recueillies en assez grand nombre et qui forment une curieuse collection (5). Ces différents objets ne sont pas antérieurs à l'époque byzantine.

(1) Sujet fréquemment représenté, en particulier à Carthage (ci-dessus, *Damous-el-Karita*), et en Tunisie, dans les Catacombes de Sousse, Leynaud, *Les Catacombes africaines*, p. 4, 51, 52, etc. Le Bon Pasteur accueille Ste Perpétue dans sa vision, v. ci-dessous, Basilica Majorum.

(2) Voir ci-dessous, pl. XX. — *Musée du Bardo*, 1907. Suppl. A, p. 5, n° 173 ; *Guide du Musée*, Salle III, C. 968.
Gauckler, *Fouilles en Tunisie*, *Rev. Arch.*, t. II, 1902, p. 15 ; *Inv. Mos.*, t. II, p. 234, n° 695. Gsell, *Mélanges*, 1902, p. 326. Gauckler, *Marche du Service des Antiquités*, 1899, p. 5 ; 1900, p. 19 ; 1901, p. 11.

(3) Voir Delattre, *Le culte de la Ste Vierge en Afrique*, et *Catal. du Musée Lavigerie*, 1899, 2e série, pl. II, p. 45-47 ; *Musée du Bardo*, 1909, p. 278, n° 68.

(4) Voir ci-dessus et La Blanchère, *Rev. Arch.*, 1888, t. I, p. 204 sq. De nombreux carreaux analogues proviennent de *Hadjel-el-Aïoun* (H. es-Srira), *Bull. Arch.*, 1894, p. 286. Merlin, *Bull. Arch.*, 1909, p. 149 et *Catalogue du Musée du Bardo*, 1909, nos 103 à 118, et 1897, n° 208 sq., pl. 37. Voir aussi le *Dict. A.L.C.*, Carreau.

(5) *Catal. du Musée du Bardo*, 1910, p. 333, nos 913 à 915, poteries ; 1909, p. 239 sq. et *Dict. A.L.C.*, t. I, 738.
On a trouvé des lampes du même genre que celles de Dermech à Henchir-es-Srira, à Sufetula, à Thelepte et jusqu'en Sicile, Hautecœur, *Mélanges*, 1909, p. 392. *Catal. du Musée du Bardo*, 1897, nos 194 à 206.

Epoque

La basilique de *Dermech* ne peut pas remonter plus loin que les derniers temps de la domination vandale ou le règne de Justinien : « Tous les détails de la construction, dit M. Gauckler, et de l'ornementation, sont caractéristiques d'une très basse époque : l'extraordinaire disparate des colonnes et des chapiteaux qui prouve combien étaient nombreux, au moment de la construction, les monuments publics en ruines, la grossièreté, la lourdeur de profil de la plupart des morceaux d'architecture sculptés spécialement pour l'édifice, la forme des croix qui les ornent souvent, le style des parements en mosaïque, la matière dont sont faits les cubes (brique, pierre calcaire au lieu de smalts et de marbre), enfin la barbarie des épitaphes trouvées dans le cimetière qui entoure la basilique et qui lui est contemporain (1).

Les Arabes ont détruit la basilique sous Hassan en 698, au moment de la destruction de Carthage ; au-dessous des décombres on a trouvé des traces d'incendie, aucun débris d'époque postérieure ne restait, le terrain a dû être abandonné. D'autre part, l'église ne semble pas avoir servi longtemps au culte, elle n'a subi qu'un seul remaniement et il est accessoire, le pavement en mosaïque est uniforme et ne montre pas de traces d'usure ni de réparations, ni de ces épitaphes si fréquentes dans les autres basiliques de Carthage et recouvrant la dépouille de clercs ou de fidèles enterrés auprès des reliques des martyrs. L'église saccagée par les Arabes, devait donc être presque neuve : « les sculptures brisées à coups de massue (une base du ciborium était cassée en dix-sept

(1) Gauckler, *Basiliques*, p. 16-17.
M. Sadoux avait fait une maquette de l'église de Dermech pour le Musée du Bardo.
On a trouvé des croix grecques à Sufetula à l'époque vandale. Merlin, *op. cit.*

morceaux), les autels renversés, les reliquaires violés et dépouillés de leurs reliques, les matériaux inflammables brûlés au milieu de l'église (les cubes du pavement étaient calcinés à cet endroit) » (1) tout indique une destruction systématique et brutale. Plus tard, comme tous les autres monuments de Carthage, l'église en ruines fournit une carrière de matériaux.

Identification

D'après sa date, l'église de Dermech ne peut être aucune des basiliques citées dans les textes avant la domination des Vandales. Procope (2) nomme deux églises construites sous Justinien : l'église du Palais qui ne peut être à Dermech et Ste-Prime ; un texte en vers de Félix (4) parle d'une basilique construite par Thrasamund. Celle de Dermech a pu être une de ces deux églises, l'analogie qu'on retrouve dans son plan et surtout dans son baptistère avec un édifice de Sufetula datant de l'époque vandale, la ferait volontiers attribuer au règne de Thrasamund. Les tombes qui entourent l'église prouvent qu'à l'époque de sa construction la ville romaine était réduite et le quartier des Thermes excentrique. On ne peut cependant donner un nom avec certitude à l'église de Dermech, il faut seulement reconnaître en elle, avec M. Diehl (4), un des plus remarquables monuments de Carthage, et dire avec M. Gauckler (5) : « La basilique de Dermech devait être à l'époque byzantine un des sanctuaires les plus importants de Carthage », la principale basilique d'une des régions ecclésiastiques.

---

(1) Gauckler, *Basiliques*, p. 17.

(2) Procope, *Ædif.*, VI, 5, 2. — Voir ci-dessous, Basiliques non retrouvées.

(3) Félix, *Anth. vet. latin.*, III, p. 479. Voir Mesnage, *Afrique chrét.*, p. 20.

(4) Diehl, *Manuel d'art byz.*, p. 116.

(5) Gauckler, *Basiliques*, p. 17.

Liste des mosaïques de Dermech inventoriées par M. Gauckler dans l'Inventaire des Mosaïques : p. 230 à 234, N°s 693 à 696

N°s 687 *Secretarium* à gauche du chevet : 1re sacristie :

A) Mos. géométrique, fond carrelé, encadré de tresses à trois brins, rosaces étoilées, fleuron central cruciforme, carreaux et losanges.

B) Autour : bandeau géométrique ; au fond : demi-cercle pour cathèdre.

691 *Chapelle* d'un martyr. Riche mos. : motifs géométr., croix grecque, oiseaux. (Musée Alaoui, *Catal.*, suppl. A, p. 11, sq. N°s 215 à 222).

693 *Chapelle* à l'ouest. Mos. géométr. (démolie) (description détaillée de toutes les mosaïques).

695 *Cimetière* (à 50 m. de la basilique). — *Sarcophage :* banquet funéraire et deux images du Bon-Pasteur. (*Catal.* Alaoui, suppl. A, p. 5, n° 173).

696 Vigne, médaillons avec poissons, (id. n° 174) (Bibliographie complète du tout).

CHAPITRE VII

LES BAPTISTÈRES DE CARTHAGE

—

Trois baptistères ont été retrouvés à Carthage (1), deux autres sont cités dans les textes anciens : celui de la *basilique de Faustus* (2) et celui pour lequel le grammairien *Calbulus* avait composé des vers formant une inscription d'un grand intérêt archéologique (3). Les trois baptistères retrouvés dépendent des basiliques de *Damous-el-Karita*, de *Bir-Ftouha* et de *Dermech* (4). Ils présentent entre eux une assez grande analogie : la cuve des fonts est hexagonale dans sa partie supérieure et ronde dans la partie inférieure (5). Les catéchumènes descendaient dans la piscine par un escalier de trois degrés placé à droite, c'est le *descensio fontis* (6) (A) ; ils remontaient ensuite à gauche par un escalier semblable : l'*ascensio fontis* (B), après avoir reçu le sacrement. Au fond du baptistère se trouvait le siège de l'évêque qui administrait le baptême entouré des diacres : *a parte episcopi* (C), et en face : *econtra episcopum* (D) se tenait la foule. Le baptême commençait par trois immersions répétées au nom de la Ste-Trinité et suivies chaque fois d'une abju-

(1) Voir ci-dessus, *Bir-Ftouha, Damous-el-Karita* et *Dermech*.

(2) Voir chapitre des basiliques non retrouvées.

(3) Calbulus, Riese, *Anthol. lat., fasc.* I, p. 290, étudié par Monceaux, *Rev. arch.*, 1906, t. 8, p. 191.

(4) Voir ces basiliques.

(5) Autres piscines hexagonales : à Sbeitla, Siagu ; Merlin, *Forum et églises de Sufétula* ; Gauckler, *Basiliques*, p. 18, pl. II.

(6) Les lettres se rapportent à l'inscription de Calbulus. Voir cette inscription ci-dessous, à la fin du chapitre.

ration (1). Quand la piscine n'était pas assez grande, ou l'eau pas suffisamment abondante, on plaçait le catéchumène sous l'une des bouches qui déversaient l'eau dans la piscine (2). Souvent ces bouches avaient la forme d'une tête de cerf ; Calbulus fait allusion à cette disposition : *et formam cervi* (3). Parfois aussi on puisait l'eau dans un vase et on la versait sur la tête du catéchumène ; deux vases-bénitiers en poterie, trouvés à *Bir-Ftouha* et à *Dermech* (4), servaient certainement à cet usage ; aussi portaient-ils des *signa Christi* : l'A.B.C. (5) qui remplace l'A et l'Ω et l'*Ichtus* ainsi que les *pisciculi*, disciples du *Poisson* par excellence et symbole des fidèles. Un troisième vase-bénitier a été trouvé à Carthage (6) ; il représente des cerfs buvant aux quatre fleuves, le palmier, le Bon-Pasteur.

Après les trois immersions, le baptême se poursuivait par la *Confessio fidei* ou profession de foi, et l'ablution. Les catéchumènes se présentaient nus au baptême ; avant et au sortir du sacrement on les revêtait d'un voile. Des colonnes, généralement au nombre de quatre (7), disposées autour de la cuve et reliées par une architrave, soutenaient un baldaquin et des rideaux qui cachaient la nudité des néophytes.

La cinquième partie de l'inscription de Calbulus :... *Et in circuitu fontis* (E), se trouvaient probablement, dit M. P. Monceaux (8), sur l'architrave de la colonne qui

(1) Dom Cabrol, *Dict. A.L.C.*, t. II, col. 309, Baptême.

(2) Mgr Duchesne, *Origines du culte chrétien*, p. 302, et Martigny, *Dict. des Antiq. chrét.*, p. 68 sq.

(3) Monceaux, *Rev. Arch.*, 1906, t. 8, p. 191, n° 155.

(4) Ils sont au *Musée Lavigerie*, *Catal.* 1899, 3e Série, pl. 55, p. 47.

(5) *Dict. A.L.C.*, t. I, col. 739.

(6) *Musée Lavigerie*, *Catal.* 1899, p. 56 et *Dict. A.L.C.*, t. I, col. 53.

(7) A *Damous-el-Karita*, *Dermech*, *Sufetula*, Merlin, *Forum et Eglises*.

(8) Monceaux, *Rev. Arch.*, 1906, t. 8, p. 191, n° 155.

entourait la piscine. Le baptême des hommes et celui des femmes se faisaient successivement ; parfois il y avait des cuves ou même des salles différentes pour l'un et l'autre sexe (1). A *Bir-Ftouha*, les deux bassins ont pu servir, l'un aux hommes, l'autre aux femmes. Une citerne ou un puits amenait directement l'eau dans la cuve par des canalisations. Celles-ci se remarquent encore à *Dermech* (2).

Le baptême était administré à Pâques ou au temps pascal ; pendant que la cérémonie continuait avec un prêtre pour ministre, l'évêque se rendait en procession solennelle au *consignatorium* pour l'administration du sacrement de la *Consignatio* ou Confirmation qui lui était exclusivement réservé (3). Le *Consignatorium* était une salle ou une chapelle voisine du baptistère ; parfois la sacristie ou une abside adjacente au baptistère en tenait lieu.

A Carthage, la *basilique de Dermech* présente un exemple d'une élégante chapelle ayant servi de *consignatorium*. A *Damous-el-Karita*, la *Consignatio* devait s'administrer dans la vaste basilique du baptistère ou dans la chapelle adjacente ; les niches que renferme cette chapelle remplissaient très probablement le rôle d'armoires destinées à contenir les saintes huiles et les objets sacrés (4). Une inscription en vers, probablement de Calbulus, se trouvait autour ou à côté d'une grande croix, à Carthage (5), dans un *Consignatorium*, placé peut-être à côté du baptistère pour lequel le même auteur avait déjà fait une inscription.

La *Consignatio* terminée, la cérémonie se poursuivait

(1) St Augustin, *Civ. Dei.*, 18.

(2) Voir cette basilique.

(3) *Dict. A.L.C.*, *Consignatio* et *Consignatorium*, t. III, col. 2521.

(4) Voir ces basiliques.

(5) Riese, *Anthol. lat.* n° 379, p. 291, fasc. I, Calbulus.

par le chant de l'alleluia, la Messe et l'administration de l'Eucharistie.

On a retrouvé plusieurs *consignatoria* en Afrique : M. Gsell en cite à Morsott, à Tigzirt, à Tipasa (1) ; des salles ou chapelles, contiguës aux baptistères dans certaines églises de Tunisie devaient servir au même usage : à Upenna, El Kantara, Oued-Ramel (2), par exemple ; à Salone (3) en Dalmatie, il y a en plus, à côté du *Consignatorium* une salle spéciale pour les catéchumènes, le *Catechumenum* ; à Ste Priscille de Rome, on a récemment découvert un *consignatorium* dans l'abside du baptistère (4).

La place où siégeait l'évêque se voit encore distinctement à Dermech, marquée par une mosaïque spécialement soignée dans l'abside de la Chapelle.

Généralement les baptistères étaient richements décorés ; des mosaïques en ornaient le sol ; plusieurs symboles se rapportaient aux cérémonies du baptême. Outre l'*Ichtus* déjà nommé, et qui, comme le chrétien, se régénère dans l'eau, le cerf se rencontrait souvent (ainsi que la biche) (5) buvant aux quatre fleuves du Paradis ; il a toujours représenté le catéchumène animé d'un vif désir du baptême. On le rencontre non seulement à *Bir-Ftouha* (6), mais aussi à l'Oued-Ramel, à Upenna (7) et dans des baptistères qui datent de la fin du 5e ou du début du 6e siècle. Dans le *Consignatorium* de Salone (8),

(1) Gsell, *Mon. ant.*, II, p. 154, 234, 303, 307.

(2) *Arch. Miss.*, 1908, p. 405, et Gauckler, *Basiliques*, p. 23, pl. 32 et 18.

(3) *Dict. A.L.C.*, t. IV, p. 87, Dalmatie.

(4) *Dict. A.L.C.*, t. III, col. 2521 et 2550.

(5) Martigny, *Dict. des Antiq. chrét.*, p. 158.

(6) Mosaïques au Musée du Bardo, *Catal.* 1907, p. 10, nos 203 à 210.

(7) *Bull. Arch.*, 1905, p. 368 à 378, et Gauckler, *Basiliques*, pl. 18 et p. 23.

(8) *Dict. A.L.C.*, t. IV, p. 87 sq. Voir aussi la *Capsella argentea africana* ; De Rossi, *Bull. arch. cris.*, 1899, et *Dict. A.L.C.*, t. I, col. 710.

le cerf est accompagné de cette inscription : *Sicut cervus desiderat ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te Deus* (Ps 41. 1.). Le palmier (1) chargé de fruits représente le chrétien rempli de mérites et de vertus et sa récompense future : *Justus ut palma florebit* (Ps. 91. 12.) On le retrouve fréquemment en Afrique : à *Bir-Ftouha*, à *Dermech*, et dans les baptistères ci-dessus nommés. Le Phénix (2) symbolise la résurrection opérée dans les eaux baptismales ; le *paon* (3), l'immortalité ; la *colombe* (4) fait allusion au St-Esprit apparu sous cette forme au baptême de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; le *calice* (5), parfois rempli de sang et où les oiseaux viennent boire, représente l'Eucharistie.

Parmi les dépendances du baptistère, on a également retrouvé des *établissements de bains*. A Carthage, *Bir-Ftouha* possède un hypocauste (6) ; deux thermes chrétiens ont été découverts à la *Malga* (7) et près de la villa de *Scorpianus* (8). Des établissements complets existaient en Algérie : à Timgad (9), à Tipasa (10) et surtout à Djemila (11). Ils permettent de se rendre compte de la manière dont les bains étaient installés ailleurs. Ces thermes comprenaient plusieurs salles, des *tepidaria*, des baignoires pour les néophytes. L'eau était chauffée dans des hypocaustes ; peut-être même chauffait-on parfois l'eau baptismale ; certains textes anciens le font supposer. Il y avait des bains spéciaux réservés aux catéchumènes (qui devaient se présenter purs au baptême), aux fidèles, aux clercs, tenus d'en user dans certaines circonstances, les veilles de fêtes par exemple : les prescriptions des évêques en réglementaient l'usage (1).

(1) Martigny, *op. cit.*, p. 79, n° 6.

(2) Martigny, *op. cit.*, p. 640.

(3, 4) Martigny, *op. cit.*, p. 569.

(5) Voir ci-dessus, basilique de *Bir-Ftouha*.

(6, 7, 8) Voir ci-dessus, *Bir-Ftouha* et Topographie.

(9) *Bull. Arch.*, 1909, p. 93.

(10) Gsell, *Promenades achéol. autour d'Alger*, p. 102.

(11) P. Monceaux, *Djemila* ; *Dict. A.L.C.*, fasc. 76-77, col. 2225, et *C.R. Acad.*, 1922, p. 384.

Les baptistères et leurs dépendances présentaient donc souvent en Afrique tout un ensemble de constructions, à *Damous-el-Karita*, par exemple, et aussi à *Bir-Ftouha*. Nous savons d'ailleurs par les témoignages anciens que certains étaient vastes ; à Carthage, des conciles s'y sont tenus, les actes des Conciles de Carthage en témoignent (2). Au début, il n'y avait qu'un seul baptistère dans chaque ville épiscopale ; vers le 6e siècle seulement les baptistères se multiplièrent (3). De ceux qui ont été retrouvés à Carthage, aucun n'est très ancien. Peut-être l'un d'eux, celui de *Dermech*, appartenait-il aux Ariens (4). Il y en a d'autres en Byzacène et en Proconsulaire qui présentent des types variés (cuves en forme de croix ou étoilées) d'une réelle originalité (5) ; ceux de Carthage, au contraire, répondent au type classique du baptistère byzantin (6).

---

(1) Martigny, *Dict. des Antiq. chrét.*, p. 75 à 78 et dans le *Dict. A.L.C.*, Bains.

(2) Martigny, *Dict.*, p. 85, IV.

(3) Martigny, *Dict.*, p. 85, V.

(4) Voir la basilique de *Dermech*.

(5) Massigli, *Mélanges*, 1912, p. 3 sq. Voir la Cuve crucifère d'El-Kantara au *Musée du Bardo*, *Catal.*, 1897, pl. X, n° 53.

(6) Homolle, *C.R. Acad.*, 1901, p. 604.

INSCRIPTION MÉTRIQUE DE CALBULUS SUR UN BAPTISTÈRE
(à Carthage probablement).

Hic sunt versus fontis facti a Calbulo grammatico :

A. *A parte episcopi*

Crede prius veniens, (Christi) te fonte renasci.
Sic poteris mundus regna videre Dei.
Tinctus in hoc sacro mortem non sentiet unquam ;
Semper enim vivit, quem semel unda lavat.

B. *Descensio fontis.*

Descende intrepidus : vit(a)e i(n f)omenta perennis
AEternos homines ista lavacra creant.

C. *Ascensio fontis.*

Ascende in cœlos, animam qui in fonte labisti,
Idqu(e) semel factum sit tibi perpetuum.

D. *Econtra episcopum.*

Peccato ardentes hoc fonte extinguite culpas.
Curvite ! Quid statis ? tempus et (h)ora fugit.

E. *Et in circuitu fontis.*

Marmoris oblati speciem, noba numera supplex.
Calbulus ex(h)ibuit, fonti(s) memor, und(e) renatus,
Et forman cervi gremium perduxit aquarum (1).

---

(1) Riese, *Anthol.*, *fasc.* 1, p. 290, n° 378.
De Rossi, *Inscr. chrét.*, t. II, p. 240.
Etudiée par P. Monceaux, *Rev. arch.* 1906, t. 8, p. 191, n° 155.

CHAPITRE VIII

I. BASILIQUE DE BIR-KNISSIA

Des tombes chrétiennes trouvées en 1882 dans les environs du village arabe de *Douar-ech-Chott*, avaient fait envisager la présence d'une église chrétienne dans le terrain de *Bir-Knissia* (1), dont le nom (le puits de l'église) évoque un souvenir chrétien.

En 1913, les traces d'une basilique apparurent (2), mais les fouilles en restèrent là. Elles ne furent reprises qu'en 1922 (3), entre les stations de *Douar-ech-Chott* et de *Salambô*, sur le bord de la route de la Goulette à la Marsa, à droite, près de la maison cantonnière.

Basilique

L'emplacement ne recélait que de pauvres débris, cependant on a pu mettre à jour une église très ruinée, orientée au N. N.-O. à peu près comme celle de Ste Monique (4). Le plan a été dessiné par M. A. Thouverey (4).

Cette basilique se composait d'un *atrium* avec une colonnade dont on a retrouvé quelques bases dans le même alignement que la grande nef, et du *quadratum populi* formé de trois nefs. La nef majeure a 12 m. de large,

---

(1) Delattre, *Miss. Cath.*, 1883, p. 154.
(2) *Bull. Arch.*, 1913 ; Fouilles de M. Drappier, p. 178 à 180.
(3) *C.R. Acad.*, 1922, p. 302 ; 1923, p. 449 ; Fouilles du P. Delattre et du P. Chales.
(4) Delattre, *Epigr. chrét.*, 1926, p. 19, plan V ; pl. ci-dessous, n° XXII.

les nefs latérales ont 6 m. 80. Dans la grande nef qui a dix colonnes sur la longueur, deux bases de colonnes révèlent la place du *ciborium* ; auprès se trouve une petite citerne (1). La longueur totale de l'édifice est de 46 m. 60, la largeur de 25 m. 60. L'abside avait disparu, elle contenait de nombreux tombeaux. Il ne reste que les vestiges des murs, épais de 0 m. 75, aux quatre angles de l'église. Sur le côté Sud, contre le mur latéral de la basilique, se trouve une galerie, à deux rangées de colonnades, terminée par une petite abside renfermant des sépultures (2). Tout auprès, une salle funéraire, rectangulaire de 3 m. 70 sur 1 m. 80, contenait huit tombeaux ; près des tombes se trouvait un bassin circulaire de 1 m. 90 de diamètre revêtu de marbre et auquel aboutissait un petit canal (3). L'église était pavée de mosaïques ornées de fleurs.

On a trouvé de nombreuses sépultures dans l'église, dans la galerie, et autour du monument (4). Certaines sont recouvertes de mosaïques à lettres noires sur fond blanc et gris (5) ; l'une est formée de médaillons assez bien conservés, une autre représente un personnage avec des oiseaux et des raisins.

De nombreux fragments d'architecture jonchaient le sol : une console sculptée en Kadel, des tronçons de colonnes en marbre et en granit gris ou rose, des morceaux de chapiteaux en marbre blanc, de sarcophages, de frises, de fenestellae, etc. Ces fragments (6) sont très décorés : rinceaux, feuilles de trèfle, de vigne, tores en feuilles de laurier, cornes d'abondance, astragales en feuilles

(1) Même disposition à la *Basilica Majorum*.

(2) Même disposition à la basilique de Ste-Monique (voir ci-dessus), à Feriana, Gauckler, *Basiliques*, pl. 21.

(3) Peut-être une cuve baptismale ?

(4) *Bull. Arch.*, 1921, p. 213.

(5) Delattre, *Epigr. chrét.*, p. 75.

(6) Musée Lavigerie, jardin et salle romaine. Voir ci-dessous, pl. XXIII.

pointues posées les unes à côté des autres (1). Certains fragments rappellent ceux de la *Basilica Majorum* et les chapiteaux de la basilique de Tébessa (2). Plusieurs ont des traces de dorure sur fond rouge (3). Le P. Delattre a également relevé de nombreuses inscriptions comportant des textes funéraires analogues à ceux des autres basiliques de Carthage : il y en a en grec ; on lit sur un texte *Beatus homo*, ailleurs *Felicitas in pace*, souvent : *in pace vixit annis*... Il y a aussi des épitaphes païennes. On trouve des symboles chrétiens : la colombe portant une croix, le navire, des chrismes ; sur des médaillons en mosaïque (4) avec inscription, on voit un bouquet de roses et une colombe.

On a recueilli aussi des lampes, des monnaies vandales, des fragments d'architecture.

Epoque

La plupart des détails architectoniques de *Bir-Knissia* dénotent le style byzantin ; certains chapiteaux sont ornés de tores à feuilles pointues, semblables à celles qui décorent les chapiteaux à têtes d'animaux de *Damous-el-Karita* (5), ils datent donc du début du 5ᵉ siècle ; d'autres ressemblent à ceux de la basilique de Tébessa et à ceux qu'on retrouve dans la mosquée de Sidi-Okba à Kairouan (6) (feuillages et cornes) attribués au 6ᵉ siècle, et dont plusieurs proviennent certainement de Carthage. Beaucoup d'inscriptions funéraires doivent aussi remonter à cette époque, mais il y a des morceaux d'architec-

(1) Comme au relief des Mages de *Damous-el-Karita*.

(2) Gsell, *Musée de Tébessa*, pl. V.

(3) Cette dorure et cette polychromie marquent une influence byzantine qui se fait aussi sentir à *Damous-el-Karita* et à la *Basilica Majorum*.

(4) Voir pl. ci-dessous, n° XXIII. Delattre, *Epigr. chrét.*, p. 75 ; Jardin du Musée Lavigerie.

(5) Voir ci-dessus, chapiteaux de la Rotonde souterraine.

(6) *Arch. miss.*, 1887, p. 30 ; et *Dict. A.L.C.*, III, 472.

ture et des textes plus anciens. Il existait sans doute une église à l'époque romaine, reconstruite ou restaurée au 6e siècle. L'*area* se trouvant à l'intérieur des murailles a dû exister à une époque où Carthage n'était pas dans sa plus grande extension.

Identification

L'état de ruine du monument ne permet pas de l'identifier. La situation de *Bir-Knissia*, peu éloignée des ports, fait penser à St-Agilée, où se rendit la procession organisée à l'arrivée de St-Fulgence ; c'est une simple supposition (4).

« Ces fouilles, constate le P. Delattre, n'ont eu d'autre résultat vraiment intéressant que de constater l'emplacement précis d'une des basiliques de Carthage dans le voisinage de Douar-ech-Chott. Elles montrent l'état d'anéantissement presque complet d'une partie des ruines de Carthage » (5).

---

(1) Même opinion dans : Carthage, *Memoranda*, p. 24 et dans *St-Fulgence de Ruspe* du P. G. Lapeyre, p. 174.

(2) *C.R. Acad.*, 1923, p. 451. Les fouilles ayant dû être recouvertes, l'emplacement de la basilique de *Bir-Knissia* ne se distingue plus.

II. CHAPELLE SOUTERRAINE

Colline St-Louis

Une chapelle souterraine a été découverte en 1895 (1) dans un terrain nommé *Teurf-el-Djebel*, sur le flanc de la colline de Byrsa, du côté de la mer, en descendant de la colline St-Louis. C'est une crypte de 5 m. 50 de largeur sur 3 m. 80 de profondeur, recouverte d'une voûte d'arêtes ; on y accède par un escalier, et par un couloir qui communique avec une citerne ; les parois sont recouvertes de *graffiti* avec monogrammes chrétiens, croix, gravés par de pieux visiteurs, et de l'époque qui suit immédiatement la paix de l'église (2).

Au fond de la crypte, face à la porte d'entrée, se trouve une fresque malheureusement très dégradée, placée sous une arcade (dimensions : 3 m. 75 de haut, 1 m. 38 de large). Au milieu, apparaît un personnage d'aspect jeune, imberbe, nimbé, vêtu d'une tunique blanche et d'un manteau de couleur brune ; ses traits sont énergiques, il lève la main droite dans un geste de bénédiction ; la tunique est ornée du « clavus » à double bande rouge et de « calliculae », sortes de rosaces de métal ou d'étoffe que l'on appliquait sur le vêtement. Sur la gauche de ce personnage, une seconde image doit représenter une

---

(1) Delattre, *Cosmos*, 1896, et l'*Antique Chapelle Souterraine de la Colline St-Louis*.
Gsell, *Mélanges*, 1896, p. 479 ; Saumagne, *Bull. Arch.*, 1924, p. 184. — Audollent, *Carth. Rom.*, p. 295. Héron de Villefosse, *Bull. des Antiq. de France*, 1895, p. 159.
Mesnage, *Afr. chrét.*, p. 10 ; Delattre, *C.R. Acad.*, 1906, p. 121. Stevenson, *Nuovo Bull. di Arch. crist.*, II, 1896, p. 94-97.

(2) *Dict. A.L.C.*, t. I, 724.
Plan, voir ci-dessous, pl. XXIV. *Stuhlfauth*, *Mittheilungen des archäolog. Instituts*, 1898, p. 303.

sainte ; la tête et les jambes ont disparu, les bras portent des bracelets et les mains semblent jointes. Le personnage central est richement vêtu, et, selon M. Gsell, il doit porter une couronne, symbole du combat soutenu pour la foi. A côté, il reste les traces d'une figure où l'on reconnaît soit un ange, soit un fidèle ; ensuite on distingue une palme.

Le côté droit a disparu, il devait porter des figures symétriques aux premières. La fresque représentait donc trois saints entourés d'anges ou de fidèles.

Identification

Cette salle était certainement un sanctuaire chrétien. M. Héron de Villefosse (1) la croit une chapelle funéraire ; il cite l'exemple de plusieurs chapelles souterraines : l'une à Alexandrie ornée d'une peinture représentant le Christ nimbé entouré de personnages ; l'autre, à Cyrène. Le P. Delattre (2) et dom Leclercq (3) y voient une prison. Il eût été difficile, vu les lois romaines, de placer sur la colline de Byrsa le tombeau d'un martyr, en outre la disposition de la crypte rappelle un cachot ; on sait qu'il y avait des prisons sur la colline de Byrsa, des martyrs y ont souffert et succombé. Cette salle pouvait être, comme le pense dom Leclercq, non une vraie prison, mais un *custodia libera*, c'est-à-dire une maison, un cachot, où l'on aurait enfermé des chrétiens. Les actes des Stes Perpétue et Félicité parlent de ce genre de lieu de détention (4) ; d'autre part, Procope mentionne la prison d'état annexée au palais proconsulaire et d'où l'on apercevait la mer (5). Cette crypte en faisait peut-

(1) Héron de Villefosse, *Bull. Antiq. de France*, 1895, p. 159.

(2) Delattre, *L'Antique chapelle*, etc...

(3) Leclercq, *Dict. A.L.C.*, t. I, col. 724.

(4) Ruinart, VII, p. 89.

(5) Procope, *Bell. Vand.*, Révolte des gens de mer, Ch. XIV, n° 3.

être partie. Rien n'y indique une destination funéraire.

Les monogrammes et les *graffiti* du corridor prouvent, en tous cas, que ce lieu a été un pèlerinage fréquenté par de nombreux pèlerins, sans doute une chapelle installée dans une prison (1).

Quant à la fresque, elle est antérieure aux byzantins, peut-être même au 5e siècle (2). Quels sont les personnages qu'elle représente ? Le P. Delattre et dom Leclercq croient que le personnage central est St Cyprien qu'on trouve parfois imberbe ; dom Leclercq rapproche la fresque du récit de Pontius (3) ; M. Héron de Villefosse pense au Christ représenté dans différentes chapelles du même genre. Aucun indice, aucune inscription ne viennent éclaircir la question ; le personnage nimbé se rapproche plutôt du portrait d'un saint entouré d'autres martyrs, mais il n'est pas possible de conclure avec certitude (4).

---

(1) C'est l'avis du P. Delattre et de M. Gsell (*notes inédites*, p. 79), ainsi que de M. de Cavalieri, *Gli atti dei ss. Montano, Lucio e compagni*, p. 30, n° 1.

(2) Delattre, *Cosmos* et *Dict. A.L.C.*, *loc. cit.*, et Stevenson, *loc. cit.*, p. 102, n. 1. C'est aussi l'avis de M. Gsell.

(3) *Vita Cypriani* de Pontius, dans Ruinart, p. 208 à 215.

(4) M. Gsell y voit un saint mais non le Christ, *notes inédites*, p. 78.

III. MONASTÈRE DE SAINT-ETIENNE

En 1901, parmi les villas romaines et byzantines situées au pied de la colline de l'Odéon, à 120 m. au S.-O. des citernes de Bordj-Djedid, M. Gauckler découvrait des maisons chrétiennes du 5[e] et du 6[e] siècles et un *Monastère chrétien* très endommagé, datant de la dernière période de l'occupation byzantine (1).

Ce monastère se composait d'une cour dallée rectangulaire entourée d'un cloître pavé de mosaïques ; une chapelle orientée à l'est y attenait. Dans ce petit sanctuaire, en face de l'abside centrale, étaient deux mosaïques superposées de style franchement byzantin. « La plus ancienne présente dans un médaillon, accostés de deux paons, les mots suivants se détachent en lettres d'or sur un fond d'émail bleu foncé : *Baeatissimi martyres* placés au-dessus d'un chrisme constantinien » (2). Cette chapelle renfermait donc des reliques de martyrs. « La 2[e] mosaïque présente leurs noms dans une rangée de sept médaillons dont cinq seulement sont intacts. C'est d'abord une sainte inconnue jusqu'ici, *Sirica*, puis *St Speratus*, nom d'un martyr Scillitain, les *Sts Saturus* et *Saturninus*, compagnons des Stes Perpétue et Félicité,

(1) Gauckler, *C.R. du service des Antiquités*, 1902, p. 8. Gsell, *Mélanges*, 1903, p. 299.

Bull. Arch., 1903, p. 415. *De Promissionibus et praedictionibus Dei*, IV, 6, 9. *P.L.*, t. 51, p. 842 ; *Gauckler, Inv. Mos.*, t. II, p. 237 sq. n[os] 706 à 713. Mos. de la chapelle, de l'*atrium* et du cloître. *Catal. du Musée du Bardo*, 1907, Suppl. A, p. 13, n[os] 228, 228 *bis*, au Musée, Salle III.

(2) *C.I.L.*, 25.036, *Inv. Mos.*, n° 708. *Baeatissimi* : *Ae* forme spéciale à une époque assez basse, Héron de Villefosse, *Bull. Arch.*, 1903, p. 415.

Gauckler, *C.R. du Service des Antiq.*, 1902, p. 8. *C.I.L.*, 25.037. *Inv. Mos.*, n° 707.

dont les noms figuraient peut-être dans la partie détruite ; enfin *Istephanus* qui est sans aucun doute le proto-martyr St Etienne. A ce dernier était réservée la place d'honneur dans l'axe de l'abside, et, pour mieux le distinguer des autres, la lourde couronne qui entoure son nom fut faite, au lieu de calcaires mats, de pâtes de verre resplendissantes sur un fond pourpre, desquelles se détachent des émaux verts et bleus figurant des cabochons d'émeraudes et de turquoises » (1). Chaque espace libre contient un rosier fleuri. D'autres mosaïques représentent des motifs variés, compliqués, géométriques, ressemblant à ceux de la basilique de Dermech, ou bien des médaillons séparés par des rosaces dentelées et renfermant chacun un oiseau différent.

Ces mosaïques présentent un intérêt spécial, leur technique est byzantine, non romaine ; le fond, en émail brillant et bleu foncé, non en calcaire blanc, opaque ; les inscriptions se détachent en lettres d'or. Ce sont les premières mosaïques de ce genre trouvées en Tunisie.

Identification

M. Gauckler reconnaît dans ce monastère un couvent de femmes existant à Carthage au milieu du 5[e] siècle, situé sur une hauteur près de la *Via Coelestis* dont parle le *Liber de Promissionibus et praedictionibus Dei* et qui possédait des reliques de St Etienne. L'emplacement des ruines concorde avec la description du texte ancien, et le médaillon spécialement décoré de St Etienne fait supposer que ce monastère possédait en effet des reliques du proto-martyr. Cette identification ne présente toutefois qu'une grande probabilité, non une entière certitude, car, ainsi que le fait observer M. Gsell (2),

(1) Gauckler, *loc. cit.*
(2) Gsell, *Mélanges*, 1903, p. 299.

les reliques de St Etienne étaient très répandues en Afrique et il devait y en avoir à plusieurs endroits de Carthage.

Les reliques de St Etienne furent apportées en Afrique vers 420, et son culte devint rapidement très populaire (1), les monuments et la littérature du temps l'attestent. Il y avait des reliques de ce saint à Henchir-Tembra (1), à Calama, à Sétif (2) ; plusieurs monastères lui étaient dédiés : deux dans la Byzacène, à Kasrin et à Monastir, ainsi que l'atteste la vie de St-Fulgence (3) ; deux à Tabarca, sous Genséric (4), et aussi de nombreuses inscriptions dans toute l'Afrique romaine, l'une provenant de Kairouan (5), une autre à Gamart (6), etc...

J. Vaultrin.

(*à suivre*)

---

(1) Monceaux, *Bull. Arch.*, 1916, p. 171.

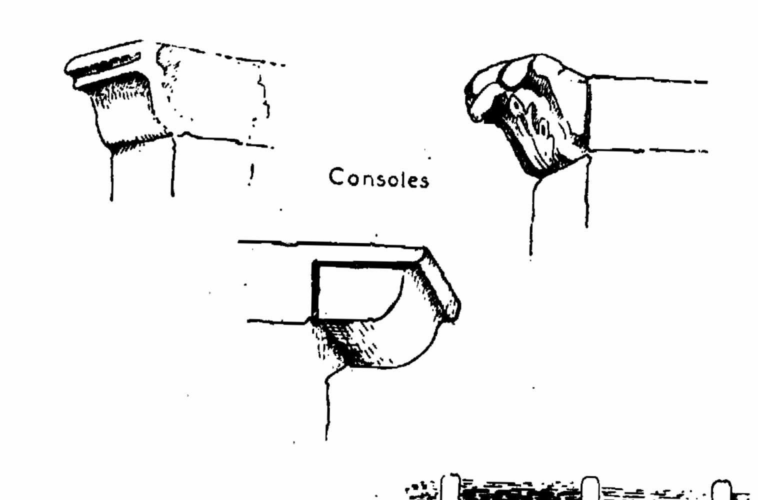
(2) Monceaux, *loc. cit.* — *Dict. A.L.C.*, fasc. 64-65, col. 1884.

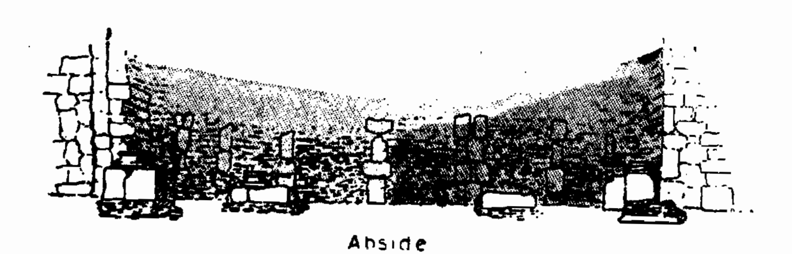
(3) *Sanctus Fulgentius ruspensis*, par Ferrandus. *P.L.*, t. LXV, p. 117 à 150.

(4) Vict. de Vita, *Pers. Vand.*, I.

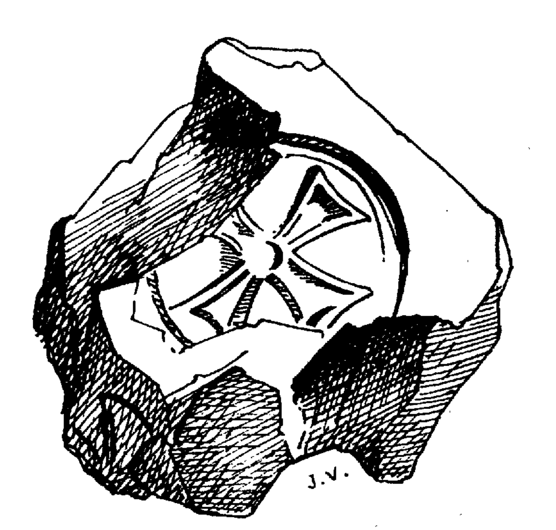
(5) Elle est au *Musée du Bardo*, *Catal.* 1908, n° 1034. *C.I.L.*, VIII, 23127 a.

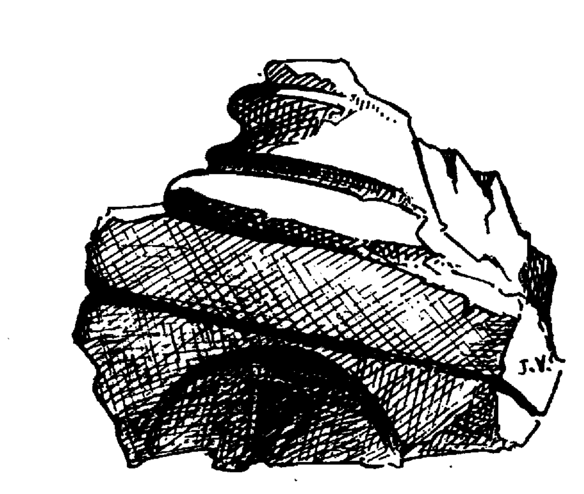
(6) *C.I.L.*, VIII, n° 14, 100.





BASILIQUE DE SAINT-CYPRIEN.





BASILIQUE DE DERMECH

Bases du Ciborium.



BIR-FTOUHA. — Fragment de mosaïque.

(Musée du Bardo).

PL. XVII

J. V.

Voûte d'entrée

2.50

A

B

Citerne

0.60

0.80

2

1.77

5.50

Couloir

2.75

1.20

1.55

1.15

Chapelle

3.80

5.50

Plan

d'après le levé

d'un scolastique

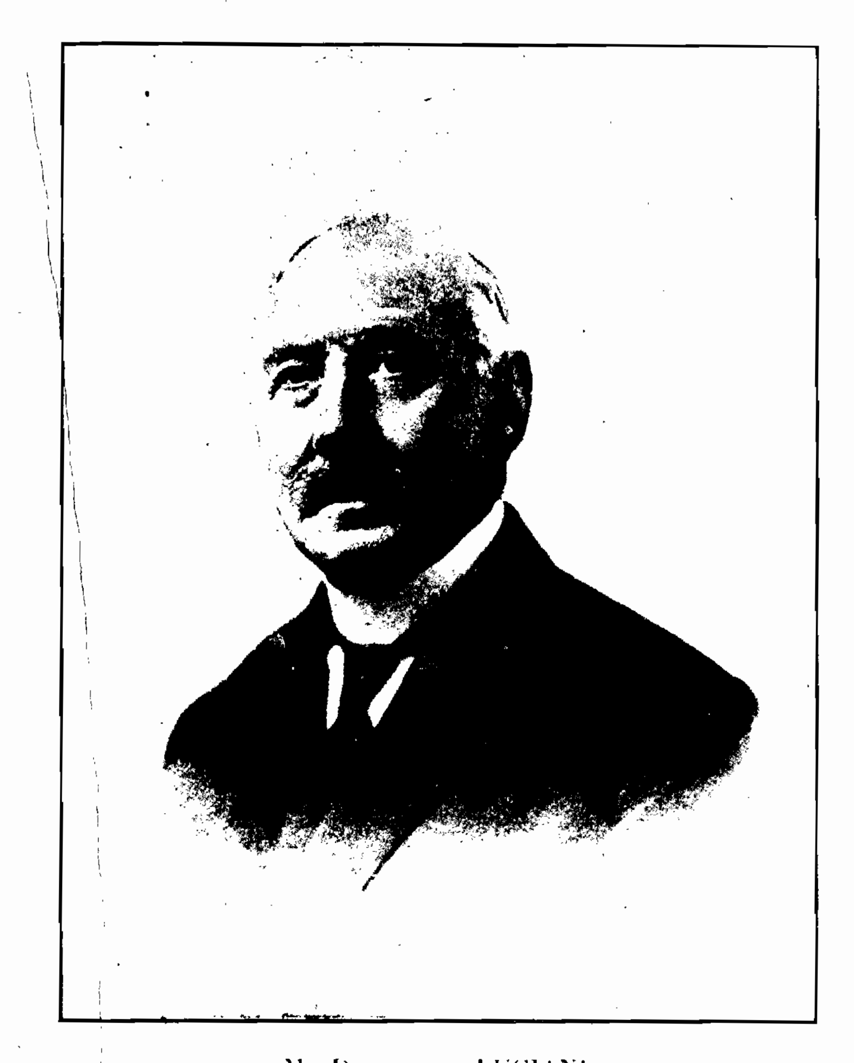
CHAPELLE SOUTERRAINE

de la colline St-Louis

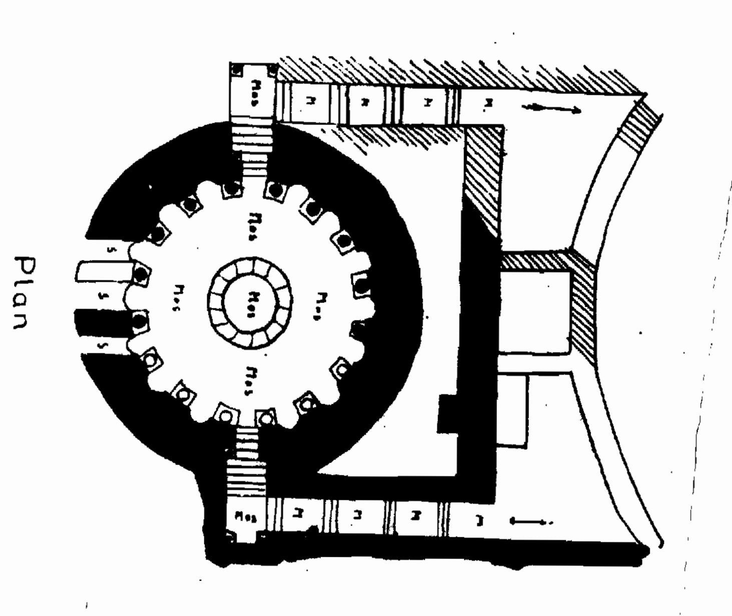




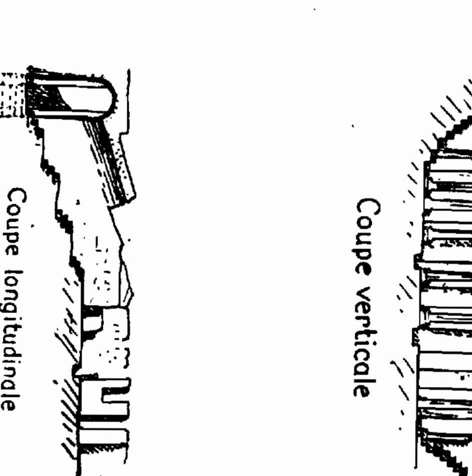
Médaille commémorative en argent
de la Prise de Tunis par Charles-Quint (1535).
(Le diamètre de la médaille est de 42 millimètres).

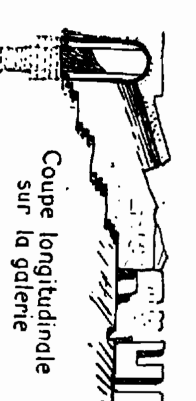


M. Dominique LUCIANI
(1851 - 1932)



DAMOUS-EL-KARITA (rotonde souterraine).
D'après A. Thouverey, C.R. Acad., 1912, p. 473 à 475.





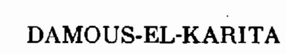
Chapiteaux des grandes nefs

Iconostase

Cancel

Ciborium

Console de la rotonde

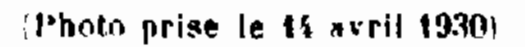


J.V.

DAMOUS-EL-KARITA

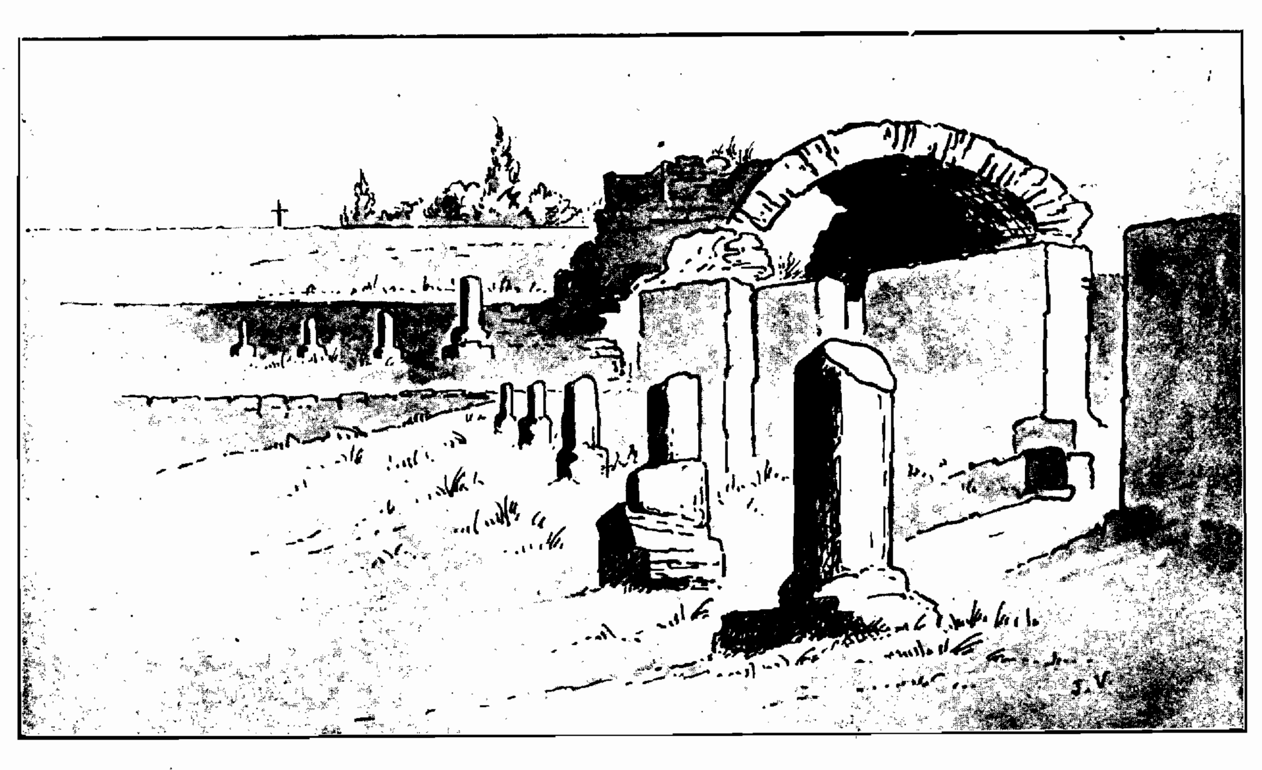


STÉPHANE GSELL
1864-1932

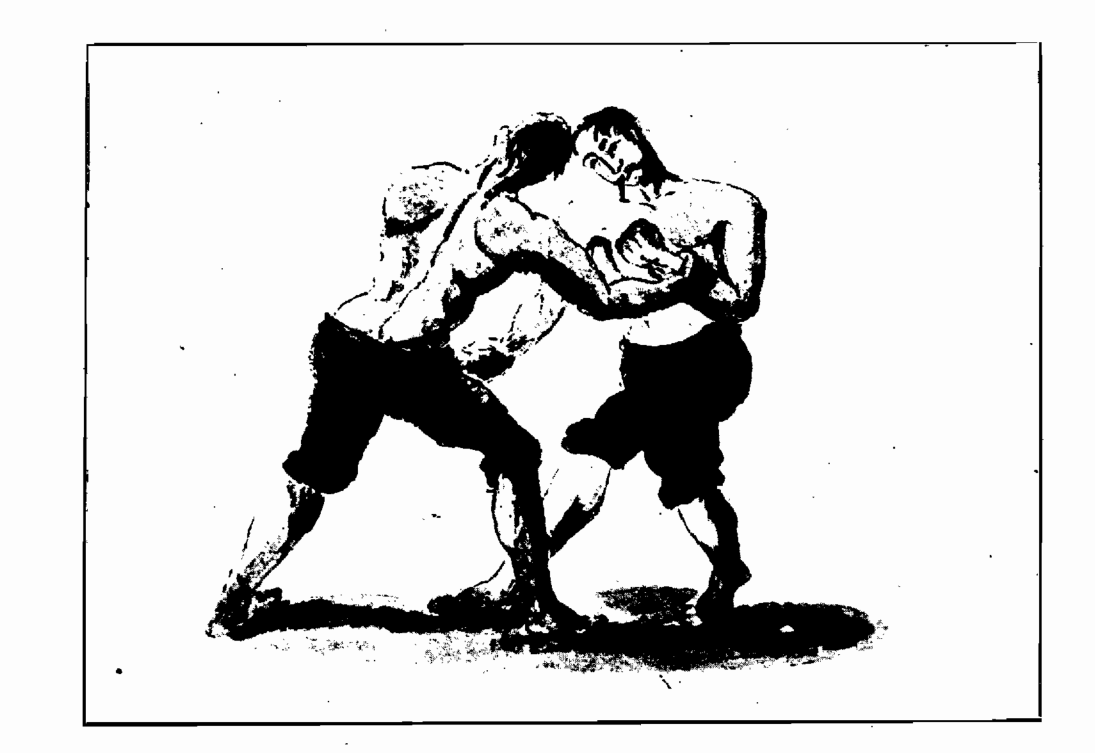

(Photo prise le 14 avril 1930)

DAMOUS-EL-KARITA

Relief de l'Adoration des Mages
et de l'Apparition de l'Ange aux Bergers.



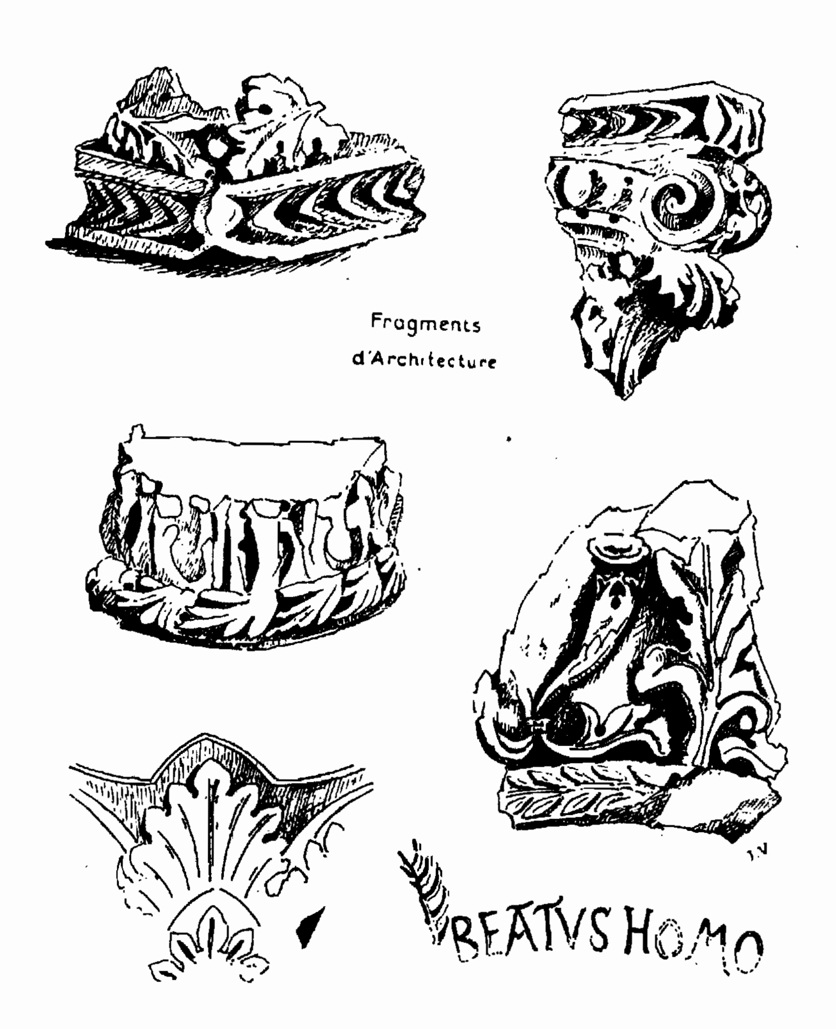
DAMOUS-EL-KARITA. — Salle voûtée contiguë à l'Atrium.



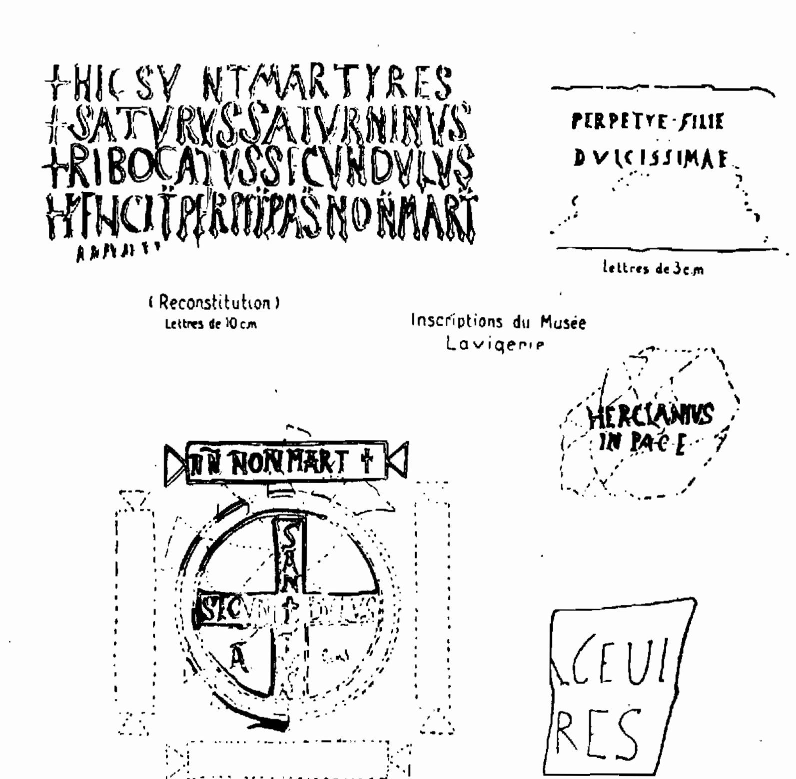
Pelleaven ou Arabes s'amusant à la lutte

Illustration contenue dans le f° 183 du manuscrit n° 249 : Voyage dans l'intérieur du Sahra — Fragmens historiques et statistiques sur la Régence de Tunis par le Comte Filippi, Agent et Consul de S.M. à Tunis.

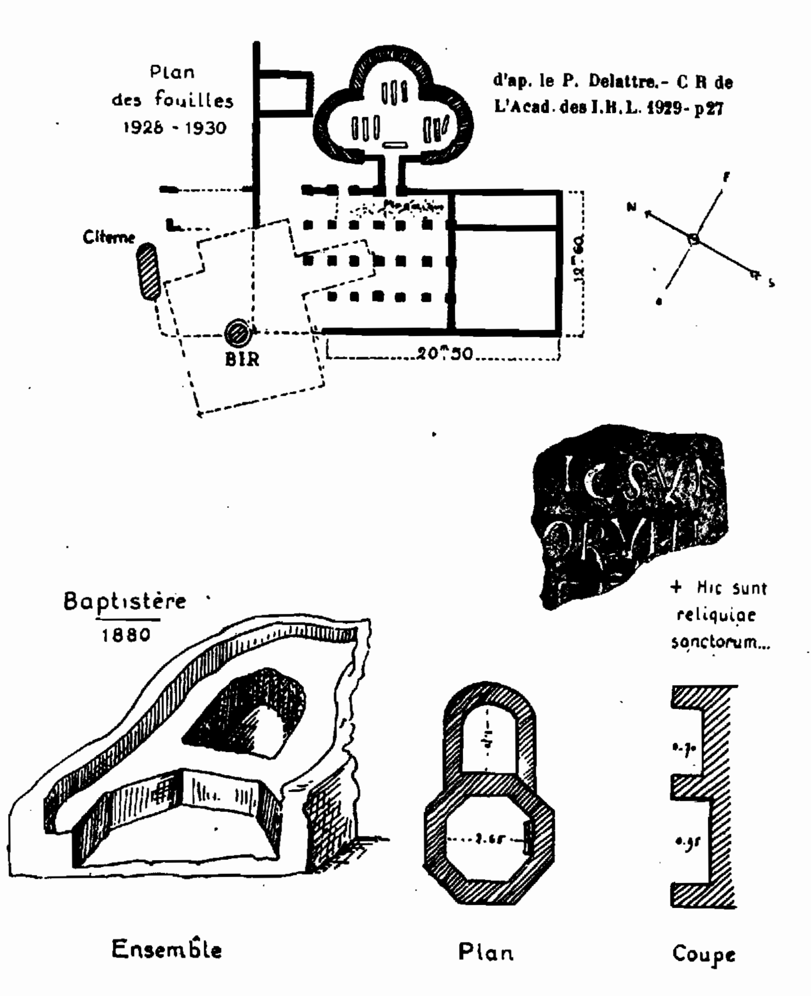
(Turin — Bibliothèque Royale).



BASILIQUE DE BIR EL KNISSIA



BASILICA MAJORUM



(d'ap. le P. Lohert. — Miss. cath. 1883. Le P. Delattre)

LE GNOMON DU CAPITOLE DE LAMBÈSE

On peut voir, gravées sur le dallage de la cour du temple de Jupiter à Lambèse, un certain nombre de lignes droites se coupant sous des angles divers. Malgré le mauvais état du dallage qui a disparu à certains endroits il est possible de restituer l'ensemble de ces lignes qui forment un polygone irrégulier partagé en dix zones. La figure ci-jointe donne le plan de la cour du temple et le tracé de ce polygone. Les parties détruites sont représentées en pointillé.

Aucune inscription, aucun chiffre ne permettent de fixer à priori la destination de cette figure qui s'étend sur 24 mètres de l'Est à l'Ouest et sur 11 mètres du Nord au Sud. Mais son observation permet de conclure qu'on se trouve en présence non pas d'un *cadran* solaire, mais d'une horloge solaire du genre le plus ancien, le *gnomon*.

Dans le cadran solaire le style, dont l'ombre indique l'heure, est toujours parallèle à l'axe du monde, c'est-à-dire qu'il est dirigé vers l'étoile polaire. C'est la *direction* de cette ombre qui marque l'heure sur la table du cadran. Les heures y sont indiquées par des lignes droites qui se rencontrent toutes au point où le style traverse le plan de la table. Le tracé de ces lignes est simple et la table peut avoir des dimensions réduites tout en conservant au cadran solaire la précision de ses indications du lever au coucher du soleil.

Le gnomon est une tige verticale qui porte ombre et c'est la *longueur* de cette ombre qui indique l'heure. Le

tracé du cadran du gnomon est différent du précédent pour deux raisons : la première est qu'il indique des heures temporaires, c'est-à-dire la douzième partie du temps qui s'écoule entre le lever et le coucher du soleil à l'horizon, et la deuxième parce que aux mêmes heures, l'ombre du gnomon varie d'un jour à l'autre au cours de l'année.

Supposons donc que, comme dans l'antiquité, le jour et la nuit soient divisés chacun en douze heures égales (heures temporaires), le commencement et la fin du jour étant fixés respectivement au lever et au coucher du soleil. Le milieu du jour est déterminé par le passage du soleil au méridien. A ce moment, l'ombre du gnomon est dirigée exactement vers le nord. La hauteur du soleil variant au cours de l'année, l'extrémité de l'ombre se déplacera à midi sur une ligne droite dirigée vers le Nord et passant par la projection horizontale de la pointe du gnomon. Cette ligne s'appelle la méridienne. Il est possible ensuite de déterminer de chaque côté de cette ligne 6 zones correspondant chacune à une heure temporaire. Au lever et au coucher du soleil, le commencement de la première heure et la fin de la 12ᵉ ne peuvent être indiqués sur le cadran car le soleil étant à l'horizon, l'ombre du gnomon est infiniment longue et son extrémité ne peut se projeter sur un plan horizontal ; mais lorsque le soleil aura parcouru le 1/12 ou les 11/12 de sa course, l'extrémité de l'ombre se trouvera en deux points symétriques par rapport à la méridienne et marquera le commencement de la 2ᵉ et de la 12ᵉ heure. Il en sera de même lorsque le soleil aura parcouru les 2/12 et les 10/12, les 3/12 et les 9/12 etc... de sa course.

Au cours de l'année et pour chaque heure temporaire comme pour la méridienne, la pointe de l'ombre tracera une ligne droite plus ou moins inclinée sur la méridienne.

Si maintenant nous suivons l'extrémité de l'ombre au

cours d'une journée, elle tracera sur le cadran une ligne généralement courbe qu'on limite dans le dessin des cadrans, d'une part à l'Ouest, à la ligne marquant le commencement de la 2ᵉ heure et d'autre part à l'Est, à la ligne indiquant le commencement de la 12ᵉ heure. Quatre de ces lignes sont remarquables. Ce sont celles qui sont tracées par l'extrémité de l'ombre quand le soleil est dans ses positions extrêmes dans le ciel, aux solstices d'été et d'hiver et dans sa position moyenne aux équinoxes de printemps et d'automne. Au 21 juin le soleil suit son cours le plus haut ; il donne les ombres les plus courtes de l'année et la ligne tracée est convexe vers le Nord, parce qu'il fait plus d'une demi-circonférence autour du gnomon. Cette ligne limite le cadran au Sud. Au contraire le 21 décembre le soleil étant au plus bas sur l'horizon, il donne les ombres les plus longues de l'année et comme sa course autour du gnomon est inférieure à 180°, la ligne tracée par l'extrémité de l'ombre est concave vers le Nord. Cette ligne marque la limite Nord du cadran.

Aux équinoxes de printemps et d'automne la ligne tracée est une droite orientée de l'Est à l'Ouest.

Voici donc tous les éléments essentiels du cadran horizontal d'un gnomon. Ils se retrouvent dans le dessin de la cour du temple de Jupiter. Mais on peut remarquer d'une part que la ligne qui correspond à la méridienne est nettement orientée Nord-Ouest Sud-Est et qu'elle n'est pas l'axe de symétrie du cadran, la partie Est étant beaucoup moins étendue que la partie Ouest. Est-ce faute ou négligence du lapicide ? Cela ne semble pas, si l'on en juge par un trait qui a été martelé et qui est représenté par un trait hachuré sur la figure près de la ligne de la 2ᵉ heure à l'extrémité Nord-Ouest du cadran. Une erreur avait été commise, elle a été rectifiée, c'est donc que le cadran avait été établi avec soin et tracé avec exactitude. Comment alors expliquer ces deux anomalies ?

La connaissance du panorama autour du capitole permet de répondre. Le librator du génie de la 3e Légion Auguste qui sans doute est l'auteur du gnomon de Lambèse ne s'est pas servi pour calculer et tracer son gnomon de l'horizon théorique mais il a considéré que le jour commençait au moment où le soleil paraissait au-dessus des montagnes à l'Est et qu'il se terminait dès que le soleil était caché par les montagnes à l'Ouest.

Alors qu'à l'Est les montagnes de l'horizon visuel ont sensiblement la même hauteur dans la zone où le soleil se déplace à son lever au cours de l'année, celles de l'ouest, dans la zone correspondante, vont en s'élevant du Nord au Sud, si bien qu'au solstice d'été le soleil se lève et se couche à la même hauteur au-dessus de l'horizon théori que tandis qu'au solstice d'hiver le soleil se couche beaucoup plus haut (environ 4°) qu'il ne se lève. Ce coucher se produit donc plus tôt que le coucher théorique ; le milieu de ce jour est par suite en avance sur le midi vrai et l'ombre du gnomon se projette pour ce « midi local » à l'Ouest de la méridienne vraie. Ceci explique la Direction Nord-Ouest, Sud-Est de la « méridienne » du cadran de Lambèse.

D'autre part, surtout en hiver, pendant la journée telle que l'avait établie le librator, le soleil se trouvait plus haut dans le ciel au cours de l'après-midi que durant la matinée. Les ombres étaient donc plus courtes le soir que le matin, et voilà expliquée l'asymétrie du cadran.

Il reste à déterminer, en manière de conclusion, l'emplacement et la qualité du gnomon. La longueur des ombres aux solstices permet de le situer et d'en calculer la hauteur. Il se trouvait non loin (environ o m. 5o) et au sud de l'extrémité Sud de la méridienne du cadran puisqu'au solstice d'été le milieu du jour local correspondait au midi vrai. Sa hauteur était d'environ 2 m. 5o. Si l'on considère que cet emplacement est à 1 m. 25 de l'axe du temple, le seul monument qui pouvait se trouver

à cet endroit était l'autel, un *altare* (puisqu'il s'agissait du culte de Jupiter, Junon et Minerve) dont les dimensions dépassaient celles d'un autel ordinaire, il pouvait donc par raison de symétrie avoir 2 m. 5o de large correspondant aux 2 m. 5o de hauteur qui ont été trouvés plus haut. Le sommet de son arête verticale nord formait la pointe du gnomon. C'était le seul sommet, du reste, qui pouvait porter ombre du matin au soir sur le dallage de la cour.

L'autel a disparu, brisé, sans doute par les premiers chrétiens, dans leur haine pour les dieux de l'Olympe. Le cadran, depuis des siècles, est seul demeuré, semblant attendre que la simple restitution de son gnomon lui permette de battre encore la lente pulsation des jours.

Batna, le 4 décembre 1932.

George Bel.

Une illustration sur « La Lutte chez les Arabes » (1)

L'illustration ci-contre, extraite de la relation du voyage du Comte Filippi dans la Régence de Tunis (1829), et que M. le Directeur de la Bibliothèque Royale de Tunis a bien voulu me permettre de reproduire, devait être placée à la page 184 du volume du Cinquantenaire de la Faculté des Lettres d'Alger, dans l'article « La lutte chez les Arabes ». L'autorisation de reproduction m'étant parvenue trop tard, cette illustration n'a pu paraître dans le volume, mais a été insérée dans le tirage à part de l'article. Il a paru utile de la mettre sous les yeux des lecteurs de la *Revue Africaine*. Elle montre que les lutteurs vus en Tunisie par le Comte Filippi étaient des Turcs — les longues moustaches et la touffe de cheveux des personnages sont caractéristiques — et vient à l'appui de l'idée émise au cours de l'article, que la lutte, dans le monde arabe, était surtout pratiquée par des Persans et des Turcs.

M. CANARD.

(1) Addition à l'article paru dans le *Cinquantenaire de la Faculté des Lettres d'Alger*, p. 127 et sq.

NÉCROLOGIE

Gaston de VULPILLIÈRES

Gaston de Vulpillières est mort en novembre 1932, à peine quinquagénaire. La *Société Historique* ne doit pas laisser disparaître sans saluer sa mémoire un homme qui fit œuvre très utile dans le coin de terre algérienne où il s'était fixé, et qui en même temps était une des silhouettes les plus originales et les plus attachantes qu'on pût rencontrer.

Vulpillières était né d'une vieille famille du Sud-Est de la France, et sa race s'affirmait dans son allure : il était grand et mince, la tête fine, l'œil vif, la voix douce et bien posée. Il avait fait des études secondaires qu'il déclarait avoir été mauvaises ; il en avait gardé cependant une connaissance nullement négligeable du latin et de l'histoire ancienne, une culture générale et une remarquable curiosité d'esprit.

Il avait voyagé : les circonstances l'avaient amené à vivre en Egypte et au Dahomey, sans parler du temps qu'il passa, pendant la guerre, à l'armée d'Orient. Mais c'est à l'Algérie qu'il s'attacha, c'est au sort des indigènes algériens qu'il s'intéressa, avec une générosité qui avait quelque chose de romantique. Il y eut une période de sa vie où il s'employa activement à faire de la politique indigène dans la presse d'Alger. Puis il s'était senti, peu à peu, inadapté à l'existence des villes, réfractaire aux conditions de la vie européenne ; dès avant la guerre il avait choisi pour résidence El Kantara, et il y a passé

d'une façon à peu près ininterrompue ses douze dernières années.

Il occupait, au village indigène qu'on appelle « Village Rouge » et dont il était le seul habitant européen, une maisonnette dont l'unique pièce était très proprement tenue. Le mobilier était un mobilier d'ermite ; il y avait cependant, aux parois, un ou deux portraits de famille, et une ou deux planches chargées de livres. De la terrasse entourant la maisonnette, la vue est magnifique sur la palmeraie et sur la gorge d'El Kantara ; Vulpillières ne se lassait pas de regarder, à toutes les heures et sous tous les éclairages, le beau paysage silencieux.

Pour avoir cette vie libre, aussi dégagée que possible des contraintes sociales, il acceptait d'être pauvre, pauvre comme ces indigènes d'El Kantara dont il partageait l'existence et qui ne mangent pas toujours à leur faim. Confident de leurs misères, il se faisait volontiers leur porte-parole auprès de l'administrateur, du juge, du percepteur, rédigeant pour eux plaintes, mémoires ou requêtes ; ses services d'écrivain public étaient fréquemment rétribués, soit en argent, soit plutôt en vivres, et c'était un de ses principaux revenus. Il lui arrivait de s'exprimer en termes sévères sur tel ou tel de ses voisins ; mais, dans ses sentiments pour les indigènes, la sympathie et la pitié l'emportaient de beaucoup. Il a été, à certains moments, attiré par l'Islam, et je crois bien l'avoir vu un jour, à l'heure de la prière, se tourner vers la Mecque et s'immobiliser ; le plus souvent cependant il parlait de l'Islam comme quelqu'un qui est et veut rester en dehors.

Il était depuis quelque temps à El Kantara quand son attention fut attirée par les pierres romaines qu'il voyait çà et là dans l'oasis, remployées dans les murs des maisons ou dans les clôtures des jardins. L'idée lui vint de les recueillir chez lui, sur sa terrasse. Dès lors, avec une passion de collectionneur, mais aussi avec le sentiment

que son activité était utile et qu'il travaillait pour la science, il n'eut plus guère d'autre pensée que d'enrichir, jour après jour, la série lapidaire où revivait, dans les inscriptions, les bas-reliefs et les fragments architecturaux, l'agglomération romaine du *Calceus Herculis*. Tantôt, d'un de ses amis indigènes, il obtenait la pierre en don ; tantôt il la recevait en rémunération d'un service rendu, d'une lettre écrite ou d'une démarche faite ; tantôt il l'achetait, à l'aide de ses maigres ressources, des offrandes que des visiteurs avaient laissées pour le développement du musée, ou des subventions que la Direction des Antiquités pouvait mettre à sa disposition. A cette chasse quotidienne il apportait un zèle, une ténacité, une ingéniosité admirables. Il a réussi par là, non seulement à sauver la plupart des inscriptions antiques signalées avant lui à El Kantara, mais à découvrir beaucoup de textes nouveaux, à augmenter beaucoup le matériel épigraphique et archéologique d'El Kantara et des environs. Ce n'est pas aux lecteurs de la *Revue Africaine* qu'il est besoin de rappeler l'intérêt des nouvelles inscriptions d'El Kantara (voir *Revue Africaine*, 1934, p. 193 et suiv.). Si chacune des localités antiques de l'Algérie avait un Vulpillières, combien de documents nous seraient révélés !

Je crois que, de la tâche à laquelle il s'était ainsi voué, Vulpillières a tiré de grandes joies. Les articles qu'il envoyait parfois à la *Dépêche de Constantine* en témoignent. Je l'ai vu littéralement danser de plaisir lorsque, après une course assez dure sous le soleil, nous arrivâmes à Seba Mgata, devant le groupe des milliaires dont le plus ancien est en place et debout depuis l'empereur Pertinax. C'était une vraie fête pour lui de recevoir une visite ou une lettre de quelqu'un qui, bon juge de son entreprise, l'approuvait et l'encourageait. Il était fier par-dessus tout d'avoir mérité les éloges de M. Gsell et de M. Luciani ; pour l'un et l'autre il était plein de reconnaissance et d'admiration : il aimait à dire que c'était en entendant

en 1905, à Alger, le discours prononcé par M. Gsell au Congrès des Orientalistes, qu'il avait compris l'intérêt des études archéologiques ; quant à M. Luciani, son active bienveillance pour Vulpillières s'est manifestée en toutes circonstances et par tous les moyens.

Malheureusement Vulpillières ne pouvait mettre au service de son enthousiasme qu'une santé très fragile. Son organisme usé de bonne heure et miné par le paludisme s'accommodait mal de sa vie ascétique. Dans les premiers mois de 1932, son état s'aggrava dangereusement. Après un séjour à l'hôpital de Constantine et une apparence de guérison, Vulpillières dut être évacué de nouveau sur l'hôpital de Batna, où il vient de mourir.

L'année qui s'achève a été funeste pour l'archéologie algérienne. En treize mois nous avons inscrit dans notre obituaire Bosco, Gsell, Alquier, Guénin, Luciani, Vulpillières. Venus par des voies diverses, diversement doués et armés, tous ont été les bons ouvriers d'une grande tâche et les serviteurs désintéressés de la science. Le Maltais autodidacte, passionné pour l'exploration et la découverte, le puissant esprit également capable d'impeccables analyses et de vigoureuses synthèses, le chartiste aux méthodes exactes, conquis par l'archéologie classique et le bled africain, l'officier qui, suivant une tradition chère à l'armée d'Afrique, tint à ajouter à ses occupations professionnelles la recherche des antiquités, l'administrateur d'élite soucieux de connaître et de faire connaître le passé du pays qu'il administrait, enfin le rêveur un peu bohême pour qui l'archéologie fut un refuge et comme une oasis morale doublant l'oasis physique, les voici réunis et rapprochés maintenant dans le grand nivellement de la mort. Qu'ils soient rassemblés de même dans notre souvenir et notre gratitude !

Eugène Albertini.

CHRONIQUE

La *Bibliographie des Travaux de Stéphane Gsell* publiée dans le dernier numéro de la Revue Africaine, est à compléter, p. 52, par cet *Addendum* :

198 bis et 205 bis. — Notes sur les découvertes en Algerie, fournies au *Notiziario di Scavi, scoperte e studi relativi all' Impero Romano*, dans *Bulletino del Museo dell, Impero Romano*, 1930, p. 195-196, et 1931, p. 170-173.

D'autre part, les quatre articles (nos 206 à 209) indiqués comme étant à l'impression ont paru aujourd'hui ; en voici les références :

206. — *Esclaves ruraux dans l'Afrique romaine*, dans les *Mélanges Gustave Glotz*, Paris, 1932, p. 397-415.

207. — *Virgile et les Africains*, dans *Cinquantenaire de la Faculté des Lettres d'Alger*, Alger, 1932, p. 5-42.

208. — *Discours d'ouverture*, dans *Cinquième Congrès international d'archéologie*, Alger, 1933, p. 5-9.

209. — *Grandeur et décadence de Rome en Afrique*, dans *Le Correspondant*, avril 1933, p. 3-20.

A L'INSTITUT.

L'Académie des Inscriptions et Belles Lettres a décerné la médaille Paul Blanchet, pour 1932, au docteur Houdart, de Tunis, en raison des nombreux services qu'il a rendus à l'archéologie tunisienne et de la part qu'il a prise à l'enrichissement du Musée du Bardo.

INSPECTION ET DIRECTION DES ANTIQUITES ALGERIENNES. INSPECTION DES MUSEES.

Par arrêté du Gouverneur Général de l'Algérie, M. Albertini a été nommé inspecteur des antiquités de l'Algérie, en remplacement de M. Gsell ; M. Leschi a été nommé directeur des Antiquités de l'Algérie, en remplacement de M. Albertini.

D'autre part, un arrêté du Ministre de l'Education Nationale confie à M. Albertini l'inspection des musées archéologiques et scientifiques de l'Algérie, fonction que remplissait aussi M. Gsell.

A LA MEMOIRE DE STEPHANE GSELL.

Par arrêté du Ministre de l'Education Nationale, le nom de Stéphane Gsell a été donné au Musée des Antiquités d'Alger qu'il a créé.

PUBLICATIONS DE LA SOCIETE HISTORIQUE.

Viennent de paraître :

Cinquantenaire de la Faculté des Lettres d'Alger (1881-1931)

Revues d'articles publiés par le professeur de la Faculté. — Alger, 1932, in-8° de 562 pages avec 27 illustrations par texte.

Cinquième Congrès International d'Archéologie (Alger 1930).

Alger 1933, in-8°, de 334 pages avec 63 hors-texte.

Ces deux volumes ont été adressés à titre gracieux aux membres de la Société historique.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-TREIZIÈME VOLUME DE LA « REVUE AFRICAINE »

(1932)

E. Albertini. — Stéphane Gsell (1864-1932). — Bibliographie des travaux de Stéphane Gsell (*avec un portrait*)........ 20

G. Bel. — Le gnomon du théâtre de Lambèse (*avec un hors-texte*)... 319

S. Bencheneb. — L'adieu au mois de Ramadan........... 104

A. Berthier — Les Ecoles de langues orientales fondées au [illegible] siècle par les Dominicains en Espagne et en Afrique... 84

M. Canard. — La lutte chez les Arabes (*avec une illustration*) 324

J. Desparmet. — Les chansons d'Alger pendant la Grande Guerre... 54

G. Esquer. — M. Dominique Luciani (1851-1932) (*avec un portrait*)... 161

J. Vaultrin. — Les mosaïques chrétiennes de Carthage (*avec une carte et 25 hors-texte*).................... 182

Th. Fayolle. — Une Médaille commémorative de la prise de Tunis par Charles-Quint (1535) (*avec un hors-texte*)... 116

Comptes-rendus. — Abd al-Hafid al-Fâsi : *Al-Mudhiš al-mutrib*, t. I (A. Bel), p. 132. — L. Brunot : *Textes arabes de Rabat*, t. I (H. Pérès), p. 134. — *Cahiers du Centenaire de l'Algérie* (G. E.), p. 131. — A. Castro : *Cervantès* (M. Bataillon), p. 132. — E. Combe, G. Sauvaget et G. Wiet : *Répertoire chronologique d'épigraphie arabe* (A. Bel), p. 124. — *Autour du tombeau de la Chrétienne.* documents présentés par R. Dournon (G. Esquer), p. 145. — Ch. Dumas : *Petite histoire de l'Algérie* (G. Esquer), p. 140. — *Le « Goeben » et le « Breslau »* (Favreau), p. 129. — *Histoire et Historiens de l'Algérie* (R. A.), p. 120. — G. Ladreit de Lacharrière : *Au Maroc en suivant Foucauld*

(G. Esquer), p. 119. — E. Lévi-Provençal : *Inscriptions arabes d'Espagne* (A. Bel), p. 125. — G. Saintoyan : *La colonisation française pendant la période napoléonienne* (Favreau), p. 128.

Revue des périodiques.................................... 141

Nécrologie : Dominique Luciani, p. 152. — Gaston de Vulpillières, par E. Albertini, p. 325.

Chronique. — A l'Institut Académique des inscriptions et Belles-Lettres. Médaille Paul Blanchet, p. 329. — Archéologie. Inspection des Antiquités algériennes et Musées de l'Algérie : Nomination de M. Albertini, p. 330. — Direction des Antiquités algériennes. Nomination de M. Leschi, p. 330. — L'Archéologie algérienne en 1931. Rapport de M. Albertini, p. 155. — Le lieutenant-colonel Guénin, p. 156. — Le Gouverneur général et le Bureau de la Société historique à Tipasa, p. 157. — A la mémoire de Stéphane Gsell, p. 330.

Erratum. — La Bibliographie des Travaux de Stéphane Gsell, p. 329.

Publications de la Société Historique : Deuxième Congrès national des Sciences Historiques, p. 159 ; Cinquantenaire de la Faculté des Lettres d'Alger. Articles publiés par les professeurs de la Faculté, p. 330 ; Cinquième Congrès international d'archéologie, p. 330.

Assemblée générale du 17 janvier 1932.................... 17

Liste des Membres de la Société Historique................ 5

———mm———

Le Gérant : J. Carbonel.

Achevé d'imprimer sur les presses
de l'OFFICE DES PUBLICATIONS
UNIVERSITAIRES

1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)